Edition finale

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

52e ANNEE—No 263 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, LUNDI 6 NOVEMBRE 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

DES REVELATIONS SENSATIONNELLES DANS L'AFFAIRE ASCAH

On attend avec impatience la reprise de l'enquête du coroner sur la mort de Maud Ascah — Plusieurs témoins seront entendus, demain à cette enquête et l'on prévoit que des révélations seront faites par la police — Le pied de Marguerite Ascah a été identifié — L'aînée des deux cousines a eu le même sort que sa malheureuse compagne.

Gaspé, 6 (Par Jean-Marc Denault, envoyé spécial du "Soleil" à Gaspé)— La population de la région de Gaspé attend, avec un intérêt que lon explique facilement, le verdict qui sera probablement rendu demain soir par le jury du Coroner dans la fameuse affaire Ascah. On se rappelle que l'enquête commencée mardi dernier avait été ajournée à demain pour permettre l'audition de certains témoins qui n'avaient pu se faire entendre alors.

On a maintenant la certitude que les deux cousines, Maud et Marguerite Ascah, (prononcez Asqual) demeurant au village de Penouille, à quelque quinze milles de Gaspé, ont été sauvagement assassinées, la veille du jour où elles devaient quitter la résidence de leurs parents pour aller continuer leurs études à Québec. En fouillant les eaux de la baie de la Penouille, presque en face de l'endroit où elles ont été vues vivantes pour la dernière fois, les détectives Gauthier et Aubin, de la Sûreté Provinciale, qui travaillent à cette cause depuis plusieurs semaines déjà, sous la direction du chef Rosario Lemire, ont fait des découvertes qui ne laissent aucun doute sur le triste sort des deux malheureuses enfants.

Après le soulier de Maud qui fut d'abord retiré des eaux de la paie de Penouille, ce fut le corps déchiqueté de la pauvre petite, puis le soulier de Marguerite et finalement le pied droit de la jeune fille. Ce pied a été identifié comme étant bien celui de l'aînée des deux cousines. Il ne fait donc pas de doute que tôt ou tard on trouvera quelque part aux environs et peut-être à des centaines de milles d'ici les restes mortels de celle qui aurait sûrement obtenu à Gaspé et à Penouille, le jugement de Pâris.

Arrivant à Gaspé au milieu d'une tempête de neige qui soufflait avec autant de force qu'au mois de janvier, le représentant du "Soleil", malgré la neige qui obstruait le chemin à plusieurs endroits se rendit en automobile jusqu'à Penouille et visita les lieux de l'affreuse tragédie. C'est une course de plus de trente milles, aller et retour, Penouille ou Peninsula, comme disent ici les résidents Anglais, est une langue de terre, de près d'un mille de long qui avance dans la baie de Gaspé, à quatre lieues environ, au nord-ouest de la municipalité de Gaspé. On quitte ce dernier endroit par le chemin qui conduit à la Rivière-au-Renard et à Ste-Anne des Monts. Un peu après Ste-Majorique, il faut laisser la route nationale et faire encore quatre ou cinq milles pour atteindre la municipalité de Penouille. C'est un village de deux cents familles, toutes de langue anglais, et de religion protestante. A l'entrée du village une modeste église anglicane dresse un pauvre clocher surmonté d'une quelconque décoration de fer. Là, le chemin est droit comme un I sur une distance de près d'un mille. Vis-à-vis de la maison occupée par M. John Ascah, un etroit chemin conduit à une belle grève de sable à quelques centaines de pieds de laquelle a été retrouvé le cadavre de Maud Ascah, son soulier, le soulier et le pied de Marguerite Ascah.

De cet endroit, on fait face au village de Gaspé qui ne se trouve plus qu'à trois ou quatre milles à travers la baie. Les gens de Penouille et les Ascah tout spécialement peuvent voir facilement de leur galerie non seulement le pont de Gaspé, mais des trains du Canadien National entrant en gare. Encore en face, à un mille du rivage on apperçoit un petit phare dont le gardien est le grand'père de l'infortunée Marguerite. Au coin de la route qui descend à la grève et par conséquent en face de la barrière qui marque l'entrée de la maison, un petit magasin appartenant au père d'un des détenus, Nelson Phillips. Sur la grève, à cinq minutes de marche du magasin de M. Phillips, une bicoque pas très grande qui sert d'entrepôt au marchand.

Du magasin de Phillipps à l'église protestante, pas un arbre, pas une obstruction à la vue.

Au dire des personnes renseignées, c'est là, sur ce bout de chemin droit, où la vision est parfaite, que l'horrible crime aurait été commis.

A moins, comme disent les autres, que les deux cousines n'aient été entraînées sur la grève où on les aurait assassinées. Il n'est pas question, à

(Suite à la page 9, 1ère col.)

6 ELECTIONS PARTIELLES EN COLOMBIE

La nomination des candidats pour les élections complémentaires a lieu aujourd'hui — Patullo forme son cabinet.

Victoria, 6, (Trad. de la C. P.). — C'est aujourd'hui qu'a lieu la nomination des candidats pour les six élections complémentaires de la fin du mois en Colombie. On ignorait encore ce matin quel serait le nombre exact de ces candidats. Tout indiquait, cependant, qu'il serait considérablement moindre que prévu. Les députés à élire sont au nombre de quatre à Victoria, capitale de la province, et de deux dans Vancouver Centre.

Un état du vote populaire fait voir que la Colombie a voté en masse pour les libéraux et la C. C. F. aux dernières élections. Sur un total de 264,994 suffrages les libéraux en ont recueilli 113,812, la C. C. F. 82,345 et tous les autres partis réunis 67,837 seulement.

L'hon. T.-D. Pattullo, leader libéral procède maintenant à la formation de son cabinet, qui doit entrer en fonctions à la place du cabinet Tolmie le 15 courant.

Vancouver, 6, (Spéciale). — La principale circonscription de Peace River a élu un sans-parti indépendant aux élections de jeudi dernier. Le nouvel élu se nomme Clive Planta. Celui de ses compétiteurs qui le suit de plus près est G. Simmons, C. C. F. Vient ensuite le Dr Watson, libéral. L'effectif des groupes dans la nouvelle Chambre colombienne est maintenant comme suit:—

Libéraux	30
F. C. C.	6
Ind. sans parti	2
Unioniste	1
Indépendant	1
Ouvrier	1

TEMPERATURE

Toronto, 6. — (P.C.) — Le ciel a été couvert et le froid a sévi dans presque tout le Canada. Il y a eu chute de neige dans l'Ouest et la région du lac Supérieur. Dans le golfe le vent a soufflé en ouragan.

Ottawa et Haut St-Laurent nuageux et froid aujourd'hui et demain.

Nord-ouest de Québec et Lac St-Jean: généralement nuageux et froid aujourd'hui et demain; neige ça et là.

Bas St-Laurent: partiellement nuageux et froid. Demain: généralement nuageux et froid; neige, probablement.

Maritimes: beau et froid. Demain: généralement nuageux et froid. Neige

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale. — 5e, dans nos théâtres. — 6e, radio. — 7e, propos féminins. — 9e nouvelles diverses. — 10e, la vie sociale. — 11e, nouvelles diverses. — 12e, finance. — 13e, sport. — 14e, nouvelles diverses. — 15e, nouvelles diverses. — 16e, petites annonces classées. — 17e, naissances et décès. — 18e, nouvelles générales.

DESORDRES SANGLANTS AUX E.-UNIS

Une automobile est lancée sur une bande de grévistes agraires dans le Middle-West et un homme est tué — Roosevelt et Johnson interviennent.

Des Moines, Iowa, 6.—Les émeutes agraires prennent une tournure inquiétante dans le Middle West. Un cultivateur du Nebraska a été tué près de Dakota City, hier soir, par un automobile qui donna à toute vitesse sur une bande de grévistes massée autour d'un camion en stationnement. Cinq de ces hommes furent blessés.

Huit chars de bestiaux ont été envahis par les grévistes près de Lawton, Iowa, et les animaux lâchés en liberté dans la campagne. Dans le Wisconsin les agrariens ont renversé au bord des routes 40,000 livres de lait et coupé les fils téléphoniques.

Washington, 6. (Trad. de l'A. P.)— Le pouvoir fédéral tente de toutes ses forces aujourd'hui un double effort pour amener au moins une trêve dans le Middle-West, où les agriculteurs ont commencé une grève et se portent à des violences fort inquiétantes.

Abandonnant l'administration de la NIRA à ses lieutenants, Hugh-S. Johnson est parti pour Chicago, où il doit prononcer le premier discours qui marquera sa tournée pacifique dans tout le Farm Belt. Concurremment le département de l'agriculture s'efforce de mettre au point un programme ayant pour objet de soulager ceux des agriculteurs qui cultivent surtout le blé d'Inde.

M. Johnson projette d'embrasser dans sa tournée, cette semaine, les villes de Minneapolis, Des Moines, Omaha, Kansas City, Tulsa, Fort Worth et Louisville. De son côté, M. Wallace, secrétaire pour l'agriculture, doit haranguer cultivateurs et hommes d'affaires à Des Moines samedi prochain.

Ni Johnson ni Wallace n'ont voulu se prononcer sur le programme agraire présenté samedi par cinq gouverneurs du Middle-West et rejetée par le président Roosevelt.

Chez les bleus

M. A.-B. Skinner, candidat conservateur dans le comté de Wolfe, a tenu plusieurs assemblées en fin de semaine à Saint-Adrien, Weedon, Ham-Nord et Notre-Dame.

M. Maurice Duplessis, le nouveau chef consacré de l'Opposition parlera en faveur de son candidat à plusieurs endroits du comté au cours de la semaine.

PLAIDOIRIES AU PROCES DU CHARBON

Mtre Aimé Geoffrion, le distingué procureur du premier groupe de compagnies de charbon poursuivies, a repris aujourd'hui sa plaidoirie pour défendre ses clientes — Aux assises criminelles — Autre appel de Trottier.

Mtre Aimé Geoffrion a argumenté ce matin que les compagnies Canadian Import et Weaver n'étaient que des mandataires de la British Coal Corporation, elle-même mandataire de l'Amalgamated Colleries. Comme mandataires, ces compagnies devraient suivre les ordres de Sir Alfred Cope et aucune coalition n'était possible dans ces conditions.

L'avocat conseil des compagnies a repris sa plaidoirie à l'ouverture de la Cour et il ne la terminera pas, vraisemblablement, avant 4 heures cet après-midi.

M. Geoffrion a rejeté, en l'augmentant, son argument de vendredi au sujet des lettres et des cables produits et déclaré qu'il n'acceptait que les documents émanant de ses clients. Il revient aussi sur le fait que la coalition pour tomber sous le coup de la loi, doit avoir un élément de durée et cette loi des coalition doit être strictement interprétée si on ne veut pas paralyser toute l'activité commerciale du pays.

L'avocat de la défense est aussi revenu sur la définition des mots "imduly" et "unreasanably" que l'on trouve dans la loi des coalitions. Il a cité l'opinion du juge Mignault qui, en parlant de la signification de ces mots, déclarait qu'il faut que l'intérêt public soit sérieusement attaqué pour qu'on applique cet article.

"Tout acte de commerce est une tentative d'éliminer la concurrence" a dit Mtre Geoffrion, et il a rappelé qu'il y a, dans le monde commercial actuel, une foule d'ententes de ce genre entre les compagnies de papier, dans le commerce du lait, de l'amiante, et dans le transport maritime.

M. Geoffrion répète que l'aspect "intérêt public" est primordial dans une cause de ce genre.

M. Geoffrion ajoute que les coalitions sont nécessaires et qu'il suffit d'établir qu'elles ne sont pas déraisonnables.

Tout cela termine les remarques préliminaires de l'avocat de la défense sur les questions de droit, qui déclare qu'en discutant de faits il les groupera dans leur ordre chronologique. M. Geoffrion entreprend alors d'étudier les contrats passés entre les diverses compagnies et traite de la fusion qui a eu lieu en Angleterre.

Le contrat entre l'Amalgamated et la British Coal en est un de mandataire à mandant et la premier avait le droit d'imposer ses conditions sans pour cela tomber sous la loi des coalitions. Et ce n'est pas travailler contre l'intérêt public que d'avoir un représentant unique au Canada.

Avant l'ajournement, l'avocat de la défense a traité du cas des charbons russe et allemand.

AUX ASSISES

Le verdict et la sentence de mort prononcés samedi soir dernier, contre Philippe Trottier, pour le meurtre de sa concubine, Marie-Anne Webster, aux Assises Criminelles, seront probablement portés en appel. C'est la rumeur qui circulait, ce matin, au Palais de Justice, mais il a été impossible de rejoindre les avocats de la défense pour la faire confirmer ou nier. L'appel, d'après ce que nous avons pu savoir, de source, cependant assez bien renseignée, serait basé sur deux points: l'adresse du juge aux petits jurés et une décision qu'il rendit au cours du procès, ne permettant pas à la défense de faire une preuve de faits postérieurs à l'arrestation de Trottier.

A la Cour d'Assises, ce matin, aucune cause n'a été entendue. La première sur le rôle était celle de Bill Power, de Montréal, accusé de manslaughter en rapport avec la mort de Lauréat Tanguay, chef d'orchestre au Château Frontenac, mais comme les défenseurs de Power, Mes Lucien Cannon, C.R., et Antoine Rivard, C.R., sont encore retenus devant la

(Suite à la page 17, 1ère col.)

Un hold-up

Montréal, 6. (Trad. de la C.P.) — Deux bandits armés ont fait soudain leur apparition dans un night club de Montréal, un peu avant 10 heures hier soir, alors que le directeur de l'établissement, William Matthews, et sa secrétaire, Ethel Vinelosky, étaient seuls au bureau. Les deux hommes, qui n'étaient pas masqués, entrèrent revolver au poing, et tandis que l'un braquait son arme sur les deux employés, l'autre pillait le coffre-fort, qui n'était pas complètement fermé, et en retirait la recette du week-end, quelque $1,500.

La contrebande

Me Charles Lanctôt, assistant du procureur général de la province, a déclaré ce matin aux journalistes que des instructions viennent d'être données par son département à la Sûreté Provinciale, de coopérer activement avec les officiers de la Gendarmerie du Canada et les officiers du service préventif des douanes pour enquêter sur les prétendues activités d'une bande organisée de contrebandiers d'alcool. On sait que les autorités fédérales sont supposées avoir mis la main sur une grande quantité d'alcool de contrebande et sur une documentation très compromettante pour ces contrebandiers, dans le courant de la semaine dernière.

SUPRRIS PAR LES FLAMMES EN PLEINE NUIT

Photographie prise par l'artiste du "Soleil", de la maison portant les Nos 15, 17 et 19, 6ème Rue, dans la paroisse du St-Esprit, où six familles ont été chassées de leurs foyers par un incendie menaçant qui éclata vers 1 heure, ce matin. Six autres logements ont été affectés par l'eau et la fumée et les dommages sont considérables.

Un échec

Sudbury, Ont., 6. — Le sudbury Star annonce que les efforts d'agitateurs opérant sous le nom de la Lumberworkers' Union pour fomenter une grève générale parmi tous les hommes de chantiers du nord de l'Ontario paraissent avoir échoué. Une centaine d'hommes à la baie du Héron et 40 autres à Shabaqua ont été les seuls à quitter le travail.

Religieux décédé

Nouvelle-Orléans, 6. — Le Père James de Potter, S.J., professeur de philosophie à St-Charles College, Grand Coteau, Louisiane, est décédé aujourd'hui, âgé de 78 ans. Il était natif de Messeul, près d'Anvers, Belgique, et avait immigré aux Etats-Unis en 1875, entrant dans la Société de Jésus et se faisant ordonner prêtre en 1889.

Goering à Rome

Rome, 6. Hermann Wilhelm Goering, ministre sans portefeuille dans le gouvernement du Reich, est arrivé à Rome par avion cet après-midi pour conférer avec M. Mussolini. Il avait avec lui le prince de Hesse, gendre du roi d'Italie, qui l'a emmené à sa maison de Rome, où il sera son hôte durant son séjour ici.

DOLLAR CANADIEN AU PAIR

Pour la première fois depuis deux ans, le dollar canadien vaut cent sous à New-York — Le franc a baissé, la livre sterling monte.

New-York, 6.—(Trad. de la C. P.) —Le dollar canadien a retrouvé la parité avec le dollar américain aujourd'hui. C'est la première fois que cette devise cote cent sous à New-York depuis plus de deux ans. Dans l'automne de 1931 la chûte de la livre, après que l'Angleterre eût abandonné l'étalon-or, amena celle du dollar canadien, qui connut à Wall Street une dépréciation atteignant jusqu'à 20¼ p. c. Samedi il cotait 99 5-8 sur la place de New-York.

Les changeurs qui font des transactions avec le Canada une spécialité disent que la hausse du dollar canadien a été un effet de sa solidarité avec le sterling. On reconnait, cependant, que la hausse du prix de l'or peut affecter le dollar canadien indépendamment de la livre.

Celle-ci, cotée en dollars aujourd'hui, vaut plus que le pair. Les premières opérations de change ce matin l'ont élevée à $4.92 1-8, alors que le cours paritaire aurait dû être de $4.86 5-8. La livre sterling connait ainsi—en dollars — le cours le plus élevé qu'elle ait eu depuis les convulsions du change qui accompagnèrent le commencement de la guerre mondiale en 1914.

Dans des milieux bancaires bien informés on attribue cette hausse du sterling à une migration des capitaux quittant Paris pour Londres plutôt qu'aux achats d'or effectués par les Etats-Unis sur la place anglaise. Cette migration, d'ailleurs, se ferait également sentir dans les autres pys continentaux ayant conservé l'étalon-or. On doute, en effet, qu'ils puissent s'y tenir.

C'est pourquoi les devises-or ont baissé relativement au dollar. Le franc a perdu deux centièmes de sou, cotant 6 sous .04½ dans les premières transactions ce matin. De même le guilder hollandais a perdu un cinquième de sou et cotait 62 sous .15.

DIX MORTS TRAGIQUES EN ONTARIO

Toronto, 6, (Trad. de la C. P.). — Huit des dix personnes mortes accidentellement en fin de semaine dans l'Ontario ont été victimes d'accidents de la route. Quatre de ces morts accidentelles ont été le résultat d'une collision entre deux autos à une croisée de chemins près de London. Une jeune fille de seize ans a été mortellement blessée dans cet accident, et une autre souffre de blessures graves, quoique non mortelles.

Albert Barker est décédé samedi soir à Dunville, peu après que son auto eût été tamponné par un train de marchandises sur le passage à niveau du Wabash, quelques milles à l'est de Dunnville. Sa femme a été blessée dans cet accident. Deux jeunes filles — une blanche et une jeune indienne — ont été victimes d'accident d'automobile samedi.

Incapable de quitter son fauteuil, Frank Dingman, 77 ans, qui habitait Tillsonburg, a péri dans les flammes hier soir. La couverture qui l'enveloppait prit feu, et le vieillard mourut dans les flammes. Quand son fils arriva de la grange il trouva le père mort et la maison en feu.

La police cherche aujourd'hui le chauffard qui renversa et laissa mourant sur la chaussée Charles Corbin, 45 ans, cultivateur de Colborne. Cet accident se produisit samedi soir. Enfin William Milne, 65 ans, qui dirigeait le travail de la buanderie à l'Ontario Hospital de Kingston, a été frappé à la tête par une machine à laver et en est mort.

LA BASILIQUE DU SOUVENIR EN GASPESIE

On a commencé les travaux d'excavation ces jours derniers — On veut terminer le soubassement pour l'an prochain.

Les travaux d'excavation pour la construction de la Cathédrale du Souvenir, à Gaspé, sont commencés depuis quelques jours et seront poussés activement de façon à terminer au moins le soubassement de ce monument pour 1934, date de la célébration des grandes fêtes qui auront lieu à l'endroit où Jacques-Cartier mit le pied sur le sol du Canada, il y a quatre siècles.

La souscription publique en faveur de l'érection de ce monumant a été momentanément suspendue, mais il n'en a pas moins été décidé par les autorités religieuses de Gaspé de commencer les travaux avec l'argent déjà recueilli.

Une trentaine d'hommes travaillent actuellement aux travaux d'excavation qui seront arrêtés aux premières neiges pour être repris avec plus d'envergure au printemps. Les travaux se font à la journée afin d'employer, à la demande de Mgr Ross, le plus possible de chômeurs.

Les plans de la future cathédrale du souvenir ont été préparés par un architecte de Québec, M. Pierre Lévesque à la suite d'un concours auquel plusieurs architectes prirent part. Le plan de M. Georges Rousseau, autre architecte de Québec, avait été primé mais il fut abandonné parce que la construction du monument d'après son tracé, aurait coûté trop cher.

TRAGEDIE A QUEBEC

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons qu'une jeune femme, âgée de 27 ans, s'est noyée, ce midi, dans la rivière St-Charles, au parc Victoria. Deux jeunes gens, MM. Albert et Benoit Trudel, qui demeurent sur la rue Hermine, ont raconté à la police qu'ils avaient vu la jeune femme se jeter du haut du pont de l'avenue Parent mais sul l'nquête du coroner apportera des précisions à ce sujet. Il se peut que la jeune femme, prise d'un vertige soudain, soit tombée à l'eau en traversant le pont.

MM. J. Fortin, 138 rue Franklin et O. Simard, 78, 6ème Avenue, firent les premières recherches pour repêcher le cadavre de la malheureuse victime pendant qu'un prêtre, des médecins et la police étaient appelés. MM. Fortin t Simard réussirent à retirer la jeune femme de la rivièr mais elle était morte lorsque les médecins arrivèrent sur les lieux de la tragédie et tous les efforts tentés pour la ranimer furent vains. Son cadavre fut transporté à la morgue de la maison Hubert Moisan pendant que les constables Gingras, Marois et Lafrance, du poste No 3 entreprenaient l'enquête nécessaire à l'identification de la victime de cette noyade.

Au moment où nous allons sous presse, cette identification vient d'être faite. La victime est une dame Sumberland.

DOUZE FAMILLES DELOGEES PAR UN VIOLENT INCENDIE CE MATIN A SAINT-ESPRIT

L'élément destructeur s'est attaqué au logement de M. S. Dion, 19, 6ème rue et a causé des dommages à plusieurs logements voisins — Deux alarmes ont appelé les pompiers sur le théâtre de l'incendie — Sauvetage.

Le feu a causé des ravages considérables la nuit dernière, dans la 6ème Rue, paroisse du St-Esprit, où pas moins d'une douzaine de familles occupant trois maisons à logements ont été chassées de leurs foyers par les flammes, l'eau et la fumée. L'incendie éclata dans le logement de M. Sylva Dion, situé au No 19, troisième étage et se communiqua rapidement aux logements voisins, occupés par la famille de Mme Vve Harvey, pour gagner ensuite le deuxième, habité par Mme Vve Joseph Giguère, propriétaire de la maison, au No 19 1-2 et M. Napoléon Morrissette, rentier, au No 15, et la famille de M. Odinat Dionne, au No 17. La maison incendiée est une construction en bois lambrissée en brique, et les logements du 1er étage, occupé par les familles Rousseau et Hardy, s'ils n'ont pas eu à souffrir du feu, ont été considérablement endommagés par l'eau.

Des deux derniers étages, il ne restait plus, ce matin, que des ruines. Les flammes après avoir ravagé l'intérieur des logements, se sont frayé un chemin à travers le toit qu'elles ont complètement consumé, laissant une ouverture béante. Les sinistrés se sont réfugiés chez des voisins ou des parents, n'ayant pas même eu le temps de sauver quoi que ce soit et c'est légèrement vêtus, par une nuit froide, qu'ils sont sortis, pour la plupart, précipitamment pour ne pas être asphyxiés par la fumée ou ne pas s'exposer à périr dans les flammes, lesquelles, quelques minutes plus tard, leur aurait coupé toute retraite possible.

La cause de cet incendie est attribuée à une explosion provoquée par l'accumulation du gaz dans un poêle de cuisine chauffé au charbon dans le logement de M. Dion, pâtissier, au troisième. Il n'y a eu, heureusement, malgré l'heure (il était tout près d'une heure lorsque l'incendie fut découvert par M. Dion lui même et les membres de sa familles qui donnèrent l'alarme au voisinage)), aucun accident de personne, mais l'on doit, aujourd'hui, sans doute, à l'empressement des pompiers et des hommes de police, lorsqu'ils arrivèrent sur le théâtre du feu, et à M. Paul Morrissette, l'un des occupants des logements visités par les flammes, plusieurs interventions opportunes dans le travail de sauvetage. C'est ainsi qu'un garçon d'une dizaine d'années, enfant de Mme Vve Harvey, fut secouru au moment où, surpris dans son sommeil, et n'ayant d'autre issue que l'escalier d'en avant, il se vit cerné par le feu.

(Suite à la page 11, 1ère col.)

DEMENTI AUX PRETENTIONS SOVIETIQUES

Tokio, 6. (Trad. de la C. P.)—Le ministère de la guerre du Japon oppose aux raports de Moscou, d'après lesquels des avions japonais auraient survolé le territoire russe, un démenti formel. Son porte-paroles a déclaré aujourd'hui:

"Quelques avions japonais prennent part aux opérations contre les brigands près de la frontière orientale du Mandchou-Kouo, mais ils ont reçu instructions de ne pas dépasser une ligne tracée deux kilomètres en deça de la frontière. Il n'y a jamais plus de deux ou trois avions ensemble, donc jamais le nombre indiqué par les rapports de Moscou."

Ce qui fut rapporté à Moscou fut qu'une escadre d'avions japonais comprenant huit éclaireurs et un avion-bombes avait survolé le territoire soviétique le 3 courant.

En réponse aux questions formulées à ce sujet par le ministère de la guerre les commandants de garnisons japonaises en Mandchourie et en Corée ont déclaré qu'aucun avion japonais n'avait passé la frontière soviétique.

C'est pourquoi le ministère des affaires étrangères, se fondant sur le rapport du ministère de la guerre, a donné instructions au consul du Japon à Vladivostock de notifier aux autorités locales le démenti formel de Tokio. On avait appris, en effet, que le rapport mis en circulation à Moscou, émanait de Vladivostock.

ELECTION A LA MAIRIE DE NEW-YORK

Trois candidats sont sur les rangs — Un banquier, un politicien de Tammany Hall et le fils d'un chef de fanfare italien— Election demain.

New-York, 6.— (Trad. de l'A P.)— C'est demain qu'a lieu l'élection du maire de New-York. Un banquier, un politicien de Tammany Hall et le fils d'un chef de fanfare italien immigré aux Etats-Unis briguent les suffrages populaires. Les électeurs sont au nombre de 2,300,000.

Joseph-V. McKee, démocrate indépendant, porte les couleurs du "recovery party" ; le maire actuel, John-P. O'Brien, est le candidat démocrate régulier, et l'ex-représentant Fiorello H. La Guardia, républicain-progressiste, est l'homme du "fusion ticket".

Tous trois se disent sûrs de la victoire. La Guardia chiffre sa majorité par 650,000 voix, le maire O'Brien met la sienne à 500,000 et McKee à 330,000. Le premier a déclaré dans un grand meeting à l'Hippodrome hier soir :

"L'ennemi bat en retraite. En fait, nos deux adversaires sont en pleine débandade."

O'Brien a passé 13 heures en campagne hier, prononçant 14 harangues durant ce temps. Il a réitéré qu'il s'opposait à toute nouvelle diminution de traitement pour les fonctionnaires municipaux.

McKee se sert du nom de Roosevelt, et le maire général des postes, James Farley, l'appuie personnellement. Quant à la Maison Blanche, elle s'abstient de prendre parti dans cette élection new-yorkaise.

RUMEURS DE CHANGEMENTS A MONTREAL

Des citoyens de la Métropole veulent changer le mode d'administration — On propose la création d'une commission — Amendement à la charte?

Il est beaucoup question à Montréal, de ce temps-ci, d'un changement d'administration des affaires municipales. D'après le nouveau plan, qui compte certains adeptes, le conseil de ville actuel disparaitrait pour être remplacé par une commission qui aurait la gérance des affaires et par un contrôle provincial des finances de la ville.

Les autorités de la province ne veulent pas commenter le mouvement pour l'instant, mais le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, a expliqué aux journaliste, ce matin, la relation qui existe entre la ville de Montréal et la Commission Municipale de Québec.

Par la "Loi de la Commission Métropolitaine", passée en 1931, la Commission a obtenu certains pouvoirs de surveillance sur les finances des municipalités ou villages de la province. Une clause dit, toutefois, que les pouvoirs de la commission ne sont pas applicables, en ce qui regarde Montréal, avant le 1er mai 1934. Après cette date, à moins qu'il y ait un amendement de passé lors de la prochaine session, les rapports de la Commission avec Montréal seront les mêmes que la Commission possède envers les autres municipalités. "Ceci, dit le Premier Ministre, ne veut pas dire que la Commission prendra en mains les finances de Montréal et les contrôlera."

L'Abitibi Power

L'Abitibi Power & Paper Company vient d'obtenir de la Commission des Services Publics une ordonnance, en vertu de laquelle est prolongé jusqu'au 15 juin 1934 son privilège exclusif de flotter son bois, chaque été, depuis 1932, sur les diverses rivières du bassin québécois du Lac Abitibi. Cette annuelle période de flottaison commence de bonne heure, le printemps, et finit, le 15 juin. Parmi les individus et compagnies faisant concurrence à l'Abitibi Power & Paper Company, il s'en trouva qui ne s'objectèrent pas à la prolongation de ce droit de priorité, tandis que les autres sugérèrent une date antérieure au 15 juin pour l'expiration d'un tel permis.

Cependant, au jour récent qui avait été fixé pour audition sur une telle requête de l'Abitibi Power, ces concurrents, particuliers et compagnies, ne parurent pas, à l'audience, et, conséquemment, la Commisssion des Service Publics autorisa l'Abitibi Power à jouir de ce droit de priorité jusqu'au 15 juin 1934.

DEMISSION DE I. BALBO EN ITALIE

Le fameux aviateur italien, ministre de l'air, a remis sa démission à Mussolini. — Il devient gouverneur de la Libye.

Rome, 6. (Trad. de l'A.P.)—Le roi Victor-Emmanuel a fait M. Mussolini ministre de la marine et ministre de l'air aujourd'hui après avoir accepté la démission d'Italo Balbo, maréchal de l'air, et de l'amiral Sirianni. En même temps le roi nommait le général Vallee sous-secrétaire au ministère de l'Air et l'amiral Cavagnari sous-secrétaire à la Marine.

Le maréchal Balbo devient gouverneur de la Libye, colonie italienne en Afrique-nord où il remplacera le maréchal Badoglio. M. Mussolini a écrit à Balbo e tà irianni une lettre autographe fort élogieuse où il les remercie de leur longue et loyale collaboration. L'amiral Sirianni devient président de la compagnie Cogne, grosse entreprise minière de la Haute Italie. Le Duce occupe maintenant six portefeuilles: Affaires Etrangères, Intérieur, Guerre, Marine, Air et Corporations. Ce n'est pas la première fois qu'il cumule ainsi d'importants portefeuilles. Il avait déjà été ministre de la Guerre, de l'Air et de la Marine en 1929.

Au travail

Stratford, Ont., 6. — Le travail a repris aujourd'hui dans toutes les manufactures de meubles, sauf une, à Stratford. La seule manufacture fermée était celle de la Kroehler Manfg Co'y, et on s'attendait à ce qu'elle ouvrit ses portes dans quelques heures.

Fatal accident

London, Ont., 4. — Deux femmes et un homme ont trouvé une mort immédiate aujourd'hui dans un accident d'automobile à la croisée des routes 22 et 24, où leur auto tamponna une voiture plus légère. Cinq autres personnes furent blessées.

En Mandchourie

Péping, 6.—Une délégation japonaise est arrivée aujourd'hui à Péping pour conférer avec les autorités chinoises de la création d'un service postal entre cette ville et Moukden, l'inauguration d'une ligne aérienne les reliant toutes deux et l'installation de postes douaniers à la Grande Muraille.

La guerre

Asuncion, 6.—Le ministère de la guerre annonce aujourd'hui que les forces paraguéennes dans le Gran Chaco ont taillé en pièces deux régiments boliviens sur un front de quatre kilomètres.

Mort de Madame Eugène Reny

Nous avons appris avec de vifs regrets la mort de madame Eugène Reny, (née Yvonne Bélanger), autrefois de Québec, survenue à Lachine, samedi dernier, à l'âge de 31 ans. Elle était la belle-fille de M. Félix Reny, du département de la Voirie.

Nos sympathies à la famille en deuil.

La graisse s'évanouit — la vaisselle devient facile

D^r Rinso pour la vaisselle! La graisse disparaît comme par enchantement. Même les casseroles se nettoient sans effort! Tasse pour tasse, le savonnage du Rinso est le double de celui des savons boursouflés—*même dans l'eau la plus dure.* Excellent pour tout nettoyage. Lavez au Rinso et votre linge sera blanc comme neige *sans frotter.* Achetez le GROS paquet.

Rinso

Des millions l'emploient en cuve, laveuse et plat à vaisselle

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. et Mme Joseph Bourgault ainsi que Mlle Thérèse Bourgault, de St-Adalbert, étaient dernièrement en promenade chez des parents à Lévis.

—MM. Charles-Auguste et Paul Blanchet, Mlle Lydia Blanchet, de St-Henri de Lévis, et M. Gérard Carrier, de St-Joseph de Lévis, étaient en promenade, ces jours derniers, chez M. O. Tardif, à St-Romain.

—Mme Cyprien Bourgault et sa fille, Mariette, de St-Jean-Port-Joli, après sept semaines passées à l'hôpital de Lévis, vont mieux et sont retournées dans leur famille compléter leur convalescence.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis furent appelés samedi après-midi dernier, vers 5 heures, pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Dion, rue St-Etienne. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et les dommages ont été pratiquement nuls.

Heures d'adoration à Bienville et Lauzon, hier

Hier soir, à 7 heures, a eu lieu l'heure d'adoration mensuelle des hommes et jeunes gens à Bienville et Lauzon.

A Lauzon, le prédicateur fut M. le vicaire Belisle, et à Bienville l'heure fut prêchée par M. l'abbé Henri Beaulieu, du séminaire de Québec.

A Lévis il n'y a pas eu d'heure d'adoration vu que l'on vient de terminer les retraites paroissiales ainsi qu'au Christ-Roi où on vient d'avoir les exercices des Quarante-Heures.

M. Alfred Ouimet, de Pointe Lévis, s'est noyé samedi dernier

M. Alfred Ouimet, fils de M. Alfred Ouimet, de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, à Pointe Lévis, a trouvé une mort tragique, samedi dernier, vis-à-vis des réservoirs de l'Imperial Oil. Le jeune homme, âgé de 32 ans, partit en chaloupe à gazoline pour se rendre à la pêche de son père, chose qu'il faisait tous les jours, et était chaussé de grandes bottes de caoutchouc. Un chaland était à la remorque de la chaloupe et lorsque M. Ouimet voulut mettre le moteur en marche la chaloupe partit rapidement et une secousse très forte fut ressentie et le jeune homme perdit l'équilibre puis tomba à l'eau, la chaloupe s'éloignant de lui. Il réussit à enlever ses bottes à l'eau mais les crampes le prirent et il disparut à environ 150 pieds du rivage. Des personnes qui l'avaient vu tomber à l'eau partirent pour le secourir mais ne purent arriver à temps pour lui sauver la vie. Il fut repêché 45 minutes après et transporté à la morgue de M. Thibault, où le Dr A. Marois, coroner suppléant, vint tenir une enquête samedi après-midi, et le verdict fut celui de mort accidentelle.

Les restes mortels sont exposés à la résidence de M. Ouimet et les funérailles auront lieu demain, à 9 heures, en l'église Ste-Jeanne d'Arc et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille si cruellement éprouvée par ce malheur nos plus sincères condoléances.

Une maison incendiée à Hadlow, la nuit dernière

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers onze heures, hier soir, pour un incendie qui venait de se déclarer dans la maison de M. Aubin, à Hadlow. M. et Mme Aubin étaient allés veiller lorsqu'on vint les avertir que le feu faisait rage chez eux. Les pompiers furent aussitôt avertis et durent travailler jusqu'à 3 heures ce matin pour combattre l'élément destructeur et protéger les maisons voisines. La bâtisse en bois a été complètement brûlée ainsi que tout son contenu. On ignore la cause du feu qui cause de lourdes pertes à M. Aubin.

Conseil de ville à Lévis demain soir

Une séance du conseil de ville de Lévis sera tenue demain soir, à 7 h. 30, en la salle de l'hôtel de ville. La principale question sera l'adoption en première lecture du règlement d'emprunt de $225,000 pour la consolidation de la dette.

Messe au cimetière de Lévis, demain matin

Demain matin, à 9 heures, si la température est favorable, une grand-messe sera chantée dans la chapelle du cimetière Mont-Marie, à Lévis, pour le repos de l'âme des paroissiens de Lévis qui y reposent. Les paroissiens voudront bien y assister nombreux.

Clôture de la retraite des jeunes gens de Lévis, hier.

Hier après-midi, à 3 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, se sont terminés les exercices de la retraite annuelle des jeunes gens de la paroisse. Cette retraite commencée le 29 octobre dernier et prêchée par les RR. PP. Francoeur et Decelles, Oblats, est la dernière des quatre grandes retraites paroissiales. Une touchante cérémonie religieuse a été faite hier après-midi par les fillettes de Lévis en l'honneur de la sainte Vierge.

Mort d'un octogénaire à l'Hospice de Lévis

M. Louis Couture, époux de dame Marie Leclerc, est décédé vendredi dernier, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis, à l'âge de 83 ans. Les funérailles auront lieu demain matin, à 6 heures, en la chapelle de l'Hospice, et l'inhumation sera faite au cimetière de St-Romuald. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

L'enregistrement des sans-travail à Lévis

On procède actuellement, à l'hôtel de ville de Lévis, à l'enregistrement des sans-travail. M. Adélard Guay, cotiseur, fut chargé de ce travail, par M. le maire et MM. les échevins.

Il est très important que tous les hommes sans emplois, s'enregistrent et cela pour plusieurs raisons, dont voici les principales :

Avec l'enregistrement complet l'on pourra définir quel est le nombre exact des hommes actuellement sans emplois dans la cité de Lévis ;

Lorsque les personnes choisies pour représenter les sans-travail à l'assemblée qui sera tenue avec MM. les députés d'Ottawa et de Québec et MM. les membres du Conseil pour trouver les moyens d'aider à nos gens, ils pourront discuter avec certitude.

Dans l'entente conclue entre les gouvernements provinciaux et fédéral, pour les secours de chômage, il y a une clause qui dit, que lorsqu'il y a impossibilité complète de la part d'une municipalité de payer sa quote-part, l'un des gouvernements peut se substituer à celle-ci en payant pour elle. Nul doute que d'après sa situation financière actuelle, la cité de Lévis est certainement dans ce cas, et c'est probablement sur ce point que devra se faire le travail.

Actuellement l'on est à choisir les personnes qui représenteront les sans-travail à l'assemblée qui sera convoquée sur la suggestion de M. l'échevin Martin et qui réunira MM. les députés et les membres du Conseil.

Demande sera faite à Son Honneur le Maire pour que deux autres bureaux d'enregistrements soient ouverts, l'un à la station de Police No 1 pour l'enregistrement des gens de Villemay et l'autre à la station de Police No 3, à Hadlow, pour les gens du quartier St-Laurent. Comme les gens de ces quartiers sont assez éloignés, de tels bureaux faciliteraient beaucoup l'enregistrement. Etant donné les bonnes dispositions de MM. les membres du Conseil, nul doute qu'ils se rendront volontiers à cette demande.

MM. les propriétaires dont beaucoup gardent des locataires qui sont incapables de payer leur loyer, MM. les marchands qui aident beaucoup aux sans-travail, c'est aussi de votre intérêt d'insister auprès de vos protégés pour qu'ils s'enregistrent immédiatement afin que les choses marchent rondement.

Communiqué

Assemblée importante du club "Le Voltigeur" demain soir

Les officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur" auront leur première assemblée de la saison demain soir, à 8 h. 30, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande à ce que tous les membres soient présents à cette réunion au cours de laquelle sera perçue la contribution de la saison et où on commencera à préparer le programme de la nouvelle saison. Le club s'attend d'avoir une saison active et intéressante.

Parade du Régiment de Lévis samedi, jour de l'Armistice

Le lieutenant-colonel J.-R. Guénet, O. C., commandant du Régiment de Lévis, demande à tous ceux qui voudront faire partie de la parade du Jour du Souvenir, samedi prochain, à Québec, de bien vouloir venir chercher leur uniforme mercredi ou vendredi soir prochain au Manège Militaire de Lévis.

Le rôle d'évaluation est déposé à Lévis

Le rôle d'évaluation de la cité de Lévis tel que révisé pour l'année 1933-34 ainsi que les rôles de perception des taxes ont été déposés vendredi dernier, au bureau de l'hôtel de ville. Ces rôles pourront être examinés par les intéressés durant les quinze jours à compter de vendredi dernier. Les plaintes faites devront être par écrit et assermentées pour que le bureau de cotisations les prenne en considération.

L'ouverture du bazar en faveur du Patronage de Lévis aujourd'hui.

L'ouverture officielle de la grande vente de charité en faveur du Patronage de Lévis a eu lieu aujourd'hui et durera toute la semaine. Les salles seront ouvertes au public de Lévis et de la rive sud tous les après-midi et le soir. L'entrée est gratuite et on y trouvera des choses très intéressantes. Nul doute que l'on profitera de cette occasion pour se procurer des objets utiles tout en faisant la charité et en aidant l'oeuvre admirable du Patronage de Lévis.

Mort de M. Pierre Dumas, à Lauzon

Nous avons appris avec regret la mort de M. Pierre Dumas, époux de feu dame Caroline Bouffard, arrivée hier après-midi, à sa résidence, rue St-Joseph, à Lauzon. Le défunt, âgé de 86 ans et 4 mois, suit dans la tombe son épouse décédée le 12 septembre dernier.

Il laisse pour pleurer sa mort, quatre fils, MM. Joseph Dumas, de Lauzon, Jean Dumas, de St-Jean, N.-B., Alexandre Dumas et Jules Dumas, de Lauzon; trois filles, Révde Mère St-Pierre Clavers (Antoinette), de l'hôpital de Gaspé, Mme Télesphore Langlois (Marie-Louise) et Mme Alexandre Lahaye (Hélène), de Lauzon. Il était le frère de M. Cyrille Dumas, de Lauzon et de M. Désiré Dumas, de Pintendre.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

L'Unité Sanitaire du Comté de Lévis.

Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis, pour la semaine du 6 novembre 1933.

Toute la semaine dans leur territoire, et en plus du travail spécial des cliniques, les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants: Charny, Breakey-

(Suite à la page 10, 1ère col.)

VISONS JUSTE

Le trou au centre de chaque Life Saver est la cible que nous offrent les bonbons à la menthe les plus fameux au monde—les plus savoureux et les plus rafraîchissants. On ne peut faire autrement que viser juste quand on choisit les Life Savers. D'autres menthes essaient de se mettre en évidence, mais il n'existe qu'un seul bonbon troué à la menthe—le Life Saver. Sans le trou, ce n'est pas un Life Saver.

LIFE SAVERS
FABRIQUE AU CANADA
P-O-MINT SAVERS

SI vous souffrez de:

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses ou irrégulières.
Troubles internes essentiellement féminins.

symptômes ou conséquences de l'ANEMIE

prenez, mesdames, les PILULES ROUGES; elles sont toujours employées avec grand succès.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Collaboratrices, voici une offre!

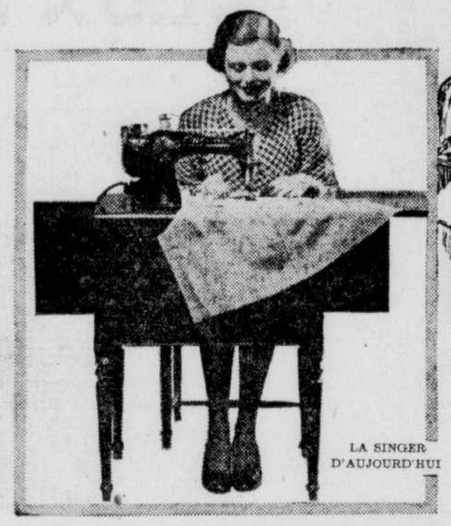

Si vous vous servez encore d'une ancienne Singer, vous pouvez profiter de notre offre extra-ordinaire, destinée à vous permettre d'acquérir une Singer moderne.

APPARTENEZ-VOUS à la grande famille des usagères de la machine à coudre Singer qui compte près d'un million de membres répartis dans tout le pays?

Si oui, vous avez droit d'en être fière, Madame, car vous avez contribué à édifier une grande industrie canadienne. Votre préférence pour la seule machine à coudre fabriquée au Canada a occupé des milliers d'hommes et de femmes à la fabrication et à l'expédition de la machine Singer, dont le service vous a donné des années de satisfaction. Où que vous ayez acheté votre Singer, elle était la meilleure de son temps. Mais les temps et la Singer o ntchangé, et nous voulons maintenant vous aider à connaître l'aise de la couture moderne, vous aider à acquérir une Singer moderne *immédiatement*, pendant que les prix sont plus bas qu'ils le seront pour des années à venir.

COMMENT BENEFICIER DE L'OFFRE

Pour un temps limité, nous faisons aux propriétaires de Singer seulement cette offre spéciale. Si vous avez une machine fabriquée avant l'apparition de la Singer électrique moderne, nous la reprendrons en vous allouant une remise de 40 pour cent du coût d'origine sur le prix de n'importe quel nouveau modèle.

Un de nos Représentants se présentera bientôt chez vous, mais il n'est pas nécessaire que vous attendiez sa visite. Téléphonez, envoyez-nous (par la poste), ou venez vous-même nous dire le numéro et la date de la fabrication de votre machine, et nous vous laisserons savoir immédiatement si vous êtes de celles qui peuvent bénéficier de cette offre spéciale. Servez-vous du coupon ci-dessous.

Ce bouton identifie les représentants autorisés de la Singer. Il a une bordure de couleur et indique le mois où il est valide. Le bouton de novembre a une bordure jaune.

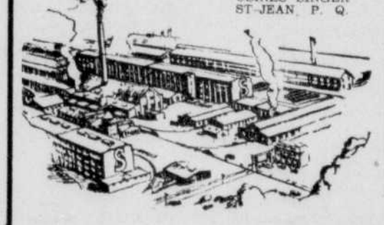

SINGER SEWING MACHINE COMPANY C3
Le numéro de ma machine est .....
Je l'ai depuis environ ..... ans.
Nom .....
Rue .....
Ville ..... Province .....

SINGER SEWING MACHINE COMPANY

223 rue ST-JEAN, QUEBEC. 82 COTE DU PASSAGE, LEVIS

QUALITÉ D'ABORD

Les Produits Penmans, quoique s'obtenant à des prix très modérés, n'ont jamais été fabriqués en considération d'un prix. Aucune taille ni aucun tissu imparfaits — aucune substitution — mais l'emploi de ce qu'il y a de mieux en fait de matières premières et de main-d'oeuvre est une politique qui a placé Penmans en tête aux yeux de chaque client sachant apprécier une valeur honnête à un prix honnête.

Penmans

PENMANSHIP MONTREAL CANADA KNIT-BODY

BAS
SOUS-VETEMENTS
VETEMENTS EXTERIEURS

87

Quand Vous Achetez de la Mélasse

...exigez toujours la marque "BEMA" parceque c'est du pur jus de la fameuse canne à sucre de Barbade—la meilleure mélasse au monde.

Employez-la sur la table et à la cuisine. Donnez-en aux enfants!

Votre Epicier l'a en Vente! 323

MARQUE "BEMA"
La Véritable MELASSE Extra Fancy des BARBADES

Chez les Ouvriers

Au Secrétariat

CE SOIR: Union Nationale Catholique des peintres de Québec, Inc. Union Nationale des employés du département du feu de Québec. La Caisse Populaire.

DEMAIN: le Conseil Fédéral des Syndicats Catholiques de Québec.

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité des cordonniers machinistes de Québec, Inc. — Union Nationale des travailleurs du port de Québec.

DEMAIN : Le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: Le Conseil des employés de chemins de fer. Fraternité des employés de théâtres, local 523.

DEMAIN : Le Comité Exécutif du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LE GOUFFRE D'OR

par

Maurice Boué et Edouard Aujay

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la société des Gens de Lettres.

No 46

— Pourquoi a-t-on servi le thé, qui est froid maintenant ? geignit le malade. Ne pouvait-on attendre ?

— Ne ronchonnez pas par plaisir, Jean. Vous aviez répondu que vous veniez immédiatement. On a rempli les tasses, voilà tout. Buvez le thé. N'attendez pas qu'il soit tout à fait refroidi.

Et donnant l'exemple, Maud, en deux gorgées, avala le contenu de sa tasse.

Machinalement, Monval l'imita. Et il y eut un silence terrible dans cette pièce.

Devant le destin qui s'accomplissait, Maud se sentait figée. Elle n'osait bouger, elle n'osait parler. Elle savait que l'effet de la strychnine est presque foudroyant. Quelques instants à peine suffisent pour faucher un homme comme un simple fétu de paille.

Et elle attendit, froide, implacable, entendant seulement dans le silence les coups sourds et puissants de son coeur qui mesurait les secondes. Dieu ! que ces secondes, que ces demi-secondes étaient longues ! Elles regardait Jean et Jean la regardait. Deux secondes à peine s'étaient écoulées. Un siècle !

Cet homme qu'elle avait condamné à mort, cet homme qui lui avait donné son nom et sa fortune, elle allait le voir périr, sans un regret, sans un remords, car elle le haïssait. Il allait mourir. Tant mieux! Une seconde encore passa. Et Jean enfin frémit de tout son être. Jean fronça les sourcils et il fixa un regard surpris sur Maud. Car celle-ci venait de pâlir brusquement. Une atroce contraction du visage la défigura. Elle n'eut pas le temps de faire un geste. Il lui sembla qu'une lance de feu lui traversait tout le corps et elle tomba foudroyée sous les yeux de celui qu'elle avait voulu tuer.

L'enquête démontra que Maud avait apporté le poison. La déposition de la nurse et d'un domestique fit comprendre comment elle avait succombé en voulant empoisonner son mari.

Voici ce qui s'était passé.

Tandis que Mme Monval pénétrait dans la chambre de son mari et insistait pour qu'il vint prendre son thé, un domestique était entré dans le salon, un moment désert, pour entretenir le feu qui ne donnait qu'une chaleur illusoire, mais apportait la vie de toutes ses flammes joyeuses.

Pour atteindre la cheminée, le domestique avait déplacé le petit guéridon, garni le foyer et, tout naturellement, avait replacé le meuble en se retournant.

Il en était résulté que la tasse contenant le poison avait été changée de place.

Le domestique était sorti, ne laissant aucune trace de son passage.

Ainsi, par une coïncidence due, semblait-il, au hasard, le Destin avait frappé la meurtrière.

Ce drame eut pour Monval un résultat inattendu. Après un choc nerveux qui le terrassa pendant plusieurs jours, il sortit de cette crise douloureuse, le coeur meurtri, mais l'esprit sain et débarrassé des brumes qui l'enfumaient.

"L'incident imprévu", dont avait parlé le médecin, incident qui pouvait réveiller la raison vacillante du malade s'était produit.

QUATRIEME PARTIE

LE CALVAIRE D'UN MILLIARDAIRE

L'HOMME ROUGE

Dès que Jean Monval fut tout à fait rétabli, la fièvre des affaires le reprit peu à peu.

"Qui a bu boira" dit le proverbe populaire. On n'échappe pas facilement à l'emprise de la destinée qu'on s'est créée, et il est plus difficile de perdre une habitude que d'en prendre une.

Le milliardaire se lança de nouveau dans le tourbillon financier, dans la ruée vers l'or.

Mais de temps en temps, il cherchait des distractions pour chasser les pensées lugubres qui l'assaillaient.

Son enlèvement par les compagnons de la Sainte-Vehme lui avait laissé un pénible souvenir et, bien qu'il fût toujours protégé secrètement par la police, il craignait les représailles de ses ennemis.

Il se sentait plus seul que jamais. Son fils Fred continuait ses études et, à part Servian, il n'avait aucun ami.

Il acceptait parfois les invitations qui lui étaient adressées par ses pairs, les potentats du pétrole, du fer, du porc salé, etc.

Un jour, il fut sollicité d'assister à une fête de bienfaisance qu'organisait dans son magnifique cottage de Golston, près de New-York, le célèbre James Watson, surnommé le roi des philanthropes.

Figure curieuse que ce Watson, grand vieillard à barbe blanche, aux yeux doux et grand enfant candide. Il était connu pour sa générosité et sa bienveillance envers les pauvres.

Jean Monval arriva vers 9 heures du soir dans ce cottage illuminé, entouré d'un vaste jardin.

Toute une troupe de détectives déguisés l'accompagnait discrètement dans ses déplacements.

Le roi des philanthropes vint au devant du roi des diamants et, avec lui, fit le tour des salons.

Une brillante assistance se massait dans de vastes halls. Il y avait là les plus jolies femmes et les hommes les plus riches de New-York.

James Watson disait à Jean Monval :

— Nous attendons la duchesse Saviska, une des parentes de feu le tsar de Russie, et une autre personnalité très en vue depuis quelque temps, le prince Morgan d'Armor, un de vos compatriotes, je crois. Le connaissez-vous, monsieur Monval ?

— Pas personnellement. Mais j'en ai beaucoup entendu parler. On parle tant du prince d'Armor !

— On assure que c'est le dernier descendant des rois de l'ancienne Armorique, votre Bretagne actuelle.

— C'est un prétendant qui n'a guère de chance de remonter sur le trône de ses ancêtres.

— Sans doute. Mais on le dit immensément riche. Il voyage beaucoup et il est pour quelque temps, l'hôte de New-York. C'est un grand seigneur aux allures un peu étranges.

A ce moment, un groupe de dames entoura James Watson et son invité de marque.

La fête allait commencer.

— Voulez-vous me permettre, dit l'amphytrion à ses hôtes, d'aller jeter un coup d'oeil à l'orchestre et de surveiller le service ? Je voudrait que la fête fût parfaite.

— Et l'oeil du maître, en ce cas, est nécessaire, dit Monval en souriant.

Le milliardaire resta au milieu des dames. Parmi celles-ci il n'en manquait point qui fissent leur cour au roi du diamant.

La conversation venait de s'engager, lorsqu'un laquais, stylé comme ceux du grand siècle, annonça d'une voix de stentor :

— Son Altesse le prince Morgan d'Armor.

Tous les yeux se dirigèrent vers l'entrée et l'on vit apparaître, entre les tentures rouges, un homme d'une suprême distinction et d'un port majestueux.

Il avait le profil impérieux des médailles romaines. Il était beau d'une beauté souveraine; yeux noirs et brillants, nez aquilin, menton volontaire. On n'eût pu dire pourquoi cet homme inspirait à la fois l'admiration et la crainte.

Mrs James Watson, en l'absence momentanée de son mari, s'était empressée d'aller à lui et faisait les présentations.

Ce nouveau groupe s'avança parmi la foule des invités. Tout naturellement, le prince Morgan d'Armor et Jean Monval se trouvèrent face à face.

Et soudain, il sembla que la foudre venait de tomber entre ces deux hommes. Il n'y eut cependant qu'un éclair, l'éclair de deux regards croisés comme deux épées.

Le prince d'Armor fixait sur Monval un regard dominateur et menaçant. Le roi du diamant, atterré d'abord, s'était redressé dans un sursaut de volonté : il venait de reconnaître dans le nouvel arrivant l'Homme Rouge, le Franc-Juge qui, dans le prétoire de la Sainte-Vehme, avait prononcé contre lui le réquisitoire violent qui avait amené sa condamnation à mort.

Les deux hommes semblèrent se défier, tandis que Mrs Watson les présentait l'un à l'autre. Tous deux s'inclinèrent, sans prononcer un seul mot.

D'autres invités entouraient le petit groupe. Monval en profita pour se retirer. Parmi la foule, quelques hommes étaient en conversation. Le milliardaire alla à eux et fit un signe. Un petit homme glabre se détacha du groupe.

— Spencer, lui dit à voix basse Monval, suivez-moi, je vous prie.

Tous deux se retirèrent dans une petite chambre au fond du hall. Quand ils furent seuls, le roi du diamant dit à son compagnon :

— Spencer, il vient de se passer un événement extraordinaire.

— Ici, monsieur Monval ?

— Ici même.

— Je n'ai rien remarqué d'insolite.

— Vous avez vu l'homme qu'on vient d'introduire ?

— Le prince Morgan d'Armor ?

— Oui.

— Je ne vois pas, monsieur Monval, le rapport. . .

— C'est bien simple, Spencer. Connaissez-vous le prince d'Armor ?

— Je sais simplement que c'est un étranger qui réside depuis peu de temps à New-York. On le dit très riche. Jusqu'à présent, ses actes n'ont donné lieu à aucune enquête.

— Spencer, écoutez-moi. Nos instants sont comptés et l'on pourrait nous entendre. Ce prince d'Armor n'est autre que le maître des Francs-Juges, l'homme qui m'a fait condamner à mort.

— Est-ce possible ?

— Il n'y a aucun doute. C'est le seul qui, dans le prétoire de la Sainte-Vehme, ait eu l'audace de se montrer sans cagoule, le visage découvert.

— N'êtes-vous pas victime d'une étrange ressemblance ?

(à suivre)

Aide aux reins

Si, par suite du mauvais fonctionnement des reins et de la vessie, vous vous levez la nuit, souffrez de nervosité, douleurs rhumatismales, raideur, brûlement, cuisson, démangeaison ou acidité, essayez Cystex (Sistex), prescription garantie d'un médecin. — Soulagement assuré ou argent remis. Seulement 75c chez les pharmaciens.

Cystex

JAMBON CUIT 22c lb
PAR TRANCHES

Une autre occasion de vous convaincre que nous vendons la meilleure qualité au plus bas prix.

142 RICHARDSON
475 ST-JEAN

Pour vos commandes
Tél. : 8196

W·E·BEGIN

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

52e ANNEE—No 263 QUEBEC, LUNDI 6 NOVEMBRE 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

LA MOITIE DU BUDGET DE QUEBEC A L'AGRICULTURE

DANS WOLFE

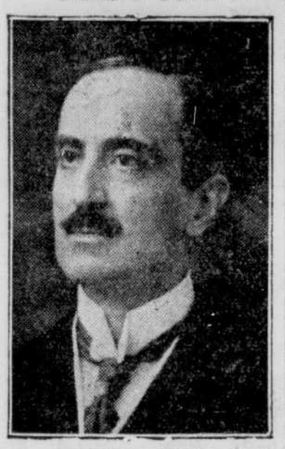

L'hon. J.-E. PERRAULT, parlant à Wotton, Wolfe, hier, a démontré que si le parti libéral est au pouvoir depuis 35 ans dans Québec, c'est qu'il répond aux aspirations de notre peuple.

Les hon. Perrault et Godbout parlent hier à Wotton — M. Godbout affirme que Québec est la seule province qui donne la moitié de son budget annuel aux cultivateurs. — "L'administration de Québec est citée en exemple dans toutes les provinces", dit M. Perrault.

Wotton, 6 — (De notre envoyé spécial) — Les honorables J.-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, et Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, ont exposé ici, hier, devant l'assemblée la plus considérable jamais réunie à Wotton, la politique du parti libéral, ce qu'il a fait et ce qu'il entend faire pour la population en général et tout particulièrement pour les cultivateurs.

MM. Perrault et Godbout étaient accompagnés de MM. Thomas Lapointe, le candidat libéral, Robert Taschereau, député de Bellechasse, J.-A. Frigon, député de Saint-Maurice, Pierre Gagnon, député de Kamouraska, Dr Piérre Gauthier, député de Portneuf, Cléophas Bastien, député de Berthier, L.-J. Thisdel, député de Maskinongé, S.-E. Desmarais, député de Richmond, E.-H. Fortier, député de Sherbrooke; C.-B. Howard, député fédéral de Sherbrooke, J.-E. Roberge, député fédéral de Mégantic, Wilfrid Lazure, et Delma Landry, avocats; de Sherbrooke, J.-A. Lesage de Québec, René Boucher, notaire, de Wotton et plusieurs autres. L'assemblée était présidée par le maire de Wottonville, M. J.-E. Michel et le maire de la paroisse de Wotton, M. Agénor Grégoire.

La salle publique de la municipalité était remplie à sa pleine capacité et des hauts-parleurs portaient la voix des orateurs à la foule qui se massait à l'extérieur malgré le froid piquant d'un beau jour d'automne. L'assistance était estimée à plus de 2,000 personnes.

L'honorable M. Perrault fit une revue de l'oeuvre accomplie par le gouvernement Taschereau dans la province et remarqua que les électeurs se doivent de voter pour une administration qui est citée en exemple dans toutes les provinces du Dominion et même aux Etats-Unis comme un modèle. Les libéraux ne sont jamais venus demander un renouvellement de leur mandat en promettant le para-

(Suite à la page 14, 1ère col.)

E. LAPOINTE PARLE DANS QUEBEC-EST

L'ancien ministre de la Justice au Canada déclare au Club Mercier que seul le parti libéral sauvera notre pays des doctrines subversives — Belle réunion.

Samedi soir, l'hon. Ernest Lapointe, hôte d'honneur, inaugura les nouveaux locaux du club Mercier, où l'on donnait à cette occasion un banquet aux huitres. On y respirait l'enthousiasme et la gaieté. Des palmes, déposées sur les tables, contribuaient à donner à cette réunion son air de fête.

Les dernières victoires libérales ont inspiré de sérieux et spirituels commentaires de la part des orateurs. Commentaires qui furent ponctués d'applaudissements chaleureux.

A la table d'honneur: M. Jos. Poliquin, président du club Mercier, l'hon. Ernest Lapointe, M. O. Drouin, M.P.P., l'hon. E. Thériault, M. Bédard, député de Québec, le lt-col. O. Gilbert, J.-A. Lesage, Me G. Esnouf, président de l'union libérale de Limoilou, MM. Thibault, Barma, Galibois, Corriveau et autres.

M. LAPOINTE

A la fin du banquet, l'hon. Ernest Lapointe fut invité à prendre la parole.

M. Lapointe remarque d'abord que la salle est ornée de palmes, selon la nouvelle mode introduite par la Colombie-Britannique. Il se souvient que c'est au club Mercier qu'il a fait ses premières armes.

Au sujet du résultat des dernières élections partielles et de celle de la Colombie-Britannique, M. Lapointe souligna le fait d'une condamnation portée par le peuple contre la politique actuelle et les hommes qui la préconisent.

Il n'y a qu'un parti capable d'arrêter les C.C.F., d'arrêter l'invasion du socialisme et de toutes les doctrines subversives, c'est le parti libéral. Les deux raisons, dit-il, et que nous pouvons résumer en deux noms :Bennett, Woodsworth, qui se trouvent à l'origine des récentes victoires libérales ,existeront encore lors des prochaines élections générales, dont, par conséquent, nous connaissons d'avance l'issue.

M. Bennett a dit à deux reprises que sa politique avait été approuvée par un libéral distingué. "Il est certainement distingué, celui-là, ajoute l'hon. Lapointe, car s'il existe, il est le seul qui ait jamais parlé ainsi." Et encore il voudrait bien en connaître le nom et l'adresse.

Le parti conservateur ne peut rien faire contre la crise actuelle parce qu'il n'a pas la confiance du peuple et que celle-ci est nécessaire.

M. THERIAULT

On invita ensuite l'hon. E. Thériault à définir ses impressions. Après avoir remercié le club Mercier de son aimable invitation, il remarque que la vague de fond libérale est toujours partie de Québec-Est et il constate que la division continue de remplir son rôle d'aiguilleur. Il dit que les prochaines élections seront un écrasement des conservateurs et que M. Lapointe saura alors défendre les droits du français que l'on ne méprise pas impunément aujourd'hui. I lrappelle tout ce que M. Lapointe représente pour notre ville et pour notre comté.

M. OSCAR DROUIN

M. Oscar Drouin, C.R., M.P.P., député du comté, se dit heureux de rencontrer ses bons amis de Québec-

(Suite à la page 14, 5e col.)

A LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

Des changements dans le Conseil Central de la Ligue Catholique Féminine — Les nouvelles officières de cette association.

La nomination de Mademoiselle Jeanne Talbot à la charge de Secrétaire générale de l'action catholique féminine et de chef du Secrétariat social, section féminine a nécessité quelques changements dans le Conseil Central. Ces changements se sont faits à l'occasion du récent congrès.

Les nouvelles officières sont:

Mademoiselle Georgine Lefaivre, Présidente générale;

Madame Pierre Déry, vice-présidente générale;

Madame J.-B. Cloutier, trésorière générale, réélue;

Mademoiselle Marie Lemieux, Ass.-Trés. générale;

Mademoiselle Bernadette Talbot, secrétaire générale;

Madame Jules Hamel, Ass.-secrétaire générale;

Conseillères: Madame A. Clark;

Madame J.-B. Lallier, présidente diocésaine, Québec;

Madame Alphonse Gagnon, présidente diocésaine, Chicoutimi.

Madame L. Lippens, présidente diocésaine, Montréal;

Mademoiselle E. Carrière, présidente diocésaine, Ottawa;

Madame Roch Bournival, présidente diocésaine, Les Trois-Rivières;

Madame Louis Dion, présidente diocésaine, Rimouski;

Madame Elie Beaulieu, présidente diocésaine, Garvelbourg;

Madame Nap. Rousseau, présidente diocésaine, Nicolet.

Mademoiselle Jeanne Talbot a le titre de Présidente fondatrice et les attributions d'une conseillère dans le nouveau Conseil Central, qui a aussi nommé vice-présidente d'honneur mesdames J.-O. Gagnon, de Chicoutimi et Edmond Brossard, de Montréal, pour le bon travail fait dans les deux premiers comités diocésains, ceux de Chicoutimi et de Montréal.

Les comités paroissiaux des provinces de l'ouest seront désormais reliés au ocmité diocésain de Gravelbourgs jusqu'à ce qu'ils soient assez nombreux pour être érigés en comités diocésains.

L'HON. M. PATTULLO AU TEMPS DE LA COURSE A L'OR

La photographie que le "Soleil" reproduit ci-dessus intéressera un bon nombre de ses lecteurs. Elle montre un groupe de chercheurs d'or réunis à Dawson, en 1899. On sait qu'un grand nombre de Canadien-français se rendirent dans cette région éloignée lors de cette course à l'or et ceux qui en sont revenus ont rapporté sinon tous la fortune au moins des récits parfois très dramatiques. On voit dans le groupe ci-dessus l'honorable T.-D. Pattullo (indiqué par une croix) le nouveau premier ministre de la Colombie-Anglaise où le parti libéral vient de remporter une éclatante victoire. M. Pattullo était en 1899 commis en chef au bureau du commissaire de l'or, M. St-Clair (que l'on voit à ses côtés) à Dawson.

DEUX MORTS DRAMATIQUES

A NICOLET

L'hon. M. LAFERTE a tenu, hier, une grande assemblée à Nicolet en faveur de la candidature de M. Alex. Gaudette, candidat libéral à l'élection partielle du comté de Nicolet.

M. Maurice Fortier, de Victoriaville, est tué samedi soir au cours d'une collision entre son automobile et un camion — A Lévis, M. Alfred Ouimet se noie dans le fleuve St-Laurent.

Les Cantons de l'Est et le district de Québec ont été le théâtre de deux tragédies dans le cours de la journée de samedi. A Drummondville, un jeune homme de 21 ans, Maurice Fortier, fils de M. Willie Fortier, greffier de Victoriaville, a trouvé une mort atroce au cours d'une collision entre son automobile et un camion, et, à Lévis, M. Alfred Ouimet s'est noyé quand sa chaloupe a chaviré, non loin des quais de l'Imperial Oil.

Les deux tragédies ont causé beaucoup d'émotion. La première se produisit à deux milles de Drummondville, dans une montée. En compagnie de quelques amis, M. Fortier se dirigeait vers Drummondville pour assister à une séance de boxe lorsque sa voiture se trouva tout à coup en face d'un lourd camion qui venait en sens inverse.

L'accident était inévitable et les deux véhicules se frappèrent avec violence. Le jeune Fortier, qui était au volant, eut l'estomac enfoncé et reçut des blessures à la tête. Ses compagnons furent projetés sur les côtés du chemin tandis que la machine était réduite en miettes. Pour comble de malheur, une autre voiture, qui suivait celle de M. Fortier, vint donner à toute vitesse dans les débris. Cette voiture était conduite par M. J. St-Cyr, qui ne fut que légèrement blessé, mais l'un des passagers, M. Gérard Laquerre, reçut des blessures qui font craindre pour sa vie.

Les blessés furent transportés à l'hôpital de Drummondville, mais à l'arrivée de l'ambulance à l'hôpital, Maurice Fortier avait cessé de vivre.

A Lévis, M. Alfred Ouimet s'est noyé samedi matin en se préparant pour aller à la pêche. Le jeune homme venait d'embarquer dans sa chaloupe lorsque celle-ci chavira. Incapable de nager à cause des pesants vêtements qu'il portait, M. Ouimet fut entraîné au fond du fleuve et l'on ne retrouva son cadavre que cinquante minutes plus tard.

Les restes mortels ont été transportés à la morgue de Bienville et une enquête a été tenue aujourd'hui.

Le "Soleil" offre ses très vives sympathies à la famille en deuil.

DES OEUVRES

L'hon. M. GODBOUT a rappelé, hier, aux électeurs du comté de Wolfe tout ce que le gouvernement Taschereau a fait pour les cultivateurs de cette province.

UN VERDICT CONTRE JOS. LAVERDIERE

Josaphat Laverdière est tenu criminellement responsable de la mort de son épouse, par le jury du coroner — Une affaire d'empoisonnement.

Napierville, 6. (D.N.C.) — Sur le témoignage écrasant de ses propres fils, M. Josaphat Laverdière a été tenu criminellement responsable de la mort de son épouse, survenue dans des conditions mystérieuses, vendredi le 27 cotobre dernier. L'enquête du coroner a été tenue samedi soir, dans le soubassement de l'église Saint-Michel, à Napierville. Plus de 300 fermiers étaient présents. L'enquête a établi, d'abord, que Mme Josaphat Laverdière était morte empoisonnée puis, après interrogation des quatre fils de l'inculpé, Arthur, Léo, Paul et Ubald, le jury a tenu celui-ci criminellement responsable de la mort de son épouse.

Les témoignages ont été concordants de façon saisissante. Les quatre témoins ont affirmé, à tour de rôle que leur père avait, à plusieurs reprises, menacé leur mère de mort. Tous ont été d'avis également, que M. Laverdière se serait servi de strychnine, dont on se servait pour tuer les mulots.

L'enquête était conduite par M. le Dr Pierre Hébert, coroner du district. Le docteur Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, a aussi rendu un témoignage important.

Mme Laverdière est morte subitement, vendredi 27 octobre, après-midi. Avant de rendre le dernier soupir, elle se plaignit de douleurs insupportables à l'estomac. D'abord, on crut que la mort était due à une cause naturelle. Dans la suite, le coroner du district fut informé que Mme Laverdière pouvait avoir succombé à l'empoisonnement. Il ouvrit l'enquête lundi soir dernier pour l'ajourner à samedi soir: entre temps, le docteur Jean-Marie Roussel examina les intestins de la défunte, à Montréal.

Mort de monsieur François Normand

Un deuil cruel vient de frapper une famille bien connue et en même temps les Zouaves Pontificaux de Québec par la mort du capitaine François Normand, décédé, hier, à l'âge de 81 ans. Le défunt faisait partie de la compagnie No 1 des Zouaves Pontificaux depuis au-delà de 30 ans. Il avait obtenu la médaille Bene Merenti. Pendant plus de vingt ans il fut à l'emploi du Syndicat de Québec. Le regretté disparu laisse pour le pleurer, un fils: M. Georges Normand, de l'Hôpital Bellevue, Montréal: deux filles, madame Joseph Brunet, de Montréal, et Mlle Marie-Blanche Normand.

Des funérailles militaires seront faites à M. Normand, mercredi matin, en l'église Notre-Dame du Chemin.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Les préparatifs de guerre en Germanie

Halton analyse un livre publié dernièrement par Oswald Spengler — L'auteur, défenseur ardent de l'idéologie national-socialiste, invite l'Allemagne à se préparer sans tarder à la guerre — Il faut profiter, écrit-il, de l'abâtardissement des autres nations.

M. H. Halton, correspondant de journaux à Londres, rapporte dans l'article ci-dessous des faits qu'il a vus pendant un séjour d'un mois en Allemagne, où il a réussi à se faire passer pour un étudiant. Son récit captivant démontre que les Allemands se préparent activement à la guerre. Halton se défend de faire de la propagande et affirme ne citer que les faits dont il a été témoin.

Nuremberg, 11.—On ne peut soutenir que quelqu'un ait le droit de maintenir une nation de 60,000,000 d'habitants dans un état d'infériorité. Il est évident, par conséquent, que l'Allemagne a moralement le droit de pousser ses armements au même point que les autres puissances.

Mais je sais bien ce qui se produira, si elle arme de nouveau. Vous le sauriez si vous passiez un week-end dans une ville d'Allemagne avec quelque connaissance de la langue. Il y aura une guerre.

La situation est tragique. Les pacificateurs de 1919 ont perdu une merveilleuse chance de faire une paix qui aurait guéri l'Europe de ses vieilles blessures. Nous ne pouvons rejeter la responsabilité de ce qui se produit.

Si le reste du monde avait commencé à désarmer il y a un an, il est probable, sans être certain, qu'on n'aurait pas vu cette meute de chiens furieux acharnés à inculquer à la nation allemande, par la persuation et par la force, des idées auprès desquelles pâlissent les incantations d'un sorcier Zoulou.

Mais c'est le passé. L'opportunité a été perdue. Les Nazis ont la direction des affaires publiques et la plus grande partie de la population allemande est avec eux. La réalité est tout brutalité : on appelle l'Allemagne aux armes, on lui apprend à combattre, en s'adressant à ses plus jeunes enfants, et on lui enseigne que la victoire est aux hommes forts. Les enfants allemands apprennent que l'homme est une bête de proie et qu'il lui faut détruire pour ne pas être détruit.

Prenons un des livres que lit toute l'Allemagne, et un tableau que j'ai vu former par plusieurs centaines d'enfants.

Vous avez entendu parler d'Oswald Spengler, dont le célèbre ouvrage "La déchéance de l'Occident" a pour but de prouver que la France et l'Angleterre sont des nations en décadence et que l'Allemagne est en pleine floraison. C'est devenue la Bible de milliers d'Allemands.

(Suite à la page 15, 5e col.)

APPEL NOMINAL

La mise en nomination en vue des élections qui auront lieu le 14 novembre prochain dans les comtés de Wolfe et de Nicolet aura lieu demain, à deux heures, à Weedon, chef-lieu du comté de Wolfe et à Bécancour, chef-lieu du comté de Nicolet.

L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, sera présent à l'appel nominal, à Weedon et M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries parlera aux côtés du candidat libéral, M. Alexandre Gaudet, à Bécancour.

Dans Wolfe, le candidat libéral, M. Thomas Lapointe, de D'Israëli, a pour adversaire M. A.-B. Skinner, de Bishopton.

Dans Nicolet, les conservateurs n'ont pas choisi de candidat, mais il se peut qu'ils en mettent un sur les rangs à la dernière minute.

Sciences Sociales

"La loi naturelle", — tel sera le sujet que traitera M. l'abbé Cyrille Gagnon, ce soir, à l'Ecole des Sciences Sociales. Ce cours commencera, à 8 h. 15 précises. Il est pour les élèves de première année et le public, en général.

Au Conseil des Ministres

Le conseil des ministres se réunira jeudi matin, à 11 heures, pour son assemblée hebdomadaire.

Le premier ministre de la province, l'hon. L.-A. Taschereau, partira ce soir pour Montréal et il passera la journée aux bureaux du gouvernement, dans la métropole.

Causeries à Limoilou

Le R. P. Benoit, O. M.C. et M. Louis Francoeur, journaliste, ont parlé, hier, à la salle paroissiale de Limoilou, le premier, de la question sociale, soulignant les directives de l'Eglise concernant les droits du riche et ceux du pauvre ; le second, du fondement du vrai patriotisme. Ces causeries furent données sous les auspices du Club Conservateur-Ouvrier de Limoilou.

M. Eugène Bluteau, professeur, président du Club, présenta les conférenciers, et le R. P. Maurice, O. M. C., curé de Limoilou, présidait.

L'orchestre Emond exécuta quelques morceaux au cours de la soirée.

DES SAISIES IMPORTANTES A MONTREAL

Quatre cents "slot machines" ont été saisies samedi, dans un magasin non occupé, soixante et dix autres ont été confisquées à St-Jean ce matin.

Montréal, 6. (D. N. C.) — Quatre cents "Slot Machines", ont été saisies, samedi après-midi, dans un magasin inoccupé à 975, rue Saint-Antoine. Elles ont été transportées en camion aux quartiers généraux de la police et seront détruites d'ici à deux semaines. La police prétend qu'elle a ainsi opéré une saisie de $50,000 et brise une puissante organisation du "Racket" "Slot Machines".

Bien qu'aucune de ces "Slot Machines" n'eut été livrée, la police a appris que les présumés coupables avaient déjà encaissé la somme de $80,000 pour les faire venir à Montréal.

Le sous-directeur E.-H. Gobeil, qui avait été informé vendredi après-midi de l'arrivée de ces "Slot Machines" à Montréal avait aussitôt chargé le lieutenant Brouillette de rechercher où elles se trouvaient. Peu de temps après, les policiers les découvraient dans un magasin situé à 975, rue Saint-Antoine et ils firent part de leur découverte à M. Gobeil. Ce dernier, après un entretien avec Me Fernand Dufresne, directeur de la police, ordonna la saisie des machines.

Samedi après-midi, lorsque les policiers entrèrent dans le magasin, ils y trouvèrent trois hommes qui examinaient les "Slot Machines". Ils présentèrent le mandat ordonnant la saisie et firent venir des camions pour transporter les 400 machines aux quartiers généraux de la police. Il fallut plus de deux heures pour charger les camions.

M. Gobeil a déclaré, hier soir, que chaque machine porte une marque de commerce de Chicago. Il est d'opinion qu'elles ne furent pas toutes transportées d'un seul coup à Montréal, mais à plusieurs reprises. Les vitrines du magasin où elles se trouvaient, rue Saint-Antoine, étaient couvertes de papier, ce qui ne permettait pas de voir à l'intérieur.

A ST-JEAN

Saint-Jean, 6. (D. N. C.) — Le Grand Connétable Ernest Messier et le constable spécial Louis-Philippe Cloutier ont arrêté deux hommes, de bonne heure ce matin, et confisqué deux camions dans lesquels se trouvaient soixante-dix "Slot Machines", consignées à Montréal. La saisie, qui est estimée à $8,000, a été faite au rang Saint-André, où se trouve une succursale du bureau des douanes de Lacolie.

Mort subite

Trois-Rivières, 6. (D.N.C.)—Urbain Nolin, entrepreneur en plomberie, est décédé subitement hier avant-midi en lisant son journal près du radio. Il était âgé de 41 ans. Son épouse et trois enfants lui survivent.

UNE GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE DANS NICOLET

L'honorable M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, a été le principal orateur — En faveur de la candidature de M. Alex. Gaudette.

Une magnifique assemblée libérale réunissait hier à Nicolet les partisans et les amis de M. Alexandre Gaudette, le candidat qu'une convention du comté se choisit la semaine dernière. Aucune candidature oppositionniste ne s'est encore dessinée dans le comté et l'on est porté à croire que Nicolet élira par acclamation le successeur de feu M. Alcide Savoie à la Législature Provinciale.

Les organisateurs de cette manifestation libérale avaient songé à tenir l'assemblée dans la salle de l'hôtel de ville, mais la présence de l'honorable M. Laferté, ministre de la Colonisation de la Chasse et des Pêcheries et celle d'autres orateurs populaires avaient attiré une telle foule que l'on dut prier le candidat et ses supporteurs d'adresser la parole à l'extérieur en dépit de la froide température. En outre du candidat et de l'honorable M. Laferté la foule écouta et applaudit aussi M. Lucien Dubois M.P., député de Nicolet à Ottawa, M. Philippe Bigué de Trois-Rivières, M. Manceau, M. Fernand Choquette, et M. Maurice Boisvert, tous deux avocats à Québec.

En outre de ces orateurs, bon nombre de personnes avaient pris place sur l'estrade; mentionnons: Mme Hector Laferté, M. J.-M. Bureau, C. R., M. le Dr Ed. Blondin, M. le Dr St-Pierre, M. le Dr M. Manceau, M. H. Grenier, C.R., M. Pierre Roy, M. Rodolphe Beaulac, avocat, M. P.-A. Tralman, avocat, M. Joseph Marchildon, avocat, M. A. Hébert, MM. A. Morasse, Ls Guillemette, O. Crochetière, T. Boisvert, e.e.m., R. Grenier, e.e.d., Elisée Beaulac, J.-B. Provencher, U Caron, G.-O. Courcy, G. Poliquin, M. Sasseville et plusieurs autres.

L'assemblée sous la présidence conjointe de MM. Henri Biron, maire de Nicolet, Pierre Roy, maire de Nicolet-sud et M. Willie Trudel maire de St-Jean-Baptiste, débuta par un discours de M. J.-B. Manceau, candidat libéral à la convention du comté. M. Manceau déclara qu'il s'était rendu compte que M. Gaudette était véritablement le choix populaire et que c'était là la raison pour laquelle il avait retiré sa candidature. Depuis lors il travaille ferme en faveur du candidat que le comté de Nicolet s'est choisi et qu'il fera député ces jours prochains.

M. GAUDETTE

M. Alexandre Gaudette remercia

(Suite à la page 14, 5e col.)

LE SALUT

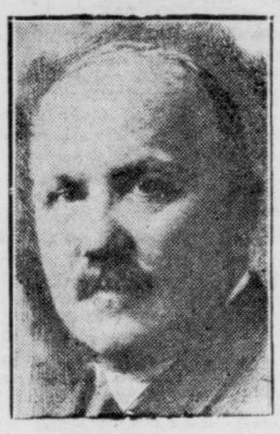

L'hon. M. E. LAPOINTE, parlant au Club Mercier, samedi, a affirmé que seul le parti libéral sauvera le Canada des doctrines subversives qui menacent de l'envahir.

INTERESSANTE CAUSERIE DE LEON VALLAS

Cet éminent critique d'art a donné samedi soir à l'Institut Canadien une captivante causerie sur une "journée musicale de Louis XIV" — M. R.-A. Benoit présidait.

M. Léon Vallas a présenté samedi soir aux membres de l'Institut Canadien et à leurs amis une savoureuse reconstitution historique du XVIIe siècle : Louis XIV musicien. C'est d'un monde assez lointain. La musique moderne était encore bien jeune, puisque Palestrina et Orlando de Lassus sont disparus quelques années à peine avant 1600 et que Jean-Sébastien Bach n'avait que 30 ans à la mort du Roi-Soleil. Les Canadiens qui feront un peu de synchronisme historique situeront cette époque dans la période héroïque de leur pays, vers les tumultueuses années qui ont présidé à la formation de la nation canadienne.

Le savant musicographe a intitulé sa conférence : Louis XIV entend de la musique . . . On ne baignait pas alors dans l'atmosphère si souvent irritante de la T.S.F. souveraine. La musique était un art qui s'alliait naturellement avec un certain luxe, nullement démocratique. La somptuosité de Versailles et de la cour de Louis XIV n'aurait su s'en priver. M. Vallas a montré en plus que le Roi-Soleil s'y délectait au point d'en orner une grande partie de ses journées.

C'était tout d'abord la promenade du matin. Très tôt Louis XIV avait quelques moments de repos dans les allées du parc. Des musiciens y étaient déjà rendus : l'auguste promeneur voulait peupler d'harmonies les riches constructions de Le Nôtre.

Les messes qu'entendait le Roi-Soleil avaient un accompagnement musical. On a particulièrement retenu le nom d'un organiste du souverain, Nicolas Clérambault. Venaient ensuite les concerts, les représentations théâtrales, les opéras.

Ces "journées musicales" de Louis XIV n'ont peut-être pas créé les grands musiciens français du XVIIe siècle. Elles leur ont du moins fourni l'opportunité de donner plus facilement, à l'ombre de Versailles et grâce aux munificences royales, des oeuvres immortelles que notre époque s'est remise à étudier et à aimer.

M. Vallas s'est attaché à montrer que Louis XIV possédait un goût très sûr. Les musiciens qu'il a patronnés, Couperin, Clérambault, Lully sont des artistes qui ont survécu à leur siècle Le roi savait à l'occasion justifier ses préférences à l'endroit des musiciens hébergés à Versailles.

Le goût musical de Louis XIV se rattache naturellement à celui qui lui a fait honorer et pensionner les grands écrivains, les peintres et les sculpteurs dont le nombre et l'éclat ont valu à son règne le privilège de constituer une des plus grandes époques de l'humanité.

Le souverain poussait d'ailleurs l'intérêt qu'il prenait à la musique jusqu'à danser lui-même les ballets de Lully et de Molière. Et il faut croire que l'on doit à cette faveur royale un grand nombre d'oeuvres de Lully, car le Roi ne voulait danser que des ballets absolument inédits.

C'est ce qui explique d'ailleurs le plaisir que Louis XIV a manifesté en entendant dans Le Bourgeois Gentilhomme de Molière la scène de la leçon de danse.

La reconstitution historique de M. Vallas a été un délice pour l'auditoire qui est allé l'entendre au Palais Montcalm. L'historien de Claude De-

(Suite à la page 14, 6e col.)

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. J. CHAMPOUX

Une foule nombreuse a rendu, ce matin, un touchant hommage au regretté disparu dont le service funèbre fut célébré à St-Coeur de Marie.

Une foule considérable a assisté ce matin, à 10 heures 30, en l'église St-Coeur de Marie aux imposantes funérailles de M. John Champoux, marchand de bois et industriel bien connu dans toute la province de Québec et celle du Nouveau-Brunswick, époux de Dame Marie Sirois, décédé vendredi matin, à sa résidence, aux appartements Grande-Allée. Tous les nombreux parents et amis du défunt parmi lesquels on comptait des représentants de toutes les classes de la société ont tenu à lui rendre un dernier témoignage en suivant sa dépouille mortelle de la résidence mortuaire à l'église et de là à Disraëli où se fit l'inhumation.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: M. Frank Champoux, de Campbellton, M. Edgar Champoux, C. R., Benjamin Champoux, de Québec, son gendre, M. D. Panneton, de Sherbrooke; ses petits-fils, MM. Jean et Andy Panneton, Daniel, Jacques et Pierre Champoux; ses frères, M. Calixte Champoux et M. David Champoux, de Québec; ses beaux-frères, MM. Philippe Bergeron, Onésiphore Lecomte, Godfroid Brochu, le Dr Octave Sirois et J.-L. Leblond.

Dans l'imposant cortège on remarquait: l'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur Général du Canada, représentant le Très Honorable R.-B. Bennett, l'honorable M. Ernest Lapointe, C. R., ex-ministre de la Justice, l'honorable sénateur D.-O. L'Espérance, l'honorable juge Arthur Fitzpatrick, l'honorable juge L.-G. Demers, l'honorable juge Emile Gelly, l'honorable Gerald Power, C. L., M. Edouard Lacroix, M. P., M. Onésime Gagnon, C. R., M. P., M. Pierre Bertrand, M. P. P., M. le commandeur J.-E. Chapleau, C. R., bâtonnier du Barreau de Québec, M. H.-F. Smith, vice-prési-

(Suite à la page 17, 6e col.)

INCENDIE A ST-RAYMOND

St-Raymond, 6. (Spéciale). — Un violent incendie qui a menacé le village de St-Raymond et causé des dommages évalués à $7,000 ou $8,000 est survenu samedi soir vers neuf au magasin de feu M. Napoléon Génois et occupé par la maison Courry & Frères, et dont la direction avait été confiée à M. Abudd, de Shawinigan.

Les pertes causées par l'eau et la fumée sont évaluées à $7,000 ou $8,000. On croit que le feu a été causé par l'explosion d'une fournaise. Grâce à la prompte intervention des pompiers on a pu éviter un désastre plus considérable. Le magasin de feu M. Génois est situé au centre du village dans une des rues principales. On a pu sauver le ménage de M. Alfred Génois qui demeurait à l'étage supérieur de l'édifice ainsi que quelques autres articles que l'on a transportés au magasin 5, 10 et 15 cents de M. Maxime Fortin.

Les pompiers de St-Raymond méritent les félicitations pour le travail qu'il ont accompli de même que tous les citoyens qui leur ont prêté main-forte.

LES COQUELICOTS

Lorsque, de par les rues, de gentilles messagères voudront vous fleurir de coquelicots, avant de refuser l'obole qu'elles demandent en échange de leur geste gracieux, songez à la provenance de ces petites fleurs rouges qui semblent saigner aux boutonnières, songez aux souvenirs qu'elle évoquent.

Savez-vous que ces modeste fleurs artificielles sont le fruit du travail d'aveugles ou de malheureux infirmes qui ont donné au cours de la guerre leurs yeux, l'un de leurs membres ou leur santé à la patrie. Ces hommes qui sont partis valeureux et braves, échappés par miracle au massacre sont revenus prématurément vieillis et aujourd'hui, préférant devoir leur subsistance au travail plutôt qu'à la mendicité ils ont fait de leurs mains ces fleurs qu'ils offrent au Jour du Souvenir. Ces coquelicots ne sont pas seulement des fleurs artificielles habilement réalisées, ce sont des fleurs du souvenir que tout Canadien devrait être fier de porter le 11 novembre en souvenir et de ceux qui sont morts au champ d'honneur et de ceux qui en sont revenus mutilés.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 6 NOVEMBRE 1933

La vente des coquelicots

Il y a quinze ans se terminait la plus formidable guerre de l'histoire humaine. Plusieurs millions d'hommes étaient restés sur les champs de bataille ; des millions d'autres, éclopés pour un grand nombre, rentraient chez eux. Le retour à la vie civile de cette multitude offrait de grandes difficultés. En dépit des pensions accordées aux anciens combattants et de la protection spéciale dont ceux-ci peuvent jouir, le problème des vétérans demeure et n'a pas été pleinement résolu.

Parmi cette génération de sacrifiés, il en est une foule qui, après avoir offert leur vie pour le salut de leur patrie, ont besoin du secours de leurs compatriotes. Ils ont combattu, lutté, souffert dans leur chair et dans leur âme. Ils ont donné le meilleur de leur jeunesse à l'accomplissement d'un devoir national. Quelques-uns ne se sont jamais remis du choc reçu durant le grand cataclysme. Vies brisées à jamais par un effort surhumain, vies dont le ressort s'est rompu par l'horrible tension d'une guerre de quatre ans !

Quelle que soit l'opinion de chacun sur les motifs et les résultats du conflit de 1914-1918, il n'est pas permis de laisser sans secours les hommes envoyés sous le feu, il y aura bientôt vingt ans, sous prétexte de sauver le monde de la barbarie. Malgré les lâchetés, les abandons, les faiblesses et les trahisons de l'après-guerre, il en est qui ont droit au respect, à la sympathie et à la pitié de tous ceux qui se sont battus pour nous et qui portent encore les traces, dans leur corps ou dans leur âme, de l'enfer des Flandres.

On commence aujourd'hui, dans notre ville, la vente des coquelicots, petite fleur symbolique, qui poussait sous le feu, dans la zone de combat, alors que tant des nôtres tombaient sous les balles ou la mitraille. La guerre était à peine finie que ces corolles rouges s'ouvraient par millions le long des tranchées abandonnées. Tout le sol en était empourpré. On eût dit que le sang des héros, versé abondamment sur cette terre tragique, renaissait vivant, dans les fleurs écarlates, et que le sol lui-même rendait hommage aux morts.

En cette semaine où nous célébrerons le quinzième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, il convient que nos compatriotes fassent un geste de reconnaissance envers nos anciens combattants. Ceux-ci sont nombreux qui ont besoin de nous. Ils vivent parmi nous avec le souvenir des jours tragiques. Ils appréhendent l'avenir. Ils se demandent si on se rappelle le sacrifice acompli dans le feu et l'horreur. A l'heure où nous traversons une période de malaise et d'angoisse, leurs ressources s'évanouissent. Il appartient à ceux qui ont du bien de faire acte de générosité. Chaque poitrine devrait se couvrir du coquelicot. Et la fleur posée à l'endroit du coeur, dira combien est restée vivace la pensée de tous les héroïsmes obscurs, auxquels une civilisation doit sa vie.

Dans Wolfe et Nicolet

Voici deux comtés où l'on fera, demain, la nomination officielle des candidats aux élections complémentaires. Toute la province a les yeux tournés vers ces divisions électorales, où les deux partis chercheront à faire valoir leur politique.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'opposition n'a désigné un candidat que dans Wolfe. Le comté de Nicolet attend encore ; il se peut qu'il y ait une élection par acclamation. Les hésitations conservatrices indiquent, chez nos adversaires, un embarras visible.

Le parti libéral, représentant près de trente-cinq années de gouvernement et de progrès, a pour lui les succès administratifs, l'expérience, la discipline, la prudence et la sécurité. Le parti adverse a pour lui la division, le désordre, l'absence de programme défini et la totale inexpérience de la chose publique.

Le peuple peut difficilement donner son adhésion à un groupe politique divisé contre lui-même, dont les chefs se battent les uns contre les autres et s'injurient publiquement. Nous venons d'assister au congrès de Sherbrooke. Avant la tenue de ces assises, où il s'agissait de choisir un chef de l'opposition, trois des principaux conservateurs publièrent dans les journaux qu'ils n'avaient pas confiance en M. Duplessis et que son choix serait un gage de défaite. En dehors du clan provincial, on vit se dresser contre Duplessis, dans le camp fédéral, un ministre et plusieurs députés, qui combattirent la candidature du chef actuel.

Les rancoeurs suscitées par cette lutte intestine ne sont pas apaisées. C'est pourquoi M. Duplessis ne peut recevoir, dans les comtés en lice, tout l'appui dont il aurait besoin. De là ces retards, ces hésitations, cette absence de coordination dans l'effort. Il manque à ce parti la discipline voulue pour combattre, et le peuple se demande si un groupe incapable de mettre ordre à ses propres affaires est capable de veiller au salut d'une province.

L'autre tribulation de l'opposition provient des derniers événements électoraux. Le souvenir d'Yamaska est encore cuisant dans le coeur des bleus. On avait concentré à cet endroit stratégique les plus formidables batteries du gouvernement fédéral, qui disposait de grandes ressources et de tout le patronage. La défaite est venue quand même. En même temps, des libéraux étaient élus aux deux extrémités du pays, Mackenzie et Restigouche. Quelques jours plus tard, la Colombie-Anglaise annihilait totalement le parti bleu et se jetait dans les bras du libéralisme.

Cette vague rouge, qui balaie le pays a un effet nécessairement démoralisant pour ce qui reste de bleu dans notre province. Non seulement M. Duplessis doit combattre un parti au pouvoir, dont les actes se recommandent à toute personne de bonne foi par leur sagesse et leur opportunité, mais il porte à ses flancs l'ombre du gouvernement honni du Canada, avec l'effigie de M. Bennett.

Au congrès de Sherbrooke, M. Duplessis crut devoir faire amende honorable à ses maîtres d'Ottawa. Il s'est rallié à la politique fédérale, approuvant ainsi, du moins en paroles, ce que l'immense majorité des Canadiens repoussent. Nul doute que l'électorat de Wolfe et Nicolet lui demandera des explications sur cet acte de soumission, sur ces sortes de fiançailles qu'avaient rompues, autrefois, les Sauvé et les Houde.

Bref, la tâche de l'opposition est difficile. M. Duplessis pourrait bien y succomber.

Mort d'une revue

Le "Correspondant" disparaît. Il y a un peu plus de quatre ans que la vieille revue libérale fêtait un centenaire. Elle était la doyenne des grands périodiques français. Depuis quelque temps, la direction de l'organe de Montalembert avait été confiée au comte de Luppé, qui avait fait un effort remarqué pour le rajeunir et le revigorer. "La direction actuelle, écrivait l'autre jour, dans les "Débats", un des plus anciens collaborateurs du "Correspondant", M. de Lanzac de Laborie, a fait largement ses preuves de vaillance, de dévouement, d'alerte perspicacité". Cet effort n'aura pas pu surmonter les difficultés d'une époque peu favorable aux travaux de l'esprit. Le "Correspondant" suspend sa publication. Une revue qui meurt, c'est un deuil pour tous ceux qui participent à la vie intellectuelle.

"On a posé cet été la question de la rivalité des hebdomadaires littéraires et des livres. Les hebdomadaires, disait-on, ne font-ils pas tort aux livres ? Il me semble qu'on pourrait, de façon plus pertinente encore, demander quelle situation est faite aux revues en ce temps-ci ?

"Soulever encore, à ce propos, une question de rivalité, me semble d'ailleurs une erreur. Les livres répondent à un besoin, les revues à un autre, les hebdomadaires à un troisième. Dire que l'un risque de remplacer l'autre, c'est comme si l'on disait que, sur la table, le sucre peut remplacer la moutarde. Que chaque forme du papier imprimé réponde le mieux qu'elle pourra à sa destination, et elle triomphera. L'hebdomadaire doit être vivant et actuel. Le livre doit revenir à des qualités de sérieux, d'art accompli, de travail bien fait.

"Il me semble que la revue participe avant tout à la vie des idées; qu'elle est essentiellement l'organe d'une doctrine, l'expression du groupe d'hommes qui luttent pour elle. C'est ce qu'était le "Correspondant". Une revue est faite de documents qui illustrent des idées. La disparition du "Correspondant" sera donnée comme une conséquence de la crise. Mais est-ce de la crise économique, ou bien de la crise dans la vie des idées qu'il faut parler ?

"Rien ne naît plus facilement qu'une revue de doctrine, du moment qu'elle ne prétend être qu'une petite revue. Des jeunes revues, à cinq cents abonnés, il en pullule pour le moment. Je ne connais point, par le menu, l'histoire du "Correspondant". Mais je jurerais qu'il a commencé ainsi, comme la "Revue des Deux Mondes" d'ailleurs, au temps où elle était l'organe des jeunes romantiques.

"Ce qui est plus difficile, c'est de devenir une grande revue, puis de le rester, tout en restant fidèle à sa ligne doctrinale. Il faut que l'idée à laquelle on est attaché soit devenue, puis demeurée, également puissante. Le temps où nous vivons, si l'on en juge d'après les revues qui y paraissent, semble plus favorable à une polyphonie d'idées nombreuses et contradictoires. Cela montre que la vie des idées y est aussi ardente que jamais. On souhaiterait cependant que, de ce beau tumulte, sortit bientôt un courant plus important à qui il faut, de quinzaine en quinzaine, les fascicules épais d'une grande revue pour répandre tout ce qu'il contient de vérité salutaire".

Ces commentaires, que nous tirons de "Figaro", nous font songer que le Canada français, à l'heure actuelle, ne possède aucune revue digne de ce nom. Les publications qui y ressemblent ne contiennent à peu près rien que des amusements pour enfants ou âme juvéniles. Nos universités elles-même ne nous offrent en ce genre, qu'une littérature qui confine au gâtisme.

La raison de cette pauvreté tient à deux causes: 1.—le manque de ressources matérielles pour assurer la vie d'une revue; 2.—l'absence de courants d'idées capables de sustenter spirituellement un organe comme celui-là.

Que fera-t-on des Juifs

Alors que les Juifs, en Allemagne, sont pourchassés, malmenés ou bannis, des nouvelles nous arrivent de la Palestine révélant que les Musulmans et Arabes font la guerre aux Israélites rapatriés dans leur antique pays.

On sait que l'Angleterre surtout a contribué à créer, pour Israël, le fief de la Terre Sainte. On voulait donner une patrie à ces millions de Juifs dispersés dans le monde entier. On espérait donner un pied à terre à cette race que les nations n'ont généralement pu assimiler et qui reste partout comme un signe de contradiction.

Les Anglais ont peut-être manqué de psychologie. Ils n'ont pas songé que la venue des Juifs dans un pays où vivent d'autres éléments hostiles serait le commencement d'un conflit dont on ne voit pas la fin. La guerre de races se complique d'une guerre de religion. Elle s'éternisera. La paix n'est donc pas, pour le Juif, en Orient.

Environ 6,000 Sémites allemands, dit-on, ont émigré en Palestine depuis le début de la persécution de Hitler. C'est sans doute cette immigration rapide qui a ému les Musulmans. Les Nazis auront donc, par leur intolérance troublé la paix jusqu'en Asie. Hitler en portera la responsabilité.

La réclame faite à la nouvelle patrie juive est donc assez mauvaise. Les Israélites des pays d'Europe ou d'Amérique qui auraient eu l'intention de se rapatrier préféreront rester où ils sont. Et la tentative anglaise aura échoué.

Le problème sémite n'est pas résolu. Il nous semble que la paix est possible, du moment que régnera partout l'esprit de tolérance, de charité et d'humanité sans lequel la question des races est insoluble.

NOTES ET COMMENTAIRES

LE NOUVEAU POSTE DE RADIO

Le nouveau poste de M. Duranleau, le CRCM, n'a pas été créé et mis au monde pour la ville de Québec. On ne l'y entend pas, malgré ses 5,000 watts, malgré les vantardises de la Commissions de la Radio, qui promettait une station pour la province de Québec entière.

On a commis la sottise de donner à CRCM la même longueur d'onde que CHRC. Quand ce dernier fonctionne, il est naturellement impossible d'entendre la radiodiffusion du premier.

Lors de l'ouverture officielle de CRCM, tous les radiophiles de la vieille capitale cherchèrent vainement à capter les ondes. C'est à leur grand désappointement qu'ils se virent ainsi privés d'ondes pour laquelles ils ont payé.

Nous ignorons si on a intentionnellement mis Québec au ban de la radio. A la Commission de répondre. M. Maher, l'un des commissaires de la radiodiffusion canadienne devra remédier au mal sous peine d'être honni.

LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Commentant notre article de l'autre jour, sur le scandale du travail de la Toussaint, au service de l'impôt sur le revenu, M. Asselin, du **Canada**, se demande ce qu'en dira l'hebdomadaire bleu de la rue des Fossés. Et il ajoute :

"Et pourquoi pas aussi le **Courrier de St-Hyacinthe?**

A propos de cette dernière feuille, le **Clairon** en raconte une bien bonne. Dans la lutte municipale au sujet du service d'électricité, le **Courrier** avait pris parti contre la municipalisation et mis ses presses à la disposition de la Southern Canada Power Co. Tout cela était son droit. On sait aussi que le **Courrier** n'entend pas badinage sur l'observance du dimanche, ce qui, en soi, lui fait grand honneur. Or, un dimanche que les adversaires de la municipalisation avaient un pressant besoin de circulaire pour porter la conviction dans l'esprit des contribuables, on entendit du trottoir, grondé ses presses, derrière des fenêtres bouchées de lourdes tentures: "la bonne cause' 'avant le Bon Dieu ! C'est du moins ce que raconte M. Bouchard dans le **Clairon**, et il sera intéressant de lire la réponse du **Courrier**".

Tout ceci prouve qu'il y a des accommodements avec le ciel. N'est-ce pas, M. Bernard ?

L'insinuation n'a rien, en soi, de très agréable. Accordons, néanmoins, à ceux qui la pratiquent, qu'ils ne sont pas fréquemment grotesques.

CHEZ LES AUTRES

Salutations

Nos salutations se résument à deux ou trois espèces, d'après ce qu'il m'a été donné d'observer ici et là. Incliner brusquement la tête à gauche, comme si l'on voulait chasser une mouche, me paraît la plus usuelle. Cligner des yeux, porter d'un petit air dégagé la main à sa coiffure sans toutefois y toucher jouissent aussi d'une certaine vogue. Dans la plupart des cas cependant, le geste tend à se résorber, à disparaître, à céder la place à la parole, à certaines formules imaginées. Devant la popularité grandissante de "hello" et de "allo", l'antique "bonjour" cède graduellement du terrain. On l'entend beaucoup moins qu'autrefois. La campagne le remplace par "beau p'tit temps à matin" et la ville par l'interjection "aie", l'équivalent de l'anglais "oh ! I say" et du français "dis donc". Pour exprimer la surprise, notre vocabulaire s'enrichit de tous les jurons familiers à nos oreilles de peuple pieux, précédés de "ah ! ben". Quand, par accident, une personne bien née risque une comment allez-vous ?", en accentuant la liaison c'est comme un premier acte de la "Dame aux camélias", une rigolade générale. De là vient, le savoir-vivre étant peu porté de nos jours, qu'on a substitué à cette salutation surannée l'expressif et simple "adidou". Ne sommes-nous pas un peuple bilingue ?—TURC.

(**La Presse**, Montréal).

Les pénitenciers

Depuis le condamnation de Tim Buck et de ses camarades communistes, on n'a jamais entendu autant parler de nos pénitenciers. L'agitation qui s'est faite au sujet de nos bagnes a été inspirée par les communistes militants. Il est étonnant de constater que certains journaux se sont emparés des plaintes formulées pour demander une enquête complète sur nos maisons de détention. M. Bennett vient d'écrire à l'Association des ministres protestants de London qui avait protesté au sujet des conditions d'existence dans les prisons : "Le fait brutal, dit-il, que le pénitencier existe pour punir les coupables prouve qu'il n'est pas une institution de charité. D'un autre côté, le sentiment d'humanité exige que la détention se fasse dans des constructions appropriées et hygiéniques, que le détenu reçoive une nourriture convenable et que le travail lui procure l'exercice physique requis." Le premier ministre a ensuite montré que le bagne de Kingston remplissait toutes les conditions. M. Bennett a terminé sa lettre en invitant les membres de l'Association des ministres protestants de London à visiter toutes les maisons de détention du Canada. Nous devons féliciter M. Bennett de sa ferme attitude. Tout relâchement de discipline dans les pénitencier declencherait une recrudescence de la criminalité. Ce n'est pas au moment où l'on propage le désordre et le communisme que l'on doit donner l'exemple de la mollesse.

(**Le Droit**)

L'Angleterre, le Canada et la Russie

Le gouvernement canadien avait envoyé au Board of Trade (ministère du Commerce) britannique, par l'entremise de son représentant à Londres, M. Ferguson, un mémoire à l'appui de sa protestation contre l'entrés des bois russes en Angleterre. Pour éclaicir certaines questions de fait (c'est du moins ce qu'il allègue), le gouvernement anglais n'a cru pouvoir mieux faire que de communiquer ce mémoire à Moscou. Sur quoi M. Ferguson l'a carrément accusé d'une indiscrétion équivalant presque à une violation de l'accord d'Ottawa. A quoi le Board of Trade a répliqué que son acte avait reçu d'avance l'assentiment de notre gouvernement. M. Bennett, mis en cause implicitement par M. Ferguson et explicitement par la presse canadienne, a jusqu'ici gardé le silence, soit qu'il suspecte la conduite de M. Ferguson, soit qu'il répugne à engager un débat public avec les autorités impériales.

La question du traitement douanier appliqué aux bois canadiens par l'Angleterre est d'ailleurs comme la pierre de touche des dispositions de la métropole à l'endroit du Canada, en matière commerciale. On sait que jusqu'à la dernière heure la conférence d'Ottawa semblait devoir échouer sur l'écueil du commerce anglo-soviétique. Durant la nuit qui précéda l'ajournement, M. Bennett et M. Baldwin tombèrent d'accord sur une formule qui ne disait pas grand'chose mais qui permit quand même aux deux partis de "sauver la face". Dans cette formule, qui devait constituer l'article 21 du traité, il était dit, sans mention expresse de la Russie, que l'Angleterre n'admettrait pas à concurrencer les produits des Dominions la marchandise à la production de laquelle le gouvernement du pays d'origine aurait participé directement ou indirectement. C'est cet article 21 que notre gouvernement prétend aujourd'hui méconnu par l'Angleterre; et celle-ci, de son côté, assurée par Moscou que les Soviets n'interviennent pas officiellement dans la production, réclame toute liberté de continuer ses importations de bois russes. Dans sa forme actuelle l'article 21 est virtuellement inapplicable. Cela se voit au premier coup d'oeil et M. Bennett ferait mieux de l'admettre tout de suite, plutôt que de chercher à convaincre le gouvernement anglais par de futiles exposés qu'il est trop heureux de transmettre aussitôt à Moscou pour faire traîner les choses en longueur ou même les embrouiller.

Olivar ASSELIN

(**Le Canada**)

"La Fayette nous voici !"

L'officier américain, qui, à l'arrière des troupes des Etats-Unis à Paris pendant la guerre, prononça ces paroles mémorables vient de mourir, à San Francisco, dans sa 75ième année. C'est le colonel Charles E. Stanson, qui appartenait à l'état-major du général Pershing.

La phrase fameuse fut prononcée devant la tombe de La Fayette, le 14 juillet 1917. A cette époque, en raison de la censure, aucun nom n'était divulgué. Le mot fut ainsi attribué, pendant un certain temps, au général Pershing.

Mais la guerre terminée, celui-ci s'empressa de rétablir la vérité et déclara que ce jour-là le colonel Standon le représentait à la tête de son état-major. Et tous les ans, depuis, on associait le nom du colonel à celui de La Fayette, en fêtant le 14 juillet.

(**Figaro — Paris**).

MIDINETTES A L'EGLISE

C'était il y a vingt-cinq ans : l'Etat républicain se flattait d'avoir divorcé d'avec l'Eglise et ne prévoyait guère qu'à la génération prochaine l'idée concordataire redeviendrait en faveur, en de nombreux pays. L'atmosphère de la Séparation s'accommodait mal d'une primauté quelconque du spirituel dans une société dite laïcisée; la préoccupation de ce qui est éternel paraissait en sommeil. Une législation boiteuse rendait assez fragiles les droits du prêtre sur l'église, les droits de l'hostie sur le tabernacle. Et des voix persécutrices continuaient de gronder contre les cloîtres subsistants, où les disciplines traditionnelles scandalisent toujours les moments successifs de la journée, et en faisaient hommage à Dieu, par l'ascension rythmique des âmes et des chants.

Un jour d'automne, en cette année 1908, quelques instants après l'Angelus de midi, un vicaire de la Madeleine, l'abbé Turgis, regagnait son modeste appartement de la rue de la Ville-l'Evêque. Un coeur d'apôtre l'animait : moins de six ans plus tard, comme aumônier d'alpins, il sera l'un des trois mille deux cents prêtres "morts pour la France". Il remarquait, sur un banc du boulevard Malesherbes, quelques midinettes qui mangeaient sur le pouce. Leur repas était froid, frugal; leur rire le réchauffait. L'abbé, lui, se sentait soucieux, assombri : la pensée de ces enfants, pour qui midi était une heure d'instabilité, le poursuivait et l'attristait. S'agenouillant en sa chapelle pendant que se refroidissait son propre déjeuner, il rêvait d'un réfectoire qui pour elles s'ouvrirait. Et dans le Paris de la Séparation, l'initiative de l'abbé Turgis allait avoir cet effet imprévu d'investir Dieu d'une souveraineté nouvelle sur une heure et sur des âmes qui jusque-là lui échappaient.

Sous le toit de Soeur de Nalèche, Fille de la Charité, fonctionnait bientôt un restaurant féminin où, pour soixante centimes, s'offraient de la soupe, du rôti, un légume, un dessert. Une cinquantaine d'apprenties venaient y prendre place. Elles furent les premières bénéficiaires d'une grande oeuvre qui, dimanche dernier, fêtait son jubilé et qui possède aujourd'hui, dans Paris et Neuilly, vingt-neuf permanences, cinq réchauds, dix-huit restaurants.

A côté de ces fournaux, à côté de ces tables où les convives s'alignent, il y a des salles de conférences, des salles de cours, des embryons de bibliothèques et, pour tout dire en un mots, des foyers spirituels. Tout doucement, pour ces laborieuses, l'heure de midi devint une heure d'aspiration religieuse et de recueillement : pour rentrer dans des journées où jusque-là il n'avait guère d'accès, l'Eternel avait fait choix de cette heure-là.

Elle lui appartenait si peu, jusqu'alors ! Au fond même des monastères, les derniers accents de l'office de Sexte et l'Angélus du milieu du jour marquaient une pause dans son service. Il y avait bien, dans les paroisses, les mariages de midi; mais les brillantes assistances, et parfois même les éloquents prédicateurs, s'y occupaient plus des mariés que du Très-Haut. Il était réservé aux midinettes de transfigurer midi, d'en faire une heure de catéchisme, de retraite, de sermon, de laisser la parole divine empiéter sur le temps de leur repas. Les Missions de Midi furent créées : si l'imagerie voulait prêter une physionomie à la douzième heure du jour, telle que la vivent en certaines semaines les essaims de midinettes, il faudrait la représenter sous la figure d'une orante, attentivement curieuse des échos de l'au-delà.

D'arrondissement en arrondissement, l'heure de midi, enfin réveillée de sa longue tiédeur, sonnait un renouveau spirituel. D'antiques paroisses du centre de Paris avaient perdu quelque chose de leur vitalité, à mesure que patrons et travailleurs avaient pris l'habitude d'habiter loin de leur travail; mais maintenant, de temps à autre, l'heure de midi peuplait les nefs; elle les peuplait d'apprenties, de vendeuses, d'élèves des écoles d'art, d'employées de banques ou de magasins. Des prospectus, distribués aux bouches du Métro, recrutaient ces auditoires. Les églises dont le peuple fidèle avait été comme décimé par les mouvements mêmes de la population devenaient des sortes de paroisses professionnelles; périodiquement, des métiers s'y pressaient; et ces métiers venaient réapprendre le catéchisme ou l'apprendre. Des baptêmes se préparaient, des premières communions, des confirmations. Des paroisses qui naguère avaient quelque peine à maintenir le courant des habitudes religieuses reprenaient figure de conquérantes.

Aujourd'hui, dans Paris, on évalue à huit mille environ les auditrices des Missions de Midi. En son cimetière de banlieue, l'abbé Turgis, l'autre jour, recevait la visite d'un certain nombre d'entre elles . . . Et c'était justice; car une fois de plus dans l'histoire, son **Misereor super turbam** avait trouvé l'accueil des âmes: de son regard de sollicitude, de son beau songe d'aimante tendresse, une grande oeuvre était née.

Georges GOYAU,
de l'Académie Française.

JEUNE FILLE

Cette petite de moins de vingt ans est vive et brusque. Elle bondit, va, se retourne, avec la mobilité d'une jeune chien qui croit toujours qu'on l'appelle ailleurs. On dirait aussi que, comme un jeune chien toujours, elle se borne à tourner en rond, de plus en plus vite, pour le plaisir d'une vitesse sans but. Elle semble affolée d'elle-même.

Sa précipitation s'accompagne d'un bavardage incessant. Moins elle a à dire et plus cette impatiente créature est avide de parler. Elle se jette dans les conversations des autres, et elles les piétine. Elle interpelle sans attendre de réponse. Quand la parole, enfin, l'a fatiguée, elle recourt au chant sans paroles, bientôt aux interjections, enfin aux cris inarticulés.

Tant de vanité inutile agace, puis intéresse. Cette mouche qui bourdonne sur la vitre, quelle est la raison secrète, inconnue d'elle-même, qui commande son agitation ? Besoin de se dépenser, d'abord. Tout être juvénile déborde de forces qu'il ne sait employer. Il gaspille pour se sentir vivre. Et il ignore que plus tard — pas beaucoup plus tard — il aura besoin de rassembler tout ce qui lui reste d'énergies vitales rien que pour durer.

Ma jeune bavarde, il arrive qu'elle m'inspire une pitié obscure. Ses élans qui ne la mènent nulle part, ses discours insensés et ininterrompus ne dissimulent-ils pas une inquiétude ? Les gens qui s'agitent sont des gens qui se fuient. Elle ne connaît pas encore son vide intérieur, mais elle le pressent et peut-être le redoute. Ainsi ressemble-t-elle à beaucoup de ses contemporains plus âgés. Mais elle a pour elle son innocence désinvolte.

Son destin futur dépend d'une rencontre, d'un hasard, d'une grâce, qui lui donnera son équilibre et sa raison d'exister. Alors, on la verra amoureuse, ou ambitieuse, ou maternelle, non moins vive, mais orientée désormais. A son humeur fantasque et sans objet aura succédé une ferveur appliquée.

Ou bien peut-être ne connaîtra-t-elle aucun motif de la stabiliser. Elle continuera de promener dans sa vie, et dans celle des autres, sa pétulance nerveuse; elle jettera des mots dans le vide, multipliera les gestes arbitraires, et, jusqu'à sa mort, ne sera qu'une silhouette. Voilà pourquoi la jeunesse offre un spectacle si touchant : génération après génération, des êtres surgissent, neufs et absurdes, tourbillons de possibilités. Mais combien d'entre eux, et à quel prix, deviendront des personnes ?

Robert de Traz.

CE QUE VAUT LA SIGNATURE D'UNE VEDETTE

Sait-on que lorsqu'un artiste de cinéma d'Hollywood remet un autographe à un admirateur, il lui fait un cadeau dont la valeur peut varier de 1 dollar 1-2 à 25 dollars...

Tels sont, du moins, les tarifs en vigueur sur le marché des autographes dans la Capitale du film américain.

Il y a donc des transactions suivies en la matière, tout comme en Bourse ou en philatélie ?

Il faut le croire, le plupart des collectionneurs se défendent avec indignation de trafiquer des autographes qui leur ont été bénévolement accordés, mais ils sont bien obligés de reconnaître, cependant, qu'il existe un marché et que, tout comme les valeurs financières, les signatures de vedettes sont cotées à des cours déterminés.

C'est ainsi que, pour 40 dollars, vous pouvez vous procurer une dédicace de Richard Arlen ou de Gary Cooper qui, tous deux font prime.

Si vous allez jusqu'à 75 dollars,—chiffre-record — vous trouverez peut-être à acquérir un autographe de Rudoph Valentino. Tel est du moins le dernier cours coté !

Quant à Maurice Chevalier, sa signature au bas d'une photographie dédicacée ou d'une lettre vaut de vingt à trente dollars.

Des artistes que l'on voit rarement en public, comme Maë West, Marlène Dietrich ou Greta Garbo, donnent peu d'autographes. Ceux-ci sont néanmoins recherchés par les collectionneurs qui les paient facilement 25 dollars pièce.

Ce qui tendrait à démontrer que les autographes féminins sont moins prisés que ceux des vedettes-hommes.

Claudette Colbert, Miriam Hopkins, Kay Francis, sont demandées à 10 dollars; Frederic March, Charlie Ruggles, Jack Oakie également. Charles Laughton vaut actuellement 15 dollars, mais il est résolument à la hausse.

Ne terminons pas cette "revue financière" d'un nouveau genre sans indiquer qu'un autographe de l'un des quatre frères Marx vaut 10 dollars. Mais si les quatre fameux frères signent côte à côte, leur signature collective représente une valeur globale de 50 dollars.

Le célèbre humoriste anglais Bernard Shaw à qui l'on demandait un jour combien pouvait valoir, à son avis, dans le commerce, un autographe de lui, répondit sans hésiter: "Pas moins de 1,000 dollars".

Bernard Shaw voyait grand. Car en réalité sa signature n'est recherchée par les collectionneurs qu'au prix d'un dollar 1-2. Ce qui est le tarif habituel pour les autographes d'auteurs et scénaristes.

Seules les signatures des vedettes de l'écran connaissent les prix élevés que nous venons d'indiquer, et ce sont celles-là que nous vous conseillons de rechercher si vous désirez vous constituer une collection de prix

(**Echos et nouvelles Paramount**)

QUAND Mlle CECILE SOREL MARCHE AU TREPAS

Le ciel est pourpre, au fond de la scène du Casino de Paris. On répète. Au premier plan, une foule hurlante se calme soudain pour recevoir une consigne : "Dès que paraîtra Mlle Sorel, criez tous : à mort !"

Et Mlle Sorel paraît, se profilant sur la nue enflammée. Elle marche à la guillotine en déchirant l'air de ses cris . . .

Ainsi celle qui est toujours pour nous Célimène (et c'est encore en Célimène qu'on la verra d'abord dans la revue) se prépare-t-elle à subir chaque soir, pendant de longs mois, l'irréparable outrage du couteau. En vain s'y refuse-t-elle, se traînant pathétiquement dans les plis de sa longue robe blanche. Elle secoue ses cheveux d'or. Elle ne veut pas du repos éternel qu'elle aurait bien gagné cependant à cette heure, car elle a dû changer sept fois de costume pour incarner, depuis Agnès Sorel à la du Barry, les grandes favorites de nos rois.

Sept rôles chaque soir. Mlle Sorel, qui a quitté la grande maison de M. Fabre pour faire enfin du théâtre, est bien servie. Le comte de Ségur lui donne la réplique. Il s'appelle ici Maurice de Saxe: bon choix que ce nom familier aux voyageurs du chariot de Thespie.

Dans la salle noyée d'ombre, des gens indscernables regardent le travail. Figurants en costumes et petits rôles n'ont guère que cette occasion de connaître le spectacle du côté face et ils observent comment les morceaux de scènes se relient et s'ajustent ainsi que les pièces détachées d'une complexe mécanique. Les loges sont pleines de sans-culottes. M. Varna surveille tout. Il crie vers un projecteur:

— Envoyez donc sur Mlle Sorel un peu de bleu-style. . .

Soudain, silence. Chacun a perçu les effluves d'une présence nouvelle. C'est M. Sacha Guitry qui vient contrôler son texte. L'allure générale se modifie. M. Sacha Guitry, qui donne le ton, parle et s'explique à voix basse. Il règle une nouvelle image des "histoires de France", un épisode de la Révolution, avec des gestes onctueux et patients. Il donne du "monsieur" au moindre machiniste et l'émeute de théâtre devient soudain tout à fait Régence.

Cependant, au foyer, quelqu'un s'évertue à traduire les indications destinées aux "girls' qui danseront la Carmagnole. On se croirait alors dans quelque Berlitz school, à l'heure d'une leçon de révolution des jeunes Anglaises.

Robert DESTEZ.

(**Figaro**)

La cueillette des fruits devrait, autant que possible, se faire pendant les heures fraîches de la journée et il ne faut jamais cueillir quand les fruits sont humides de pluie ou de rosée.

12% au lieu de 6%

Vous pouvez doubler le Revenu

que votre veuve et vos enfants recevraient ordinairement de leur argent d'assurance, grâce aux clauses très avantageuses de la

Police à Rente Double Imperial

CE revenu doublé se continuerait depuis votre mort jusqu'à ce que votre plus jeune enfant ait atteint l'âge de 21 ans, après quoi la pleine valeur de la police serait payée en argent à vos héritiers.

Prenez par exemple une police de $10,000 dont le détenteur viendrait à mourir; cet argent, placé à 6% rapporterait seulement $600 par année. Mais avec une Police à Rente Double de $10,000, l'Imperial Life paierait à vos héritiers $1,200 par année jusqu'à ce que votre plus jeune enfant ait atteint 21 ans, après quoi elle leur verserait les $10,000 au complet.

Et si vous viviez jusqu'à l'échéance de la police, vous toucheriez un montant comptant très substantiel ou bien un revenu fixe durant vos années de vieillesse.

Si vous avez de jeunes enfants vous devriez vous renseigner sans tarder sur ce genre très avantageux de police.

IMPERIAL LIFE

Succursales et Agents dans tous les grands centres

POSTEZ AUJOURD'HUI

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE CO., 265F
BUREAU CHEF, TORONTO, ONT.

Veuillez m'envoyer par courrier, sans aucune obligation de ma part, des renseignements complets concernant la Police à Rente Double Imperial.

*Nom*_____

*Adresse*_____ *Age*_____

Epargnez votre moteur employez LE TYPE D'HIVER Marvelube

Aux postes de service et chez les dépositaires de l'Imperial Oil. Arrêtez aujourd'hui !

Les Etroits

Notes sociales

—Mlle Aurore Boisvert a passé quelques jours à Québec, chez son père, T. Boisvert.

—M. et Mme Gérard Proulx ont été passer quelques jours à Québec, chez leurs parents.

—M. Omer Desrochers, chez M. E. Desrochers.

—M. et Mme Florimond Rousseau en visite à Sully, chez M. J. Comeau.

—Mlles Emelda et Rose Perrault, en visite à Caribou, Maine.

—M. J. Ratté, de Québec, chez ses frères Alphonse et Achille Ratté.

—M. J. Emond, de Neuville, chez son fils, M. Henri Emond.

Incendie

M. J.-A. Morin a de nouveau été visité par le feu qui cette fois, a détruit un hangar contenant trois tracteurs et trente sets de slides et divers autres matériaux. Les pertes sont évaluées à plusieurs milliers de dollars.

Naissance

M. et Mme Adélard Soucy font part de la naissance d'un enfant, Parrain, M. Eddy Poulet. Marraine, Mlle Marie Plante.

St-François de Sales

Mariage

Le 27 septembre, a été béni le mariage de M. Ulric Verreault, fils de M. Johnny Verreault, avec Mlle Irène Lachance, fille adoptive de M. Henri Grenon.

Naissances

—Le 24 septembre: Marie-Aline-Rita, fille de M. et Mme Joseph Joncas. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Desgagné.

—Le 28 septembre: Joseph-Fernand-Lucien, fils de M. et Mme Henri Grenon. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Grenon.

Notes sociales

—Mme Emile Bouchard est de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Yvette Boulianne, de Chambord, est venue en promenade ici, chez des amis.

—Mlle Marie-Blanche Simard est de retour d'une promenade à St-Bruno, chez M. J.-B. Fortin.

—M. Aristide Dion, Mme Hector Dion, de Manchester, Mme veuve Georges Blanchette, Mme Léo Bernard sont de retour d'une promenade à Jonquière, Chicoutimi et St-Joseph-d'Alma.

—Mlle Bernadette Tremblay, de Jonquière, est venue en promenade chez M. Joseph Potvin.

—Mlle Yvette Boivin est de retour de St-Jérôme.

—Mme Joseph Boivin, de Dolbeau; M. et Mme René Boivin sont venus en promenade chez des amis.

—Mme J. Boutin, de Desbiens, est venue en promenade chez M. Raoul Allard.

—Mme Joseph Potvin est de retour d'une promenade à Jonquière.

—Mme J.-B. Thibeault, son fils Aldège, étaient ici ces jours derniers.

—Mlle Ida Tremblay, de La Tuque, est venue en promenade chez M. Eugène Bilodeau.

East-Broughton

Va-et-vient

—M. et Mme Réal Dallaire, de Québec; M. et Mme Benjamin Moisan et Mlle Rollande Moisan, de St-Raymond, en visite chez Dr et Mme V.-E. Groleau, la semaine dernière.

—Mme Willie Lessard et son fils, M. Albert Lessard, visitaient M. et Mme Louis Dupuis, à St-Louis-de-Gonzague, dernièrement.

—M. le Dr J.-A. Jolicœur, dentiste et M. le Dr V.-E. Groleau, de retour d'une excursion de chasse dans les Laurentides d'où ils rapportaient chacun un superbe orignal. Mme Dr Groleau profitait du voyage pour passer quelques jours dans sa famille, chez M. Nap. Moisan, à St-Raymond.

—M. P. Grondin, M. et Mme René Doyon, à St-Louis-de-Gonzague, chez leurs parents, M. et Mme Jos. Doyon.

—M. le Dr J.-E. Cliche, M. le Dr J.-A. Jolicœur et M. Dr et Mme V.-E. Groleau, à St-Joseph, mardi aux noces d'or de pratique de médecine du Dr Lessard, de St-Joseph et du Dr H. Lacoursière, de Québec, autrefois de St-Victor.

—M. et Mme Charles Grondin, de Robertson, en visite chez M. et Mme Gédéon Lessard, d'East-Broughton.

—M. et Mme Evangéliste Ferland, en promenade à St-Isidore, dernièrement.

—M. Lucien Lessard est de retour à East-Broughton, après avoir passé quelques mois à St-Michel de Bellechasse. M. et Mme Gédéon Lessard et leur petit-fils Rolland, visitaient des parents à St-Michel de Bellechasse.

Saint-Malachie

Incendie

Le 24 septembre dernier au cours d'un violent orage électrique, M. Gaudiose Rousseau avait la douleur de voir sa grange incendiée par la poudre. En un instant, toute la construction était en feu. Rien ne put être sauvé, animaux, récolte de foin, d'avoine, poulets, instruments aratoires, tout fut brûlé. Les dommages ne sont que faiblement couverts par les assurances. Toutes nos sympathies vont à ce brave citoyen, à cette occasion.

Autre incendie

Le 4 octobre courant, un autre incendie détruisait de fond en comble la grange de M. François Larochelle. La famille fut subitement éveillée au milieu de la nuit par les aboiements d'un chien couché dans la grange, déjà en feu. Trop tard, cependant, car le feu avait déjà fait ses ravages. Rien ne fut épargné. En ce cas, les pertes ne sont que partiellement couvertes par les assurances. A ce brave citoyen, nos sincères sympathies.

Journée sociale

Dimanche, le 1er octobre courant, nous avions le bonheur d'avoir pour la première fois en notre paroisse, une journée sociale et catholique, qui se termina le soir, par une conférence religieuse, sous la distinguée présidence de notre digne pasteur, le révd J.-T. Gagnon. Les principaux orateurs furent M. l'abbé Grondin, missionnaire diocésain, Mtre Plante, avocat de St-Joseph; M. l'abbé Dugal, de St-Camille; le Dr L.-J. Linze, de St-Malachie.

Tous par leurs discours intéressants ont su tenir en haleine un auditoire nombreux et attentif qui gardera longtemps souvenance d'une instructive séance.

Gentilly

Mois du Rosaire

Nous saluons octobre, comme un autre mois consacré à Notre-Dame du Ciel, sous le vocable de Notre-Dame-du-Rosaire. Chaque soir nous réunit au pied de son autel pour réciter en commun le chapelet et recevoir la bénédiction du saint Sacrement. Honorons notre bonne Mère en égrenant les Avé de son rosaire, prière qui lui est particulièrement agréable et qui nous vaudra ses grâces précieuses, sa maternelle protection.

Marie-Estelle-Marguerite, fille de M. et Mme Arthur Tourville. Parrain, M. Willie Tourville. Marraine, Mlle Colette Poliquin, frère et cousine de l'enfant.

—Mlle Marie-Laure Mailhiot est de retour d'une promenade à Montréal, où elle a visité des parents et des amis.

—Mlles Thérèse Baril et Clairina Labonté, sont allées à St-Nicéphore visiter leur amie Mlle marie-Rose Lamothe.

—Mlle Paulette Tourville, de Trois-Rivières, chez son grand-père, M. JoipesahLbonté.

DANS NOS THEATRES

★ CANADIEN ★
AUJOURD'HUI
2ème grande semaine
GEORGES MILTON dans
"NU COMME UN VER"

CLASSIC — AUJOURD'HUI
Fredric March, Elissa Landi, Claudette Colbert, Charles Laughton dans "THE SIGN OF THE CROSS" de Cecil B. DeMille
ANDY CLYDE: "L'Afrique vous mord"
Cartoon: "Beau Bosko"

THEATRE FRANCAIS
AUJOURD'HUI
Anny Ondra dans
"FILLE DU REGIMENT"
—aussi—
TOM KEENE "SCARLET RIVER"
2 comédies
Matinée: 10 cts — Soirée: 20 cts

Théâtre RIALTO
Aujourd'hui, Vue Française
Raimu dans
"LES GAIETES DE L'ESCADRON"
aussi Marie Dressler et Polly Moran dans "PROSPERITY"
Matinée: 10cts — Soirée: 15 cts

CAPITOL
Mat. 25c
Soir: 30 - 40c
AUJOURD'HUI
1.15 - 2.40 : 7 - 8.40

Chevalier dans sa meilleure idylle.

CARTIER aujourd'hui et demain
Gary Cooper et Fay Wray dans "ONE SUNDAY AFTERNOON"
Douglas Fairbanks Jr. dans "THE NARROW CORNER"

VICTORIA d'aujourd'hui à vendredi
Helen Twelvetrees et Victor Jory dans "MY WOMAN"
Autre attraction "MIDSHIPMAN JACK"

EMPIRE
TOUTE LA SEMAINE
Stanley Lupino, dans
"FACING THE MUSIC"
Annabella et Jean Murat dans
"Melle JOSETTE MA FEMME"
Admission: 25 cts partout
Aujourd'hui, continuel, Cadeaux aux Dames toute la journée.

THEATRE ARLEQUIN
AUJOURD'HUI A SAMEDI
PROGRAMME DOUBLE
REPRESENTATION CONTINUELLE de 11 h. 30 a. m. à 11 p. m.
JACK HOLT dans WHEN STRANGERS MARRY
Ben Lyon-Glen Farrell dans GIRL MISSING
"ARLINE DE FILIPPE"
ACTE SENSATIONNEL ACROBATIQUE
GRANDE REVUE — DRAME et COMEDIE
L'ARMISTICE par Jean Nel, C. Ross
30 -- ARTISTES -- 30
Mme ED. BOLDUC
"CIGARETTE, "EXHAUSTE", Art.-M. PETRIE, SIMONE ROBERVAL, ROLANDE LABELLE, MM. RICHARD, CHEVALIER, DUFRESNE, AMYOT. — Soldats, Gardes-Malades, Etc., Etc.
Grande Apothéose CANADA

THEATRE PRINCESS
Jeudi 9 Nov.
4 -- REPRESENTATIONS -- 4
1 h. 30 — 3 h. — 7 h. — 9 h.
GRAND PROGRAMME DE VUES PARLANTES
Aussi SUR LA SCENE :

LE SEUL OURS LUTTEUR AU MONDE. — IL LUTTE AVEC UN HOMME. — SENSATIONNEL
PRIX D'ADMISSION : — MATINEE ET SOIREE
BALCON 25c -- ORCHESTRE 50c Taxe Comprise

----- AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

POUR L'ELEGANCE DANS TOUS LES PRIX

C'EST INCONTESTABLEMENT CHEZ PAQUET

MANTEAUX

En beaux tissus extra fins — doublure en crêpe de qualité pesante — la plupart avec entre-doublure de chamois. — Riches garnitures de fourrures, telles que : **Alaska de première qualité, — Loup platinum** ou **noir, — Fitch, Ecureuil,** etc.
Très beau choix de tailles. Valeurs régulières de $47.50 à $59.50. TRES SPECIAL $39.50

MANTEAUX—Echantillons et surplus de production de fabricants de grande renommée. — Très belle variété de teintes et tailles,— profusément garnis de fourrures diverses et de belle qualité
$14.98 $19.95 $22.98 $29.50

ROBES CHARMANTES

Choix magnifique de ROBES charmantes, en tissu de laine Paul Brion et autres. — Très belle variété de styles, tailles et teintes. Venez les voir et vous en achèterez assurément une et plutôt deux, car nous vous les offrons pour moins que la moitié de leur valeur réelle, savoir... $4.49 et $6.95

ROBES en crêpes de belle qualité —**Sheerette —Suzette —Gloria,** — modèles superbes, — diverses teintes très nouvelles. Tailles, 14 à 20—38 à 44. Des valeurs jusqu'à $7.95. TRES SPECIAL $4.59

HUILE DE CITRON "CHAN"
Un Produit O'CEDAR

L'huile de citron "CHAN" nettoie tout en polissant — elle est facile à employer et n'offre aucun danger — elle apporte un beau lustre aux meubles les plus délicats.—Excellente aussi pour vadrouilles à polir.

4 onces. Prix 15c
12 onces. Prix 25c
1 gallon. Prix $1.75
5 gallons. Prix $8.00
VADROUILLES à épousseter "O'Cedar" 79c,
$1.19, $1.25, $1.50
VADROUILLES à l'huile "O'Cedar" $1.00,
$1.25, $1.50

PREMIER MESSAGE DU PERE NOEL

Tel qu'irradié hier soir, du Pôle Nord

Pôle Nord

BONSOIR, Mes chers petits enfants,

Reconnaissez vous votre Père Noël? C'est bien moi qui vous parle, et j'ai le plaisir de vous annoncer que tous mes jouets sont à peu près terminés. Ils sont beaux, et je vous assure que j'en emporte un lot. Tous les bons petits garçons et toutes les bonnes petites filles en auront. Mes nains sont occupés à charger le tout sur mon traîneau, et j'espère que tout sera terminé pour demain. En tout cas, je vous donnerai d'autres nouvelles demain soir. J'ai bien hâte de vous voir, et je me mettrai en route sans perdre une minute, aussitôt que tout sera prêt.

Pendant que je vais aller donner mes dernières instructions à mes nains, mes petits artistes vont vous entretenir le mieux qu'ils pourront durant quelques instants.

Bonsoir et à demain — Soyez aux écoutes au poste C.H.R.C. demain à 6 heures.

BONSOIR, mes bons petits amis, et bonne nuit.

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec 930 kilocycles)

LUNDI, 6

5.30 p.m.—L'Heure.
5.31 p.m.—Programme.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Message du Père Noel.
6.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la (C. C. de la R.)
6.35 p.m.—Musique de Diner (C. C. de la R.)
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
7.45 p.m.—Musique de Chambre (C. C. de la R.)
8.00 p.m.—The Syrup Symphonies, courtoisie de Canada Starch Co.
8.30 p.m.—Les Chanteurs Canadiens (C. C. de la R.)
9.00 p.m.—L'Heure de Gaité et de Romance (C. C. de la R.)
10.00 p.m.—Cha.-E. Rouette et ses bohémiens de l'Hôtel Victoria.
10.30 p.m.—Bulletin de la C. P. irradiées par la (C. C. de la R.)
10.35 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre de danse (C. C. de la R.)
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Calvacade Musicale (C. C. de la R.)
11.30 p.m.—L'Heure (C. C. de la R.)

MARDI 7

9.00 a.m.—L'Heure.
9.01 a.m.—Musique.
9.15 a.m.—Programme.
9.30 a.m.—Musique.
9.45 a.m.—Programme.
10.00 a.m.—L'Heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Musique Variée.
11.30 a.m.—Pour les Malades.
11.45 a.m.—Programme.
12.00 p.m.—Musique.
12.15 p.m.—Programme.
12.30 p.m.—Musique.
12.45 p.m.—Musique de Diner.
1.00 p.m.—John Millen & Son.
1.15 p.m.—Programme Oxo.
1.30 p.m.—L.-A. Gaucher.
1.45 p.m.—Programme des Varietes.
2.00 p.m.—(Silence).
5.30 p.m.—L'Heure.
5.31 p.m.—Musique.
5.45 p.m.—Programme.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Le Père Noel (Courtoisie de la Cie Paquet Ltée).
6.28 p.m.—France-Film (Canadien).
6.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la C. C. de la Radio.
6.35 p.m.—Musique de Diner. (C. C. de la Radio).
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—Musique.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Présentations Maritimes. (C. C. de la Radio).
8.00 p.m.—Programme.
8.15 p.m.—Chs. Dornberger et son orchestre de danse. (C. C. de la R.).
8.30 p.m.—Images Romantiques. (C. C. de la Radio).
9.00 p.m.—La Foire de Séville. (C. C. de la Radio).
9.30 p.m.—L'Orchestre Symphonique Columbia & Nino Martini Tenor (CBS et C. C. de la Radio).
10.00 p.m.—Cha-E. Rouette et ses bohémiens de l'Hôtel Victoria.
10.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradies par la C. C. de la Radio).
10.35 p.m.—Maurice Meerte et son orchestre de danse (C. C. de la Radio).
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Clair de Lune sur le Pacifique (C. C. de la Radio).
11.30 p.m.—Silence).

CKCV

Québec 223 mètres — 1310 kilocycles

CE SOIR

6.30 p.m.—Programme du souper.
6.45 p.m.—Danse.
7.00 p.m.—Mélodies.
7.15 p.m.—Grand populaire.
7.30 p.m.—Cabaret.
8.00 p.m.—Le Théatre Chez Soi
8.30 p.m.—Orchestre.
9.00 p.m.—Le Tenor Inconnu.
9.30 p.m.—Special.

MARDI

12.00 p.m.—Lavigueur & Hutchison.
12.30 p.m.—Folklore et comédie.
1.00 p.m.—ces Battle, Relais de Toronto.
1.30 p.m.—Magasinage.
2.00 p.m.—L'Heure.
6.30 p.m.—Varietes.
7.00 p.m.—La Blanchisseuse.
7.15 p.m.—Méditations sur la mort.
7.30 p.m.—L'Heure.
9.00 p.m.—Le Père Nazaire.
10.00 p.m.—Les Danses Canadiennes de Raoul Garneau.
10.30 p.m.—Moments classiques.
11.00 p.m.—L'Heure.

L'Heure Provinciale

Mardi, 7 novembre, à CKAC, de 8 à 9 heures p.m.

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme musical avec le concours de Mmes Lariviere-Bernier, Yvonne Cardinal, Therese Berthelet, Marguerite Vezina, MM. Georges Dufresne et Georges Betournay.

8 heures — Causerie
M. Adrien Hebert.
M. Henri Gilard.

8 heures 15 — Concert.

1—Prelude Op. 28 No 20 — Chopin
Marguerite Vezina

2—Chant
a) J'oublierai — Gaston Paulin
b) Je t'aime trop — Alfredo Barbirolli
c) Une Iee (piece moderne) — Philippe Gaubert
Thérèse Berthelet

3—Piano
"Sérénade d'Arlequin" Op. 48 — Edouard Schutt
Marguerite Vézina

4—Duo
"Toutes les fleurs" (Butterfly & Sousuki) — Puccini
Mme Lariviere-Bernier et Yvonne Cardinal.

5—Chant
a) Amarilli, mia bella — Giulio Caccini
b) Octobre — Gaston Lemaire
c) Parlatemi d'Amor — Ernesto De Curtis
Georges Betournay

6—Piano
Pierrot Rêveur Op. 48, Edouard Schutt
Marguerite Vezina

7—Duo
Nuit d'Azur — Beethoven
Mme Lariviere-Bernier et Yvonne Cardinal.

8—Chant
a) J'ai peur d'un baiser — Joseph Szulc
b) Wild Geos — Alexander Mac Fayden
c) Je savais — Catherine
Georges Dufresne

9—Piano, Cinq Mazurka Op. 7 No 1, Chopin
Marguerite Vezina.

Terrassez ce RHUME!

Ne Lui Laissez Aucune Chance De Se Développer!

Un rhume une fois en marche est un rhume difficile à extirper! Ne laissez aucun rhume vous menacer. Au premier frisson ou éternuement, prenez du Bromo Quinine Laxatif de Grove. Il a habituellement vite raison d'un rhume parce que c'est expressement un remède contre le rhume et qu'il s'y attaque par en dedans. Un rhume, vous savez, est une infection interne et requiert un traitement interne.

Le Bromo Quinine Laxatif de Grove signifie soulagement COMPLET parce que c'est un traitement COMPLET. Il accomplit les quatre choses nécessaires : il libère les intestins, combat les germes du rhume et la fièvre dans le système, délivre du mal de tête et de la sensation de grippe, tonifie et fortifie le système entier. C'est l'effet que vous désirez et faire moins, c'est courir des risques. Procurez-vous le Bromo Quinine Laxatif de Grove chez n'importe quel pharmacien, 30c et 50c. Demandez-le par son nom complet et n'acceptez pas de succédanés. 32F

CKAC

LUNDI

4.00 p.m.—Orchestre. (C. B. S.).
4.30 p.m.—Cours de la Bourse.
4.45 p.m.—Orchestre Bernie Morgan.
5.15 p.m.—Programme musical.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Horoscope du jour.
6.30 p.m.—Nénette et Rintintin.
6.45 p.m.—Chansons françaises.
7.00 p.m.—L'Oncle Jos.
7.15 p.m.—La belle Dow.
7.45 p.m.—La Chanteuse Inconnue.
8.00 p.m.—Syrup Symphonies".
8.30 p.m.—Bing Crosby et l'orchestre de Dennie Heyton. (C. B. S.).
9.00 p.m.—Programme musical.
9.30 p.m.—Les Troubadours de Duchesne.
10.00 p.m.—Mélodies.
10.30 p.m.—Société des gradués du McGill.
10.45 p.m.—Evan Evans, baryton.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Le programme musical.
11.30 p.m.—Orchestres.

Commission de la Radio

MARDI, 7

6 h. 30 p.m.—Nouvelles.
6 h. 35 p.m.—Concert.
7 h. p.m.—Orchestre de Rex Battle de l'hôtel Royal York.
7 h. 30 p.m.—Emissions de Fredericton et de St-Jean, N.-B.
8 h. p.m.—Orchestre de Chas. Dornberger de l'hôtel Mont-Royal.
8 h. 30 p.m.—"Tableaux Romantiques".
9 h. p.m.—Emission de Winnipeg.
9 h. 30 p.m.—Nino Martini, ténor et l'orchestre symphonique Columbia, Howard Barlow, directeur.
10 h. 35 p.m.—Orchestre Meerte de l'hôtel Windsor.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en [illegible] de la ville

MEDIOCRE DIMANCHE

Fournie par C. Robitaille, Esr QUEBEC

Cabano

Inhumation

Le service et la sépulture de M. Frank Malandain, époux de Dame Edi Bérubé, ont eu lieu en notre paroisse, samedi, le 7 octobre, au milieu d'une assistance considérable.

Le deuil était conduit par ses fils Edouard et Ernest et ses beaux-frères, Jos. Ruest, de Rivière-du-Loup; et Jos. Robitaille, de Cabano et Mlle Marie-Louise Bérubé, etc.

Les porteurs étaient: MM. le Dr Edmy Latulippe, Alphonse Michaud, J.-Albert Bouchard et Eug. Pelletier. Tenaient les coins du poêle: MM. A. Emmerson, gérant du magasin Fraser, le Roy Saunders, régisseur de la Cie Fraser, Geo. Dunbar, chef machiniste de la Cie et Milton Brown, mécanicien.

Le service religieux à l'église, a été chanté solennellement par M. le curé J.-Ph. Cyr, assisté de M. le curé Saint-Pierre, curé de Squateck, comme diacre et de M. l'abbé Gauvin, vicaire de notre paroisse, comme sous-diacre. La chorale des FF. du Sacré-Cœur a exécuté une messe solennelle.

Un grand nombre de tributs floraux ont été adressés à la famille et des témoignages de sympathie.

Nous prions Mme veuve F. Mallandain ainsi que toute la famille, d'agréer nos sincères condoléances.

St-Octave-de-Métis

Divers

—M. Napoléon Banville est de retour d'un voyage à Québec, par auto.

—M. Didyme Tremblay, du Bic, passe quelque temps chez son fils, M. Raoul Tremblay.

—M. Romeo Deschênes est parti pour Godbout, côte Nord où il passera l'hiver.

—M. Thomas Morin est parti pour Québec, ces jours derniers.

—M. et Mme Paul Dubé, de Priceville, en visite chez M. David Lévesque au commencement de la semaine.

—MM. Elzéar et Emile Lévesque sont de retour d'un voyage d'affaires au Capucins.

—Mme Isaie Renaud, de Montréal, visitait son père, M. Léon Charest, ces jours derniers.

—M. Ed. Rioden est de retour d'un voyage d'affaires à Matane et St-Adelphe.

—M. et Mme J.-Baptiste Pelletier, de Durham, ont passé quelques jours chez leur père, M. Thomas Pelletier.

—Mme Alrèle Côté qui a passé quelque temps chez sa belle-sœur, Mme L.-Philippe Lévesque est retournée au Cap-Chat.

—M. P. Chiasson après avoir fait un court séjour chez M. Antoine Bouchard est retourné à Septîles.

—M. et Mme Rosaire Normand, de Rivière-du-Loup, sont venus passer quelques jours chez M. Alphonse Lévesque.

—Mlle Rosalie Banville, de Priceville, a passé le dimanche chez son frère, M. Napoléon Banville.

—M. et Mme Cyprien Pelletier, MM. J.-B. Turgeon, Lionel Desrosiers et Eugène Pelletier sont de retour de St-Joseph-de-Lepage, où ils ont assisté aux funérailles de Mlle Eugénie Pelletier.

—M. et Mme Paul-Emile Bérubé ainsi que Mme Virgile Bérubé, de Trois-Pistoles, étaient dimanche en visite chez des parents.

—M. Zénon Bérubé, de St-Donat, était de passage dans le village, la semaine dernière.

—M. Louis Landry, de Cap-Chat, M. et Mme Herménégilde Landry, de St-Quentin, M. et Mme Amédée Landry, d'Amqui, étaient à St-Octave, mardi à l'occasion des funérailles de leur mère, Mme Nathanael Landry.

St-Ambroise,

Quarante-Heures

Les 2, 3 et 4 octobre ont eu lieu en cette paroisse, les exercices des Quarante-Heures. Toute la population s'est fait un devoir d'assister à ces pieux exercices, pour rendre hommage au Dieu Tout-Puissant.

La messe d'ouverture fut célébrée par M. l'abbé A. Trottier, curé de St-Charles; le sermon de circonstance fut prêché par M. l'abbé Elz. Bergeron, curé de St-Nazaire; l'heure d'adoration fut prêchée par M. l'abbé J.-E. Parent, curé de St-Jean-l'Evangéliste et la messe de clôture fut célébrée par M. l'abbé Ambroise Tremblay, curé de St-Léon.

Sont venus prêter leur concours à M. le curé, à l'occasion de ces pieux exercices: MM. les abbés J.-E. Parent, curé de St-Jean-d'Evangéliste; Ambroise Tremblay, curé de St-Léon; Elz. Bergeron, curé de St-Nazaire; Abel Simard, curé de St-Cœur-de-Marie; Amédée Maltais, William Tremblay, curé de Chambord; Abraham Villeneuve, curé du Lac à la Croix; Armand Degagné, curé de St-Honoré; Adéodat Bouchard, vicaire à Ste-Anne; Achille Trottier, curé de St-Charles; J.-B. Martel, curé de Ste-Anne; M. Drouin, vicaire à Kénogami; Maurice Larouche, vicaire à Jonquière.

Va-et-vient

—MM. Paul-H. Cyr et Gérard Gingras sont de retour d'un voyage à La Tuque et Montréal.

—M. Georges Trambiay est parti hier en automobile pour aller reconduire la famille de M. Méridé Tremblay à la Tuque où elle va rejoindre ce dernier dans les chantiers de Clova.

—M. Dieudonné Cyr, de Montréal, est en visite chez son fils, M. Paul-H. Cyr.

—Mme Art-E. Asselin est actuellement en promenade à Roberval.

—M. O. Arcand, ingénieur du Service du drainage du département de l'agriculture à Québec, était de passage ici aujourd'hui avec sa fille.

—MM. et Mmes Louis Bouchard-Alex. Bouchard, Elie Guay, de Roberval, étaient en visite hier, chez M. Georges Tremblay, leur neveu.

—Mme Emile Ruelland, de St-Cœur-de-Marie, était en promenade la semaine dernière chez son grand-père, M. Henri Brassard.

—MM. Liguori Tremblay, Ulysse Lapointe, Roméo Lapointe, de St-Fidèle de Charlevoix, étaient en promenade ces jours derniers chez M. Elzéar Harvey.

—Mme Ulysse Bergeron, de Jonquière, était en promenade ces jours derniers chez son frère, M. Pierre Girard.

La récolte

Nos cultivateurs semblent plus encouragés que l'an dernier, la récolte des céréales sans être très abondante, est bonne. Les patates en général sont en abondance. Il est malheureux que les prix des denrées agricoles ne soient pas un peu plus élevés.

A LA RADIO
La Belle DOW

FRANCAIS: lundi, mercredi, vendredi; CKAC, Montréal — CHRC, Québec; lundi, mercredi, CKCH, Hull. ANGLAIS: mardi, jeudi, CKAC, Montréal; mardi, CKCH, Hull. Tous les programmes 7.15 à 7.45 p.m.

Le jubilé du Couvent de Lévis

Quelques jours à peine nous séparent du 12 novembre, date, nul doute, impatiemment attendue par vous toutes, anciennes de notre cher couvent de Lévis; nous serons nombreuses si l'on en juge par la quantité de lettres émues que reçoit journellement madame Albert Bourget, 19, rue Fraser, Lévis, à qui l'on adresse les souscriptions volontaires pour le cadeau destiné à notre chère Mère St-Vital, supérieure, dont c'est le 50e anniversaire de vie religieuse.

Rappelez-vous d'abord que la messe est à 10 h. 30, à l'église paroissiale, puis si vous avez l'intention d'asister au banquet, hâtez-vous de retenir vos cartes, à $1.00, chez Mme Dr R. Roy, 51, avenue Bégin et Mme Emile Kronstrom, 16, rue Wolfe, toutes deux de Lévis et Mlle Anna Marceau, 15, des Remparts, Québec.

Souhaitons que la température soit favorable, pour garder, par la photographie, un souvenir tangible de ces journées.

A 3 h. 30, quel regal par l'audition musicale.

Quel souvenir ému dans notre belle chapelle pendant le salut du Saint-Sacrement, à 4 h. 30.

Si vous désirez prendre le souper au couvent. Quel monde de réminiscences pour 35 sous.

Le soir, le clou de la journée à la salle St-François-Xavier.

Lundi à 8 h. 30, pieux souvenir, encore dans notre chapelle, pour les chères anciennes, défuntes.

Le soir, à 7 h. 30, les élèves actuelles termineront brillamment ces fêtes dans sa salle de réception.

Au revoir donc.

A Loretteville

Il y aura mardi soir, le 7 novembre, exercice pour les membres de la fanfare. Tous devront se faire un devoir d'être présents.

Le bonheur est un fruit qu'on ne laisse jamais mûrir.

Sirop de Pin de Norvège du

Dr Wood

Le rhume ordinaire est toujours grave

Si vous ne vous débarrassez pas du rhume ordinaire, il pourra en résulter de la congestion, de l'inflammation, de l'irritation de la tête, de la gorge et des tubes bronchiaux, suivis de bronchite ou autres affections des voies aériennes.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est un remède pour les différentes maladies des tubes bronchiaux. Il agit promptement, pénètre tout droit au siège du mal, détache le phlegme, renforcit les organes respiratoires et il préviendra peut-être de graves affections des bronches.

Prix, 35c. la bouteille; grand format de famille, 65c., chez les pharmaciens et marchands généraux. Préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ontario.

A Loretteville

Il y aura mardi soir, le 7 novembre, exercice pour les membres de la fanfare. Tous devront se faire un devoir d'être présents.

Le bonheur est un fruit qu'on ne laisse jamais mûrir.

LA POLICE FAIT FEU SUR LES ARABES

Jérusalem a été le théâtre de scènes sanglantes le "Vendredi sanglant". Il y a eu des bagarres en même temps dans deux autres villes de Palestine. Les Arabes ont organisé des manifestations pour protester contre l'immigration juive. Comme ils refusaient de se disperser, la police de Palestine, instruite à l'anglaise, a tiré sur les manifestants. Une trentaine de personnes ont été tuées. Les blessés sont encore plus nombreux.

Votre épouse et votre famille comptent sur votre protection

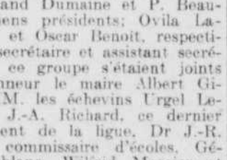

PLUS DE
61
ANNEES
DE
SECURITE
ET DE
STABILITE

C'EST vous le chef de famille — c'est vous qui fournissez à votre épouse, à vos enfants, à d'autres membres de la famille, le confort et les nécessités de la vie.

L'homme qui s'assure la vie sait que s'il lui arrivait quelque chose, avant que ses enfants ne soient en mesure de se suffire à eux-mêmes, l'assurance-vie constituerait leur seule sauvegarde.

Si modestes que soient vos moyens, ce qu'il vous reste à faire — et il n'y a rien qui en vaille autant la peine — c'est d'assurer la protection et le confort de ceux qui vous sont chers, au moyen d'une police de la Confederation Life Association.

La prime moyenne pour assurance-vie de $1,000 est de $30.00 par an. Si vous pouvez vous assurer pour plus de $1,000, tant mieux. Demandez-nous des renseignements plus détaillés au sujet de nos polices vie entière.

Confederation Life Association

Siège social — Toronto

N. LAVOIE, JR., Gérant de division, Edifice Sun Trust, QUEBEC

L'abbé Germain

Mardi, le 7 novembre, à 8 heures, il sera chanté à l'église St-Ambroise de Loretteville, un service pour feu l'abbé André Germain, qui fut vicaire ici durant plus de 15 ans.

Shawinigan

L'exécutif de la Ligue des Retraitants en retraite fermée

Un groupe des membres de l'exécutif de la Ligue des Retraitants de Shawinigan a, ces jours derniers, pris part à une retraite fermée au monastère des Oblats, au Cap-de-la-Madeleine. Les officiers de la ligue locale qui ont suivi les exercices de cette retraite, qui ouvrait la "saison" des retraites fermées au Cap et qui fut prêchée par le révd Père Prud'homme, O.M.I., sont: MM. N.-J.-A. Vermette, président; M. Carrière, vice-président; G. Dumoulin, Armand Dumaine et P. Beaulac, anciens présidents; Ovila Lacoursière et Oscar Benoit, respectivement secrétaire et assistant secrétaire. A ce groupe s'étaient joints Son Honneur le maire Albert Gigaire, MM. les échevins Urgel Lebeau et J.-A. Richard, ce dernier ex-président de la ligue, Dr J.-R. Hébert, commissaire d'écoles, Gédéon Leblanc, Wilfrid Mercier et Armand Lapointe.

Collision d'autos

Deux autos, un sédan, conduit par M. Armand Déry, de Québec, qui s'en venait avec sa famille en visite chez des parents ici, et un coupé Chrysler, que conduisait M. Hervé Boucher, de cette ville, sont venus en collision, vers 5 h. 45 samedi après-midi, à l'entrée du pont d'Almaville. Le choc fut assez violent, car le coupé, après s'être frotté au sédan, alla s'écraser dans le garde-fou, s'arrêtant sur une poutre maîtresse après avoir littéralement coupé le treillis en fer sur une longueur de plusieurs pieds. M. Boucher était accompagné de M. Rosaire Rivard, aussi de cette ville. Les deux autos ont été assez fortement endommagées mais fort heureusement aucun des occupants n'a reçu de blessures graves.

Sympathies à M. le notaire J.-H.-N. Désaulniers

A une assemblée spéciale du club de Croquet de Shawinigan, tenue samedi, le 7 octobre, sous la présidence de M. Louis Bertrand, N.P., et sur la proposition de M. Alfred Maillette, secondée par M. P. Paillé, le club a adopté une résolution pour exprimer ses plus sincères sympathies à M. le notaire J.-H.-Nap. Désaulniers, membre dévoué dudit club, à l'occasion du décès de son frère, M. le notaire Hector Désaulniers, de Ste-Flore.

Trois-Saumons

Vie sociale

—Etaient en visite chez les demoiselles Leblanc: le Dr A. Leblanc et Mme Leblanc et leur fils Guy, de St-Gabriel de Rimouski; M. J.-A. Fortin et Mme Fortin, de Québec; M. Erasme Gagnon, Mlle Rosalie Gagnon, de St-Paul de Montmagny.

—Mlles Irène et Blanche Ouellet, de St-André, ont passé quelques jours chez M. Albert Leclerc.

—M. et Mme Rodolphe Mercier, de Montmagny, chez Mme Adolphe Mercier.

—M. Arthur Mercier est retourné à Québec, où il suit des traitements à l'hôpital de l'Enfant Jésus.

—MM. Albérie Paquet et Robert Caron étaient récemment de passage à Québec, par affaires.

—M. et Mme Omer Brunet, M. et Mme Ovide Brunet, de Québec, ont passé le dimanche à leur maison de campagne.

—M. Albert Leclerc, ingénieur de la voirie, dans Gaspé, est de passage dans sa famille.

—Etaient en visite chez M. Arthur Caron: M. et Mme J.-M. Caron et leur fillette Madeleine, de Giffard; M. Olivier Bourgault, M. et me Jules Bourgault, et Mlle Bourgault, de St-Pamphile.

—Mlle Régina Caron passe quelques jours à Québec.

BRONCHITE CHRONIQUE

M. G. Lanteigne, Caraquet, N.-B. écrit: "J'ai souffert déjà de bronchite chronique qui me cause une toux sèche. Quand je prends RAZ-MAH, je puis passer une bonne nuit de sommeil." **Soulagement garanti** pour la valeur de $1 ou argent remis. Point de drogues nuisibles. 50c et $1 partout.

Templetons Limited, 58, rue Colborne, Toronto

Cessez de suffoquer, d'étouffer, de siffler—Prenez

RAZ-MAH

Propos féminins

LES FEMMES ET L'ACTION CATHOLIQUE

Des correspondantes ont réclamé des extraits plus substantiels de notre conférence sur les Femmes et l'Action Catholique.

Eminence,
Mes Seigneurs,

MM. les abbés, Mesdames,
Messieurs,

Nous remercions sincèrement M. le Directeur général et le Comité Permanent de l'Action Sociale Catholique d'avoir bien voulu associer notre Ligue à la manifestation de ce soir, et d'avoir permis que cette journée diocésaine servit de prélude à son congrès.

C'est un signe des temps que des femmes, les plus traditionalistes et les moins émancipées soient invitées à discuter les mêmes problèmes que les hommes devant un tel auditoire et dans un tel lieu. Peut-être a-t-on voulu souligner la distance en invitant un magistrat très distingué, doyen de la faculté de droit d'une institution séculaire,... et une femme comme vous toutes, mesdames, qui n'a que le mérite d'avoir vécu plus longtemps, d'avoir aiguisé sa plume à défendre des idées, et pour qui la parole n'est pas un art, mais un moyen de servir les causes qui lui sont chères, et qui, cependant se croit outillée pour faire de l'Action catholique.

Cela veut dire, mesdames, que vous l'êtes aussi et que vous ne devez pas reculer devant l'effort pour développer vos aptitudes et pour vous en servir. L'Eglise vous y invite et vous devez lui obéir.

Notre ligue a été deux fois citée à l'ordre du jour par les autorités religieuses depuis le congrès de l'an dernier: la première, en mars dernier, lorsque notre présidente générale a été décorée par Sa Sainteté Pie XI, de la médaille Pro Ecclesia et Pontifice. En lui remettant cette décoration, Son Excellence le Cardinal Villeneuve adressa à notre Présidente les belles paroles que voici: "L'Eglise n'est point féministe, mais elle a toujours délicatement respecté la femme depuis le jour où il a plu au Sauveur de choisir la Vierge Marie pour sa Mère et sa collaboratrice dans l'oeuvre du salut. C'est encore la pensée chrétienne. Ne vous étonnez pas, ce soir, que j'aie des considérations pour ces collaboratrices".

Mademoiselle Jeanne Talbot a certes des mérites très particuliers, cependant en lui conférant une récompense, j'entends surtout considérer en elle, la présidente de la Ligue Catholique du Canada, et par elle atteindre toutes les autres qui ont épousé le même idéal chrétien de la dignité de la femme et de sa protection contre les moeurs modernes. A ce titre, elles aussi travaillent Pro Ecclesia et Pontifice. Mademoiselle Talbot en portera le témoignage sur sa poitrine, les autres le liront".

Ces éloges de notre vénéré Cardinal ont grandement touché les collaboratrices de la première heure, les présidentes diocésaines, les officières des comités paroissiaux et toutes celles qui cultivent sur quelque point de notre terre canadienne la belle fleur de la pudeur féminine, mais elles n'ont pu s'empêcher de penser dans quelle proportion magnifique leur présidente a travaillé Pro Ecclesia et Pontifice.

Notre deuxième citation à l'ordre du jour: lorsque Son Eminence le Cardinal a bien voulu, entre d'autres oeuvres méritantes chosir notre Comité Central, en juin dernier, pour constituer le Comité diocésain, d'action catholique féminine, jugeant que le but de notre oeuvre est le même qui convienne à ce comité.

Nous nous sommes grandement réjouies de cet honneur qui rejaillit également sur toutes nos collaboratrices, mais en considérant sérieusement les nouvelles responsabilités qu'il nous confère et c'est, conscientes de nos devoirs que nous en remercions notre Archevêque et nous lui offrons l'hommage de notre soumission entière et de notre entier dévouement.

Le programme dit que nous devons parler de l'Action Catholique et des femmes; nous vous dirons donc quelles sont celles qui doivent faire de l'action catholique, quelle préparation doivent avoir ces apôtres et finalement quelles sont celles qui doivent faire partie des comités paroissiaux.

L'action catholique, elle a été définie par bien des auteurs autorisés, mais jamais plus clairement que par le Souverain Pontife Pie XI qui y revient sans cesse dans ses encycliques et dans les paroles qu'il adresse aux apôtres auxquels il accorde des audiences.

Même sans tenir compte des définitions, très claires qui nous en sont données, ne pouvons-nous pas dire, mesdames, que c'est le témoignage que nous devons rendre au Christ, à l'Eglise, à notre archevêque, à notre curé par notre foi vivante, par notre vie exemplaire, par notre soumission d'esprit et de coeur, par notre dévoueemnt au travail qu'ils nous confient.

Des femmes de toutes les époques ont rendu ce témoignage. Au temps de Notre-Seigneur elles participaient à son ministère en préparant les esprits à sa prédication, en écoutant respectueusement sa parole, en suppléant à la brièveté de ses visites. Au Calvaire, pendant que des apôtres pusillonimes se cachaient, des femmes étaient restées: Marie, Madeleine, Marie-Salomée, trilogie sainte, où, qui que nous soyons, nous pouvons trouver des modèles à imiter.

A la suite de ces premières chrétiennes d'autres se sont faites les auxiliaires des apôtres, les pourvoyeuses de leurs besoins matériels; d'autres ont rendu témoignage dans les catacombes, et jusque sous la dent des fauves et le fer des bourreaux.

Dans la suite des siècles, auprès des docteurs, des fondateurs d'ordres, des défenseurs de la foi, s'estompe une longue cohorte de physionomies attachantes de pieuses laïques qui font rayonner l'influence religieuse, mais leur action est individuelle, j'allais dire exceptionnelle.

Nos saintes aïeules ont aussi participé dans une large mesure à la diffusion des principes bien qu'elles aient vécu dans le sanctuaire de leur foyer ,transmettant à leur famille les traditionnelles vertus, aidées par d'autres femmes timides et effacées, soeurs, tantes, grand'mères, cousines qui, en retour de l'hospitalité parfois parcimonieuse qu'on leur offrait, donnaient aussi généreusement leur bonne éducation, le charme de leurs talents, leur dévouement et leur tendresse sans se douter qu'elles faisaient un don méritoire et magnifique.

De nos jours on demande plus encore aux femmes. Ce n'est une maman isolée qui doit veiller au perfectionnement de sa famille, inculquer à ses fils la foi agissante qui arrachera le monde au naturalisme, au communisme qui le perdent. Ce sont des milliers de femmes qui s'unissent dans une sainte émulation pour reconstituer le mariage et la famille sur leurs bases véritables.

Leur fidélité conjugale, l'acceptation rigoureuse de leurs devoirs d'épouses ne leur permet plus d'être les esclaves de la vanité, de l'oisiveté, de la bagatelle.

Cela ne les empêche pas d'être de parfaites maîtresses de maison, des femmes élégantes qui reçoivent avec grâce, et bien que la majorité de leurs heures appartiennent à leur devoir d'état, quand elles auront surveillé les petits enfants qui ne grandiront plus sous la surveillance de bonnes plus ou moins recommandables, quand elles leur auront appris les prières usuelles et les premiers chapitres du catéchisme, consolé leurs chagrins et leurs premières inquiétudes de conscience, elles auront encore le temps de s'occuper des oeuvres dans la paroisse pour être les auxiliaires de M. le Curé dans toutes les circonstances où il faut du tact, du zèle et de la bonne volonté.

A côté des mères de famille il est une autre classe de femmes qui est par vocation vouée à l'action catholique, c'est celle des institutrices. Nous ne parlons pas ici des religieuses qui sont consacrées par voeu consacrées à toutes les vertus chrétiennes, puisque nous nous occupons uniquement du laïcat : mais les maîtresses de l'école primaire qui sont conscientes de leur rôle, les institutrices de toute catégorie, ont un beau et vaste champ à ensemencer d'où sortira une abondante moisson pour les greniers du père de famille.

Ce n'est point par amour pour l'argent qu'elles ont embrassé leur carrière, ce n'est pas par souci des honneurs qu'elles poursuivent leur humble tâche, mais elles ont la belle mission de façonner le petit enfant pour en faire un catholique d'action.

Bien que le programme des études leur soit tracé de façon à ce qu'elles ne puissent en rien enlevenr, ni intervenir l'ordre dans lequel elles donnent chaque partie des matières qui doivent meubler le cerveau des petits, elles ont de multiples industries pour éveiller dans leur âme une douce émulation pour le bien, et c'est surtout par leur exemple qu'elles le dirigent dans la bonne voie.

Pour enseigner la soumission au pape, à l'Eglise, à l'évêque, au curé, elles nont pas de meilleur argument que de la pratiquer elles-mêmes intégralement. C'est ainsi qu'elles acceptent de porter l'uniforme, le costume qui est un porte-respect, comme l'habit de la religieuse, et cela, parce qu'on le leur demande.

Elles ne permettent pas qu'on critique devant elles les décisions des autorités religieuses, elles savent qu'elles sont plus éclairées et qu'elles voient plus loin.

Les femmes d'oeuvres doivent entrer dans le mouvement d'action catholique, même celles qui font partie simplement des oeuvres purement bienfaisantes, qui soulagent la misère, qui font la guerre à la maladie ; il y a place pour toutes et spécialement pour celles qui se consacrent aux oeuvres de jeunesse, aux campagnes d'éducation et d'épuration morale.

Que de femmes qui ont dépassé la première jeunesse et pour qui la vie a été pénible, qui n'ont plus d'intérêt humain et qui sentent dans leur coeur un grand vide, trouverait du bonheur à rendre témoignage au Christ de leur enfance et de leur petite jeunesse, qui ne demande qu'à être le consolateur de leur âge mûr, en attendant d'être leur éternelle récompense.

Parmi les bonnes ouvrières de l'action catholique, au premier rang on doit voir les membres des cercles d'études. Ils ont déjà été chez nous une pépinière d'apôtres et à mesure que les oeuvres nouvelles s'ajoutent aux oeuvres anciennes, on les retrouve aux premières places, qu'elles aient l'honneur de diriger ou quelles soient l'humble cheville ouvrière qui fournit l'énergie et la force, on reconnait leur influence et leur initiative.

Pour donner vraiment leur mesure elles n'auront qu'à se mettre au service de la hiérarchie. Ce sont elles qui peuvent le mieux comprendre pourquoi le pape et les évêques désirent unir les forces catholiques pour leur faire donner leur plein rendement, ce sont elles qui peuvent faire accepter à leur entourage ce qui, à l'heure présente, est une nécessité.

Les ouvrières d'action catholique doivent avoir d'abord des convictions sincères. Il est bien inutile d'essayer de convaincre les autres quand on n'adhère soi-même à la vérité que du bout des lèvres.

Une foi vivante, dégagée des préjugés et du respect humain, une pratique assidue des commandements de Dieu et de l'Eglise puisque c'est par l'exemple plus que par la parole qu'elles doivent entraîner à leur suite.

Elles doivent aussi être des âmes de prière, rapportant tout à Dieu comme à leur souverain Maître, c'est au pied de l'autel, en s'approchant de l'hostie qu'elles doivent demander la force de continuer la lutte, dans laquelle elles peuvent pourtant se servir de ces dons naturels qui viennent aussi de Dieu, sachant qu'un sourire l'emporte parfois sur le meilleur argument. Même quand on les contredit il faut qu'elles demeurent sympathiques et qu'on ne puisse leur en vouloir d'avoir raison.

On n'exige pas de toutes celles qui travaillent à l'action catholique qu'elles soient des bachelières. Ceci n'est pas une critique de l'éducation secondaire des femmes, nous savons toute l'importance de la culture intellectuelle, et nous connaissons des savantes qui sont modestes et charmantes, mais nous ne croyons pas qu'elles soient assez nombreuses pour faire toute la besogne. Et puis, il ne faut pas décourager celles qui n'ont pas de degrés et qui sont cependant désireuses de faire de l'action catholique.

Quelles que soient leurs connaissances, les néophytes doivent rouvrir leurs livres, le petit catéchisme au besoin ; les traités d'apologétique, les encycliques des papes, les livres qui enseignent la saine doctrine de l'Eglise sur les questions actuelles.

Elles doivent abandonner la lecture des revues neutres, des oeuvres purement littéraires, pour donner tout leur temps à la préparation de leur rôle social.

Elles doivent surtout s'exercer à être des rayonnantes. Tout ce qu'elles possèdent, elles doivent pouvoir le donner sans que l'on prenne ombrage de leur culture ou de leur vertu. Il y a des personnes que leur timidité empêche de se communiquer aux autres. Quand on a réussi à se considérer comme un instrument entre les mains de Dieu, qu'il peut utiliser ou rejeter à son gré, on oublie de se préoccuper de l'opinion et du qu'en dira-t-on. On ne s'inquiète pas de l'effet qu'on produit. On perd même l'inquiétude de ce qui peut nuire à son avancement. Quelle que soit l'heure à laquelle on s'est présenté au Père de famille, que l'on soit l'ouvrière de la première, de la cinquième ou de la onzième heure, on attend son salaire, le même, persuadé qu'on compensera pour toutes les fatigues et pour tous les sacrifices.

Quelles sont celles qui feront partie des comités paroissiaux ?

Nous avons bien réfléchi à cette question aujourd'hui en écoutant les discussions et les discours des rapporteurs.

Nous avons surtout retenu une particularité qui prime les autres, c'est que le curé possède toute autorité dans sa paroisse et que c'est lui qui doit choisir les membres de son comité, hommes et femmes.

Il est bien entendu, puisque ce choix sera restreint, que toutes les bonnes paroissiennes, toutes les officières de congrégations n'entreront pas dans ce comité.

Les femmes d'oeuvres, entraînées à l'action y ont une place marquée d'avance. Que l'oeuvre dont elles s'occupent soit paroissiale, diocésaine ou inter-diocésaine, leur initiative, l'expérience qu'elles ont acquise, leur amour du bien rendra leur concours très précieux.

Elles doivent posséder la confiance de leur pasteur, se soumettre à ses décisions, en ce qui concerne les oeuvres paroissiales, comme elles devront suivre les directives de l'Ordinaire pour ce qui regarde les mouvements d'ensemble.

On leur demande surtout une soumisssion de l'esprit, à laquelle dans bien des cas, elles n'auront pas à ajouter celle des actes. Les décisions épiscopales devant s'exercer surtout porteront plutôt sur les grandes campagnes que les détails des organisations.

Voici, d'ailleurs comment nous comprenons ce fonctionnement des comités paroissiaux et l'avantage d'y ajouter des membres appartenant à divers groupements, c'est que le mot d'ordre de l'évêque n'attent pas seulement les femmes appartenant au comité paroissial, il se prolonge dans chacune des sociétés représentées par une officière.

Il y a peu de comités paroissiaux qui sont formés chez nous et beaucoup devront être modifiés pour être en règle avec l'action catholique. Nous prendrons des exemples plus loin dans les autres diocèses qui ont fait aussi à notre Ligue l'honneur de la choisir comme comité diocésain d'action catholique.

Aux Trois-Rivières, à Nicolet, le comité diocésain qui est en même temps le comité paroissial de la cathédrale, est formé de membres de tous les groupements paroissiaux.

A Rimouski, toutes les oeuvres féminines sont sous la direction du même aumônier, monsieur l'abbé Lepage. Son Excellence Mgr Courchesne a fait insérer dans les statuts de chacun des groupements la clause suivante : "Pour répondre à un désir formel, exprimé par le Souverain Pontife Pie XI, l'association se fait un devoir de donner son adhésion à l'oeuvre de la Ligue Catholique féminine, dont le Secrétariat à Rimouski constitue le dit Secrétariat du Comité diocésain de l'Action Sociale Catholique à Rimouski".

Des oeuvres masculines et des oeuvres féminines semblent voir dans cette union des oeuvres une menace de destruction. Ce n'est point là l'intention des autorités religieuses qui veulent tout coordonner afin que rien ne se perde des oeuvres catholiques.

Dans d'autres pays où l'action catholique s'est organisée sur les mêmes directives qui nous sont données, elle donne déjà d'excellents résultats. En France, en particulier, la Ligue féminine d'action catholique française réunit deux millions de femmes qui ont compris que collaborer c'était mettre l'expérience de chacune au service de toutes et la force de toutes au service de chacune.

Elles n'ont détruit aucune des oeuvres qui leur ont donné leur adhésion et qui sont aussi variées que les besoins de notre temps. Elles ont d'abord uni deux grandes associations, celle da la Ligue patriotique des Françaises et la Ligue des femmes de France qui se subdivisent l'une et l'autre en oeuvres paroissiales, de missions, de vocations sacerodtales, de lectures, de ligues pour la moralité, d'oeuvres charitables, oeuvres familiales, oeuvres de jeunesse, fédérations nationales catholiques, oeuvres d'organisation de conférences, d'enseignement, d'associations professionnelles, unions régionales pour l'éducation civique et sociale de la femme, organisations rurales, Croix-Rouge.

Ces deux millions de femmes se sont croisées pour l'action catholique et le 3 mai dernier, elles se sont consacrées au Sacré-Coeur de Jésus dans le sanctuaire national de Montmartre. Elles ont fait, à la demande du Cardinal Verdier, le serment de rester fidèles à leurs engagements en disant: Oui, mon Dieu, je vous aime puisque vous m'avez choisie pour être votre apôtre. Je vous aime de toute mon âme et je veux faire sous la direction de nos évêques l'oeuvre de l'apostolat que vous m'avez confiée.

N'est-ce point là une belle prière qui conviendrait aussi aux apôtres québecoises d'action sociale catholique.

En France, aussi, on a craint que les oeuvres s'absorbent les unes les autres, mais on a compris que pour bien collaborer, il fallait mieux se connaître afin de se mieux comprendre... qu'il fallait un organisme central qu'est le Comité d'action catholique.

La Ligue catholique féminine demandera demain à la charité de discipliner nos énergies et pour cela, de retourner aux enseignements du Maître et de ses plus fervents disciples.

Dans les épitres de St-Paul on retrouve une doctrine qui après dix-neuf siècles est encore d'actualité :

"Par-desus tout, revêtez-vous de la charité qui est le Dieu de la perfection et que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence, garde vos coeurs et vos pensées".

"Celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien. Dieu qui fait croître est tout. Celui qui plante et celui qui arrose sont une même chose; ...car nous sommes ouvriers avec Dieu".

Et voici la règle d'or que l'on peut poser à la suite du grand apôtre aux sociétés comme aux individus. "Ayez une même charité, une même âme, une même pensée, ne faites rien par esprit de rivalité ou de vaine gloire. Que chacun considère non ses propres intérêts, mais aussi ceux des autres.

C'est cette charité qui doit nous rassurer dans la voie où nous cheminerons parfois, le coeur et l'âme en déroute, mais où nous aurons conscience d'être, malgré l'insuffisance de nos moyens, dans toute l'étendue de notre bonne volonté, des ouvrières avec Dieu, pour travailler à la paix du Christ dans la charité du Christ.

Georgina Lefaivre.

Un joli tailleur qui peut s'utiliser tout le jour en voyage. Le corsage de satin blanc le rend convenable pour le thé ou pour le dîner.

Un négligé de velours noir, très distingué, avec un collet montant.

GRATIS!

UN GROS PAQUET D'ESSAI DE FLOCONS DE SAVON PRINCESS

avec tout achat de 3 pains de

SAVON PALMOLIVE—21c

FLOCONS DE SAVON PRINCESS

Nous voulons vous apprendre, *à nos frais*, que les Flocons Princess vous donneront du *linge plus net et plus blanc . . . prolongeront la durée des bas et de la lingerie . . . garderont vos mains douces et blanches.* Mettez-en juste un peu dans votre laveuse. Voyez la belle eau savonneuse que vous obtenez — une eau de savon sans danger pour les tissus les plus délicats, assez puissante cependant pour éliminer toute trace d'odeur de transpiration. Procurez-vous votre paquet d'essai gratuit aujourd'hui.

SAVON PALMOLIVE

Fait d'huile d'olive, le Palmolive garde votre peau douce, souple et fraîche. Massée doucement dans les pores de la peau, la douce mousse du Palmolive y dégage toutes les menues impuretés, donnant un teint de santé et de jeunesse. Grâce à l'huile d'olive qu'il contient, le Palmolive protège aussi votre peau contre l'âpreté du vent et les changements de température. Il en coûte très peu pour donner cette fameuse protection du Palmolive à toute la famille.

TELEPHONEZ A VOTRE MARCHAND MAINTENANT

Marchands! Si votre stock est épuisé, téléphonez à votre fournisseur immédiatement.

LE VISITEUR

MONOLOGUE

Je suis dans une colère... mais dans une colère !... Il vient de m'en arriver une bien bonne... Je n'abuse pas de vos instants, n'est-ce pas ? Dites-le franchement !... Non... Eh bien, je vais vous raconter l'histoire en quelques mots.... L'autre jour, mon oncle, sachant que je voudrais me marier, me dit: "Je t'ai trouvé un fiancé. — Ah ! vraiment. — Il est très bien. — Tant mieux. Quelle profession ? — Il te le dira... je te l'enverrai, tu me communiqueras ton impression." J'attends avec quelque impatience... Les jours passent... Personne ne vient... Maman me voyant nerveuse, me disait: "Ton oncle ne fait rien comme tout le monde... c'est un original... Ne te leurre pas avec ses promesses... On n'envoie pas un jeune homme à marier... On le présente." Maman avait raison... Or, tout à l'heure, papa était allé à son bureau, maman venait de sortir pour faire une visite, lorsqu'on sonne. J'étais anxieuse. La bonne vient me prévenir: "C'est un monsieur qui désire parler à mademoiselle. — Il ne vous a pas donné sa carte? — Non, mademoiselle. — Comment s'appelle-t-il ? — Il m'a dit simplement que son passage avait été signalé." Je pense tout de suite au jeune homme de mon oncle, et je réponds à Annette "Faites-le entrer dans le salon." Je cours vite à mon cabinet de toilette... un petit coup de peigne... un peu de poudre de riz... et je me présente tout émue... Le jeune homme se lève vivement... Oh ! comme il était ému, lui aussi... le premier coup d'oeil fut favorable... Très correct.. Une élégance sobre.. Visage régulier, sympathique... Bref, l'homme qui plait à première vue. Nous nous inclinons.

"Monsieur, — Mad...mad...mad...moiselle..."

Il est timide, me dis-je, l'émotion le fait bégayer... J'aime assez un peu de timidité chez un homme. Bon signe.

Je le prie de s'asseoir et lui demande, non sans rougir, ce qui me vaut l'honneur de sa visite.

Alors, il se recueille un bon moment, puis :

"Mad...mad...mad...moiselle, je... je... je... viens de... de... la... la.. part...de

—De mon oncle, peut-être ?

—Je.. je...je... vais vous ex...pli.... pli...pli...quer... Je bébé... je bébé... je bébé..bé...gaie... un peu, a... alors...

—En effet, monsieur, je m'en suis aperçue...

—C'est de.. nai... nai... de nai... nai... de nai...ssance. Ah !..."

Il parut tout déconcerté en voyant ma figure changer... Cette fois, l'impression était nettement défavorable.

"Hélas, monsieur, lui dis-je assez franchement, Je ne voudrais, à aucun prix, d'un mari qui bégayât..."

C'était bref, cruel, mais mieux valait brusquer les choses que de lui laisser la moindre illusion.

Je croyais qu'il allait pâlir. Pas du tout. Il eut un sourire charmant... Oh! ce sourire...

"Mad...mad...moiselle... J'ai... j'ai... j'ai... trois en... trois en... trois en...

—Vous vous rajeunissez, dis-je, un peu narquoise..

—Trois enfants !"

A ces mots, je m'étais levée brusquement.

"Qui... qui... qui.. ne bégaient pas... eux.."

Le temps de me ressaisir, puis :

"Mais enfin, monsieur, je voudrais connaître l'objet de votre visite... Expliquez-vous vite, je suis pressée... Vous n'êtes pas venu pour me dire que vous étiez marié et que vous aviez trois enfants ?..."

Ce que je devais être rouge en lui parlant sur ce ton ! Mais il ne paraissait nullement s'émouvoir. Il reprit :

"Je...je...je... suis re... re... présen... tant... d'une... d'une... mai... mai... maison.. de... de... chocho... chocho... de choco...lat..."

Je crus que j'allais défaillir de rage. Ainsi, celui que j'avais pris pour un fiancé était un représentant en confiserie. J'étais... chocolat... Allons bon, la langue me fourche... horriblement confuse, voulais-je dire...

Vous pensez avec quelle précipitation j'éconduisis ce jeune père de famille !

"Pas de chocolat, monsieur, pas de chocolat. Nous avons notre fournisseur... excusez-moi, mais..."

De la main, je lui indiquais la porte ..

"Si dans vos...coco... vos coco..naissances.

—Oui, monsieur, c'est entendu... je regrette..."

Il me salua cérémonieusement et sortit...

Je trépignais de colère :

"Annette, Annette... Ah ! ça ! en voilà une plaisanterie... Vous ne pouviez pas le recevoir ce marchand de chocolat que vous faites entrer dans le salon...

—Mais c'est mademoiselle qui ...

—Désormais, je veux savoir le nom des personnes qui se présentent... Je les recevrai si bon me semble.... Des offres de services pour du chocolat... Je vous demande un peu..."

(Au public) Oh ! je suis vexée, mais vexée...

Un garçon vraiment très bien, je vous affirme... mais père de trois enfants... et qui bégaie !... Ah ! je m'en souviendrai de l'aventure. **(Elle prête l'oreille.)** J'ai entendu sonner... On apporte un pli... **(Ecartant une tenture).** C'est pour moi, Annette. **(Elle revient au premier plan en tenant la lettre.)** Mon oncle qui m'écrit... M'annonce-t-il au moins la visite prochaine du jeune homme qu'il a tant prôné! **(Elle lit.)** "Chère petite... Enfin, il t'a vu, et tu lui as plu... Il ne demande qu'à te revoir... A toi de te prononcer." **(Elle s'interrompt.)** Qu'est-ce que celà veut dire? "Excuse le moyen employé... il redoutait cette première entrevue, car c'est un jeune homme très délicat... Je lui ai suggéré le subterfuge... Il ne bégaie pas, il est avocat et possède une fortune estimable." **(Elle porte la main à son coeur et, avec un soupir.)** Oh! quel soulagement !... Maman a raison de dire que mon oncle ne fait jamais rien comme tout le monde... Mais je lui pardonne, car, si je plais à son protégé... eh bien, moi, sans son bégaiement, sans ses trois enfants, je le trouve à mon goût. **(Avec extase.)** Un avocat! S'il plaide aussi bien qu'il joue la comédie, il ne sera pas long à gagner sa cause !

Alphonse Crozière.

Sacré-Coeur

Grand euchre à la salle paroissiale du Sacré-Coeur

Un grand euchre aura lieu lundi, 6 novembre, à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 28 rue Montmartre, au profit de l'église.

Les prix sont riches et nombreux. Admission : 25 sous. Invitation cordiale; vous êtes les bienvenus.

Fatai accident

Richibouctou, N. B., 6 (Spéciale)— Antoine Collette, âgé de 74 ans, est mort à Ste-Cécile, qui est situé à cinq milles d'Adamsville, à la suite d'un accident de chasse. Son neveu, Laurent Williams, qui était à la chasse, le prit pour un orignal et fit feu. Le vieillard est mort quatre heures après l'accident. Collette travaillait dans le bois, ce que son neveu ignorait. Celui-ci servait de guide à quatre arpenteurs qui étaient dans le voisinage. Une enquête a été tenue par le coroner, l'hon. Dr T.-J. Bourque, de Richibouctou. Les jurés étaient MM. Edgar Gallant, Joe. Arsenault, Eugène Cormier, Raymond Gallant, Jean Bourgeois, Alphé Fournier et Jean Babineau.

Plusieurs témoins ont été entendus et un verdict de mort accidentelle a été rendu, sans blâme à qui que ce soit.

VOYAGE

Pour NOEL

Rendez-vous en France via le Havre. Excursion sous notre direction personnelle par le transatlantique rapide moderne.

"ILE-DE-FRANCE"

Départs : 25 novembre et 16 décembre

ou par

magnifique nouveau navire

"CHAMPLAIN"

Départ : 2 décembre

Cabines modernes propres — Bon service

Prix modiques pour tous les endroits de France

Pour renseignements et billets s'adresser à nos agents

French Line
1196 place Phillips
MONTREAL, P.Q.

PRENEZ LES PILULES Beecham dans les cas de INDOLENCE DU FOIE DES INTESTINS DOULEURS STOMACALES

Une dose de Pilules Beecham chaque soir vous rendra santé, gaieté et entrain

DU SOLEIL EMBOUTEILLÉ lui donnera des Dents Saines, Droites, Bien Espacées !

Un des dons les plus précieux que vous puissiez offrir à votre enfant est, certes, une denture saine et régulière. Et c'est au moment où ses dernières dents sont à se former dans ses gencives qu'il faut préparer et assurer leur développement normal.

Donnez à votre enfant — tous les jours de l'année — de l'Huile de Foie de Morue, appelée à bon droit "du Soleil Embouteillé". *Nous garantissons définitivement* que l'Huile Squibb fournit en abondance non seulement ces vitamines D qui sont le facteur essentiel d'une denture et d'une ossature saines, mais aussi les vitamines A qui aident à la croissance et accentuent, chez le bébé, la résistance à la maladie.

Durant toute la vie, la santé dépend de l'état des dents. Commencez dès maintenant à sauvegarder la denture de votre enfant en lui donnant une dose quotidienne d'Huile Squibb. Elle est, en outre, économique, car elle est si riche en vitamines qu'elle dure plus longtemps que des huiles médiocres. Exigez toujours, chez votre pharmacien, la Marque Squibb.

Huile de Foie de Morue SQUIBB

MAUX DE TÊTE TOUJOURS SOULAGÉS PAR ANTALGINE 25¢

Exposition de Radios Chez LEGARE

Du 4 au 11 Novembre 1933

Le Plus Grand Choix à Québec

GENERAL-ELECTRIC
ROGERS MAJESTIC
PHILCO
WESTINGHOUSE

La Compagnie P.-T. LEGARE Ltée

invite cordialement tout le public de Québec et des environs à visiter ses deux magasins de Québec où se fera du 4 au 11 novembre l'exposition de plus de 100 modèles de Radios nouveaux.
C'est là que seront exposées les cinq meilleures marques de radios Rogers, Majestic, General Electric, Philco et Westinghouse, actuellement en vente aux 66 magasins et 1000 agences de la

COMPAGNIE P.T.LEGARÉ LIMITÉE

142 rue St-Joseph -:- 273 rue St-Paul

Service Garanti!
Sur
N'importe Quel
RADIO
Vous N'avez Qu'à Appeler
2-6851
Et Demandez
Le Département du Service

Que vous ayez acheté votre radio chez Legaré ou ailleurs, nos Experts, diplômés du Radio College of Canada, membres du Radio Service Men's Association of New-York, licenciés par Rogers-Majestic et munis des appareils les plus précis sont à votre disposition pour réparer votre radio, quelle qu'en soit la marque. Nos prix sont les plus modérés.

Le Fameux Rádio A Portée Complète

GENERAL ELECTRIC

Les Cataractéristiques du radio à Portée Complète GENERAL ELECTRIC sont : Le Contrôle de sonorité à couleurs; Contrôle de volume à couleurs; Eliminateur de bruits à couleurs ; Syntonisation visuelle ; amplification classe "B" Contrôle de Volume automatique; Compensateur de sonorité.

Modèle K-59

Modèle cabinet à 6 pieds, fini noyer foncé, circuit à 5 lampes, contrôle de sonorité, haut-parleur dynamique, sélecteur de postes éclairé. Cet appareil peut capter les appels de la police. Chez Legaré

$69.50

Modèle K-52

Tel qu'illustré : —Appareil à 5 lampes, dans un cabinet portatif en noyer deux tons, cadran éclairé, contrôle de sonorité et Haut-Parleur dynamique... .. ..

46.50

COMPAGNIE P.T.LEGARÉ LIMITÉE

273 rue St-Paul — — 142 rue St-Joseph

Voyez et Entendez les 12 Modèles WESTINGHOUSE

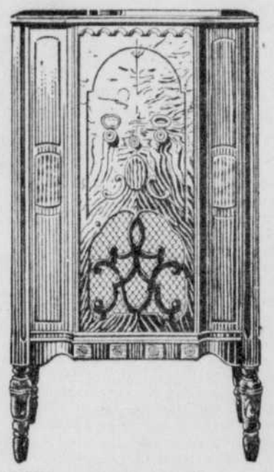

D'année en année Westinghouse a fait bénéficier le public des perfectionnements importants qui ont été réalisés dans les plus grands laboratoires techniques.

Cette année, comme par le passé, l'acheteur de radio peut se tourner vers Westinghouse, avec confiance. Peu importe le radio Westinghouse qu'il choisisse, chaque radio a été construit pour donner la perfection du son, la simplicité d'opération et la qualité durable.

Westinghouse
Modèle 553

Appareil à 5 lampes, circuit **Superhétérodyne, Haut-Parleur** dynamique, contrôle de son, contrôle de Volume dans un joli cabinet tel qu'illustré. Chez Legaré.

$69.00

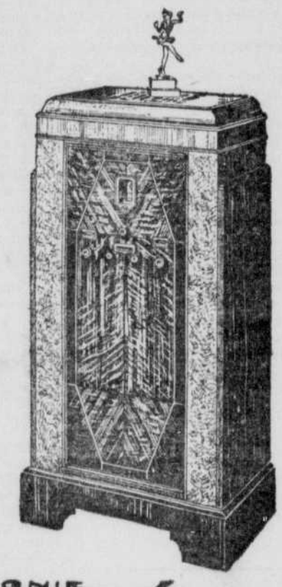

Westinghouse
Modèle 103 De Luxe

Circuit Full-Harmonic à 10 lampes, contrôle de volume Dual-Automatic, nouveau contrôle de son, dans un riche cabinet "Art-Moderne" tel qu'illustré à droite . . . . . .

$165.00

COMPAGNIE P.T.LEGARÉ LIMITÉE

273 Rue St-Paul -:- 142 Rue St-Joseph

·PHILCO·

Fabriqué Au Canada

Vous trouverez dans PHILCO tous les perfectionnements importants que la radio ait développés dans ses dernières années.

La performance PHILCO ne peut être surpassée et quel que soit le modèle que vous choisissiez, vous êtes assuré d'avance d'une satisfaction complète.

COMMANDEZ CHEZ LEGARE

Ce PHILCO Modèle 1934 --- 5 Lampes

TEL QU'ILLUSTRE : — Modèle avec véritable circuit Superhétérodyne avec Haut-Parleur dynamique, 5 lampes, contrôle automatique de Volume, contrôle de tonalité. Complet avec les lampes.
Chez Legaré . . . . . .

$49.50

COMPAGNIE P.T.LEGARÉ LIMITÉE

273 rue St-Paul -- 142 rue St-Joseph

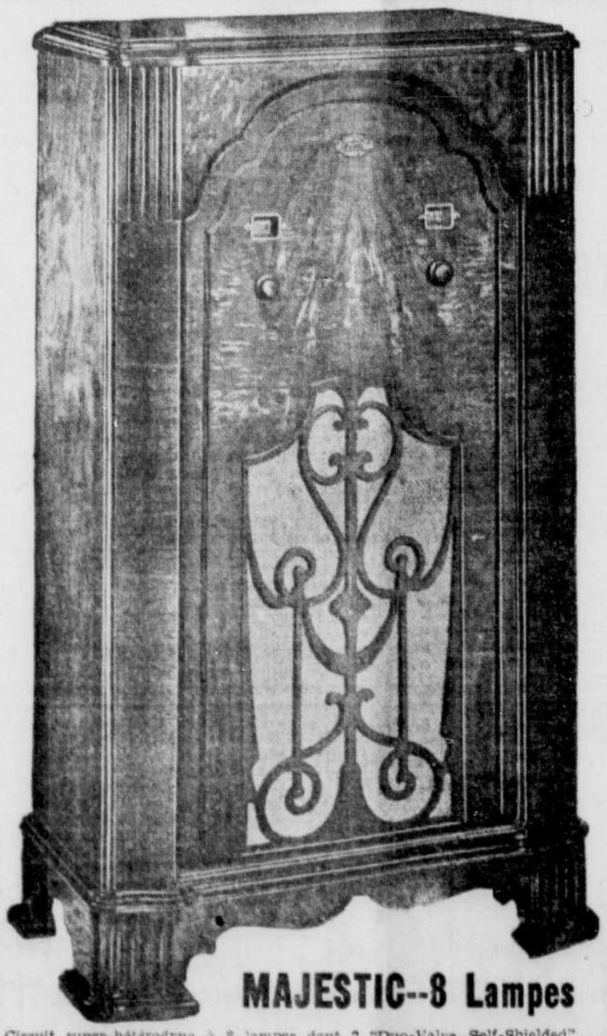

MAJESTIC--8 Lampes

Circuit super-hétérodyne à 8 lampes dont 2 "Duo-Valve Self-Shielded" équivalant à deux lampes de plus. Cabinet tout en noyer, contrôle de tonalité, contrôle automatique de volume. Complet avec les lampes . . . . .

$139.50

Deux Marques Connues et Réputées

Majestic

ROGERS BATTERYLESS

Si vous voulez jouir des programmes quotidiens de radio, il vous faut un radio pourvu de lampes à enveloppe scellée, et seuls les radios Rogers et Majestic sont livrés avec ces lampes, développées et perfectionnées par les techniciens de Rogers au Canada.

MAJESTIC

Cabinet en noyer noir ornementé avec grille chromée. Châssis superhétérodyne à 6 lampes **Majestic "Spray-Shield"**, contrôle automatique de volume. **Chez Legaré** . . . . . .

$69.50

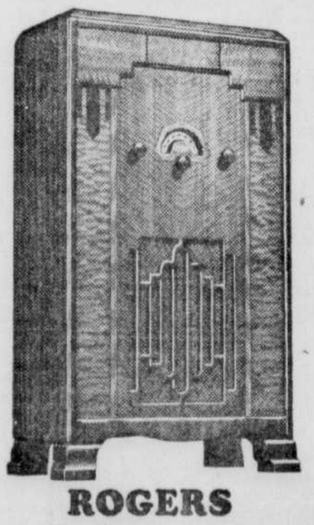

ROGERS

Cet appareil **Rogers "Art Moderne"** offre toutes les particularités du Nouveau Plan Rogers. Ce radio aurait coûté $135 l'année dernière. **Chez Legaré** . . . . . .

$69.50

COMPAGNIE P.T.LEGARÉ LIMITÉE

273 RUE ST-PAUL -:- -:- -:- 142 RUE ST-JOSEPH

INTERESSANTE EXPOSITION A L'ACADEMIE

(Suite de la dernière page)

heures à dix heures du soir, et, pour les élèves, de neuf heures à quatre heures. M. le Dr Armand Brassard, B.S.V., directeur du Jardin Zoologique, donnera une conférence publique, à laquelle assistera probablement le Rév. Frère Marie-Victorin, lors de la clôture, dimanche soir prochain.

CONCOURS INTERCERCLES

Voici les cercles qui ont envoyé des collections à cette exposition:

1—Cercle Champlain, Académie Commerciale, Québec.
2—Cercle Guillaume-Couillard, Ecole normale, Ste-Foy.
3—Cercle Louis-Hébert, Juvénat, Ste-Foy.
4—Cercle Guérin, Les Glaneurs, Couvent St-Sauveur.
5—Cercle Maurais, Ecole classico-ménagère, St-Pascal.
6—Cercle Drummond, Académie David, de Drummondville.
7—Cercle La Mennais, Juvénat Pte-du-Lac.
8—Cercle Marie-Rollet, Couvent Gervais.
9—Cercle Montcalm, Ecole St-Jean-Baptiste, Québec.
10—Cercle St-Roch, Ecole St-Roch, Québec.
11—Cercle Marie de l'Incarnation. Couvent de Rimouski.
12—Cercle Plante, Couvent de Beauport.
13—Cercle St-Dominique, Ecole St-Dominique.
14—Cercle Saxe, Couvent Saint-Romuald.
15—Cercle Ste-Elizabeth, Couvent de Baie-des-Sables.
16—Cercle Gai-Ruisseau, Couvent de Rivière-Bleue.
17—Cercle Montmagny, Couvent de Montmagny.
18—Cercle "Les Québecoises", Couvent de St-Sauveur.
19—Cercle Ste-Marie, Couvent de Ste-Marie de Beauce.

Le public est cordialement invité à cette magnifique exposition.

DES REVELATIONS SENSATIONNELLES DANS L'AFFAIRE ASCAH

(Suite de la 1ère page)

Gaspé, de vengeance de contrebandiers, comme on l'avait laissé supposer d'abord. On prétend que si les contrebandiers avaient eu à se venger de quelqu'un ils auraient choisi de préférence le ou les personnes qui auraient pu leur causer des ennuis et pas deux inoffensives jeunes filles qui ne songeaient qu'à aller continuer leurs études.

On semble convaincu ici que le double meurtre a été bel et bien commis par des personnes connaissant bien les lieux. En effet, si la grève de la baie de Penouille est propice à un meurtre en raison de son site et de sa topographie, le temps choisi par le ou les meurtriers ne l'était pas du tout. Le soir du 31 août dernier, il faisait à Gaspé une température qui donne tout son charme à cette magnifique région de notre province. La lune était dans son plein et projetait ses clairs rayons à travers toute la baie qui les reflétait comme un sombre miroir. La lumière du phare scintillait aussi par intermittences et la soirée était des plus engageantes.

Maud et Marguerite Ascah qui devaient avoir dans leur coeur de fillettes le regret de quitter pour plusieurs mois les lieux où elles avaient passé d'agréables vacances, n'ont peut-être pas refusé d'aller rêvasser un peu sur la grève de sable fin, à l'heure où la soirée est douce et dans un décor qu'elles ne reverraient qu'à la saison prochaine. Si cette explication de la tragédie est la bonne, elles auraient mieux fait d'avertir leur proches de leur décision. Elles sont mortes de la façon la plus horrible qui soit, mais en emportant la réputation de fillettes bonnes, sages et honnêtes. N'approchait pas qui voulait les deux cousines Ascah et surtout de la belle Marguerite, une sportive qui était, dit-on, de taille à faire face à n'importe quel assaillant masculin.

Retrouvera-t-on le cadavre de Marguerite ? La police l'espère. Mais ce sera peut-être à des milles et des milles du lieu de la tragédie. On rappelle au même sujet que le corps de l'infortuné Comte de Lesseps, un aviateur au service de la Compagnie Franco-Canadienne, fut retrouvé longtemps après sa mort, près des rives de Terre-Neuve. L'hiver se passera possiblement avant que le corps de Marguerite Ascah ne soit retourné à la terre.

Devant cette atroce affaire, l'excellente population de Gaspé se perd en conjectures. Elle espère bien que le ou les criminels seront trouvés par les autorités et que justice sera faite. A Penouille où demeuraient les victimes, on semble garder une discrétion absolue sur tout ce que l'on sait. Les deux témoins importants détenus, Phillips et Miller, appartiennent à des familles anglaises bien connues dans cette région de Gaspé et leurs parents sont nombreux. Voilà pourquoi on attend avec beaucoup d'impatience le résultat de l'enquête du Coroner, mardi, et le verdict qui sera rendu. D'ici là on n'anticipe rien de nouveau dans cette triste affaire, à moins que les flots viennent rejeter aujourd'hui quelque part sur la grève les restes de cette pauvre Marguerite, lâchement assassinée à dix sept ans.

DES REVELATIONS ?

Le 'Soleil" apprend par ailleurs que des révélations sensationnelles seraient faites demain à la reprise de l'enquête du coroner Dr Pouliot et que la police pourrait faire la lumière sur cette mystérieuse et dramatique affaire.

Plusieurs témoins seraient entendus et on s'attend même à ce qu'un verdict soit rendu à la fin de l'après-midi par les jurés du coroner.

Note personnelle

M. Georges Côté, gérant de Beatty, dans le district de Lévis, est, pour quelques jours, à Montréal, par affaires.

Cours de coupe

La série annuelle des cours gratuits de coupe et de couture, qui sont donnés, sous les auspices du Département de l'Instruction Publique, à l'Ecole Technique de Québec, boulevard Langelier, commencera, ce soir, à 8 heures précises. Les dames et jeunes filles désireuses d'en bénéficier doivent se présenter, dès la première séance, ce soir, pour l'inscription.

POLLACK CELEBRE L'ANNIVERSAIRE de l'ouverture de son GRAND MAGASIN

Le Magasin Pollack sera le point de mire de tout Québec

IL Y A DEUX ANS à pareille DATE Maurice Pollack faisait l'ouverture de ses Nouveaux Grands Magasins que le public de Québec attendait depuis longtemps. Ce fut un succès sans précédent et la foule qui s'y pressait dès l'ouverture n'a pas été déçue dans son attente. Un ameublement dernier Style avec toutes les améliorations modernes y était disposé avec un goût parfait, y ajoutant le confort et la facilité de magasiner librement dans chaque département.

Mais ce qui a été le point le plus intéressant lors de cette grande Ouverture, c'est l'immense assortiment de marchandises de choix à l'étalage de chaque rayon et les prix tout à fait bas, qui furent toujours l'objectif principal de ce populaire magasin.

La SINCÉRITÉ en AFFAIRES

Québec a apprécié l'effort que nous avons fait et le nombre incalculable de ceux qui n'ont cessé de patronner le Magasin Pollack depuis son ouverture est une preuve évidente de notre sincérité en affaires, du service tout à fait exclusif que nous donnons à notre clientèle et l'intégrité de notre devise qui est:

«Le plus pour Votre Argent... ou Votre Argent Remis»

Ne manquez pas de lire les journaux de demain, vous y verrez des choses très intéressantes au sujet de cette Vente Anniversaire.

POURQUOI CETTE VENTE

Comme remerciement à tous ceux et celles qui ont bien voulu nous honorer de leur patronage jusqu'ici, nous n'avons pensé rien de mieux que de célébrer cet anniversaire par une vente magistrale qui donnera à tous l'avantage appréciable de faire de réelles économies dans un temps où chacun se trouve en face du problème d'équilibrer son budget pour l'hiver.

Des SPECIAUX Chaque JOUR

Ce sera un BANQUET d'AUBAINES incomparables auquel tout le public de Québec et du District est convié d'assister afin que chacun puisse prendre sa large part des multiples occasions que l'on mettra à leur portée.

De jour en jour certains Départements seront mis à contribution pour vous offrir des Aubaines pour cette Vente Anniversaire, chaque jour apportera un intérêt tout particulier avec la variété toujours croissante des Spéciaux en évidence.

Des Mois de Préparation

Cette vente anniversaire a été prévue des mois à l'avance et par des achats avantageux avec la coopération des grands manufacturiers, nous avons réussi à accumuler un immense assortiment des marchandises les plus en demande pour la saison que nous allons offrir à des prix tels que l'on n'en aura encore jamais vu à Québec.

Magasin ouvert comme d'habitude

MAURICE POLLACK Ltée 75-97 St-Joseph Tel. 4-4661

Thor

La laveuse électrique la plus réputée vous offre la valeur la plus exceptionnelle!

LAVEUSES ET REPASSEUSES A PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS.

VOYEZ LES PLUS RECENTS MODELES CHEZ TOUS LES MARCHANDS VRAIMENT PROGRESSISTES.

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)

ville, St-Romuald, St-Nicolas, Bienville et Lauzon.

LUNDI : le 6 — St-Jean-Chrysostôme : inspection médicale scolaire.

MARDI : le 7 — Charny : de 2 hrs à 3.30 hrs, P.M., au couvent clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires. Séance d'immunisation contre la diphtérie.

MERCREDI : le 8 — St-Rédempteur : de 2.30 hrs à 3.30 hrs, P.M., à l'école du village, clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires.

JEUDI : le 9 — Bienville : de 9.30 à 11.30 hrs, P.M., au couvent, clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires. Séance d'immunisation contre la diphtérie.

Lauzon : clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie, aux heures et endroits suivants:

de 2 à 3 hrs à l'hôtel de ville,
de 3.30 à 4.30 hrs à l'école de la rue St-Joseph.

VENDREDI : le 10 — St-Jean-Chrysostome : A.M., inspection médicale scolaire.

SAMEDI : le 11 : Fête légale.

A. Bélanger, M.D.
Officier Médical.

Assemblée des Forestiers Canadiens ce soir

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'ancien magasin l'Economie, voisin de la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions importantes seront discutées.

Le banquet aux huitres de l'Amicale du Collège de Lauzon mercredi

Le banquet aux huitres annuel pour les Anciens Elèves du Collège de Lauzon aura lieu mercredi soir prochain, dans les salles de cette maison d'enseignement. Tous les anciens sans exception sont cordialement invités à se rendre à leur Alma Mater prendre part à cette fête qui sera très intéressante. On compte sur la présence de tous afin que comme les années dernières ce banquet soit couronné de succès.

Joute de quilles, classe A, ce soir

Le club Cordonnerie Moderne, de la classe A, de la ligue de quilles Québec-District, jouera ce soir avec le club Chevaliers de Colomb, à Québec. Les autres clubs de la classe A joueront à la salle Frontenac.

Le club St-Vallier est en tête des sept clubs de la ligue avec dix parties gagnées sur douze jouées et les joueurs lévisiens en ont quatre de gagnées.

Une ligue de hockey sur la rive sud

Il est question de former une ligue de hockey sur la rive sud pour cet hiver. Une assemblée sera tenue pour discuter cette question, ce soir, à 9 heures, chez M. C.-E. Couture, à St-David, rue Principale, près de la chapelle St-Joseph. Les clubs Lauzon, Lévis, St-Romuald et Charny sont invités à envoyer des représentants à cette importante assemblée.

Deux euchres ce soir, à Lévis et Bienville

Ce soir, en la salle de Bienville, aura lieu le quatrième euchre annuel organisé par la Société St-Vincent de Paul de Bienville en faveur des pauvres qu'elle aura à secourir cet hiver. Deux beaux prix d'assistance, don de M. Adélard Samson, vice-président de cette société, et les Artisans C. F. succursale St-Antoine de Bienville, sont offerts aux nombreuses personnes qui assisteront à cette partie de cartes. Il y aura aussi un prix de consolation, en plus des riches prix pour les heureux gagnants.

Ce soir également, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, les Journaliers de Navires, section 3, donnent un euchre. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants.

On compte sur une salle comble à ces deux parties de cartes ce soir.

Résolutions de sympathies

A une séance régulière des membres du Comité des Jeux du Collège de Lauzon, l'ordre du jour suivant a été unanimement agréé :

Les membres du comité des jeux déplorent vivement la mort de M. Raoul Simard, avocat, de Baie St-Paul, père de leur distingué confrère Michel Simard.

Le directeur des jeux, le R. F. P. Champagne et les membres du comité désirent exprimer à la famille de feu M. Raoul Simard tout le chagrin qu'ils éprouvent de sa disparition et lui offrent l'expression respectueuse de leurs plus profondes et sincères sympathies.

Que copie de ces résolutions soit envoyé à la famille et aux journaux.

Marcel Bruneau, secrétaire.

A une assemblée spéciale des anciens élèves du Collège de Lévis, Rhétoriciens de 1908, tenue samedi dernier, une résolution de sympathies a été adoptée unanimement à l'égard de leur confrère, M. Edgard Champoux, avocat, de Québec, à l'occasion de la mort de son père, M. John Champoux.

Les confrères ont aussi décidé de faire chanter une grand'messe pour le repos de l'âme du défunt et d'assister en corps aux funérailles. Que copie de cette résolution soit transmise à leur confrère Champoux, à la famille du regretté défunt et aux journaux.

M. l'abbé J.-Eugène Lachance,
Secrétaire-trésorier.

Notre-Dame des Sept-Douleurs

Notes sociales

M. et Mme Joseph Michaud, M. et Mme Napoléon Fraser, étaient dernièrement en promenade à St-Paul.

—M. et Mme Cléophas Levesque, de Québec, en promenade dernièrement, chez M. Emile Levesque et Georges Dionne.

—M. et Mme Joseph Caron, récemment à St-Arsène.

—Mme Arthur Ouellet, est revenue d'une promenade d'un mois à Cacouna.

—Mlle Lucienne Fraser, de Rimouski, en promenade dernièrement chez son père M. Arthur Fraser.

—Mlle Juliette Fraser, garde-malade, en vacance chez son père M. David Fraser.

—Mme Vve Arthur Lavoie, de Cabano, récemment chez son père M. Narcisse Levesque.

—M. Paul Roy, de St-Arsène, en visite dimanche au presbytère.

—M. Théobald Fraser, récemment à Rivière-au-Loup et Trois-Pistoles.

—Mlle Juliette Lafrance qui travaillait depuis quelque temps à Rivière-du-Loup est actuellement chez son père M. Télesphore Lafrance.

—Mme Vve Alexis Fraser et Mlle Cécile Fraser, en promenade à Cacouna dernièrement.

—M. John Fraser récemment à l'Isle-Verte et Rivière-du-Loup.

—Mlle Jeanne Fraser actuellement à Rivière-du-Loup par affaires.

—M. et Mme Ernest Lafrance, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms le Marie-Carmen. Parrain et marraine, M. C.-Eugène Levesque et Mlle Angéline Levesque, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mme Emile Levesque, grand'-maman de l'enfant.

Ste Agathe

Nos malades

M. Joseph Gingras est revenu de l'hôpital St-Sacrement.

M. Alfred Martineau, fils de Léon, est aussi de retour de l'hôpital St-François d'Assise, où il a subi une délicate opération. Tous deux sont en bonne voie de guérison. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Le mois du Rosaire

Les exercices du mois du Rosaire ont lieu tous les jours à 3 h. 30 de l'après-midi après les classes de sorte que les enfants des trois classes peuvent assister à ces pieux exercices qui somportent la récitation du chapelet, des litanies de la Ste-Vierge et d'une prière à St. Joseph.

M. et Mme Wilfrid Houle et leurs enfants M.-Amédée Gagnon son beau-frère ont été mercredi à Thetford-Mines, voir Mme Alphonse Gagno (mère de Mme Houle) qui est gravement malade à l'hôpital.

—Mlle Alrienne Labbé, de Québec, passe une quinzaine chez ses parents M. et Mme Pierre Labbé.

—M. Joseph Mainville sergent du Royal 22e Régiment, ami le Mlle Adrienne Labbé, a passé huit jours de vacances par ici chez M. P. Labbé.

—Mlle Agathe Labbé doit partir prochainement pour travailler à Québec, pendant quelques mois.

Hébertville

Mariage

Le 27 septembre a été béni le mariage de Mlle Emélie Lapointe, de St-Jacques, avec M. Charles Savard.

Naissance

Le 18 septembre a été baptisé Jean-Claude-Réal, fils de M. et Mme Ludger Larouche. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Dumas.

Décès

Le 4 octobre est décédée aux Etats-Unis, Mme J. Mercier, née Stella Bouchard, fille adoptive de M. A.-P. Hudon, de cette paroisse.

Va-et-vient

M. Jos. Richard, est de retour d'un voyage d'affaires à Roberval.

—M. Jos. Giguère, d'Hébertville-Station, est venu ici ces jours derniers.

—Mme Adjutor Boucher est venue en romenade chez son père M. Joseph Duchesne.

La Vie Sociale

L'honorable sénateur et madame Rodolphe Lemieux s'embarqueront le 11 novembre sur l'"Aurania", pour revenir au Canada après un séjour de quelques mois outre-mer.

— o —

M. J.-L. Dalbis, de Montréal, était à Québec en fin de semaine.

— o —

Le colonel et madame H.-R. Goodday sont rentrés en ville après avoir passé plusieurs mois à leur résidence de Boischatel.

— o —

Mademoiselle Aileen Bettesworth recevait, vendredi à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Charlotte Savary, qui s'embarquera à bord de l'"Empress of Britain" pour l'Europe, et pour mademoiselle Louise Paquet, débutante de la présente saison mondaine. Mesdemoiselles Louis Gagné, et Marcelle Mercier servaient le thé et les glaces, assistées de mesdemoiselles Pauline LeMoine, Louise Alleyn, Madeleine Picher.

— o —

M. et madame Robert Taschereau, Château Saint-Louis, ont passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

Mademoiselle Suzanne de Varennes recevait à l'heure du thé ces jours derniers en l'honneur de mademoiselle Pauline Dubard, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Maurice Painchaud. Madame Paul Dubar et mademoiselle Béatrice Painchaud servaient le thé et les glaces.

— o —

Mademoiselle Claire Dupéré est repartie pour Chicputimi après un séjour de quelque temps à Québec chez le docteur et madame Jos. Morin, au Claridge.

— o —

M. Roland Godbout, d'Amos, passe quelque temps à Québec et Sainte-Gertrude, chez le docteur et madame A. Laberge.

— o —

M. Louis-Philippe Lauzon est de retour à Québec après un séjour de trois mois au Roseland Inn, à Ste-Rose du Dégélé.

— o —

M. et madame Louis-Joseph Maranda sont partis pour Montréal.

— o —

Mademoiselle Lucile Lapierre a passé la fin de semaine à Québec, chez sa cousine, mademoiselle Madeleine Moreau.

— o —

M. Guy Rioux était de passage à Québec ces jours derniers.

— o —

M. et madame Lauréat Legendre sont rentrés en ville après un séjour de quelque temps aux Etats-Unis.

— o —

Mademoiselle Jeanne Sirois, de Rivière-du-Loup, a passé la fin de semaine en ville chez son frère et sa belle-soeur, M. et madame Henri Sirois.

— o —

M. et madame Arthur Cournoyer, d'Ottawa, ont passé quelques jours à Québec, chez des amis.

— o —

M. Charles Lemieux est de passage à Québec par affaires.

— o —

M. et madame Maurice Lantier sont retournés à Sherbrooke, après un court séjour en ville.

— o —

Mercredi, le vingt-huit octobre, en l'église de St-Romuald, M. le curé J.-A. Dupont bénissait le mariage de mademoiselle Laurianna Brousseau, fille de M. Charles Brousseau avec M. Louis Genest, fils de M. Louis Genest.

Pendant la messe du mariage, le programme musical fut exécuté par mademoiselle Anne-Marie Gagné, qui chanta "Enfant que j'aime" et M. Almanzor Gagné, "Je te révère". La chorole des Enfants de Marie exécuta un choeur. M. O. Guay présidait à l'orgue. Après la cérémonie il y eut déjeunre chez les parents de la mariée et les nouveaux époux partirent ensuite pour leur voyage de noces.

— o —

Madame A.-B. Bélanger et Mlle Juliette Beaudet, sont retournées à Deschaillons après une semaine passée à Québec.

— o —

A l'occasion de son anniversaire de naissance, les amis de mademoiselle Yvette Demers lui avaient organisé un surprise party, à la résidence de M. Alfred Demers, Chemin St-Louis, mardi soir. Il y eut présentation de fleurs., cadeaux et daresse, discours par les docteurs Giguère, Potvin, M. hRéault, etc. Les salons, la salle à diner et le buffet étaient décorés de roses et d'oeillets. A minuit, un souper-buffet fut servi. Les invités étaient M. et Mme Demers, M. et Mme Garneau, Mlles Mary Garneau, Simonne Langlois, Fernande Paquin, J. Morissette, Estelle Guises, Germaine Langlois, Jeannette Ruel, Gabrielle Théberge, Marie-Anna Ruel, Gabrielle Simard, Marcelle Demers, Henriette Simard, Yvette Morency, Martine Simard, Fernande Morin, Georgette Brown, Jacqueline Giguère, Françoise Gosselin, Théo. Poirier ; MM. Dr A. Giguère, Dr Potvin, Gérard Rhéault, E. E. D., Clovis Thibaudeau, E.E.D., Camille Beaulieu, E. E. D., Gérard Bouchard, Antonin Belleau, Maurice Boularger, Auguste Gendron, Jean Terrien, Edmond de la Bruyère, Marc Tanguay, M. Tessier, M. Plante, Yves Lemieux, Alfred Demers, J.-P. Gravel, Emile Boutin, Henri Faguy, M. Gignac.

Les organisatrices etaient mesdemoiselles Françoise et Cécile Faguy.

Seal Hudson
Garni Renard Bleu
Régulier $395.00 pour
$285.00

Illustrations typique des modèles Holt, Renfrew, de leur valeur et de leur qualité.

Avant d'acheter votre manteau de fourrure, comparez la qualité, le style . . . . . PUIS LA VALEUR.

Vente Extraordinaire de Fourrures

Le stock entier de manteaux de fourrure est réduit... SANS EXCEPTIONS...
Grand assortiment de modèles 1934... PRIX PLUS BAS QUE CEUX DE JANVIER

Un groupe de valeurs exceptionnelles avec escompte jusqu'à 50% et plus.

Seal Hudson, Garni en pareil, Régulier $175	$129.50	"Logwood Seal", Garni de Collinsky, Régulier $295	$149.50
Seal Hudson, Garni en pareil, Régulier $185	$139.50	Mantes du Soir, Lapin blanc, Régulier $95	$59.50
Seal Hudson, Garni en pareil, Régulier $195	$149.50	Ecureuil, (Gris) Garni en pareil, Régulier $350	$195.00
Seal Hudson, Garni en pareil, Régulier $210	$159.50	"Broadtail Américain", Garni de Loup, Régulier $175	$97.50
Rat Musqué, Flancs mélangés, Régulier $115	$49.50	Agneau Frisé, (Beige) Régulier $75	$37.50
Rat Musqué, Garni en pareil, Régulier $125	$69.50	Taupe, Garni en pareil, Régulier $115	$79.50
Rat Musqué, Garni en pareil, Régulier $250	$129.50	Kaffa Caracul, Garni Marte japonaise, Régulier $550	$295.00
Caracul Sibérien, (Noir) Garni Renard Argenté, Régulier $190	$119.00	Seal Chapal, Uni, Régulier $95	$49.50
Caracul Sibérien, (Noir) Garni en pareil, Régulier $115	$69.50	Collinsky, Garni en pareil, Régulier $625	$495.00

Paiements différés si désiré

Capots en Fourrure pour Hommes

CHEVRE NOIRE, Régulier $29.50	$19.76
WALLABY, Régulier $95	$69.50
MOUTON RASE, Régulier $65	$58.50
CHAT SAUVAGE, Régulier $450	$325.00

Aucune approbation pendant cette vente

Holt Renfrew & Co. Limited

Maison fondée en 1837 — Téléphone: 2-5221 — 31 rue Buade

CHUTE D'AVION

Screwsbury, N. J., 6. (Spéciale) — Un avion sur lequel était, outre le pilote, un photographe aérien et explorateur de grand renom, George-R. Johnson,, qui fut le premier à survoler et à photographier du haut des airs le volcan El Misti, a chûté hier sur une maison de Cherry Street habitée par des nègres. Une formidable explosion d'essence s'est produits alors, mettant le feu à la maison, où cinq personnes, y compris deux enfants de 5 et 2 ans, ont péri dans les flammes. Les deux occupants de l'avion se sont tués en tombant, croit-on ici.

LE DESARMEMENT

Londres, 6. (Trad. de la C. P., câble) — Le Parlement se rassemble demain pour entendre ce que le gouvernement a à dire sur le désarmement, les dettes et aussi la réorganisation du service de l'assistance aux sans-travail. Le nombre des opposants parait grandir dans la Chambre des communes. Des observateurs politiques croient que le groupe libéral de sir Herbert Samuel s'unira sûrement à l'Opposition, et que ce n'est plus qu'une question de temps.

Si l'on en croit le Daily Express, M. MacDonald chercherait à créer un parti national pour remplacer le parti conservateur, et il aurait pour cette tâche l'appui des nationaux libéraux, des nationaux travaillistes et même de plusieurs conservateurs.

Service des Signaux

10.00 a.m., rapport maritime. Québec, 6 novembre 1933

Ile-aux-Grues, 31.—Descendant hier, 12.40 p.m., "Surewater".
Cap Saumon, 82.—Nuageux, sud ouest. Montant 5 a.m., supposé "Père Arnaud". Descendant hier 5 p.m., "Fleurus".
Pte Noire, 112.—Clair, nord ouest. Montant hier 9 a.m., "Saguenay Trader". Descendant hier, 11 a.m., "Paspeblac". 10 p.m., "Chicoutimi Counry".
Pte au Père, 158.—Nuageux, nord ouest. Montant 7 a.m., "Vapeur". Descendant 8 a.m., "Lionel". Hier midi, "Montrose". 3.30 p.m., "Draheholm". 7 p.m., "Soreldoc". 6 p.m., "Elmworth". 8.30 p.m., "Trelisick". 9 p.m., "Mary Walton". 11 p.m., "Tremorvah". Decdendant samedi, 7 p.m., "Alaunia".
Petit Métis, 179.—Nuageux, nord. Montant 7 a.m., "Barge".
Matane, 202.—Clair, nord est. "New York News" parti hier soir.
Pte à la Renommée, 330.— Nuageux fort nord ouest. Montant 7 a.m., "Kafiristan", 54 sud est. 7.30 a.m., "Manchester Comerce".
Cap des Rosiers, 354.—Clair, fort nord-ouest. "Annie M. Nadeau" ancré, 7 a.m.
Shelter Bay.—"Marco Polo" au quai 9 a.m., "Keybar" arrivé hier, 4.15 a.m.
Natashquan.—Montant hier 9.30 a.m., "Sable I".
Douglastown.—"New Northland" ancré hier à 8 p.m. ouest. Montant hier 11 a.m., "Pacific Commerce".
North Sydhney, N.S., A.575.—Montant hier 4 p.m., "Modig", 50 nord.
Flat Point, 593.—Entré 5 a.m., "Lord Strathcona".
Cape Race, 835.—Montant hier, 9 a.m., "Marengo", 110 nord est. Montant samedi 1 p.m., "Mattawin", 225 sud est.
Point Amour, 678.—Nuageux, fort ouest. Head" 6.10 p.m., "Blairspey", 9.15 p.m., "Blairdevon".
Belle-Isle, 739.—Neigeux, fort nord-O. Descendant hier, 12.45 p.m., "Duchess of Richmond", 8.10 p.m., "Dunaff Haed".

DERNIERE HEURE

Rimouski, P.Q.—"Fleurus" arrivé descendant 4 a.m., "Foundation Franklin" parti descendant 3 a.m.
Pte-à-la-Renommée, 330.—"New Northland", en route pour Grande Grève, 9 a.m.
Bay Johan Beets.—Montant 9 a.m., "Sable I".

LES GOELETTES

"S.S. 1ère Arnaud" prendra marchandises aujourd'hui au quai de la Canada S.S. Line pour Rimouski, Matane et la côte Nord, St-Siméon, Tadousac, Escoumain et de Franklin jusqu'à Sept Isles. Départ ce soir. Pour informations, tél.: 7500. P.-E. Vezina, agent.

"S.S. Cap Gaspé" prendra marchandises aujourd'hui à la shed 14 pour la côte Sud, de Méchin jusqu'à Gaspé. Départ ce soir. Pour informations, tél.: bureau, 2-2011; shed, 2-3231. J.-M. Dumont,agent.

Capitaine Ph. Guimont, pour Méchin, Capucins, Matane, St-Luc, St-Félecité, goélette "Sasseville", marchandises lundi, départ mardi, quai Renaud N° 5.

Capitaine Alp. Dufour, pour Isle aux Coudes, goélette "J. Darck", marchandises lundi, départr ce soir, quai Ren. No 4.

Capitaine Jos. Harvey, pour Isle au Coudes, goélette "St-Mathias", marchandises lundi, départ ce soir, quai Ren. No 4.

Capitaine H. Lavoie, pour Isle aux Grues, goélette "H. L.", marchandiux lundi, départ ce soir, quai Ren. No 2.

Capitaine E. Fournier, pour L'Islet, Trois-Saumons, goélette "O. D.", marchandises lundi, départ mardi, quai Renaud No 1.

Capitaine U. Bouchard charge pour J. Trembiay, goélette "Eboulement", marchandises lundi, quai Renaud No 1.

Capitaine F. Simard pour Rimouski Matane, Ste-Anne-des-Monts jusqu'à Mont-Louis, goélette "Lina Gagné", marchandises lundi, départ mardi, shed 19.

PAS PRET

M. Fournier, pour Montmagny, Grosse-Isle; E. Chouinard, pour St-Jean-Port-Joli; Jos Rouleau, pour Kamouraska, St-Alexandre, St-André, St-Germain; W. Guimont, pour Matane, St-Luc, St-Félecité, Arm. Dufour, pour Malbaie et St-Fidèle.

La marée sera haute à 8 h. 24 a.m., et à 8 h. 33 p.m.

DOUZE FAMILLES DELOGEES PAR UN VIOLENT INCENDIE

(Suite de la 1ère page)

M. Paul Morrissette s'élança à son secours et fut assez heureux de la descendre en sûreté dans la rue d'où, ensuite, il fut transporté chez des voisins hospitaliers.

Cet incendie de la nuit dernière, a mobilisé une bonne partie de la brigade qui eut à répondre à une double alarme, la première ayant été sonnée vers 1 heure moins 10 à l'avertisseur 613, par le constable Rodolphe Demuy, du pos de police No 13 qui était en devoir dans le quartier. Les pompiers, d'abord sous la direction du chef de district Omer Bélanger auquel se joignirent le chef-adjoint Napoléon Drolet et le chef de district Martin Reddy, ne perdirent pas de temps et s'attaquèrent vigoureusement aux flammes qui faisaient rage à ce moment dans le logement de M. Dion, au troisième étage, de la maison appartenant à Mme Vve Joseph Giguère, pour gagner ensuite les autres logements situés tout à côté, dans la maison propriété celle-là de M. Girard, de St-Grégoire de Montmorency.

Après un travail durant lequel rien ne fut épargné pour éviter ce qui menaçait de devenir une conflagration, les pompiers étaient maitres de la situation. Six logements, comme nous le disons plus haut, à cause de la nature de la construction, avaient été complètement gâchés par le feu et six autres avaient été endommagés par l'eau et la fumée, au point qu'ils durent être évacués. L'immeuble partiellement détruit est situé à proximité de l'école de la paroisse du St-Esprit, faisant le coin de la 2ème Avenue et qu'une ruelle seulement sépare. On concevra qu'en pleine nuit et par un froid presque du mois de janvier, l'incendie n'a pas été sans causer de l'émoi, surtout du fait qu'il y eut une double alarme qui fit accourir une foule considérable qu'attira en même temps une lueur sinistre empourprant le firmament.

Comme nous le disons plus haut, les dommages seront considérables, mais il était impossible, encore ce matin, d'en donner toute l'étendue. Ce que l'on sait, c'est que dans plusieurs cas, si l'on fait exception de celui de la propriétaire, il y a peu d'assurance ou pas du tout. Pour ne citer que le cas de M. Morrissette que nous avons rencontré ce matin, sur les lieux, les dommages d'après lui, dans son logement, sont de $1,000 environ, et il n'a que $500 d'assurances.

Quant aux autres locataires, il a été impossible de les rejoindre et d'avoir une idée de leurs pertes.

Les voisins de la maison incendiée qui ont été affectés par cet incendie, ayant surtout souffert de la fumée, parce que plus éloignés du centre du feu, sont: MM. Alfred Lavoie, demeurant au No 11, 6ème Rue, Chas Beaulé, 11½, Ernest Lamarre, au No 13, H. Pouliot, au No 9½, le capitaine de marine, Ulric Tremblay, au No 7, et M. J.-Alph. Tremblay, au No 9 de la même rue. Ces familles, toutefois, n'ont pas eu à évacuer pour longtemps leurs logements, et elles y sont retournées dès que le danger fut disparu.

CORS

LE MAL CESSE A L'INSTANT

Les pieds sont faciles à infecter. Prenez garde! Pour être sûr de votre coup employez les Zino-pads du Dr Scholl! Ils arrêtent la douleur à l'instant; calment, soulagent et détruisent les cors tout de suite. La cause—le frottement et la pression des chaussures — prend fin immédiatement, ce qui prévient les cors, les ampoules et la douleur aux orteils. Procurez-vous-en une boite dès aujourd'hui. Dans les pharmacies, les magasins de chaussures, et à rayons.

Zino-pads du Dr Scholl

La douleur disparait, dès appliqué!

Rhumes de Cerveau Soulagés avec des Vapeurs

L'inhalation des vapeurs le rend plus supportable, souvent l'améliore.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

Honneur au mérite

Mlles Marguerite Gagné, Jeannette Bilodeau, Julienne Gingras, Alice Tardif et Gertrude Gagné ont obtenu du Bureau Central des Examinateurs catholiques leur diplôme élémentaire avec la note distinction. Mlle Hélène Comtois avec la note satisfaisant.

Grand Euchre

A la salle paroissiale du Sacré-Coeur

Un grand euchre aura lieu aujourd'hui, à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 28, rue Montmartre, au profit de l'église.

Les prix sont riches et nombreux. Admission 25 sous. Invitation cordiale ; vous êtes les bienvenus.

Euchre-Bridge

Il y aura euchre-bridge à 8 h. 15 ce soir au numéro 72 Ste-Hélène. Cette partie de cartes est organisée par l'Association des Casques d'Acier en faveur d'une bonne oeuvre.

Ne pas confondre

On est prié de ne pas confondre M. J.-Dollard Therrien, ex-agent d'assurance de St-Sauveur, avec Dollard Therrien, qui a eu des démêlés avec la justice dernièrement.

Un incendie

Hier soir, prit feu, rue Turnbull, une automobile Essex appartenant à M. Claisse, de la rue St-Luc. Il fallut l'intervention des pompiers des postes 1, 2, 9 et 12, mais les dommages au véhicule furent légers.

Au Conservatoire

Ce soir, réunion des membres du Conservatoire de Musique. Tous sont priés d'être présents.

Les Sciences

Montréal, 6. (P. C. — L'Association Canadienne française pour l'avancement des Sciences a tenu son premier congrès annuel samedi au Cercle Universitaire.

Le R. P. Ceslas Forest, O. P., président-élu de l'Association et doyen de la Faculté de Philosophie à l'Université de Montréal, a passé en revue le travail accompli par l'Association.

Les élections ont donné le résultat suivant :

Président, le R. P. Ceslas Forest, O. P.

1er vice-président, M. Germain Beaulieu, C. R.

2e vice-président, le Dr G. Baril.

Secrétaire, M. Jacques Rousseau.

Trésorier, M. Victor Doré.

Conseillers : le R. F. Marie-Victorin, M. Aegidius Fauteux, M. André Wendling, le Dr O. Gagnon, M. Adrien Pouliot, le Rév. W. Laverdière, M. Léon Lortie, le Rév. E. Carrier et le Dr D.-A. Déry.

LUCILLE *le plus grand magasin de Spécialités pour Dames, à Québec*

démontre son pouvoir d'achat au comptant en offrant en vente pour 10 JOURS

à partir de **MARDI** (le 7 Novembre)

4589 MANTEAUX et ROBES

de haute qualité

à des prix qui n'ont jamais encore été offerts à Québec

300 Robes de Soie

Pas d'échange, ni essai.
CHAQUE VENTE FINALE
Aucune commande par malle.
Valeur jusqu'à $7.95 — **1.49**

300 Robes en Travel Tweed

Valeur jusqu'à $2.50 pour ..... **.89**

1000 ROBES d'Après-midi et de Soirée

Valeur jusqu'à $10.95 — **2.95**

1000 ROBES EN CREPE

Valeur jusqu'à $17.95 — 14 - 44 — **3.95**

400 ROBES Valeur jusqu'à $19.50 pour 14 - 44 — **5.95**

MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE

Manteaux d'hiver, styles élégants, superbe qualité, en tissus de laine importés. Luxueux collets et nouveaux traitements des épaules et des manches. Confection à la mode et doublures garanties pour deux ans, chaudes entredoublures. Tout cela offert à votre choix et jetez un coup d'oeil de nouveau sur ces prix étonnamment bon marché.

FOURRURES : Seal, Jenette, Ecureuil, Loup, Rat Musqué, Martre d'Alaska, Coney, Seal Plat.

Nuances : noir, vin, vert, bleu et brun. Grandeurs : 11-19 ; 14-20 ; 38-46.

150 Manteaux	300 Manteaux	400 Manteaux	400 Manteaux	89 Manteaux MODELES	50 Costumes "SWAGGER"
Valeur jusqu'à $15.00	Valeur jusqu'à $22.50	Valeur jusqu'à $37.50	Valeur jusqu'à $45.00	Valeur jusqu'à $89.50	Valeur jusqu'à $29.50
6.95	**9.95**	**14.95**	**22.50**	**37.50**	**9.95**

200 NOUVEAUX CHAPEAUX POUR DAMES Valeurs de $2 à $3 — **.99**

MAISON LUCILLE INC. 121 St. Joseph

Robes de Chambres en laine très pesante POUR DAMES ET JEUNES FILLES Valeur jusqu'à $4 — **.99**

LE DOLLAR CANADIEN TOUCHE $1.00 A N.-Y. PUIS REVIENT A 99 7-8.---HAUSSE DE L'OR A $32.84 L'ONCE

L'ACTIVITE DE LA LISTE CANADIENNE AUGMENTE UN PEU

Montréal, 6 (P.C.) — Bien que la demande ait diminué un peu quelque temps après l'ouverture, l'accumulation des ordres reçus en fin de semaine a permis aux valeurs de se montrer fermes cet avant-midi à la Bourse de Montréal. Ce midi, les gains étaient passablement plus nombreux que les pertes et plus de 7,000 actions avaient changé de mains.

Quelques-uns des leaders ont subi des pertes en dépit de la vigueur générale de la liste, mais ces pertes n'ont été que fractionnaires. Int. Nickel céda .05 pour coter $19.70 ce midi, tandis que Canadian Industrial Alcohol "A" s'affaissait de 5-8 à 18 et que Brazilian perdait 1-8 de point à 12 3-8. Parmi les autres leaders Smelters se montra vigoureuse et s'éleva de 1 point et demi à 131 1-2; Canadian Industrial Alcohol "A" reprit 1-4 de point à 16 3-4 et Shawinigan 1-8 à 16 1-8, alors que Montréal Power avançait d'une fraction à 33 7-8.

B. C. Power déploya une vigueur assez marquée avec 1 point de hausse à 2, tandis que les actions "B" du même nom se raffermissaient de 1-4 à 5, Power Corporation, Steel of Canada et quelques autres s'élevèrent légèrement et C. P. R., Dominion Steel, Canada Cement, Bruck Silk et General Steel Wares restèrent stationnaires.

Sur le Curb la tendance fut également à la hausse, mais l'activité fut restreinte. Les gains enregistrés furent généralement fractionnaires. Hiram Walker céda 1-2 point à 40 1-2 et Distillers Seagram 1 à 22, mais ce furent là les seules pertes de la section des valeurs industrielles inscrites. Hiram Walker privilégié à 15 1-3, B. A. Oil à 13 1-8 et Int. Pete à 20 se trouvaient tous 1-8 de point plus chers, tandis que Melchers était en mieux de 1-4 à 11 3-4. Imperial Oil resta stable.

Dans la section des mines Bulolo s'éleva de .40 à $21.90 tandis que Siscoe cédait .02 à $1.43. Ventures et Wright Hargreaves subirent de légères pertes.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
35	Alb. Gran.	3			
490	Brazilian	12⅜			
385	B. C. Pow. "A"	23			
100	B. C. Pow. "B"	5			
175	Bruck Silk	19⅞	20	19⅞	20
515	C. Cement	6			
70	C. Cem. p.	28			
120	C. Nor. Pow.	16⅛			
35	Cdn Car	5¼			
25	Cdn Car p.	12			
1455	Cdn In Al	19	19	18⅜	18⅜
105	Cdn In "Al"	17	17	16¾	16¾
125	C. P. R.	13			
430	C. Smelters	130½	132	130½	131¼
5	D. Bridge	26¾			
150	D. S&C "B"	2¼			
17	D. Textile	62½			
7	D. Text. p.	112	112¼	112	122¼
395	Int. Nickel	19.65	19.80	19.65	19.75
450	Mass.-Harris	4⅝	4⅞	4⅝	4⅞
5	McC. Front.	10¾			
417	Mtl Power	33¼	33⅞	33¼	33⅞
5	Mtl Tramways	105			
950	N. Breweries	25			
10	N. Brew p.	32			
55	Pow. Corp.	8½			
25	St-Law. Corp.	2½			
180	Shawinigan	16			
80	Sher. Williams	9¾			
50	Steel Can.	28½			
160	Wpg Elec.	1⅞	1⅞	1¾	1¾
	Obligations :				
2600	Pow. (débs)	44¾			
	Banques :				
23	Royale	138			
115	Nova Scotia	280			
30	Montreal	190			

Total des ventes à midi : 7,300 actions.

Le total des prêts aux non-courtiers a augmenté de $9,000,000 durant la semaine qui a fini le 31 octobre.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 6 novembre	Ouv.	12.30
Am. Superpower	3⅛	3
Cities Service	2½	2¼
Cord	7½	7½
Elec. Bonds & Share	15⅝	15⅝
Ford of Can. "A"	10¾	10¾
Gulf Oil	48¼	48¼
Imperial Oil	12¾	12¾
Memphis Gas	49	49
Niagara & Hudson	5¾	4¾
B. O. of Indiana		30
St- Regis Paper	3	3
United L. & P.	3⅝	3⅝
Pittsburgh Brew. (Ord.)	3½-4⅛	
Pittsburgh Brew. (Priv.)		260FD
Duquaine		2-3
Duquaine "A"		4¼-5
Milréis	0845	0845

Potins de la Bourse

STATISTIQUE ECONOMIQUE

Les données d'ordre quantitatif de la semaine indiquent une tendance favorable. Trois des éléments qui servent de base au calcul de l'indice hebdomadaire officiel du Bureau Fédéral de la Statistique accusent des gains sur la semaine d'avant, la hausse dépassant 5%. L'indice de la semaine du 26 octobre est de 66.0 comparativement à 63.8 la semaine précédente.

CONSTRUCTION. — Parmi les indications les plus conclusives de la reprise de l'activité industrielle il faut mentionner l'activité accrue dans le bâtiment. La valeur des contrats donnés en octobre dépasse celle de tout autre mois depuis novembre 1931 ; le nombre relativement élevé de contrats importants accordés pour l'agrandissement d'établissements industriels. La valeur du contrat pour l'agrandissement de la fabrique de la maison Courtauld à Cornwall est de $2,500,000. La construction du nouvel élévateur à Fort Erié coûtera $1,750,000 et celle de l'annexe de l'usine Noranda, $500,000. Le grand total du mois porte sur $15,014,000 contre $6,367,000 en septembre, le gain étant de 78.7% après ajustement pour les tendances saisonnières.

WAGONS CHARGES. — D'après les données disponibles dans le moment, les chargements ferroviaires accusent un accroissement sur le mois précédent. Les indices hebdomadaires des trois premières semaines d'octobre, en tenant compte des tendances saisonnières, donnent des moyennes plus élevées que le laps correspondant de septembre; l'amélioration est générale, tant dans le secteur Est que dans le secteur Ouest. Le trafic des marchandises dans l'est dépasse de beaucoup le chiffre du mois précédent; quant au trafic dans l'ouest, il s'est maintenu à environ le même niveau que l'année passée. Les indices ajustés des trois premières semaines d'octobre donnent en moyenne 89.7, comparativement à 85.1 le laps correspondant de septembre.

VENTE DE DETAIL. — L'accroissement des ventes au détail est un signe que le pouvoir d'achat, grâce aux embauchements importants de chômeurs, va croissant. L'indice de ces ventes, calculé à base des déclarations fournies par 25 grands magasins et 2,700 autres magasins, est de 65.0 en septembre, contre 73.5 le mois précédent, augmentation de 15.8%. La moyenne du gain entre août et septembre est de 6.5% depuis 1929. On voit donc que le gain cette année dépasse de beaucoup celui qui pourrait être attribuable à des raisons d'ordre saisonnier. L'indice accuse une hausse d'environ 2% sur le mois correspondant de 1932.

CONGE DEMAIN

New-York, 6. (P. A.) — Tous les marchés financiers et les banques de New-York seront fermés demain à l'occasion des élections municipales. Le marché aux grains de Chicago sera ouvert comme à l'ordinaire.

LES VALEURS ONT IRREGULIEREMENT FLECHI A N.-YORK

New-York, 6. (P. A.) — Par Victor Eubank, de la Presse Associée. — Les valeurs ont dérivé irrégulièrement vers la baisse aujourd'hui et les marchés se sont montrés hésitants du fait que les nouvelles parues en fin de semaine n'ont apporté aucun nouveau stimulant.

La brusque hausse de la livre anglaise, qui a atteint aujourd'hui un palier pas mal supérieur à son ancien pair et équivalent à l'avant-guerre, n'a servi qu'à augmenter encore la confusion. Les denrées ont généralement fléchi, mais le blé a réussi à regagner un peu de terrain.

Aidées par la vigueur de l'argent en barre, les actions de mines ont généralement remonté. U. S. Smelting et Int. Silver ont avancé de 2 points chacune et American Smelting de 1 avec Dome. Le compartiment des pétroles et celui des chemins de fer se sont montrés assez stables. Am. Telephone et Allied Chemical ont toutefois dû céder 2 points environ. Parmi les titres qui ont baissé de 1 point plus ou moins, il y avait U. S. Steel, Johns-Manville, Western Union, Case et Sears Roebuck, tandis que des pertes fractionnaires apparaissaient en regard de Bethlehem Steel, General Motors, Goodyear, National Distillers et quelques autres.

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Le 6 nov.	Ouv.	Max.	Min.	12.30
Adams Express	8⅛	8⅛	7½	7½
Allegnany Corp	3⅝	—	—	3⅝
Allied Chemical	133	—	—	133
Allis Chalmers	18	18	17¼	17¼
Am. Can	89	89½	88½	89½
Am. Car & F.	22⅞	22⅞	22⅜	22⅜
Am & For. Pow	[illegible]	—	—	8¾
Am. Loco	25½	—	—	25½
Am. Radiator	12¾	12¾	12⅝	12⅝
Am. Smelting	45¼	46¾	44½	45¾
Am. Tel. & Tel	113¼	113¼	112¾	112¾
Am. Tob "B"	74⅝	74¾	74⅛	74¼
Am. Waterworks	18⅛	—	—	18⅞
Anaconda Cop	14¼	14⅝	14¼	14½
Atchison R'y	49	49⅞	48¾	49⅞
Atl. Refining	29¾	—	—	29¾
Auburn Auto	38½	—	—	38½
Baldwin Loco	11⅝	11⅝	11⅛	11¼
Balt & Ohio	22½	23¼	22½	23
Bethlehem Steel	29½	29⅝	29	29½
Borg Warner	15½	16	15½	15½
Brooklyn M. Tr	28	29⅞	28	29½
Canada Dry	27	27¼	27	27
Can Pacific	12⅞			12⅞
Case Threshing	66	66½	65½	66½
Cerro de Pasco	36	37½	36	37
Chesap & Ohio	39⅝	40	39½	40
Chic. Rock Is	4	4	4	4
Chrysler	41⅜	41⅞	40⅞	41⅞
Colorado F. & I.	5⅞	—	—	5⅞
Columbia Gas	12½	12½	12	12
Com. Solvents	33¾	33¾	32⅞	33½
Comm. Power	2⅛	—	—	2⅛
Cons. Gas	39⅞	40	39⅞	39⅞
Cont. Can	64	—	—	64
Corn Products	72½	72¾	72	72
Curtiss Wright	2⅞	—	—	2⅞
Dupont de Nem	78½	78½	78	78
Eastman Kodak	72½	—	—	72½
Elec. Auto-Lite	14⅞	14⅞	14¼	14¼
Elec. P. & Light	5½	5⅝	5½	5⅝
Freeport Texas	44⅝	44⅞	44⅜	44⅞
Gen. Electric	20	20	19⅞	19⅞
Gen. Motors	28½	28½	28¼	28¼
Goodyear	32¾	32¾	32½	32¾
Hudson Motors	10⅜	—	—	10⅜
Int. Harvester	37½	37⅞	37½	37½
Int. Hydro	5½	—	—	5½
Int. Nickel	19½	19⅞	19½	19¾
Int. Paper "C"	1¾	—	—	1¾
Int. Tel. & Tel	12¼	12½	12¼	12½
Johns-Manville	50½	50½	50	50½
Kennecott Cop	21	21⅛	20⅞	21
Loews Theatre	28½	—	—	28½
Loose Wiles	43½	43½	42¼	42¼
Lorillard	17⅛	17⅛	16⅞	17
Missouri Pac.	4⅛	—	—	4⅛
Montg Ward	18⅞	19	18¾	19
Nash Motors	18⅝	18⅝	18½	18⅝
Nat. Biscuit	42¼	42½	41½	42
Nat. Cash Reg	14⅛	—	—	14⅛
Nat. Dairy Prod	14	14¼	14	14⅛
Nat. Pow. & L.	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
New-Haven	16	16½	16	16½
N.-Y. Central	32¾	33⅜	32⅝	33⅜
North Am. Co.	16¼	16¼	15⅝	15⅝
Northern Pac	20¾	21⅜	20¾	21¾
Noranda Mines	34	34½	33⅝	33⅝
Pac. Gas. & El	19	19	18¾	18¾
Packard Motor	3½	—	—	3½
Penick & Ford	52½	—	—	52½
Pennsylv. Ry	27	27	36½	27
Phillips Pete	15	15⅛	14⅞	15⅛
Pub. Serv. of N.-J.	35½	36	35½	36
Pure Oil	11½	11⅞	11⅜	11¼
Radio Corp'n	7	7	6⅞	7
Radio-Keith	2¼	—	—	2¼
Rem-Rand	6⅝	6⅝	6½	6½
Reo Motor	3	3	3	3
Rep. I. & Steel	12½	—	—	12½
Sears Roebuck	37½	37⅞	37½	37⅞
Simmons Bed	16⅝	—	—	16⅝
South Pac	20⅛	20⅛	19½	19⅝
Stand. Brands	23⅝	24⅜	23⅝	24
Stan. Gas. & Elec	9	—	—	9
Stand Oil N.-J.	43	43	42⅝	42⅞
Stand. Oil N.-Y.	13⅛	13⅛	13⅛	13⅛
Stone & Webster	7½	7⅞	7½	7⅞
Tex Gulf Sulphur	38⅝	38¾	38⅛	38¾
Timken Rol. B.	27⅛	27½	27⅛	27½
Union Carbide	40½	40½	40	40
Union Pac	108	—	—	108
United Aircraft	30¾	31⅜	30⅝	31⅛
United Corp	5⅛	5⅝	5½	5⅝
U. S. Ind. Alco	68½	69	67¾	68½
U. S. Rubber	15½	16⅛	15½	16⅛
U. S. Steel	40⅛	40¼	39⅝	40⅛
Vanadium	18½	18½	18⅛	18⅛
Warner Bros	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Western Union	49½	50	48½	50
Westing. Elec	35	36	34¼	36¼
Woolworth	38	—	—	38

Ventes à midi: 320,000 actions.

LE MAIS FORCE LE BLE A SE RESSAISIR UN PEU

Winnipeg, 6. (P.C.) — Faute d'offres et de support, le marché a été inactif pendant cinq bonnes minutes au début de la séance d'aujourd'hui sur le marché local des grains. A la fin de la première heure, les cours se trouvaient en recul de 0 à 1-8c par boisseau et novembre cotait 63 1-2; décembre 62 3-4; mai 66 3-8c et juillet 67 3-8c.

Chicago, 6. (P.A.) — Le maïs a entraîné le reste du marché vers la hausse cet avant-midi, après que les prix eussent fléchi partout au début. Les ventes n'ont guère été nombreuses et les maisons de courtage ont acheté modérément.

Ayant ouvert avec des baisses de 0 à 1 3-4c, le maïs s'éleva ensuite sur toute la ligne. Le blé ouvrit avec des pertes de 1-2 à 1c par boisseau pour se relever subséquemment partout.

Les entreposages de blé canadien au 20 octobre donnent 245,750,422 boisseaux, contre 242,994,603 une semaine avant et 230,825,217 la date correspondante il y a un an. Les stocks de blé canadien aux Etats-Unis s'élèvent à 7,554,901 boisseaux contre 12,760,137 l'année passée. Le blé en transit sur les Grands Lacs donne 3,719,976 boisseaux contre 6,546,654 en 1932.

Les stocks de blé américain au Canada se montent à 2,791,878 boisseaux comparativement à 7,739,574 il y a un an.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Le "Wall Street Mirror" dit: Il est encore impossible d'entrevoir jusqu'où se rendra la hausse des valeurs. Pour le moment, du moins, le relèvement tire sa force dans les conditions techniques, mais on a pu se rendre compte, samedi, que des ventes à découvert avaient lieu en plusieurs sections de la liste. Règle générale, les gens de Wall Street se montrent encouragés par la manière d'agir de la liste parce que ce sont encore les actions de chemins de fer qui ont repris la conduite de la hausse.

On est porté à croire que les valeurs vont suivre de très près les fluctuations du blé. A l'heure qu'il est, on peut dire qu'il est encore avantageux d'acheter des valeurs au cours des périodes de baisse temporaire. La politique monétaire de l'administration paraît encore être mal définie et tant qu'elle n'aura pas été plus nettement énoncée les affaires et l'industrie se maintiendront entre d'étroites limites. On rapporte qu'il y a beaucoup de spéculation sur le marché à terme de l'argent. Ce métal a presque doublé de prix depuis le commencement de 1933 et il est présentement à son plus haut niveau depuis trois ans.

MOYENNE :

6 nov.	Ind.	Ferr.	Util.	Total
Aujourd'hui (1 p.m.)	84.4	40.0	68.8	74.8
Samedi	85.3	40.4	69.3	75.5
Sem. passée	80.4	37.5	69.2	71.8
Mois passé	89.6	43.2	74.7	79.8
1932	54.0	26.8	86.0	55.4
1930	1284	113.9	171.8	132.2
1927	138.6	120.5	122.6	128.6
Max. (1933)	102.1	58.0	113.7	96.9
Min. (1933)	42.3	23.5	61.5	43.9
Max. (1932)	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. (1932)	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. (1931)	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. (1931)	60.0	30.8	92.8	61.3

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 4 NOVEMBRE 1933)

		Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	52¼	55
10,000	Australie 5's, 1955	87¼	87½
8,000	Belgique 6½'s, 1949	93	95
5,000	Do. 6's, 1955	90	91
	Bolivie 7's, 1958	4½	5
	Bordeaux 6's, 1934	154	154½
2,000	Brésil 6½'s, 1957		26
	Do. 7's, 1953	23¾	24
2,000	Bue.Aires 6's, 1961	50½	
1,000	Chili 6's, 1961	6¾	9½
	Colombie 6's, 1961	30	32
	Cund'ca 6½'s, 1959	12	13⅝
139,000	Canada 5's, 1952	104	104⅜
2,400	France 7½'s, 1941	159½	160
1,000	Do. 7's, 1949	157½	159
28,000	Allem. 5½'s, 1965	45½	45¾
33,000	Haïti 6's, 1952	71	72½
6,000	Italie 7's, 1951	102¾	102⅞
	Japon 5½'s, 1965	73	73¾
13,000	Lyon 6's, 1934	154	154½
1,000	Marseille 6's, 1934	154	154½
	Medellin 6½'s, 1954	8⅞	10¼
9,000	Milan 6½'s, 1952	86¾	87
	Parana 7's, 1958	3¾	7⅛
1,000	Pérou 6's, 1960	5½	5⅜
	Pologne 6's, 1940	59	60
3,000	Do. 7's, 1947	78	79
	Rio Jah. 6½'s, 1959	13	19
	Do. 6½'s, 1953	13	15
3,000	Rio G. do S. 6's, 1969	22¾	22¾
3,000	Rome 6½'s, 1952	87	87⅜
3,000	San Paulo 7's, 1940	63¾	64
1,000	Serbie 7's, 1962	20⅛	22⅝
	Soissons 6's, 1936	150	153
4,300	Roy-Uni. 5½'s, 1937	119	119¾

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 6. (P. C.) — Arrivages de bêtes à corne sur les deux marchés locaux ce matin: 696. Il n'y avait pas encore eu suffisament de transactions sur ce marché au moment où cette dépêche fut envoyée pour qu'on pu établir de cours officiels.

Arrivages de veaux: 1,498. Cotations : veaux d'abattage de choix et de belle qualité $6 à $6.50, communs et médium $2.75 à $5.75. Veaux d'herbe $1.75 à $2.25.

Arrivage de moutons : 2,288. Cotations: brebis $1 à $2.50; agneaux de belle qualité $5.75, communs $3.75 à $5.

Arrivages de porcs: 2,190. Le marché des porcs a monté de 15 à 100 libres au moins. De 800 à 1,000 porcs furent vendus au début de la séance à $5.90 pour le bacon et la boucherie. Les truies obtenaient de $4.25 a $5.25 selon la qualité et la pesanteur.

La revue "Steel" rapporte qu'au cours de la semaine qui a fini le 4 novembre le pourcentage de l'activité des aciéries est tombé à 25%, soit 4% plus bas que la semaine d'avant.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Ventes	Valeurs	Ouv.	Min.	Max	Midi
170	Beauharnois	4	4	4	4
260	B. A. Oil	13	13¼	13	13⅛
15	Can Vinegars	20¼			
35	Dist Seagram	22			
70	Melchers "A"	11¾			
30	Home Oil	1.42			
550	Imp Oil	12¾	11⅞	12¾	12⅞
400	Imp Tobacco	11¼			
610	Int Pete	20			
16	S.C.P. priv	76	76	75	75
150	Walker	41	41	40½	40½
	MINES :				
600	Bulolo	21.90			
200	Cent Man	.14¼			
205	Noranda	34.00	34.05	34.00	34.00
600	Read Authier	.29			
550	Siscoe	1.43			
500	Ventures	.85			
100	Wright Har	7.75			
	HORS-LISTE :				
90	C.P.C.	2½			
320	B.D.V.	2.45	2.50	2.45	2.50
46	Ford "A"	11			
175	B. W.	5⅛	5⅛	5	5
290	Loblaw "A"	15			
50	Price Bros	50			
	MINES HORS-LISTE :				
250	Can Mal	.45			
1500	Moss	.04			
1500	Normont	.55	.55	.54	.54
500	Parkhill	.39½			
1500	San Ant	1.41	1.42	1.41	1.41

TOTAL DES VIREMENTS A MIDI :

Actions	Mines	Hors-liste	Total
2,356	2,755	6,131	11,242

ELDORADO AVANCE DE 29c A $3.55; NIPISSING DE 25c

Toronto, 6. (P. C.) — Le compartiment des mines d'argent a fait figure de leader sur le Standard Stock & Mining Exchange ce matin et des gains de .05 à .30 y furent enregistrés, tandis qu'on notait de légères avances chez les métaux communs. La hausse de l'argent en barre à New-York et une nouvelle baisse du dollar américain furent les principales causes de cette appréciation.

Plus de 20,000 actions d'Eldorado changèrent de mains en deux heures et cette action enregistra un gain de .29 pour toucher $3.55, alors que Nipissing s'améliorait de .25 à $2.65, Castle de .10 à .58, Bear Exploration de .02 à .84 et White Eagle de .04 à .22 1-2.

Dans la section des métaux communs Noranda compta une avance de .20 à $34.20, Nickel céda .15 à $19.70 et Base Metals avança de .02, mais Sherritt Gordon et Hudson Bay perdirent quelques centins chacune.

Après avoir ouvert vigoureusement les mines d'or importantes perdirent un peu de leur élan, mais Lake Shore conserva une avance de $1, McIntyre une de .25. Ce midi Teck Hughes, Bralorne et Dome étaient inchangées, alors que Hollinger avait cédé .10 à $10.40. Parmi les mines d'or d'un prix moyen Granada était en mieux de .10 à .72 et McVittie était .01 plus chère.

Home Oil resta à $1.51 et Acme à .18 1-2.

BOURSE DES MINES

Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy

Le 6 novembre	Ouv.	12.30
Acme Oil	.18½	.18½
Amity	.03	.02⅞
B. A. Oil	13.25	13.00¼
Barry Holl (nouv.)	.12½	.12½
Base Metals	1.65	1.65
Chemical Research	1.70	1.70
Commonw. Pete	.09½	.09½
Cons. Smelters	130.00½	131.00½
Dome Mine	35.75	35.75
Eldorado	3.36	3.52
Granada	.65½	.72
Hollinger	10.50	10.40
Home Oil	1.48	1.51
Howey Gold	1.11	1.10
Imperial Oil	12.75	13.00
Int. Nickel	19.65	19.60
Int. Petroleum	20.50	20.00
Lake Shore	49.10	49.10
Macassa	.97½	.97
Malartic	.48	.47½
Malrobic	.02	.02
McIntyre	42.50	41.05
Mining Corp	1.80	1.80
Moss	.04	.04
Nipissing	2.50	2.60
Noranda	34.25	34.25
San Antonio	1.40	1.40
Sherritt Gordon	1.45	1.41
Stadacona	.12	.12
Sylvanite	1.24	1.23
Teck Hughes	6.10	6.10
Thomson Cad'c	.14½	.14½
Venture	.86	.86
Wright Har	7.75	7.75

LA VOLAILLE EST MOINS CHERE DE 1 A 3c A MONTREAL

Montréal, 6.—Le beurre, le fromage et les œufs se sont vendus plus cher la semaine passée sur le marché de Montréal; les patates sont restées à peu près stationnaires, mais la volaille a baissé quelque peu.

Le beurre a fermé samedi à 20¾-21c, la livre en gros, tandis que le fromage était aux prix suivants: ontarien No 1, 9 1-8 à 9 3-8c; québecois, 8 5-8 à 8 3-4c.

On cotait comme suit sur les œufs au wagon: extras 42-43c; premiers, 35-36c; frais de poulettes, 32-33c et seconds 18 à 19c. Les œufs d'entrepôts étaient à 21c pour les extras; 10c pour les premiers et 16c pour les seconds.

Sur le marché de la volaille, les prix ont baissé de 1 à 3c par livre en général comme l'indique le tableau ci-dessous.

Voici quels ont été les arrivages de la semaine: 4,637 boites de beurre; 20,731 boites de fromage et 1,873 caisses d'œufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Northern No 1		.73
Blé Northern No 2		.71
Avoine C. W. No 2		.38
Avoine C. W. No 3		.36
Avoine d'engrais No 2		.34
Bale d'avoine		.24
Avoine d'engrais No 1		.35
Orge Ouest No 3		.42
Maïs du Sud Afrique		.76
Maïs d'Argentine		.56
Farine de blé du printemps:		
Première patente		$4.90
Deuxième patente		4.30
Patente à boulanger		4.20
(Par barils en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant).		
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.25	$3.35
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$3.50	$3.75
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée	$4.40	$4.60
Farines d'engrais:		
Son du Manitoba		$18.25
Gru rouge		$19.25
Gru blanc extra		$24.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie		$17.00
par tonne au détail		$19.00
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail		$2.75
Foin pressé:		
Extra No 2		$14.50
Mil No 2		13.50
Mil No 3		12.00
Oeufs:	Cartons	Libres
Frais spéciaux	.48	.47
Frais extraes	.44	.43
Frais premiers	.37	.36
Frais de poulettes	.36	.35
Frais seconds	.24	.23
Extras	.29	.28
Premier d'entrepôt	.25	.24
Seconds d'entrepôts	.21	.20
Beurre		
No 1 extra	$0.20¾ à	.21
Fromage:		
Coloré de l'Ontario	$0.09⅛ à	.09⅜
Coloré de Québec	$0.08⅝ à	.08¾
Pommes de terre:		
Québecoisés	$0.65 à	$0.70
Montagnes Vertes (N.-B.)	$0.75 à	.80
Volailles:	"A"	"B"
Poulet engraissé au lait		.25-.27
Poulet de choix		.23-.25
Volaille vivante		.15-.17
Volailles pour bouillir		.22-.23
Dindons		.20-.22
Oies		.13-.15
Canards		.23-.25

1832 1933

Crédit Judicieux . . .

ETANT reconnu que le bon crédit est à la base de tout commerce, ceux en charge de la direction de cette Banque, durant son existence de plus de cent ans, en ont fait leur ligne de conduite . . . depuis 1832.

Service mondial dans toutes les opérations de banque

Coast to Coast in Canada

NEWFOUNDLAND, JAMAICA, CUBA, PUERTO RICO, DOMINICAN REPUBLIC

NEW YORK, CHICAGO, BOSTON, LONDON, ENGLAND

The BANK of NOVA SCOTIA

OVER A CENTURY OF BANKING SERVICE

33-2 F

NOTRE DOLLAR A $1.00

New-York,— (P.C.)— Pour la première fois depuis deux ans le dollar canadien a touché $1.00 en fonds des Etats-Unis ce matin, mais il s'est replié ensuite à 99 7-8c pour accuser tout de même une avance de 1-4 de 1% sur sa cote finale de samedi.

On a rapporté que les capitaux français se dirigeaient en masse vers Londres et cela a fait monter la livre anglaise de 7 3-8c à $4.92 1-8 pour commencer, mais cette devise revint ensuite à $4.88 ¾. Le franc français fut particulièrement pressuré, même à New-York, et descendit de .03 de centin à 6.03½ cts.

Il appert que la fuite des capitaux en dehors de la France et de certains autres pays européens était engendrée par la crainte de voir ces pays abandonner l'étalon-or. A son plus haut prix d'aujourd'hui, la livre anglaise était à son maximum depuis la guerre de 1914.

Voici quel était l'état du marché des changes ce midi :

A MONTREAL : Livre anglaise, $4.89. Dollar des E.-U., 1.00 1-16 ; franc français, 6.05 cts.

A NEW-YORK : Dollar canadien, .99 7-8 ; livre anglaise, 4.88 ; franc français, 6.03½ cts.

A PARIS : Dollar canadien, 16.-36 fr. ; livre anglaise, 81.30 fr. ; dollar des E.-U., 16.47 fr.

MOINS DE FAILLITES

Toronto, Ont., 6. — L'agence Mercantile Dun & Bradstreet of Canada Ltd rapporte que les faillites d'établissements commerciaux survenues au Canada durant la semaine du 4 novembre 1933 ont été de 26 alors qu'elles avaient été de 55 durant la semaine précédente et de 63 durant la semaine correspondante de 1932.

Dans la province de Québec, il y a eu 9 faillites du rant la semaine sous revue au lieu de 7 durant la semaine précédente. Dans l'Ontario, il y en a eu 8 au lieu de 21 durant la semaine précédente.

Mouvement du blé

L'écoulement du blé dans les Provinces des Prairies pour la semaine terminée le 13 octobre porte sur 14,-109,483 boisseaux, contre 14,828,566 la semaine précédente et 17,754,512 la semaine correspondante de l'année passée. Voici comment le total se répartit parmi les trois provinces : Manitoba, 601,997; Saskatchewan, 7,300,-587; Alberta, 6,206,899.

Le grand total pour le laps de onze semaines terminé le 13 octobre se répartit comme suit (chiffres d'il y a un an entre parenthèses) : Manitoba, 19,431,274 (25,178,208) ; Saskatchewan, 53,953,978 (101,011,487) ; Alberta, 34,530,713 (56,159,829) ; grand total, 107,915,965 (182,349,524).

DE quel oeil envisageriez-vous votre avenir financier AUJOURD'HUI si vous aviez deux fois l'âge que vous avez actuellement? D'un oeil serein, parce que le sachant ASSURE?

Durant les années que vous avez immédiatement devant vous, vous POUVEZ édifier l'édifice financier qui sera votre sauvegard à l'Heure de la retraite. Il vous faut, cependant, commencer dès MAINTENANT. Vous ne pouvez remettre la chose à dix ans, ou même cinq ans. Tout représentant de la Manufacturers Life se fera un plaisir de vous expliquer les avantages d'acheter actuellement un montant d'argent payable à 55, 60 ans ou plus. Faites venir la brochure "Independence at 60".

Fondée en 1887

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE, COMPANY

SIEGE SOCIAL TORONTO CANADA

Succursale : Edifice Dominion
126 rue St-Pierre, Québec

ANT. PROVOST, Gérant

MONTREAL

SEMAINE FINISSANT LE 4 NOVEMBRE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Dern. vente	Var.	1933 Max.	1933 Min.
311	Bell Telephone	109	110	109	110	+ 1	120½	80
6,862	Brazilian	12¾	12¾	12¼	12½	+ ¼	18¾	7¼
290	B. C. Packers	2¾	2¾	2½	2¾	— ¼	8	1
470	B. C. Power	22	22	21	22	inch	27¾	14
255	Do. "B"	5	5	4¾	4¾	— ¼	6¾	3
2,955	Bruck Silk	17½	20	17	20	+ 2	24	3
440	Can. Car	5	5½	5	5	inch	11¼	3
552	Do. priv	12½	12⅞	12	12¼	— ⅝	19½	9½
235	Can. Celanese	21	21	20½	20½	— 2½	28½	6½
160	Do. priv	103	103	102½	102½	+ 1½	112	71½
300	Can. Cement	6	6	5¾	6	inch	10¾	2½
212	Do. priv	28	28	28	28	inch	45	13
135	Can. Hydro-Elect., priv	x 54	x 54	x 54	x 54	+ 1½	63½	36
14,259	Can. Ind. Alcohol	16¼	18¾	15	18¾	+ 2¾	40	1½
4,796	Do. "B"	14½	17	14	17	+ 3	39	1
1,680	Can. Nor. Power	15	16	14½	16	+ 1¾	17¾	12
4,105	Can. Pac. Ry	13¼	13¼	12¾	13	— ¼	21¾	9
185	Cockshutt Plow	7½	7½	7¼	7¼	— ¼	14¾	3
2,597	Con. Smelting	129	131½	125	130	+ 3	143¾	54½
917	Dom. Bridge	x 26¾	x 27	x 25½	x 26¾	+ ¾	34	13½
812	Dom. Steel & C. "B"	2¼	2¼	2	2¼	— ¼	6	½
665	Dom. Textile	64	64	63	63	— ½	69¾	40
350	Dryden	5	5	5	5	inch	7½	¾
190	Foundation Co.	10	10	9½	9½	— ½	10¾	5
220	General Steel Wares	3	3	2¾	3	inch	6	¾
135	Gurd	5	5	5	5	inch	16½	4
4,890	Hollinger	x 10.80	x 11.00	x 10.50	x 10.50	inch	x 11.00	6.10
350	Howard Smith	5	5¾	4¾	5¾	+ 1½	9¾	1½
10,067	Int. Nickel	19.60	20.00	18.90	19.75	+ .60	22.75	8.12
180	Lake of the Woods	12	12	12	12	inch	18½	5
1,710	Massey-Harris	4½	4½	3¾	4¼	— ¼	12	2½
518	McColl-Frontenac	10¾	10⅞	10¼	10¾	inch	15	7½
3,061	Mont. Power	x 33½	x 33½	32¾	33	— ¾	42	26½
126	Mont. Telegraph	46	46	46	46	+ 1	47	40
128	Mont. Tramways	109	109	103	103	inch	109	70
1,764	Nat. Breweries	24½	25	24	25	+ ½	29½	14½
148	Do. priv	30½	32	30	32	inch.	32	27½
235	Nat. Steel Car	10½	10½	10	10	+ ¼	18¾	5¼
110	Ogilvie	193	193	193	193	+ 2	210	100
100	Penmans	42	42	42	42	inch	47	24
769	Power Corp	7½	8¾	7½	8¾	+ 1¼	15¾	6
328	Quebec Power	x 14½	x 14½	x 14¼	x 14¼	— ¼	24	11
1,808	Shawinigan	x 16½	x 16½	x 15¾	x 16	— ¾	22½	9¼
520	St. Law. Corp	2¾	2¾	2½	2½	— ½	5.00	1½
125	St. Law. Paper priv	16½	16½	16½	16½	— ½	25	2¾
810	Steel of Canada	x 28½	x 28½	28	28	— ½	32	14¾
100	Twin City, priv	6½	6½	6½	6½	—80½	6½	6½
	BANQUES							
100	Canadienne	143½	143½	140	140	— 5	155	127¼
111	Commerce	x 140½	x140½	x130	x140	— 2	176	119
90	Montréal	x195	x196	x195	x196	+ 2	221	150
216	Nova Scotia	280	280	280	280	inch.	285	230
196	Royale	x145	x145	x138	x139	— 4	183	124
	OBLIGATIONS							
$124,400	Power (Debs)	44½	45	44¾	44¾	— ¼	47½	40

x—Ex-dividende.

VENTES TOTALES

	Actions	Oblig.
Semaine dernière	73,673	$133,250
Semaine d'avant	90,579	94,210
Il y a un mois	68,495	163,100
Il y a un an	35,503	116,259

LE PRIX DE L'OR A $32.84 L'ONCE

Washington, 6. (P. A. — On a annoncé un cours de $32.84 pour l'or frais-miné qu'achète la R. F. C. ; ce prix est supérieur de 17c l'once à celui de samedi dernier, et il est supérieur de 38c au cours de Londres.

SEANCE DE LUTTE DES VOLTIGEURS AU MANEGE MILITAIRE.---BOXE AU GYMNASE LOCAL CE SOIR

N. STEWART A DONNE LA VICTOIRE AUX B. BRUINS SUR LE CANADIEN HIER

Malgré un ardent travail de la part des vétérans du tricot bleu-blanc-rouge, les Canadiens de la N. H. L., ont subi un nouved échec dans leurs exhibitions quand ils sont venus se faire battre au score de 2 à 1 par les Boston Bruins à l'Aréna locale où une foule de plus de quatre mille personnes s'était rendue pour les accueillir. Défaits par la mince marge d'un point au cours d'une partie où les rôles auraient pu changer n'eut été la brillante tenue de Thompson devant le filet du Boston, les Habitants n'en ont pas moins remporté un immense succès de popularité et stimulés par les ovations de la foule ils ont fait une lutte acharnée à leurs adversaires pour offrir ce que l'on peut souhaiter de mieux en fait de partie d'exhibition. Le fameux trio Morenz-Gagnon-Joliat, n'avait signé officiellement son contrat pour le Canadien que samedi soir seulement, et la ligne Lépine-Larochelle-G. Mantha ont été merveilleux d'entrain et du commencement à la fin de la partie ils ont conservé un train d'enfer pour forcer leurs gros adversaires de Boston à patiner à perdre haleine. C'était le Canadien des anciens jours que le public québecois avait sous les yeux et à voir les performances affichées par ses vétérans, le coach Newsy Lalonde a raison de se montrer optimiste à la veille de l'ouverture d'une nouvelle campagne dans le circuit Calder. La troisième ligne composée de Riley au centre, avec Mondou sur l'aile gauche et de Godin ou Raymond sur l'aile droite n'a peut-être pas paru du même calibre que les deux précédentes mais il y a là de bons prospects à développer pour l'avenir et qui seront utiles quand les vétérans commenceront à sentir le poids des années.

En attendant, la vieille garde a montré hier qu'elle avait encore bonne envie de vivre et durant toute la partie, Morenz, Joliat, Gagnon, Lépine, Larochelle et Mantha brillamment soutenus par la défense ont fait un travail de tempête autour du filet de Thompson. Une chute de Gagnon qui se blessa en bas de l'oeil gauche en tombant sur la bande dans une mêlée fut de la part du Canadien le signal d'une véritable ruée vers la zone des Bruins et un dur lancer de biais venant du bâton de Larochelle logea derrière Thompson le disque que Silvio Mantha venait de passer à Georges Mantha, cinq minutes avant la fin du premier vingt minutes.

La seconde période fut enlevante au possible et les deux équipes y allèrent rondement dans les bousculades. Stewart, le centre de la 2e ligne du Boston y fit un travail de bûcheron et il passa au banc pour avoir abattu son hockey sur la tête de Bourgeault. Joliat qui n'est pas le type à encaisser sans rien dire se chargea de venger son co-équipier mais il passa à son tour au banc. Son absence fut cependant désastreuse pour le Canadien et Gracie en profita pour égaliser le score après seize minutes de jeu particulièrement mouvementé.

Jusque sur la fin de la dernière période on crut que le score allait rester en suspens mais un voyage au pénitencier de O'Neil qui fait le beau et le mauvais temps sur la troisième ligne du Boston donna aux Canadiens l'occasion d'organisr une ruée et c'en fut une dans les grands prix. Passant d'un bâton à l'autre dans la zone des Bruins où toute l'escouade des Habitants était rendue la rondelle obligeait la cerbère des Oursons à un véritable travail de jongleur devant son filet.

Après des attaques assez dures de part et d'autre et qui laissèrent les deux équipes à court de deux hommes chacune à un moment donné, une mêlée fit fléchir Lorne Chabot devant le filet du Canadien et Stewart en profita pour y loger le disque et donner la victoire aux Bostonnais.

CANADIEN		BOSTON
	Buts	
Lorne Chabot		Thompson
	Défenses	
S. Mantha		Hitchman
G. Carson		A. Smith
	Centres	
H. Morenz		Barry
	Ailes droites	
J. Gagnon		Clapper
	Ailes Gauches	
A. Joliat		Gracie

Substituts, Canadien : —P. Lépine, Larochelle, G. Mantha, Riley, Godin, Raymond, Mondou, M. Burke, L. Bourgeault.

Boston : —Stewart, Lamb, Ripley, O'Neil, Oliver, Beattie, Davie et Jerwa.

1ère PERIODE

Canadien : — Larochelle (S. Mantha-G. Mantha) 14.57.

Aucune punition.

2e PERIODE

Boston : — Gracie, 16.45.

Punitions : Stewart et Joliat.

3e PERIODE

Boston : — Stewart 14.50.

Punitions : — O'Neil, Larochelle, Davie, (2 fois) A. Smith.

Arbitres : — A. Martineau et W. Derouin.

E. VERRET GAGNE DANS LA CLASSE B

E. Verret qui joue pour Les Produits Famillex, dans la Classe B, a gagné le tournoi Handicap de la Classe B, et la coupe J.-G. Pouliot. Le populaire Verret a scoré 559 en trois parties et le comité lui ayant alloué 108 points, son score total fut porté à 667 points. J.-A. Verreault, de l'Hôtel Eldorado lui fit une lutte serrée avec 557 en trois parties et un handicap de 75 points lui donna 632. R. Boucher et le populaire Fred Demers, de la Brasserie Boswell défendirent vaillamment leurs couleurs avec 630 et 627, pendant que L. Genest, aussi de l'Hôtel Eldorado, était le dernier dans la Classe des 600.

Comme leurs confrères de la Classe A, les jeunes de la Classe B, ont apporté beaucoup d'ardeur au jeu et les nombreux amateurs de quilles qui ont suivi ce tournoi, sont sans aucun doute, convaincus que le jeu de quilles deviendra encore plus populaire, surtout si ces jeunes joueurs continuent à pratiquer leur sport favori.

Nous expliquerons nos avancés en disant qu'un joueur Classe B est celui qui ne peut donner une moyenne de 500 en trois parties et nous constatons que dans ce tournoi, que treize joueurs ont dépassé la marque de 500 et que 5 d'entre eux ont dépassé 200 en partie simple.

On trouvera plus bas le classement détaillé de ce tournoi qui fut un succès à tous les points de vue. Les meilleurs scoreurs furent E. Verret, avec 559 et J.-A. Verreault avec 557. G. Miller avec 216 et P. Guay avec 213 points furent les meilleurs individuellement.

La semaine prochaine verra les classe A et B reprendre leurs cédule et nul doute que les joueurs aguerris par ces tournois reprendront la lutte avec une belle ardeur.

Classement du Tournoi Handicap des grosses quilles, Classe B. Coupe J.-G. Pouliot.

R.	Joueur	1e pr.	2e pr.	3e pr.	tot. 3 pr.	pts. acc. hp	gr. tot.
1	E. Verret	193	162	204	559	108	667
2	J.-A. Verreault	179	179	199	557	75	632
3	R. Boucher	153	183	174	510	120	630
4	A.-F. Demers	163	208	181	552	75	627
5	L. Genest	156	189	135	480	120	600
6	L. Blondeau.	192	182	165	539	57	596
7	J. Fortin	159	194	174	527	66	593
8	E. Tremblay	181	178	190	549	42	591
9	M. Tremblay	175	191	147	513	78	591
10	L. Lizotte	182	164	202	548	42	590
11	G. Miller	216	151	136	503	87	590
12	R. Dupuis	189	177	168	534	45	579
13	B. Lapierre	148	182	155	485	87	572
14	E.-O. Pearson	176	196	148	520	51	571
15	P. Mercier	149	163	131	443	114	557
16	A. Turcotte	146	162	124	432	120	552
17	P. Guay	213	135	152	500	27	527
18	M. Pouliot	110	148	164	422	100	522
19	J. Lippé	130	166	134	430	81	511
20	F. Bédard	174	161	137	472	33	505
21	D. Matte	137	117	135	389	96	485
22	L. Poitras	131	156	134	421	57	478
23	G. Donnelly	109	109	134	352	120	472
24	P. Verreault	129	110	106	345	60	405

La ligue Junior

Rosario Bauler a été élu président de la ligue de hockey Junior au cours d'une assemblée tenue samedi soir, chez Nap. Côté; Pierre Lachance a été nommé vice-président et Alex. Pageau secrétaire-trésorier.

Les clubs représentés étaient le J. N. C. (ancien St-François Xavier), le J.-A. Mathieu de St-Grégoire, le Canadien-Français et le Montagnard.

MM. Nap. Côté et L.-P. Carbonneau étaient présents.

MM. Nap. Côté et L.-P. Carbonneau étaient présents.

La ligue commencera probablement ses activités le 25 courant et chaque club jouera 12 parties au cours de la saison.

Une autre assemblée sera tenue demain soir au même endroit. Les deux ligues juniors s'y rencontreront. Les Granites Junior et le Beaver sont spécialement invités.

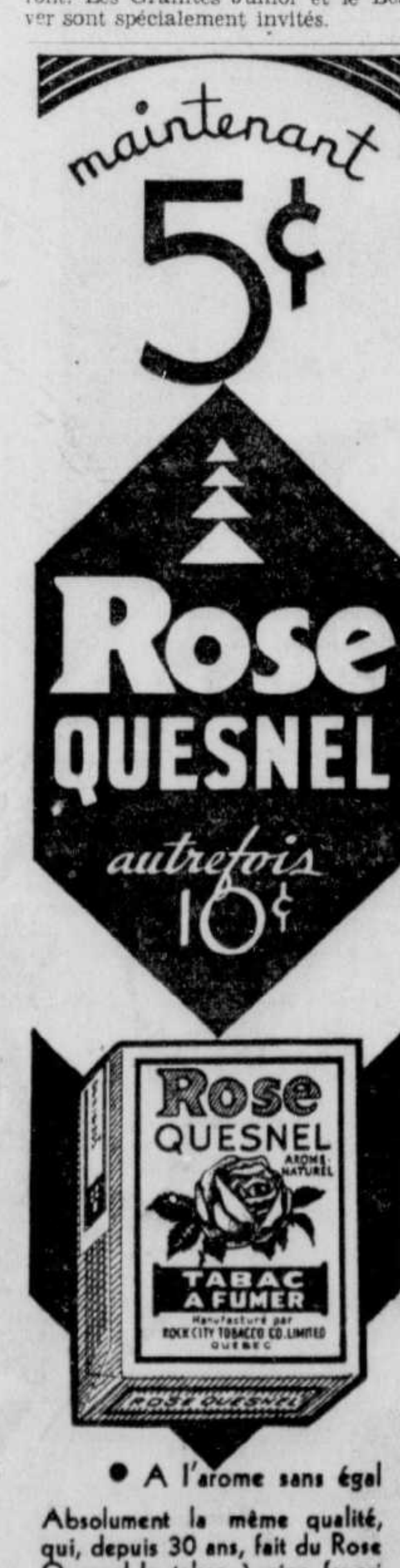

Hockey sur la Rive Sud

Un mouvement a été lancé tout récemment, dont le but est d'organiser une ligue de hockey sur la rive sud pour l'hiver prochain.

Une assemblée à cet effet aura lieu lundi soir, à 9 heures, chez M. C.-E. Couture, à St-David. M. Couture demeure tout près de la chapelle St-Joseph, sur la rue Principale.

Les clubs Lauzon, Lévis, St-Romuald et Charny sont invités à envoyer des repprésentants à cette assemblée.

Succès de Winoka

Baltimore, 6 — (P.C.) "Winooka" l'orgueil des pistes de courses australiennes, fait maintenant l'admiration des "turfmen" étasuniens. En effet, "Winooka" a remporté une belle victoire samedi après-midi sur des chevaux comme "Gold Step", "Good Advice", "Tambour" et "Springsteel". Il couvrit la distance de 6 furlongs en 1 minute et 11 secondes.

Défaite des Granites

Le 57th Battery a imposé un score de 19 à 0 aux Granites samedi dans une partie de la section intermédiaire de la Q. R. F. U.

LES RANGERS ONT BATTU LES MAROONS

Montréal, (P.C.) — Avec tous leurs hommes maintenant sous contrat et en suerbe condition les Rangers de New-York ont remporté leur troisième victoire en partie d'exhibition samedi soir quand ils battirent les Montreal Maroons au score de 3 à 1. Les Rangers employèrent Babe Seibert qui s'est décidé à signer son contrat à la fin de la semaine.

ALIGNEMENT

Rangers:		*Maroons*:
	Buts	
Aitkenhead		Kerr
	Défense	
Seibert E.		Ayres
	Défense	
Johnson		Wentworth
	Centre	
Boucher		Smith
	Aile droite	
Cook W.		Ward
	Aile gauche	
Cook F.		Trottier

Substituts

RANGERS : Pusie, Babe Seibert, Brennan, Keeling, Somers, Osmundson, Carr, Dillon, Murdock.

MARRONS : McKenzie, Kilrea, Northcott, DuGuid, Robinson, Wilcox, Graham, Brydson.

SOMMAIRE

Première période

1—Maroons, Ward 18.34

Punitions : Ayres, Babe Seibert, Johnson, E. Seibert, Osmundson.

Deuxième période

2—Rangers, Boucher (W. Cook) 17.12

3—Rangers, Boucher 18.38

Punitions : W. Cook, Ayres.

Troisième période

4—Rangers, Osmundson 2.53

Punitions : Johnson, DuGuid.

Les Castors et les amateurs

Le "Soleil" reçoit aujourd'hui une lettre d'un groupe d'amateurs qui expriment leur désappointement de constater qu'il n'y a pas un plus grand nombre de joueurs canadiens-français dans l'équipe des Castors. Un des signataires de la lettre nous déclare qu'un grand nombre d'amateurs, outre ceux dont les noms sont mentionnés dans la lettre que nous reproduisons ci-après, ont aussi signé un document semblable dont des copies ont été envoyées aux autres journaux:

Voici le texte de cette lettre:

M. le rédacteur sportif,

Le "Soleil".

Cher monsieur,

Les soussignés vous prient de bien vouloir publier le plus tôt possible, dans votre page sportive, la lettre ci-jointe.

Vous remerciant à l'avance, nous avons bien l'honneur d'être vos dévoués:

J.-A. Gosselin, St-Roch, Québec; J.-L. Dussault, Ancienne-Lorette; R. Goulet, 144 D'Aiguillon; L. Cloutier, 122, 10e rue; Pierre Talbot, St-Roch, Québec; Chs-Eug. Larose, 183 rue Lavigueur; C.-A. Guay, 142, 5e rue; J.-M. Emond, 42 St-Eustache; J.-C. LaRochelle, 126 Ste-Anne; J.-Adélard Larose, 183 Lavigueur; Paul-E. Paquet, 75 Aberdeen; Avila Paquet, 50 ave des Erables; Lauréat Lavoie, 36 Turgeon; C.-A. Beaudoin, 176, 4e Avenue; H. St-Hilaire, 73 Fleurie; Alfred Morissette, 115 1-2 Morin; Adélard Miller, 1 St-Simon; Henri Simard, 184, 2e Avenue; Isaie Beaubien, 36 Turgeon; Charles Nadeau, 17 1-4 Canardière; A. Morency, 97, 12e rue; O. Villeneuve, 264 Arago; Robert Béland, 123, 6e rue, Limoilou; Paul-Emile Morin, 374 de la Reine; J.-Arthur Paquet, jr, 318-24 St-Joseph, Lauzon.

M. le rédacteur sportif,

L'on parle actuellement de l'organisation de l'équipe des Castors de Québec et l'on voit dans l'alignement les noms de deux ou trois Canadiens français contre, peut-être, trois et même quatre fois ce nombre d'Irlandais et Anglais. Loin de nous l'idée de refuser aux Anglais leur représentation dans notre équipe locale car nos compatriotes de langue anglaise avec lesquels nous nous sommes toujours bien entendus comptent de bons joueurs dont une équipe locale peut bénéficier.

Mais, un bon nombre d'amateurs de hockey seraient plus enclins à donner un plus grand encouragement à MM. Garneau et Jobin si, dans leur équipe, il y avait plus de Canadiens français.

Qu'on ne dise pas qu'on manque de joueurs canadiens-français. Le Québec a déjà eu parmi ses joueurs Johnny Gagnon et Jean Pusie. Les amateurs de hockey se rappellent que Gagnon, aujourd'hui une des étoiles du Canadien, a été laissé très souvent sur le banc alors qu'il aurait pu remplacer avec avantage d'autres joueurs. Le "Québec" a laissé partir Jean Pusie qui fait partie aujourd'hui de l'équipe des champions du monde.

Est-ce un parti pris de la part de quelqu'un? Des amateurs se le demandent. On se demande aussi pourquoi le "Québec" n'est pas une ferme du "Canadien".

Sans doute que le public québecois (et MM. Garneau et Jobin, comme autrefois M. Fontaine, le réalisent) aimerait bien mieux aller applaudir une équipe où les Canadiens français seraient en plus grand nombre.

Ces remarques ne sont pas faites dans le but de nuire à l'équipe actuelle; comme question de fait, elle n'est pas encore complètement formée. Nous savons que MM. Garneau et Jobin sont de grands sports et nous croyons exprimer le point de vue de nombreux amateurs, dans l'intérêt du hockey local.

Double succès des Leafs

Syracuse, (P.C.) — Les Toronto Maple Leafs ont dû jouer du temps supplémentaire pour remporter une victoire au score de 2 à 1 sur le Syracuse de la ligue de hockey Internationale dans une partie d'exhibition ici hier soir. Samedi les Leafs battirent le Buffalo au score de 5 à 2.

H. WILLS ET ROULEAU EN FINALE AU PROGRAMME DU GYMNASE LOCAL

Le promoteur Gérard Duquet devrait remporter un gros succès ce soir avec la séance de boxe qu'il présentera aux amateurs au Gymnase Local, 262 Ste-Hélène. Le programme est de tout premier ordre et ne comprend que des rencontres qui seront remplies d'action de la première préliminaire à la principale. La soirée commencera à 8 heures 30 et les portes de la salle seront ouvertes dès 7 heures 15. Comme il ne reste que quelques ring-sides à vendre, les amateurs voulant avoir un siège réservé feraient mieux de s'y prendre à bonne heure pour en obtenir un en s'adressant au Gymnase Local.

La rencontre finale de 8 rondes se fera entre Al Rouleau et Harry Wills. Si Rouleau est réellement le boxeur qu'on a dit, cette finale sera l'une des plus intéressantes rencontres que l'on ait vues depuis très longtemps à Québec, car aussi scientifique et dur cogneur qu'il puisse être, Rouleau ne sera pas seul ce soir. Tous savent comment se bat Harry Wills et la fameuse manière qu'il a de se couvrir et de profiter d'un manque d'attention de son adversaire pour souvent porter un coup qui peut être dangereux.

La semi-finale n'en sera pas moins intéressante, car Tony White (Young Leblanc) entend régler vite la chose avec ce boxeur de Beauce Kid Aubé, mais il pourrait bien y avoir des surprises dans cette rencontre. En tout cas le gérant de White, Gene Létourneau, fera tout en sorte de faire gagner son protégé.

La coupe Jos. Maranda sera bien défendue par l'un et l'autre des deux boxeurs qui se la disputeront ce soir, nous voulons parler de Adélard Kid Lessard contre Kid Belleau.

Un autre protégé de Gene Létourneou, Phil Bouchard, sera opposé à un bon adversaire dans la personne de Benny Morris. Kid Plante et Maurice Belleau se feront une très dure bataille, tous deux ayant intérêt à gagner.

Un nouveau venu, Jos. Carbonneau, semble bien prétentieux puisqu'il se dit prêt à rencontrer qui que ce soit professionnel comme amateur ; il aura l'occasion de prouver ce qu'il peut faire ce soir lorsqu'il sera opposé au vif et habile Roger Cantin que tous connaissent bien pour l'avoir vu souvent à l'oeuvre.

En somme, c'est là un programme comme les amateurs n'en ont pas vu depuis longtemps à Québec, et nul doute que cette soirée remportera un éclatant succès, bien mérité d'ailleurs par Gérard Duquet qui n'a rien épargné pour faire un régal de cette soirée qui aura lieu au Gymnase Local.

POTINS DE L'ARENA

OUVERTURE DE SAISON

C'est cette semaine que l'édifice du Parc Victoria va prendre pour de bon son aspect hivernal qu'elle gardera jusqu'au printemps prochain. La dernière séance de lutte que le promoteur Asselin y présentera jeudi soir, nous fera penser encore une fois à la saison chaude sur une glace conservée à très petite pression puis, vendredi soir, alors que les Castors ouvriront la saison de la ligue Canado-Américaine dans une partie régulière avec les Boston Cubs on atteindra l'hiver pour tout de bon.

Cela n'est certainement pas pour faire peur aux amateurs de notre grand sport national, qui manifestent une hâte extraordinaire pour le retour du hockey cette année. La demande des billets pour les parties du Québec est considérable et depuis assez longtemps aussi nous recevons des demandes de renseignements au sujet du système de vente des billets de la ligue Railway-Paper. Un communiqué des officiers de la ligue à ce sujet serait donc bienvenu.

LES CASTORS

Flat Walsh qui suit de près toutes les parties d'exhibitions qui se jouent de ce temps-ci à l'Aréna a fait entendre une note de bel optimisme hier au sujet des Castors, qui sont, a-t-il déclaré, en superbe condition et qu'il espère mener à la victoire vendredi soir. Il a actuellement une quinzaine d'hommes en mains et en aura probablement une couple d'autres d'ici jeudi, alors qu'il choisira l'équipe qu'il lancera contre les Cubs.

Le Québec jouera contre les Cubs vendredi soir puis dimanche après-midi. Les Castors recevront ensuite un autre club du circuit pour deux nouvelles parties puis entreprendra sa première tournée en territoire américain.

LE "SOLEIL"

Les champions de la ligue Railway-Paper envisagent eux aussi avec sérieux l'ouverture de leur circuit où il semble qu'ils vont avoir à subir une vive concurrence pour défendre leur championnat cette année. Les journalistes ont eu leur première pratique samedi après-midi à l'Aréna et tous les tricots noir et or de l'an dernier y étaient sauf Jos. Jobin, retenu à son travail et Roméo Lavoie parti en voyage de noces.

Les leaders du circuit avaient aussi des "non réguliers" pour leur tenir compagnie dans cette pratique : Gauvin, Wilfrid Daigle, Caron. Gauvin, autrefois de Sherbrooke, pratique depuis deux ans avec le "Soleil" et a fait sa marque à l'étranger dans le hockey amateur. C'est un solide joueur d'avant. Wilfrid Daigle est un joueur lévisien qui s'est distingué sur l'alignement de nos plus forts clubs amateurs indépendants au cours des dernières saisons. Caron est un copain que Tondreau le rgand joueur d'avant des journalistes a amené avec lui de Montmagny. C'est un joueur de défense qui mesure aussi dans les six pieds. Naturellement les gars de Montmagny sont de grands hommes ! Camille Henry, Roméo Gravel puis Dubé pratiquaient aussi avec l'équipe des champions samedi après-midi. Une autre pratique du "Soleil" est à l'affiche pour ce soir de huit à neuf heures à l'Aréna.

LA LOGE DES JOURNALISTES

Un mouvement parti on ne sait d'où mais qui a dû probablement germer dans la tête de quelqu'un qui avait fait son apprentissage chez les matelots avait pour but de défendre l'admission des dames dans la loge des journalistes cette année à l'Aréna. Pour une innovation c'en était une d'importance mais le projet a été battu en bloc par le "Soleil" et le confrère de la rue Ste-Anne. Une chose cependant que nous tenons à faire remarquer, c'est qu'il y avait aux dernières joutes d'exhibition dans la loge des journaux bien des gens beaucoup moins utiles à la cause sportive que peuvent l'être les dames des journalistes ou les invités des journalistes. On pourrait tout de même commencer par éliminer ceux-là.

(par A. PROULX)

LA LUTTE JEUDI

Le promoteur Jos. Asselin a bâclé une importante préliminaire entre deux populaires lutteurs locaux pour la séance de lutte qu'il présentera jeudi soir, à l'Aréna, alors que les amateurs auront l'occasion de voir comme grande finale un match-revanche entre Lou Plummer et Floyd Marshall. Il s'agit d'un match de deux chutes dans trois limité à une heure et demie entre Jos. Levasseur qui se réclame du titre de champion du C. N. R. et de Lucien Sansfaçon. Ce match servira de première préliminaire à cette soirée où Asselin a l'intention de mettre des attractions sortant de l'ordinaire pour clôturer sa sixième saison de lutte à Québec. Actuellement il a trois matches d'organisés pour cette soirée. Ce sont les suivants : —

FINALE : — Floyd Marshall vs Lou Plummer, deux dans trois limitée à une heure et demie.

SEMI-FINALE : — Sid Westrich vs Abe Freidman, deux dans trois limité à une heure et demie.

PRELIMINAIRE : — Jos Levasseur vs Lucien Sansfaçon, deux dans trois limitée à une heure et demie.

La ligue des Bons Sports

Il y aura une grande assemblée de la ligue de hockey des "Bons Sports", ce soir, à 8 heures 15, chez M. Nap. Côté, Boulevard des Fossés. On y discutera de questions importantes et on procèdera à l'élection des officiers du bureau de direction.

Tous les intéressés sont cordialement invités.

Petites Quilles A. S. E. C.

RESULTAT DES PARTIES JOUEES LE 2 NOVEMBRE 1933

TRAVAUX PUBLICS II

Fontaine Léopold	226	106	102	434
Côté Adélard	103	117	86	306
Dupuis René	149	82	101	332
Total	478	305	289	1072

TRESOR II

Oughtred C.	83	123	110	316
Lower W.	94	130	111	335
Pearson E.-G.	109	123	92	324
Total	286	376	313	975

Trésor II gagne 2 à 1.

TERRES & FORETS II

Tardif L.	97	107	180	384
Lemay Paul	111	113	106	330
Hébert A.-D.	115	101	131	347
Total	323	321	417	1061

COMMISSION DES ACCIDENTS I

Rondeau J.	117	153	138	408
Bradley R.-A.	126	120	78	324
Molleur O.-G.	137	179	139	455
Total	380	452	355	1187

Commission gagne 2 à 1.

COMMISSION DES ACCIDENTS II

Gagné Paul	75	93	115	283
Robillard D.	94	122	112	328
Paquet J.-A.	115	133	112	360
Total	284	348	339	971

ANDITEUR

Kerr H.-J.	90	76	94	260
Lemieux Yves	110	85	96	291
DelaBruère, L.-B.	80	90	119	289
Total	280	251	309	840

Commission II gagne 3 à 0.

TRAVAUX PUBLICS I

Gignac Mike	111	85	105	301
Vallée Jos.	92	184	102	378
Vallerand G.	98	99	127	324
Total	301	368	334	1003

TERRES & FORETS I

LeRouzès Geo.	80	99	107	286
Clavet Roméo	86	106	61	253
Malouin M.	119	126	89	334
Total	285	331	257	873

Travaux Publics gagne 3 à 0.

Note:—M. Léopold Fontaine de l'équipe des Travaux Publics II a égalisé le record de l'Association en jouant une partie de 226. Il a fait 8 "strikes", 1 "spares" et 2 erreurs.

Football américain

Army 34; Coe College 6.
Western Maryland 14; Bucknell 13.
Penn 16; Lafayette 7.
Detroit C C 3; Hope College 0.
Rutgers 31; Springfield 6.
Bates 7; Bowdoin 7.
Princeton 33; Brown 0.
Lansing State 0; Michigan 0.
Villanova 21; Albright 0.
Tulane 7; Colgate 0.
Columbia 9; Cornell 6.
Syracue 12; Penn State 6.
Hobart 0; Rochester 0.
Yale 14; Dorthmouth 13.
Tennesse 13; George Washington 0.

(Suite à la page 16.

Rankin président

Montréal (P.C.) — John-I. Rankin, du Thistle Curling Club est le nouveau président de la section canadienne du Royal Caledonia Curling Club.

CEDULE DE LA LIGUE INTERNAT.

Windsor, Ont., 6. — Le président Charles-C. Kinf, de la Ligue de Hockey Internationale, vient de publier le calendrier des joutes pour la prochaine saison suivant :

NOVEMBRE :

9—Cleveland à London; Windsor à Détroit;
11—Détroit à Windsor; London à Cleveland; Syracuse à Buffalo.
12—Buffalo à Syracuse;
14—Cleveland à Détroit;
15—London à Windsor;
16—Buffalo à Détroit;
17—Syracuse à London;
18—Windsor à Buffalo; Détroit à Cleveland;
19—Windsor à Syracuse;
21—London à Détroit; Cleveland à Buffalo;
22—Buffalo à Windsor;
23—Détroit à London;
25—Détroit à Buffalo; Windsor à Cleveland;
26—Détroit à Syracuse;
28—Cleveland à London; Syracuse à Détroit;
29—Syracuse à Windsor;
30—Buffalo à Syracuse;

DECEMBRE :

2—Syracuse à Cleveland; London à Buffalo;
3—London à Syracuse;
5—Détroit à Windsor;
6—Buffalo à Cleveland;
7—Buffalo à Détroit;
8—Windsor à London;
9—Syracuse à Cleveland; Détroit à Buffalo;
10—Cleveland à Syracuse;
12—Syracuse à London; Cleveland à Buffalo;
13—Cleveland à Windsor;
14—Windsor à London;
16—Windsor à Buffalo;
17—Windsor à Syracuse;
19—London à Détroit;
22—Détroit à Windsor; Buffalo à London;
23—Détroit à Cleveland;
25—Buffalo à Syracuse;
26—London à Windsor; Syracuse à Buffalo;
28—Syracuse à Détroit ;
29—Syracuse à London;
30—Windsor à Cleveland;
31—Windsor à Détroit.

JANVIER :

1—Buffalo à Syracuse; Détroit à London;
3—Cleveland à Windsor;
6—Syracuse à Cleveland; Détroit à Buffalo; London à Windsor;
7—Détroit à Syracuse;
9—Syracuse à London;
10—Buffalo à Windsor;
11—London à Buffalo; Cleveland à Syracuse;
13—Windsor à Buffalo; London à Cleveland;
14—Windsor à Syracuse;
16—Cleveland à Syyracuse; Windsor à Détroit;
17—Buffalo à Cleveland;
18—Détroit à London;
19—Syracuse à Windsor;
20—London à Buffalo; Détroit à Cleveland;
21—London à Syracuse;
23—Cleveland à Buffalo; Détroit à Windsor;
24—Syracuse à Cleveland;
25—Buffalo à Détroit;
26—Buffalo à Windsor;
27—Syracuse à Buffalo; Windsor à London;
28—Détroit à Syracuse.
30—Buffalo à Syracuse; Windsor à Détroit;
31—London à Windsor.

FEVRIER :

2—Détroit à London;
3—Syracuse à Buffalo; Windsor à Cleveland;
4—Cleveland à Syracuse;
6—Buffalo à Détroit;
7—Cleveland à Windsor;
8—Cleveland à Détroit; Buffalo à London;
10—London à Cleveland; Windsor à Buffalo;
11—Windsor à Syyracuse; London à Détroit;
13—Cleveland à London;
14—Buffalo à Cleveland; Syracuse à Windsor;
15—Syracuse à Détroit; Windsor à London;
17—Détroit à Buffalo; Syracuse à Cleveland;
18—Détroit à Syracuse;
20—Buffalo à London;
21—Buffalo à Windsor;
22—Cleveland à Détroit;
24—Windsor à Cleveland; London à Buffalo;
25—London à Syracuse;
27—Cleveland à Buffalo;
28—London à Widsor;

MARS :

1—Syracuse à London;
2—Détroit à Windsor;
3—Buffalo à Cleveland;
5—London à Détroit; Cleveland à Syracuse;
—Windsor à Détroit; Syracuse à Buffalo; Cleveland à London;
8—Windsor à London;
9—Cleveland à Windsor;
10—Détroit à Cleveland; London à Buffalo;
11—London à Syracuse;
13—Cleveland à Détroit;
14—Syracuse à Windsor;
15—Cleveland à Buffalo; Syracuse à Détroit;
17—Buffalo à Cleveland; Détroit à London.

Ligue Intérieure d'anneaux

Parties cédulées dans la classe B ce soir.

Rest. Blouin vs Canadien à 37, 6e Rue.

Whistle vs Dinel à 2 Joliette.

Madden vs Garneau à 241 Naoléon.

St-Jacques Inc. vs Leveillé à 213 Kirouac.

Taschereau vs St-Germain à 117, St-Germain.

Tous les amateurs d'anneaux ne devraient pas manquer ce programme intéressant.

EN SEMI-FINALE

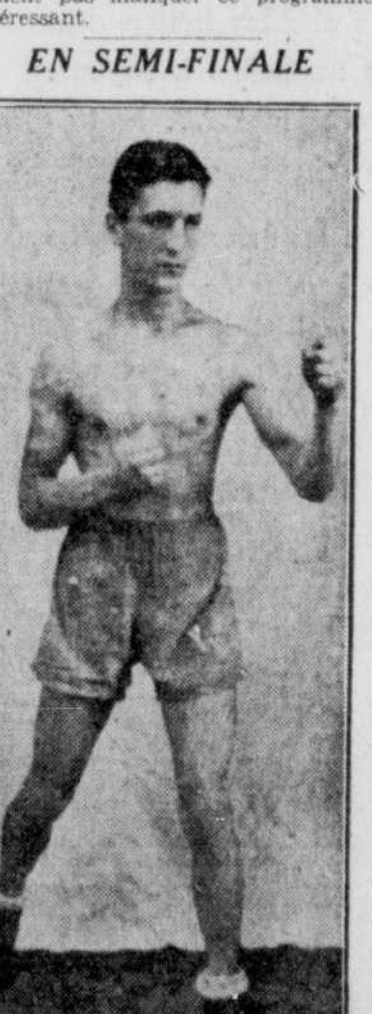

TONY WHYTE, qui figurera en semi-finale avec Kid Aube, dans la séance de boxe du Gymnase Local, lundi soir.

JOS. LEVASSEUR ET R. TREMBLAY EN FINALE AU MANEGE MILITAIRE

C'est ce soir qu'aura lieu au Manège Militaire la séance de lutte organisée par les Voltigeurs qui comptent sur une forte assistance pour cette occasion.

Le lever du rideau se fera à 8 heures 30 précises, avec la rencontre qui mettra en présence deux athlètes des Voltigeurs, J.-Arthur Poirier et Maurice Lanouette, pour un "maximum" de 15 minutes.

La fanfare régimentaire fournira une musique intéressante entre les combats.

Dans le second match de la soirée, qui sera limité à 20 minutes, Lionel Trudel, fils d'un ancien officier des Voltigeurs, essaiera de faire ses preuves contre Alfred Lantagne, ex-champion poids-léger du Canada. Lantagne fera certainement l'impossible pour montrer que l'expérience peut avoir raison de la jeunesse et de l'ambition.

Ensuite, Arthur Parent, 144 livres qui adéfait Maurice Gosselin, de Lévis (145) livres il y a environ un mois, donnera au lutteur lévisien la chance de se reprendre. La rencontre, à une chute, sera limitée à 30 minutes. Ces deux lutteurs sont si connus qu'il nous semble inutile d'écrire plus longuement à leur sujet. Le public connait leur valeur et saura apprécier le match.

Dans la semi-finale à une chute, limitée à 45 minutes, Irénée Roy, champion des Voltigeurs, à 130 livres, tentera de river au tapis les épaules d'un jeune mais habile lutteur: Kid Hecker. On a, pendant un certain temps, surnommé Hecker le "petit Zarinoff", tant sa souplesse est grande. Cette rencontre suscite un vif intérêt dans le public, et spécialement chez les Voltigeurs.

Dans la finale, Jos. Levasseur, champion du C. N. R., et l'un des meilleurs poids-légers locaux, tentera d'ajouter un autre fleuron à son record, en disposant en deux chutes consécutives de Rolland Tremblay. Naturellement, on peut s'attendre à ce que celui-ci fasse... des objections. A 145 livres, il concèdera un avantage de cinq livres à Levasseur. La rencontre sera de deux chutes dans trois et promet d'être le clou de la saison.

Les membres des Voltigeurs qui se rendront au Manège Militaire en uniforme ce soir, seront admis gratuitement.

LA LIGUE DE HOCKEY DE LIMOILOU

Les principaux officiers de la ligue de hockey de Limoilou se sont réunis vendredi soir dernier pour discuter à huis clos certaines questions importantes concernant la ligue.

La partie nord du vieux Québec entend faire du hockey sur une grande échelle cette année. A date, cinq clubs ont été représentés à la dernière assemblée générale et un sixième club donnera sa réponse ce soir. Le jeu se fera suivant les règlements de la N. H. L. sauf quelques modifications concernant les obligations des joueurs envers la ligue et leurs équipes.

Le but principal de cette ligue est de former les jeunes et les préparer à faire le pas dans les ligues majeures.

Ce soir, à 7 heures 30 p. m., une assemblée générale sera tenue à 446, 1ère Avenue. La ligue devra être complète après cette assemblée. De plus, on discutera l'admission des ex-joueurs de la Railway-Paper, de la Nationale et des Bons Sports.

Victoire des Red Wings

Détroit, (P.C.) — Les Red Wings de Détroit de la N.H.L. ont défait les Olympics de la ligue Internationale au score de 2 à 1 hier soir et gagné la série de deux parties entre les deux équipes de la ville de Détroit par un score total de 14 à 8.

Champion de Latonia

Latonia (P.C.) — W.-R. Coe détient aujourd'hui son second championnat de Latonia son "Pomposity" ayant battu les leaders dans le dernier "stretch" pour gagner par près d'une longueur samedi dans la dernière épreuve de la fameuse course pour une bourse ajoutée de $25,000 qui se dispute depuis quatorze ans. Caesars Ghost, de l'étable Brookehead, se classa second, une demi longueur en avant de Contraband de l'étable C.-V. Whitney.

Messieurs les Commerçants

Nous offrons des prix avantageux pour le remisage des camions ou d'autos, qu'ils soient en service tous les jours ou non.

Téléphonez-nous pour renseignements.

Nouveau GARAGE FRONTENAC

47 rue St-Louis, Tél.: 2-7972

SI vous souffrez de:

Faiblesse
Maux de reins
Rhumatisme
Épuisement
Maux d'estomac
Fatigue
Malaise général

occasionnés par l'affaiblissement de tout le système prenez, Messieurs, les PILULES MORO; elles sont toujours employées avec grand succès.

PILULES MORO

pour les Hommes

Cie Médicale Moro, 1570, rue St-Denis, Montréal.

LA MOITIE DU BUDGET DE QUEBEC A L'AGRICULTURE

(Suite de la page 3)

dis terrestre et le ciel par surcroit. Ils ont tout simplement promis d'administrer la chose publique au meilleur de leur connaissance, de leur habileté et de leur coeur et ce qu'ils ont accompli est garant de ce qu'ils feront à l'avenir.

Le ministre de l'Agriculture, M. Godbout, a répondu aux critiques des conservateurs qui affirment que le gouvernement de Québec n'a rien fait pour la classe agricole.

"Les conservateurs", dit-il, se rendant bien compte que les causes du malaise, ce sont les tarifs élevés imposés par M. Bennett qui nous ferment les marchés des Etats-Unis et du monde, ont parcouru la province et viendront encore ici vous dire que si ça va mal dans la province de Québec, c'est la faute du gouvernement Taschereau qui n'a pas de politique agricole.

"Si nous repassons ensemble l'oeuvre du gouvernement Taschereau, nous verrons que la province de Québec est la seule qui donne la moitié de son budget annuel à l'agriculture pour encourager la production, la meilleure présentation des produits de la ferme et faciliter la mise en vente de ces produits.

"Nous verrons encore que, toute proportion de population gardée, la province de Québec est la seule qui donne la moitié de son budget à la classe agricole par rapport à la superficie d'acres de terre cultivés.

"Il n'y a aucune activité agricole que le gouvernement Taschereau, dont on dit qu'il ne fait rien pour la classe agricole, ne supporte pas par des octrois et des subventions."

Le ministre de la Voirie, M. Perrault, pose ensuite quelques questions aux électeurs. Pourquoi, par exemple, le comté de Wolfe est-il libéral depuis près d'un quart de siècle ? Pourquoi la province a-t-elle conservé son allégeance au gouvernement libéral depuis 1897 — Pourquoi, en 1931, au plus fort de la crise, alors que tous les pays du monde changeaient de gouvernement, la population de Québec a-t-elle jugé à propos de donner un nouveau mandat au premier ministre Taschereau? Parce que la population de Québec sait bien que l'administration de ses affaires s'est faite logiquement et honnêtement.

La preuve que les Québécois ont bien jugé en toutes occasions, c'est le grand cas que l'on fait dans les autres provinces de l'administration de la province de Québec par le gouvernement Taschereau, où, malgré que l'on fut alors presque partout de politique différente de celle du gouvernement québécois, on a toujours vanté l'administration de Québec par le premier ministre Taschereau et ses collègues et louangé sa bonne politique et son excellent gouvernement.

Les Québécois ont toujours voté pour le gouvernement libéral parce que toujours, le parti libéral s'est groupé autour de ses chefs. Il n'y eut jamais dans son sein de ces dissentions qui affectent un parti et l'empêchent d'accomplir de grandes choses. La population a réalisé que le parti libéral lui offre un programme qui répond à ses aspirations nationales, et qui est fondé sur la logique et le bon sens.

Le parti libéral se présente toujours au peuple avec des oeuvres. Il n'oserait pas venir devant le peuple avec des sacs remplis de promesses échevelées. Quand il promet quelque chose, il le tient. Toutes les promesses faites depuis 37 ans ont été remplies à la lettre et les électeurs en tiennent compte.

D'ailleurs, pourquoi les électeurs de Wolfe voteraient-ils pour M. Skinner quand celui-ci dit à qui veut l'entendre qu'il ne se présente que pour des motifs d'intérêt personnels de vengeance, pour venger M. Gingras, de Marbleton ? Ce n'est pas avec une politique comme celle-là que les conservateurs et leur candidat aideront la population de Québec à traverser les mauvais jours que nous vivons depuis quelques années.

Le parti libéral s'est tracé un programme et il l'exécute en tenant compte des exigences du progrès. Le parti conservateur n'a pas de programme. Il en avait fabriqué un, le programme houdiste, en 1929. On a jugé à propos de le changer encore une fois, tout récemment, à Sherbrooke. Ce nouveau programme promet du bonheur à tout le monde sur la terre et le paradis à la fin de leur jour à tous les Québécois, dans un style aussi vague que possible.

Quel est par exemple leur programme agricole ? "Aider l'agriculture". C'est là tout le détail. Le gouvernement de Québec n'a-t-il pas fait tout ce qu'il y avait moyen de faire pour aider l'agriculture et les conservateurs diront-ils ce qu'ils entendent faire de plus ?

Le peuple n'a jamais eu confiance dans un tel exposé de politique variant avec les hommes et les conventions et il n'aura pas plus confiance maintenant.

Le ministre de l'Agriculture, M. Godbout, rappelle aux cultivateurs ce que le gouvernement a fait pour améliorer leurs terres par le drainage, par l'addition d'engrais chimiques, par les octrois pour l'achat de bonnes semences.

Il a tout fait pour améliorer l'industrie laitière, qui est à la base de toute ferme économiquement administrée. Il a tenté de débarrasser les animaux de la tuberculose et des autres maladies qui déciment les troupeaux.

D'ici cinq ans, dit M. Godbout, "nous voulons qu'il n'y ait plus de maladie dans les troupeaux laitiers de la province et je suis certain que nous réussirons."

M. Taschereau a toujours jugé qu'il ne faut rien refuser à la classe agricole parce qu'elle est à la base de la prospérité de notre province et que le sort de tout le pays est solidaire du sort fait à la classe des travailleurs de la terre.

Le député de Bellechasse, M. Robert Taschereau rappelle aux électeurs que la politique actuelle de M. Bennett influe grandement sur la situation qui est faite actuellement aux cultivateurs de Québec. Si les cultivateurs ne peuvent vendre sur les marchés étrangers, c'est parce que les droits de douane imposés par le premier ministre du Canada sont prohibitifs. Depuis quelque temps, le peuple le réalise et les élections au quatre coins du pays ont été néfastes pour les conservateurs.

Il y a plus, les conservateurs provinciaux, qui ont jugé bon, à Sherbrooke, d'atteler leur politique au char de M. Bennett, sont solidaires des promesses manquées faites par les conservateurs d'Ottawa en 1930. Encore à l'heure actuelle, lorsque le gouvernement de Québec veut dépenser des millions pour secourir les chômeurs, les députés bleus élus en 1930 mettent des bâtons dans les roues. M. Taschereau cite des télégrammes envoyés à M. Bennett par M. Thomas Maher, candidat battu, qui depuis a été nommé vice-président de la Commission Canadienne de la Radio; M. Elzéar Côté, candidat défait dans Rimouski, M. F.-X. Pelletier, candidat défait dans Témiscouata, M. Ludger Bastien, candidat défait dans le comté de Québec, le Dr Antonio Paradis, candidat défait dans la Rivière-du-Loup, M. J.-A. Foley, candidat défait dans Portneuf, le Dr Alfred Dontigny, de Sainte-Anne des Monts, excandidat qui vous demandent à Ottawa de ne pas coopérer avec le gouvernement de Québec pour secourir les misères du peuple, parce que cela pourrait nuire à leur petite politique.

Les conservateurs qui se firent profiteurs de guerre se font maintenant profiteurs de la misère humaine.

M. Taschereau rappelle que M. Duplessis, à Sherbrooke, a mis toutes ses confiances en M. Bennett. "Si M. Duplessis a confiance en M. Bennett, dit le député de Bellechasse, vous ne pouvez pas avoir confiance en M. Duplessis!"

M. C.-B. Howard, député de Sherbrooke, cite des statistiques pour prouver que les conservateurs sont de mauvaise foi lorsqu'ils affirment que les cultivateurs de Québec reçoivent autant pour leurs produits, leur beurre et leur lait que les cultivateurs des autres pays. Il prouve qu'il y a un écart considérable entre les prix accordés pour les produit laitiers aux Etats-Unis et ceux accordés dans la province et cela, dit-il, dépend de la politique tarifaire du gouvernement conservateur.

Le candidat, M. Thomas Lapointe, M. Cléophas Bastien, de Berthier et M. Dalma Landry, de Sherbrooke, exposent eux aussi la politique libérale et la foule se disperse après avoir acclamé les orateurs.

E. LAPOINTE PARLE DANS QUEBEC-EST

(Suite de la page 3)

est. Il parle de Laurier et de l'honorable M. King. Il fait l'apologie du parti libéral auquel il prédit un succès complet dans un avenir rapproché.

M. BEDARD

M. Ephraim Bédard observe qu'il y a encore des libéraux dans Québec. On lui avait dit qu'il n'en restait plus! "Je sais, dit-il, qu'il n'y aura pas d'accident dans mon comté lors des prochaines élections fédérales. Mon collègue, qui attend paisiblement l'urne de Valcartier pour se faire élire, pourra avoir une grosse surprise. Un soldat, qui gagne vingt sous par jour, n'est pas très entiché de son patron."

MM. Lacroix et Boutet, échevins, et M. Galibois prennent ensuite la parole pour féliciter le club Mercier et rappeler des souvenirs. M. aGlibois fit un cours d'histoire politique des plus intéressants sur Lafontaine et sur Cartier, qu'il oppose.

Le col. Oscar Gilbert fut le dernier orateur. "M. King est certainement, dit-il, le meilleur ami des Canadiens-français, auxquels il ne refusera l'exercice d'aucun droit." Il invite en terminant les membres du club Mercier à continuer de donner leur appui à M. Oscar Drouin, dont le zèle et le dévouement sont connus.

DEUX JEUNES BACHELIERES SONT FETEES

(Suite de la dernière page)

M. Tremblay
Remise des insignes. Discours de la nouvelle présidente, Mlle Madeleine Prémont.
De l'aube à la nuit . . . Morat
La chorale.
Savez-vous: 22ème article.
"Le Congrès des A. F. A. C. C. à Sillery".
Mlle Thérèse Frémont
Réminiscence du Congrès.
ATHALIE — Acte II
Personnages
Joas, roi de Juda . . . M. Monroe
Athalie, aïeule de Joas, F. Rainville
Josabeth, tante de Joas N. Tanguay
Zacharie, fils de Josabeth, S. Cormier
Abner, officier des rois de Juda . . M. Frémont
Mathan, prêtre apostat . M. Doyon
Mot de la fin.
Monseigneur Faucher
"O Canada !"
"God Save tre King !"

PROCLAMATION DES PRIX AU COURS DE RHETORIQUE

Prix accordés à mademoiselle Madeleine Doyon, élève de Rhétorique, pour la moyenne de 94.3 conservée dans les différents examents collégiaux de religion, de littérature canadienne et de littératures étrangères.

Prix accordés à mademoiselle Doyon pour la moyenne de 73.8 conservée dans les examens universitaires: discours, français, thème, latin, version latine, thème anglais et version italienne.

Prix accordés à mademoiselle Béatrice Robitaille, élève de philosophie pour le succès soutenu dans les différents examens collégiaux, ou elle a conservé une moyenne de 98.3.

Prix accordés pour les différents examens universitaires avec une moyenne de rhétorique de 73.6, en philosophie de 86.

Prix spécial de dessin scientifique et décoratif accordé à mademoiselle Madeleine Doyon.

Prix spécial de dévouement à mesdemoiselles Doyon et Robitaille, qui ont largement prêté leur concours en toutes circonstances, spécialement pour le travail au miméographe.

L'Association des Anciennes souhaite la bienvenue dans l'Amicale a mademoiselle Béatrice Robitaille et la décore de l'insigne à la belle devise: "Luceat lux vestra".

Prix de religion offerts par Monsieur l'Aumônier et Mère Provinciale, mérités par mesdemoiselles Doyon et Robitaille, qui ont obtenu toutes deux le maximum des points.

Médaille Carroll offerte par Son Excellence le Gouverneur de la province de Québec pour le succès aux examens de rhétorique et méritée par mademoiselle Madeleine Doyon.

Médaille Bessborough offerte par Son Excellence le Vice-Roi du Canada pour le succès aux examens universitaires de Rhétorique et de Philosophie, et méritée par mademoiselle Béatrice Robitaille.

UNE GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE DANS NICOLET

(Suite de la page 3)

tout d'abord l'honorable M. Laferté et M. Dubois M.P., ainsi que tous leurs amis qui sont venus lui prêter main forte dans Nicolet; il félicita l'assistance de s'être rendue si nombreuse à l'appel des organisateurs libéraux et exposa brièvement son programme. "Si je n'ai pas," dit-il, "l'habitude de la tribune, j'ai eu le grand avantage d'être à l'école de l'homme de talent et de mérite que vous demandez de remplacer à la législature de Québec M. Alcide Savoie. Mon programme se résumera en deux mots: Instruction agricole plus avancée; Colonisation plus répandue dans le comté. Tous nous ne pouvons bénéficier d'institutions comme celles dont s'enorgueillit Nicolet, institutions qui ont fourni au pays des hommes remarquables; nous de la campagne nous devons, pour la majorité, nous contenter de l'école rurale c'est pourquoi j'ai toujours demandé que ces écoles soient de plus en plus nombreuses et de plus en plus florissantes. M. Gaudette termine en exprimant le désir que le gouvernement fonde si possible des cours dagriculture au collège de Nicolet.

M. BIGUE

M. Philippe Bigué, avocat de Trois-Rivières rappelle que le gouvernement Taschereau est le seul qui ait résisté à la crise parce que pendant plus de 35 ans il a donné au peuple une administration progressive et saine. Il parle de l'attitude désemparée des conservateurs qui se sont abstenus de faire opposition dans Yamaska, s'abtiennent d'en faire dans Nicolet et seraient, à son avis, aussi bien de s'abstenir d'en faire également dans Wolfe.

L'HONORABLE M. LAFERTE

Au moment où l'honorable M. Laferté se lève pour adresser la parole, l'assistance lui fait une longue ovation et une fillette, Mlle Alice Biron lui présente une magnifique gerbe de roses rouges.

"Je n'ai pas besoin de vous dire, mes chers amis", déclare le ministre de la Colonisation, "avec quelle émotion je revois cette localité qui évoque en mon coeur des souvenirs qui me sont bien chers. Les années passent vite et je me souviens avec quelque mélancolie de l'écolier que j'étais au Collège de Nicolet il y a trente ans. Aussi c'est dire le plaisir que j'ai éprouvé lorsque mon chef l'honorable M. Taschereau, — que l'histoire impartiale reconnaitra pour l'un des plus éminents hommes politiques que l'histoire ait produits, lorsque mon chef, dis-je, m'a demandé de représenter le gouvernement dans le comté de Nicolet. Permettez-moi d'avoir un souvenir ému pour le patriote qu'était M. Alcide Savoie. C'était un modeste mais c'était un grand travailleur qui a fait énormément pour le comté de Nicolet et pour la cause libérale.

"Nous, du parti libéral, nous avons depuis quelques années une belle tradition, c'est celle de toujours choisir le candidat qui sera élu député. C'est ce que nous ferons une fois de plus, j'en suis sûr de M. Alexandre Gaudette. Messieurs, quel magnifique exemple de discipline et de dévouement au parti fut cette modeste convention de Bécancour où M. Alexandre Gaudette fut choisi comme candidat sans qu'une seule voix discordante ne s'élevât; quel exemple si l'on compare cette convention à celle tenue par le parti conservateur à Sherbrooke, alors que nos adversaires, avant, pendant et après, lavèrent leur linge sale en public".

"Messieurs les électeurs de Nicolet, quel intérêt auriez-vous d'ajouter un 12ème député conservateur aux onze autres qui siègent actuellement à la Législature, qui sont divisés en trois ou quatre groupes et ne sont même pas capables de se soumettre à l'autorité et à la discipline du chef qu'ils se sont donné. Ce n'est pas au moment où un vent de libéralisme vient de souffler sur quatre provinces du pays balayant tout sur son passage, que vous songerez à élire un conservateur. Nous n'avons pas besoin de vous parler de beurre, de fromage ou de vous faire des promesses aussi mirobolentes pour vous inciter à voter pour M. Gaudette, nous n'avons qu'à vous rappeler ce que le parti libéral a fait pour le comté de Nicolet.

"Le comté de Nicolet a été particulièrement bien traité par le parti libéral. Il a reçu depuis un an $114,-485 pour fins agricoles. Depuis 1911, $1,878,818 ont été dépensés en travaux de voirie. Le gouvernement a pris ensuite à sa charge l'entretien des chemins auquel les municipalités devaient contribuer et il leur a remis plus de $514,000 en intérêt et en dette. La colonisation a récemment reçu $133,000 l'hygiène et l'assistance, $152,000, instruction publique, $357,-000. Soit un total de plus de $3,-000,000 qui ont été dépensés dans le comté depuis quelques années. Plus de 42,000 personnes ont été placées sur des terres de colonisation depuis trois ans. C'est là une politique propre à nous assurer la prospérité et le progrès dans l'ordre que désire le parti libéral".

Après qu'une assistance de plus de trois mille personnes eut applaudi longuement l'honorable M. Laferté, deux autres orateurs, MM. Maurice Boisvert et Fernand Choquette dirent quelques mots. Le premier fit l'éloge de M. Biron, le maire de Nicolet et le président de l'assemblée qui n'a pas hésité à mettre de côté des ambitions légitimes pour se rallier à la candidature de M. Gaudette et travailler pour le parti. Le second, M. Choquette remercia l'assistance de s'être montrée si patiente et si enthousiaste en dépit de la température et il prédit la victoire de M. Gaudette soit demain lors de l'appel nominal si nul n'ose lui faire d'opposition, soit le jour de la votation si un candidat de tout autre parti ou faction politique entre en lice.

INTERESSANTE CAUSERIE DE LEON VALLAS

(Suite de la page 3)

bussy est un érudit qui ne s'est pas cantonné uniquement dans la musique de ce siècle. Sa conférence abondait de rappels extrêmement intéressants du XVIIe siècle, de menus faits de la vie de la cour, et de précisions dont l'ensemble formait une reconstitution on ne peut plus vive et plus animée des splendeurs de Versailles.

Pour créer une atmosphère encore plus ardente autour de ses remarques, M. Vallas à fait entendre quelques disques Clérambault, de Couperin et de Lully.

M. R.-A. Benoit, qui présidait la conférence, n'a fait qu'exprimer le sentiment unanime de l'auditoire en signalant, au début de la soirée, les mérites du critique musical, du musicographe et de l'homme de goût qu'est M. Leon Vallas.

Vous, aussi, pouvez être DUCHESSE

DANS LE bon vieux temps des grands ducs, Madame tenait tous les matins dans ses appartements une "petite cour" pour les gens de négoce.

C'était généralement pendant qu'on lui poudrait les cheveux. Y accouraient fabricants de dentelles et peintres de portraits, un poète tenant à la main un rouleau de vers et un paysan venu pour lui offrir de tout, depuis un caniche jaune jusqu'à un pot de miel. Tous les produits du royaume étaient étalés devant la duchesse au goût difficile ; elle n'avait pas même à sortir le bout de sa chaussure hors de la porte.

Avez-vous jamais songé combien vous lui ressemblez?

Tous les jours, lorsque vous parcourez à loisir votre journal, les produits du monde entier s'assemblent devant vous dans les annonces. Ce sont les nouvelles modes exquises de votre petit magasin favori. Les articles indispensables de ménage offerts par les grands magasins à rayons. Tout ce qu'il faut pour le menu... l'automobile... la toilette... bref, tout vient s'offrir à votre choix et décision.

Et grand nombre de ces achats vous les ferez avec plus de satisfaction que la duchesse trônant à sa table de toilette. Car, là où la duchesse avait à juger de la qualité pour elle-même, vous avez la parole du marchand et celle du fabricant pour vous garantir l'excellence, la perfection et le prix des marchandises que vous avez l'intention d'acheter.

Douze Chèques

de rare valeur

Parmi tous les services que nous avons le privilège de rendre, nous pouvons chaleureusement recommander notre plan à Revenu Mensuel d'Un An.

Après le décès de l'assuré nous délivrons douze chèques, un chaque mois pendant une année. Un montant favori est $100 mensuellement.

Ces dollars comptants pendant cette pénible première année sont inestimables. Ils fournissent confort et assurance; une occasion de rassembler les idées, de ranimer le courage et de dresser de nouveaux plans.

La prime, payée une fois, deux ou quatre fois par an, coûte environ une pièce de cinq cents par jour à l'âge de vingt ans, dix cents aux environs de quarante ans ou quelques cents de plus si vous commencez à une époque plus avancée de la vie.

On peut postuler des montants plus élevés ou des périodes plus longues. Le preneur dispose d'un choix de genres de polices. La prime susvisée est pour la "Dotation à l'Âge de 85 Ans."

Établissez cette sauvegarde pour votre cercle de famille et ils ne seront jamais pris au dépourvu. Ce sera un complément idéal pour votre assurance payable globalement.

Pour détails, voyez un Agent de la Prudential—ou téléphonez à un Bureau de la Prudential

GEORGES PAQUET
Gérant Département de l'Ordinaire
Immeuble Lindsay.

EDMOND BOURASSA, Surintendant.
Immeuble Quebec Power.

QUEBEC

The Prudential
Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD
Président

Bureau Central
NEWARK, NEW-JERSEY

PRIX REDUITS !

— dans cette Vente Sensationnelle —

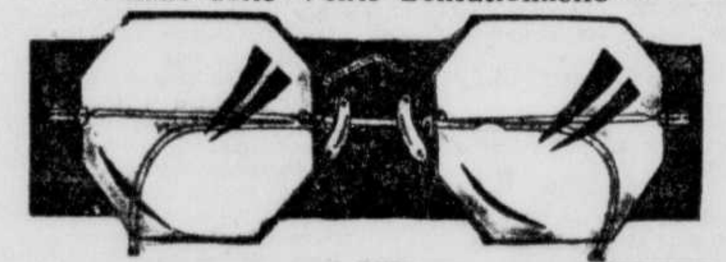

RABAIS EXTRAORDINAIRE $10 Seulement $2.98

Ces beaux verres sphériques octogones "Vogue" dernier modèle, tels que le cliché, sont maintenant offerts au bas prix extraordinairement réduit de $2.98. Les verres sont ajustés par un optométriste licencié expert. La monture et les verres sont fabriqués dans notre propre atelier d'optique, en tous points modernes, par des ouvriers experts en optique. Voilà pourquoi nous pouvons vous les vendre si bon marché. Ajustement parfait et satisfaction absolue sous tous rapports — ou vous n'avez rien à payer.

ESSAYEZ-LES D'APRES NOTRE OFFRE D'ESSAI GRATUIT DE 10 JOURS

Acquérez la preuve à notre risque et voyez comment ces beaux et élégants verres amélioreront votre apparence et comment nos verres pour voir de loin vous permettront de distinguer parfaitement tandis qu'avec nos verres pour voir de près vous pourrez lire facilement les plus petits caractères ou enfiler la plus petite aiguille. Venez vous faire examiner et ajuster des verres immédiatement par notre optométriste expert. Profitez de cet EXTRAORDINAIRE PRIX DE VENTE et de notre OFFRE D'ESSAI GRATUIT de 10 jours dès aujourd'hui.

Examen de la vue par les optométristes licenciés experts compris.

Salons d'Optique dans les grands centres

RITHOLZ OPTICAL Co. LTD.

MONTREAL QUEBEC TORONTO ET CHICAGO

66 RUE ST-JOSEPH. — Tél. : 4-1140

D'un océan à l'autre 300,000 personnes portent les "VERRES à vision parfaite du Dr RITHOLZ"

VENEZ VOUS FAIRE EXAMINER LA VUE

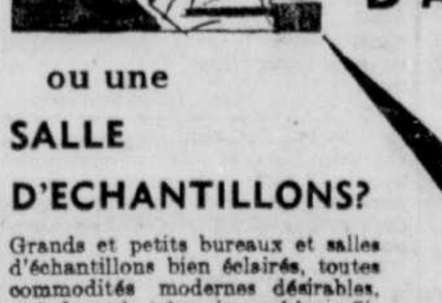

Cherchez-vous UN BUREAU D'AFFAIRES ?

ou une SALLE D'ECHANTILLONS?

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

PHIL. TROTTIER SERA PENDU LE 17 FEVRIER

(Suite de la dernière page)

Les médecins de la Couronne ont été d'accord pour dire que Trottier, l'accusé était un être en dessous de la normale, dans l'ensemble, mais qu'il n'y avait rien, chez lui, démontrant que c'était u nfou, ou un irresponsable. Le Dr Marois, comme les autres médecins, et c'est l'un des points sur lesquels appuya Me Bienvenue, ont émis nettement l'opinion que Trottier était responsable de ses actes, bien que sa responsabilité fut amoindrie, et qu'il sait parfaitement distinguer entre le bien et le mal.

UN SANS-COEUR

Et dans les conclusions de sa plaidoirie qui fut elle aussi, extrêmement intéressante, mais que le manque d'espace nous empêche de donner plus au long, Me Bienvenue qui n'en est pas à ses premières armes dans les causes au criminel, surtout dans les cas de meurtre, en vint à dire que Trottier n'était pas un fou, mais un sans-coeur qui abandonna sa femme légitime contre laquelle il n'avait rien à dire, et ses enfants, pour s'accoler avec une autre femme et mener une vie irrégulière.

L'hon. juge Gibsone, dans son adresse aux jurés, fut plutôt bref. D'un ton modéré, après avoir expliqué quels étaient les devoirs de ceux qui avaient la vie de Trottier entre les mains puisqu'ils sont les maitres, les seuls juges quant aux faits mis devant eux, le président du tribunal, leur expliqua, ce que dit la loi dont l'interprétation est laissée au juge seul qui doit les guider sur les points de droit, puis en en venant directement à la preuve de folie tentée par la défense, l'hon. juge Gibsone déclara aux petits jurés qu'elle était insuffisante et il leur cita ce que lit le Code à ce sujet.

Le procès de Trottier dont on ne prévoyait pas, même samedi matin, la fin avant aujourd'hui, s'est terminé plus rapidement qu'on ne le croyait, samedi après-midi, à 4 h. 15, la preuve de la défense et la contre-preuve de la Couronne étaient fermés. La Cour suspendait son travail pour un quart d'heure, et à 5 m. 10 la défense commençait à plaider jusqu'à 6 h. 20, alors qu'il y eut un ajournement jusqu'à 7 h. 30 pour le diner, après quoi la Couronne plaidait jusqu'aux environ de 9 heures, puis la parole était au juge à 10 heures, entièrement aux petits jurés qui revenaient e leurs délibérations à 10 h. 30, l'air grave, laissant tout de suite deviner qu'ils étaient porteurs d'un message de mort contre Trottier qui cessa de machouiller sa gomme dont il ne s'était pas départi de tout le procès, lorsqu'il entendit le verdict le déclarant coupable. On remarqua chez lui une cetraine réaction mais il reprenait peu à peu son aplomb et ne broncha pas lorsque la sentence fut prononcée.

LES SEANCES DE SAMEDI

Voici maintenant un rapport assez succinct des deux séances de samedi matin et de l'après-midi:

La défense entendit à l'ouverture de l'audience du matin en premier lieu, M. J.-Hubert Trottier, de St-Casimir, qui a connu la mère de l'accusé.

Me Dorion.—Qu'estce que vous avez remarqué chez elle ?

— Quand Philippe Trottier est venu au monde, on était obligé de la garder dans la maison, veiller constamment sur elle.

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle n'avait pas d'idées, on craignait.

— De quoi avait-on peur ?

— Qu'elle déserte.

— Quand est-ce ?

— En hiver.

— Avait-elle quelque chose ?

— Elle n'avait pas d'idées.

— Et chez le père, qu'avez-vous remarqué ?

— Oh ! je l'ai pas ben connu, lui.

— Et les autres ?

— Ils mouraient tous troublés.

ME BIENVENUE. — Azarias Trottier, frère de l'accusé, est-il mort fou?

— Non.

— Sa soeur, Mme Leboeuf ?

— Non.

— Atteler des chiens comme Philippe le faisait à 15 ans, c'est un jeu d'enfants ça ?

— Oui.

— On n'envoie pas un enfant à l'asile parce qu'il attelle des chiens ?

— Non.

— La mère de l'accusé, combien a-t-elle eu d'enfants ?

— Ah ! ben j'sais pas.

— Vous me paraissez pas connaitre grand'chose de la famille Trottier ?

— Ben, j'restais pas là.

La défense appelle ensuite Mme Casimir Trottier.

Elle demeure à Shawinigan et est âgée de 39 ans.

ME MARK DROUIN. — Comment appelait-on Philippe Trottier dans St-Casimir ?

LE GRAND FOU

— On l'appelait Trottier le grand fou.

— Et sa mère, quelle réputation avait-elle ?

— D'une folle.

— La connaissiez-vous ?

— Pas beaucoup.

ME BIENVENUE. — Ce que vous savez au sujet de Mme Trottier, c'est parce que vous l'avez entendu dire ?

— Oui.

Mme Ludger Bourassa est un autre témoin de la défense. Née Hermance Trottier, elle demeure à St-Casimir.

ME DROUIN. — Connaissiez-vous la mère de Trottier ?

— Oui.

— Demeuriez-vous loin de là ?

— Voisine.

— Comment était-elle ?

— Elle était folle, elle a toujours passé pour folle dans St-Casimir et cherchait toujours à déserter, se cacher, on la trouvait parfois derrière les meubles.

— Quelle sorte de discours tenait-elle ?

— On ne pouvait savoir rien d'elle.

— Et son mari Honoré, est-ce qu'il vous demandait d'aller chez lui ?

— Oui.

— Pcurquoi ?

— Voir aux enfants de Mme Trottier.

— Pourquoi, elle n'y voyait pas elle-même ?

— Non.

— Comment ça ?

— Elle était trop folle.

— Et quand Philippe est venu au monde, comment était-elle ?

— Folle.

— Et l'accusé, comment l'appelait-on ?

— Le fou à Trottier.

— Se plaignait-il ?

— Oui, qu'il avait mal à la tête.

A Me Bienvenue, elle déclare n'avoir jamais parlé à Philippe Trottier qui est son petit-cousin.

— Il est parti jeune de St-Casimir?

— Il y a 10 à 15 ans.

— Vous ne connaissez absolument rien ni de sa vie, ni de son caractère ?

— Non.

— Le frère de l'accusé, Azarias Trottier, n'est pas fou lui ?

— Non.

— Sa soeur, Mme Leboeuf, est-elle bien aussi ?

— Oui.

— En sorte que la maladie de Mme Honoré Trottier, mère de l'accusé, n'a pas influé sur eux ?

— Non.

HISTOIRE DE CHIENS

M. William Baribeau, de St-Casimir, âgé de 51 ans, déclare que la mère de l'accusé avait la réputation d'une femme qui chavirait.

— Et l'accusé ?

— Il agissait drôlement. On le rencontrait dans les rues dans un petit quatre roues trainé par un chien.

— Et quand le chien le trainait pas ?

— C'était lui qui trainait le chien.

A Me Bienvenue, le témoin dit qu'il a déjà vu des chiens attelés, mais que c'était pas le même genre de chiens, ni le même homme.

ME BIENVENUE — A dix ou douze ans, il y a des enfants qui attellent des chiens ?

— Oui, mais ils n'ont pas tous le même génie.

— Mais tous les enfants qui attellent des chiens ne sont pas fous ?

— Non, mais moi, ce que je vous dit, c'est pour l'avoir vu plus vieux.

La défense appelle ensuite M. Ludger Allard, mais comme il n'est pas là, on entend Mme Odilon Jalbert, de Québec, née Marie-Rose Mercier.

ME DORION. — Vous tenez une maison de pension, rue St-Louis ?

Oui.

— Avez-vous eu l'occasion, cette année, de rencontré l'accusé ?

— Oui.

— Quand ?

— En février, Trottier est venu chez nous avec une femme et un bébé. C'est la femme qui a parlé, elle s'est donnée sous le nom de Lepage.

— Leur avez-vous loué ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Parce que je trouvais que ce n'était pas des gens convenables.

— Avez-vous causé avec l'accusé ?

— Oui.

— Qu'est-ce qu'il vous a dit ?

— Qu'il travaillait pour un M. Chabot et vendait du tabac.

Le témoin déclare qu'elle a surtout causé avec la femme, parce que chaque fois qu'il voulait parler, elle lui disait de se taire. Trottier, par sa manière de parler, de s'habiller, avait l'air d'un fou et je n'ai pas été surprise quand elle entendit parler, par la suite, qu'il avait commis un meurtre.

ME BIENVENUE. — Lorsque la femme s'est présentée sous le nom de Lepage, Trottier a-t-il essayé de la corriger ?

L'INFLUENCE DE LA FEMME

—Non.

ME DORION. — Pourquoi ?

Parce que chaque fois qu'il voulait parler, elle l'empêchait de parler.

La défense interroge M. Octave-Geo. Tessier qui demeure à Québec, au Cap-Blanc, chez son frère, M. l'abbé Tessier. Avant cela, il a demeuré à St-Casimir.

— Vous avez connu la mère de l'accusé ?

— Oui.

— Comment était-elle ?

— C'était une créature.

— Au point de vue mental ?

— J'ai entendu dire qu'elle était folle.

ME BIENVENUE. — Vous dites que vous avez entendu dire ?

— Je l'ai vue aussi.

ME DORION. — Et l'accusé Philippe Trottier, l'avez-vous connu ?

— Oui, sous le nom de Trottier, Trottier les chiens, Trottier le loup-garou."

— Avant le crime, l'avez-vous vu ?

— Oui, une semaine avant.

— De quoi avait-il l'air ?

— Il était maigre, il avait l'air pas mal égarouillé.

A Me Bienvenue, cependant, le témoin dit qu'il n'avait pas vu Trottier avant l'hiver dernier, depuis 12 ans, qu'il ne connaissait rien de sa vie, ce qu'il faisait, en résumé que depuis 12 ans il ne connait rien de personnel de Trottier, sauf l'hiver dernier, alors que Trottier lui a dit qu'il quêtait.

LE DR ANDRE SIMARD

Le Dr André Simard, de Québec, où il pratique depuis 3 ans, est ensuite entendu.

ME DORION. — Si je comprends bien, vous avez été interne à St-Michel Archange ?

— Oui.

— Et à l'Hôtel-Dieu de Québec ?

— Oui.

— Et à Paris, combien de temps ?

— Deux ans, en pshychiatrie, à la clinique de Clerambeau qui a comme spécialité e traitement, le diagnostic surtout des maladies mentales.

—Voulez-vous dire ce que vous avez constaté chez Trottier que vous avez eu sous observation, depuis quelques mois ?

Me Bienvenue objecte parce que ce n'est pas pertinent au procès, sans apprécier l'accusé, non seulement depuis le 28 avril mais des périodes auparavant, devant la prétention de la défense que Trottier n'est pas "compos mentis".

Me Lavergne explique que la défense veut mettre devant le jury tous les faits prouvant que Trottier n'est pas coupable de l'acte qu'il a commis, parce qu'irresponsable.

La Cour en vient à la conclusion que le médecin doit s'en tenir à la date et pas au-delà.

ME LAVERGNE. — C'est ce que nous voulons prouver.

ME DORION. — Docteur, quelles sont vos conclusions ?

— Me basant sur ce que les témoins ont déclaré et ce que la femme de l'accusé a raconté, sur le fait que l'accusé a trois de ses parents qui sont décédés de mort violente, que la mère de l'accusé, au moment de la naissance de Trottier était déjà démente, ce qui est une grosse chance d'hérédité, que le père est mort d'hémorragie d'estomac, hémorragie pulmonaire, que l'accusé lui-même, dès son enfance, était déjà diminué, qu'à 14 ans, il cessa d'aller à l'école ne savait ni lire ni écrire, j'en conclus que ce n'était pas un fou, mais que son intelligence n'était pas normale. Le "vox populi", l'opinion de ses co-paroissiens, faisait passer sa mère pour une femme qui jetait des sorts. Lui même (l'accusé) n'a jamais eu d'amis. Pourquoi ? Parce que précisément son degré d'intelligence n'était pas celui des autres. C'était un "minus habens". Il y a une foule de détails qui tendent à prouver que son état était plutôt déficient ; il y avait chez lui absence de jugement, ses émotions, ses réactions étaient disproportionnées aux choses qui les provoquaient. Il simule, c'est clair, mais bêtement. L'accusé est un débile qui ne pouvait juger des causes à effet.

IL SIMULAIT BETEMENT

Prenons le crime qu'il a commis. Pour une petite chicane, il tue, il commet un crime un peu extraordinaire. Un individu qui tue, s'il est normal, aura au moins l'esprit de conservation, il essayera de fuir et ne cherchera pas, une fois sa victime morte, à frapper encore dessus comme Trottier l'a fait.

"L'ensemble des choses et me basant sur les témoignages que j'ai entendus, les manières d'agir de l'individu, la façon dont il s'est conduit toute sa vie, ses réactions anormales, son hérédité excessivement chargée, m'amènent à conclure, dit le Dr Simard, que Trottier n'est pas un fou, mais un débile dont la responsabilité est diminuée. Il n'est pas responsable comme un homme normal, c'est-à-dire que c'est un débile qui n'a pas sa responsabilité complète.

En transquestions par Me Bienvenue, le Dr Simard déclare que sa spécialité est la chirurgie et qu'il donne des cours à l'Université sur l'anatomie et non les maladies mentales. A Paris, ce sont surtout des études sur la chirurgie qu'il a faites, ce qui ne l'a pas empêché cependant de faire aussi des études sur les maladies mentales.

Ce n'est que le dimanche précédant l'ouverture du procès qu'il a fait l'examen de l'accusé.

Me Bienvenue. — Vous avez dit que Trottier était sorti jeune de l'école?

—Oui.

EST-CE UN AVANTAGE ?

—Ce n'est pas rare, n'est-ce pas que des enfants abandonnent la classe de bonne heure et comme tant d'autres, Trottier n'a pos eu l'avantage de s'instruire, il n'a pas eu l'avantage de faire un avocat ni un médecin.

Me Lavergne. — Si c'est un avantage.

Me Bienvenue, prenant alors un fait, demanda au Dr Simard: "Lorsque Trottier se présenta quelque temps avant le meurtre, dans une pension de la rue St-Louis, avec sa victime et que pour avoir du crédit, parce qu'il savait qu'il n'était pas capable, il déclara qu'il voyageait dans le tabec pour la maison Chabot, de Joliette, quand ce n'était pas vrai, le fait qu'il a menti prouve-t-il que ce n'était pas un fou ?

Le Dr Simard. — Oui, vous avez raison.

—Le fait d'avoir eu six enfants et de vivre pendant 10 ans avec sa femme légitime, étant marié, qu'est-ce que ça prouve ?

—Ça ne veut rien dire.

—Mais s'il en avait eu 10, 15 ou 20?

Me Lavergne. — Ça prouverait son travail toujours "

(rires dans la foule).

—Docteur, si j'ai bien compris, vous avez dit qu'il simulait ?

—Oui, mais tellement mal habilement, que je l'ai fait contredire quatre fois dans un quart d'heure. Celui qui simule bien, prouve qu'il a une bonne intelligence, mais celui qui simule à la façon de Trottier, cela prouve que c'est un débile.

Me Lavergne. — Un débile mental, n'est-ce pas? (Rires parmi la foule).

PAS FOU

Me Bienvenue. — Votre conclusion, c'est qu'il n'est pas fou ?

Le Dr Simard. — Oui, seulement, c'est un débile, je le répète, dont la responsabilité est diminuée.

—Docteur, pouvez-vous jurer dans quel état mental était Trottier, à 11 h. 30, le 28 avril dernier, au moment du crime ?

—Je peux vous donner mon opinion. Pour moi, Trottier faisait une crise émotionnelle comme toutes celles que font les débiles.

LA CONTREPREUVE

A la reprise de la séance, à 2 h. 30 samedi après-midi, la Couronne a commencé sa contre-preuve. Elle entendit d'abord, Casimir Trottier, cousin de l'accusé.

Me Bienvenue — Vous avez été élevé avec Philippe Trottier ?

—Oui. J'ai toujours été avec lui depuis l'âge de 5 ans.

—Au point de vue de l'intelligence, quelle sorte d'homme était-ce ?

—Ordinaire.

--Et au point de vue de la mémoire ?

—J'ai rien remarqué.

Me Armand Lavergne. — Y a-t-il longtemps que vous êtes médecin?

—J'ai jamais été docteur.

—Connaisez-vous la psychiatrie?

—Non.

—Saviez-vous qu'on appelait votre cousin Philippe, "Trottier le fou".

—Non.

—Vous ne le connaissiez pas beaucoup comme cela ?

—Je le connaissais.

—Vous dites que c'est un homme ordinaire ?

—Oui.

—Est-ce à cause de cela que vous vous êtes sauvé quand il a tué ?

—C'est parce que j'ai eu peur.

—Vous aviez peur d'un homme ordinaire ?

—Cette fois-là, c'était pas un homme ordinaire.

La Couronne interroge après celà, Mme Frédéric Cloutier, maîtresse de pension, au No 374 rue St-Joseph, où Trottier, l'accusé et sa concubine logeaient le jour du meurtre.

Me Bienvenue. — Vous avez souvent causé avec l'accusé ?

—Oui.

—D'après vous quelle sorte d'homme était-ce ?

UN HOMME NORMAL

—Un homme normal, je ne garde pas de fous à la maison.

Me Levergne. — Et vous l'avez trouvé normal dans toutes les circonstances ?

—Oui.

—Même quand il a tué ?

—Pour moi, il paraissait avoir tout son génie. Il m'a paru qu'il savait bien ce qu'il avait fait.

—La femme de l'accusé est allée vous voir?

—Oui, cet été.

—Elle voulait avoir les habits de son mari, n'est-ce pas? Et vous avez refusé parce qu'il n'avait pas payé, n'est-ce pas? Vous avez dit ensuite: "Il va être pendu et c'est tant mieux".

—Ce n'est pas ce que j'ai dit.

—Vous étiez fâchée, n'est-ce pas parce qu'il devait y avoir un second procès, parce que vous prétendiez que ça faisait tort à votre maison de pension?

—Non, j'étais pas choquée du tout, mais j'ai pas voulu lui remettre les habits. C'est vrai que ça m'a fait tort.

Le mari du témoin précédent est entendu, et déclare qu'il a toujours considéré Philippe Trottier comme étant un être normal.

La Couronne interroge alors le Dr Willie Verge.

Me Bienvenue.—Le 28 avril, jour du crime, l'accusé est allé à l'hôpital du St-Sacrement. Voulez-vous nous dire...

Me Noël Dorion, à ce moment, intervint, et posa une objection, déclarant: La défense n'a pas eu le droit de prouver les faits subséquents au crime.

Le juge.—Je déciderai d'après les questions.

Me Bienvenue.—Vous avez soigné l'accusé?

—Oui, pour une plaie sur la main.

—Etait-ce une blessure récente?

—Oui.

—Et vous avez eu l'accusé sous vos soins pendant deux jours?

—Oui.

—Vous lui avez parlé?

—Oui.

—Voulez-vous nous dire si vous avez remarqué quelque chose au point de vue de son état mental?

LE DR MAROIS

La question n'est pas permise par le président du tribunal et le Dr Albert Marois succède au Dr Verge dans la boite.

Me Bienvenue.—Vous faites de la médecine légale?

—Oui, depuis 30 ans.

—Vous avez été assistant-surintendant de l'hôpital St-Michel Archange?

—Oui, pendant trente ans.

—Avez-vous entendu les témoignages?

—Oui.

—Vous avez entendu le récit du crime et les déclarations de l'accusé? qu'est-ce que vous en dites?

—Je suis d'opinion que l'accusé avait conscience de ce qu'il faisait. Il s'en est rendu compte aussitôt après.

—D'après ce que vous en savez, que pensez-vous de l'état mental de l'accusé?

—Dans l'ensemble, Trottier est au-dessous de la normale, mais rien ne démontre que c'était un fou.

—Dans les détails, y a-t-il quelque chose qui tend à démontrer qu'il était irresponsable?

—Absolument rien.

—Est-ce plus normal qu'un homme tue choqué ou bien en riant.

—Choqué. Un homme qui ferait cela en riant, ne serait pas normal.

IL EST RESPONSABLE

—D'après vous, Trottier est responsable de ses actes?

—Absolument.

Me Lavergne.—Dans votre longue expérience, avez-vous rencontré souvent des meurtres sans passion, sans préméditation, sans motif, sans intérêt, commis par des hommes normaux?

—Non, mais dans ce cas-ci, il y a un motif.

—Est-ce qu'il a été prouvé?

—Non, pas à ce procès-ci.

—Tout de même, on peut supposer que la Couronne a fait son devoir.

—Oui.

—Tenons-nous-en à cela. Vous dites que l'accusé n'est pas fou?

—Il n'entre dans aucune catégorie de maladies mentales.

—Mais c'est un anormal?

—Oui, mais pas fou. Il n'entre pas dans la classe des aliénés.

—Expliquez donc cela?

—Il n'est pas considéré comme un être normal, voilà tout.

—N'est-il pas vrai que c'est un débile?

—Non.

—Un être en-dessous de la normale, c'est donc qu'il lui manque quelque chose?

—Il n'a peut-être pas eu l'occasion de se développer comme les autres.

—Est-ce qu'il y a des degrés dans les responsabilités?

—Oui.

—Un être anormal a une responsabilité moindre?

—Oui.

—Très bien, Docteur.

LE BIEN ET LE MAL

Me Bienvenue.— Est-ce que Trottier connait la différence entre le bien et le mal?

—Oui.

Le Dr Gustave Desrochers, de l'hôpital St-Michel Archange, est le témoin suivant:

Me Bienvenue.—Vous avez étudié les maladies mentales?

—Oui.

—Vous êtes professeur de médecine légale?

—Oui.

—Il y a combien de malades dans votre service, à l'hôpital?

—Plus de mille.

—Quelles sont les conclusions auxquelles vous en êtes arrivé quant à l'accusé?

—Il fait la différence entre le bien et le mal.

—Dans ce que vous avez entendu, est-ce qu'il y a des signes de folie?

—Non.

—Vous l'avez examiné?

—Oui.

—Le 28 avril, est-ce qu'il était fou?

—Il est difficile de juger son niveau intellectuel. Il a eu un certaine arriération mentale. Au moment de l'acte, il savait certainement ce qu'il était en train de faire, il se rendait compte de la gravité de son acte.

Me Dorion.—Malgré la scène que lui a faite la femme, est-ce logique d'avoir tué sans préméditation, sans provocation, sans intérêt, sans motif, lui qui, la veille, avait soigné sa femme, malade de la boisson, qui le matin même, lui achète des bas de soie, et deux heures plus tard, la tue, redescend en bas, puis remonte et s'acharne sur son cadavre? Est-ce là le fait d'un homme normal?

—J'avoue que d'après ce que vous venez d'énumérer, il serait difficile d'expliquer le crime, mais il y a eu plus qu'une petite discussion.

—Supposons cela. Est-ce qu'il y a proportion entre la cause qui a provoqué le meurtre et le meurtre lui-même?

—Je ne connais pas tous les mobiles.

—Tenez-vous-en aux faits prouvés.

—Si les faits sont suffisants?.

Les autres témoins de la Couronne ont été, le Dr Saluste Roy et le Dr Gauthier, de l'hôpital St-Michel Archange, qui ont dit en susbtance ce que leurs confrères avaient déclaré quant à l'état d'esprit de Trottier.

Ne négligez pas
une douleur dans le dos

Ne laissez pas un mal de dos s'emparer de vous. Une douleur dans le dos est un premier avertissement de la Nature, qu'il y a quelque chose d'anormal dans vos reins. Si vous n'y mettez pas obstacle, il peut s'ensuivre une maladie sérieuse. Au premier signe de douleur dans le dos, prenez avec confiance les Pilules Dodd pour le Rein—pendant un demi siècle le remède favori pour les maux de reins. Obtenez les pilules authentiques. Recherchez la boite bleue et rouge portant le nom de Dodd. 36F

Pilules Dodd pour le Rein

LES PREPARATIFS DE GUERRE DE LA GERMANIE

(Suite de la page 3)

Il vient de publier un autre livre : "Années de décision". Spengler, qui fait avec éclat la philosophie de l'histoire, y invite tous les Allemands à se préparer à une prochaine et inévitable guerre. La révolution Nazi de 1933, dit-il, n'est que le commencement du drame puissant que la conquête allemande jouera sur la scène du monde.

Je sais que vous me croirez difficilement. Ne pensions-nous pas tous que cette idéologie était définitivement périmée ? Mais ici en Allemagne, elle revit avec une force qu'elle n'a jamais eue. J'ai passé la nuit à lire et à traduire quelques passages de ce livre, que l'on trouve en vente dans les plus petites librairies d'Allemagne et dont Hitler et ses compagnons ont appris plusieurs paragraphes par coeur.

La guerre mondiale, dit Spengler, n'était rien ; ou plutôt, ce n'était que le premier roulement de tambour qui doit annoncer la tempête de ce siècle. Le monde entier va subir un renouvellement sur le plan allemand. "Quel bonheur attend les jeunes gens et les jeunes filles nés à cet âge héroïque !" écrit-il.

Spengler reproche aux Nazis de s'en tenir toujours à la période des Hourras. Ce temps-là est fini, dit-il. Voici le moment de la préparation tranquille et ardente. Voici les années de décision. Le drame de la politique mondiale n'est pas terminé. De grands mouvements s'ébauchent. Toutes les grandes nations sont en face de cette alternative : la puissance ou la destruction. Tout l'Occident sera jeté dans cette lutte gigantesque. Ne laissez pas l'Allemagne enfouir ses enthousiasmes, préparez-les !

Il explique encore : La révolution de cette année a été prussienne. Elle a réveillé les dormeurs. Elle a préparé le chemin. Mais ce n'est qu'une forme de mobilisation et la victoire !" L'Allemagne doit conserver toutes ses forces pour le combat.

Pas de sentimentalité, clame Spengler. Pas de radotage sur la fraternité des hommes. Laissez l'Allemagne se préparer, alors qu'elle est encore jeune et brave et puissante, à détruire les nations dont le sang est pauvre et les membres sont grêles.

Il est évident que l'Angleterre est déjà bien engagée dans la voie de la dissolution nationale. On en a comme indication, entre tant d'autres, la célèbre résolution pacifiste adoptée par les étudiants d'Oxford. L'Angleterre est ramollie, la jeune génération comme le reste. La population tourne au bolchévisme. L'érotisme est devenu un sport et les sports deviennent une profession.

Et l'Amérique ? L'Amérique a eu une grande destinée, mais elle l'a faussée. Elle n'a pas été assez forte pour supporter la crise économique qui s'est abattue sur elle. Seuls vaincront ceux qui ont le courage de regarder les faits en face.

L'Allemagne doit être toute tendue vers la guerre. Ses femmes doivent lui donner des combattants, sans tristesse, même si elles savent que leurs enfants iront agoniser sur les champs de bataille. Ce n'est plus le temps de la sécurité : le rêve de la paix est fini. Plus de félicité vague, de plaisirs indolents, plus de délicatesses et de raffinements de civilisation, plus de poésie, sauf celle de la guerre. Plus d'illusions socialistes non plus, acharnées à faire apparaitre la vie plus douce qu'elle n'est en réalité.

Voilà le livre de Spengler. Vous étonnerez-vous maintenant de me voir dire que le jour où l'Angleterre ne voudra plus reconnaitre Locarno, l'Europe sera plongée dans les affres de la guerre ?

Et voici maintenant le tableau. Il est de dimensions respectables, car presque tous les écoliers de Nuremberg y ont pris part. Dans la première scène plusieurs centaines d'enfants, diéfilant avec une précision impeccable, représentaient l'Allemagne d'autrefois, l'Allemagne d'avant 1914.

Dans la scène suivante, plusieurs centaines d'autres enfants, qui représentaient évidemment quelque chose de mauvais et de funeste, rampèrent sur les pieds et les mains vers le groupe d'enfants marquant les frontières de l'ancienne Allemagne, et peu à peu se forma une autre Allemagne, celle de l'après-guerre, soumise aux clauses du traité de Versailles.

Ce fut ensuite une série de chants et de discours. Les enfants s'exhortèrent les uns les autres à ne pas oublier la grande destinée qui attend leur nation. Ils ont un devoir qu'il leur faut remplir à tout prix : le devoir de libérer ceux de leurs compatriotes retenus encore dans l'esclavage.

On trouve ces esclaves de l'étranger en Autriche, en Danemark, en Suisse, en Pologne, partout où il y a des Allemands. "Allemands, s'écrient les enfants, serez-vous toujours esclaves ?"

Vous me direz qu'il est impossible que tous les Allemands ajoutent foi à ces stupidités. Sans doute il y a plusieurs milliers d'Allemands qui n'y voient que des absurdités. Mais il y en a aussi des millions qui y croient. Je l'ai constaté de façon trop certaine. Ils n'ont rien compris. C'est tragique, c'est désastreux, mais c'est la réalité.

Grand'Mère

Fatal accident à M. Lucien Boisvert

M. Lucien Boisvert s'est fait broyer l'index de la main droite entre deux roues d'engrenage aux usines Laurentide dans la nuit de dimanche à lundi en travaillant. Le malheureux fut immédiatement conduit à l'hôpital Laurentide où on dut lui amputer totalement le doigt.

Les Quarante-Heures au collège

Les 4, 5 et 6 octobre derniers, ont eu lieu les pieux exercices des Quarante-Heures dans la chapelle du collège des Frères de l'Instruction Chrétienne de notre ville. A tour de rôle, les élèves de chaque classe, le personnel enseignant et les différentes confréries ont fait leur heure d'adoration. Tous les soirs, il y eut heure sainte et sermon par M. l'abbé Alphonse Lord, aumônier du collège. Un bon nombre d'élèves ont été enrôlés à cette occasion dans la Ligue des Cadets du Sacré-Cœur.

Cinquante chômeurs au travail

Un groupe de cinquante chômeurs de notre ville ont été enbauchés au cours de la semaine dernière pour les travaux de la route Grand'Mère à La Tuque, opérés par le gouvernement provincial. Ces hommes travailleront à Pointe à la Mine, près de St-Roch de la Mékinac.

Achats de propriétés

M. J.-C. Beauséjour vient de se porter acquéreur de la propriété de la succursale de feu M. l'abbé Leblanc, rue St-Georges et M. Alide Pichette, de celle de la succession Perron, rue St-Pierre. MM. Beauséjour et Pichette sont à faire faire d'importants travaux de réparations et d'améliorations à leur nouvelle propriété.

Décès de M. Alph.-J. Thibault

Montmagny (D. N. C.)—Le 11 octobre, M. Alphonse-J. Thibeault, rentier bien connu à Montmagny, rendait son âme à Dieu à l'Hôpital Saint-Sacrment, à la suite d'un grave accident.

Ses service et sépulture eurent lieu en l'église de St-Thomas de Montmagny au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis qui avaient eu à cœur de venir rendre un dernier témoignage d'estime au regrtté disparu.

Son service fut chanté par M. le curé Auguste Lessard, assisté de MM. les abbés Azarias Papillon et Antonio Guay, comme diacre et sous-diacre. Pendant le service divin, des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Albert Dion et Florido Gagné.

La chorale de Montmagny rendit avec âme la messe des morts à trois voix égales par Pietro-A. Yvon. Les solistes furent MM. Armand Paquet, Ulric Tondreau et J.-O. Tremblay.

M. J.-Edouard Normand portait la croix.

Les coins du poêle étaient soutenus par MM. Jos. Fournier, Ludger Couillard, Séraphin Lemieux et Frédéric Boulanger.

Ont escorté la dépouille mortelle son fils M. Roméo Thibeault, ses neveux MM. Ludger Métivier, Paul Métivier, Alidor Poitras, Zéphirin Gendron, Alphonse Marois, Adrien LaDurantaye, Ernest LaDurantaye, Georges LaDurantaye, Daniel LaDurantaye, Ulric Marois ; ses oncles MM. Joseph Caseault, Louis Caseault, François Caseault, Simon Lamontagne ; ses cousins : MM. Eugène Fournier, Paul Boulet, Albert Caseault, Gérard Caseault, Paul Caseault, Antonio Caseault, Lucien Caseault, Henri Gaudreau, Raoul Gaudreau, Joseph Gaudreau, Gustave Nicole, Wellestan Nicole, Joseph Nicole, Amédée Nicole, Thomas Lacombe, Adalbert Létourneau, Joseph Lamontagne, Octave Bilodeau, Laurent Lamontagne, Bernard Lamontagne, Eugène Gaumond Narcisse Gaumond, Proculus Gaumond, Joseph Gaumond, Louis Lacombe, Moïse Boissonneault, Edmond Mercier, Ludger Talbot, Philippe Simonneau, Martial Couillard, Auxilien Couillard, Louis Couillard, Jos. Delagrave, Antoine Leclerc, Joseph Gagné, J.-N. Normand, Thomas Lacombe.

On a aussi remarqué dans le cortège funèbre et la nombreuse assistance MM. Louis-C. Dupuis, Adélard Dumas, Alphonse Boulet, Onésime Boulet, Anaclet Leblanc, Joseph Courbon, Georges Couillard, Alonzo Couillard, Joseph Couillard, Henri Gamache, Ovide Dumas, Joseph Lemieux, Alfred Paquet, Ludger Picard, Alfred Paquet,Edouard Morisset, Joseph Thibeault, Joseph Joncas, Siméon Thibeault, Jos. Gaudreau, Charles Langlois, Jubert Coulombe, Alfred Paradis, René Thibeault, David Paradis, Antoine Coulombe, Alphonse Ringuet, Alphonse Barde, Georges Fournier, Chs.-A. Paquet, Adjutor Fortier, J.-Raoul Boulanger, Iréné Poirier, Edmond Rousseau, Ernest Marois, Joseph Paré, Alfred Dion, Henri Gauthier, J.-O. Roy, Ernest Marois, Ernest Gaudreau, Charles Joncas, Joseph Lislois, Joseph Gaumont, Raymond Clavet, Eutrope Méthot, Donat Paquet, Gérard Boulet, Philippe Béchard, Alexandre Béchard, Edgar Boulet, Maurice Collin Alphonse Létourneau, Emile Collin, Gérard Collin, Louis Lavergne, Napoléon Fournier, J.-A. Gauthier, Paul Carignan, Dr Philippe Richard, Dr Antoine Bélanger, Florent Legendre, Raymond-T. Gagnon, Dr Jean-Thomas Gosselin, Dr Paul-C. Dupuis, M. Dubé, René Paré, avoca Dr J.-M. Bernatchez, notaire Louis Pelletier, Philippe Rousseau, avocat Léo Laflamme, avocat, notaire J.-C. Hébert, notaire L.-D.-E. Roussau, Dr R. Baril, Aimé Déchêne, avocat, Thomas Tremblay, avocat, Rolland Bouchard, J. Poulin, Joseph Picard, Emile Picard, Albert Duval, Richard Normand, Maximilien Gaumond, Adolphe LaDurantaye, Diogène LaDurantaye, Paul Dion, Henri Moreau, Albert Caron, Ernest Gaudreau,Jean-C. Lemieux, Séraphin Gamache, Georges Blais, Fidèle Gagné, Odilon Gaudreau, Paul Godreau Joseph Gaudreau, Achille Gaudreau Henri Laberge, Podore Guay, Eddy Thibeault, Eugène Proulx, Léon Laberge, M. Després, J.-N. L'Espérance, Albéric Marquis, A. Proulx Wilfrid Proulx, J.-A. Caron, Candide Corriveau, Gdoerges Fournier, Raoul Corriveau, J.-E. Dubé, J.-U. Têtu, Ernest Côté, Aurélien Bernatchez, Amédée Côté, Jules Michon, Eugène Bélanger, Adolphe Fernier, Ernest Bernier, Phydime Cloutier, Joseph Gaumond, Narcisse Boulanger Ernest Gaudreau, Joseph Bernatchez Alphonse Coulombe, Arthur Coulombe, Lorenzo Langlois, Patrick Langloois, Ernest Normand, E. Gendron Fortunat Têtu, Joseph Neaumont Gérard Coulombe, Lucien Coulombe, Thomas Chabot, Emile Coulombe, Henri Coulombe, Jos. Proteau, Joseph Fournier, Philippe Têtu, Ubald Beaumond, Omer Gaudreau Adélard Gaudreau, Albert Gaudreault, Welly Beaumont, Ulric Beaumont, Octave Rochefort, Eugène Rochefort, Albert Normand, Alexandre Proulx, J.-A. Proulx, Alphonse Côté, Hector Laberge, Maurice Coulombe, Jean Mathurin, Narcisse Fournier, Isaie Joncas, Wilfrid Mathurin, Arthur Gaudreau, Jos. Gaudreau, David Collin, Napoléon Fournier, Lucien Nicole, Philippe Nicole, Louis Nicole, Louis Vézina, Adélard Gaudreau, Joseph Gaudreau, Odilon Gaudreau, T. Moreau, Napoléon Thibeault, Joseph Thibeault, Henri Dion, Frédéric Dion, Arsène Gaudreau, Alred Couillard, Dédime Coulombe, Roch Gaudreau, Johnney Dion, Ernest Lacombe, Arthur Lacombe, Aimé Lacombe, Napoléon Laberge, Gdorges Proulx, Georges Proulx, Alfred Minville, Joseph Proulx, Frédéric Métivier, Emile Métivier, Albert Lacombe, Joseph Marticotte, Louis Vézina, Achille Fiset, Napoléon Poirier, Georges Langlois, Fortunat Bélanger, Louis Bélanger, Eugène Têtu, Ubald Têtu Edouard Boutin, Eugène Tondreau, Edouard Boutin, Jos Blouin, Amédée Caron, Laurent Fortier, Alphonse Boutin, Narcisse Morin, Roch Gaudreau, Alphonse Fournier, Marius Fournier, Amédée Couture, Odilon Couture, Philias Couture, Joseph Couture, Alexandre Caron, Maximilien Vézina, Joseph Côté, Charles Engtron, Cléophas Boulet, Johnny Robin, Léopold Robin, Jean-Marie Lacombe, Victorin Deschamps, Cléophas Dionne, Welly Thibeault, Elzéar Moreau, Alexandre Fournier, Onésime Proulx, Eugène Létourneau, Eugène Létourneau Gérard Gaudreau, Zavier Coulombe, Albert Barde, Ambroise Létourneau, J. Picard, A. Sylvestre, Jacques Mercier, Ulric Labrecque,T. Paradis, Gérard Thibeault, Daniel Joncas, Raoul Lacombe, Roch Fradette, François Boulet, Adrien Gaudreau, J.-N. Normand, Bernard Caron, Hector Caron, Armand Ladurantaye, Joseph LaDurantaye, Louis Ladurantaye, Mathias Ladurantaye, Elzéar Méthot, Louis Laberge, Alexandre Talbot, Jos. Collin Paul Collin, Amédée Dubé, Adélard Dubé, Jos Caouette, J. Boulet, G. Clouston Albert Fournier, Salomon Sab, Pamphile Laurendeau, Napoléon Létourneau, Maurice Marquis, Evariste Laflamme et une foule d'autres.

Pour pleurer sa perte, le défunt laisse dans le deuil son épouse éplorée Dame Marie-Louis Côté, et deux fils Joseph-Grégoire et Roméo à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies par tributs floraux, messages de sympathies,offrandesde messes, bouquets-spirituels et cartes de sympathies, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles, etc.

La famille Thibeault remercie bien sincèrement par la voie de ce journal toutes les personnes qui lui ont marqué des condoléances de toutes sortes à l'occasion de ce décès

---

La femme doit être prête à faire l'éducation de ses enfants, à surveiller et à tenir sa maison.

Nous trouverons les roses de la charité parmi les épines des afflictions intérieures et extérieures.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnés sont priés de prendre note que M. J.-B. Caron, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent-solliciteur. M. C.-A. DUGAS, 49 Franklin, de Nashua, est notre agent en remplacement de M. J.-B. Caron.

Le "Soleil", Ltée.

● A 60 ans, cela vous rapportera une rente de $80.00 par mois, garantie pour la vie, ou bien $11,000.00 comptant.

POUVEZ-VOUS EPARGNER $17.35 par mois?

● Ces chiffres sont pour l'âge actuel de 30 ans.

Envisagez avec sérénité les belles années de la retraite, où vous serez débarrassé du souci des affaires et où vous ne serez pas obligé de compter sur autrui pour vos besoins d'argent. Aujourd'hui, vous pouvez acheter, de la Great-West, par versements mensuels, une Rente de Retraite qui vous paiera une rente mensuelle garantie commençant à n'importe quel âge que vous voulez entre 50 et 70 ans.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de commencer dès maintenant à faire des dépôts chaque mois et de les laisser s'accumuler en vertu du système de la Great-West pour qu'ils vous fournissent une rente garantie pour le restant de vos jours.

Imaginez ce que cela représentera pour vous — le sentiment de sécurité que vous en tirerez; et rappelez-vous que, pour le montant d'argent que vous placez et pour la sécurité dont vous jouissez, aucun autre plan d'épargne ne donne un si bon revenu.

Aucun examen médical n'est requis. Ecrivez aujourd'hui pour renseignements.

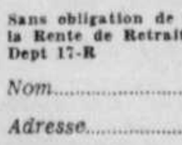

RETOURNEZ CE COUPON

ALBERT DAOUST, Gérant de Succursale,
The Great-West Life Assurance Co., Québec, P. Q.

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer des détails complets sur la Rente de Retraite à Dépôt Mensuel, de la Great-West.
Dept 17-R

Nom.........................

Adresse.........................

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
WINNIPEG, CANADA

Annoncez vos garages dans les petites annonces du "SOLEIL" et louez-les promptement

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

46 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée) 138, 3e rue. Tél.	4-0531
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.	6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211 de la Couronne. Tél.	4-0382
CHAMBERLAND ART., 16, Ave Berthiaume, St-François d'Assise. Tél.	4-4559
GAGNON J.-ALB., épicier, 884 chemin Ste-Foy. Tél.	5262
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél.	1840
JOS. COTE, (Ltée):	
Succursale No 1, 50, rue de la Couronne. Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26, rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél.	2-0203
Succursale No 4, 15, rue Buade. Public Tél.	2-0288
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 321 rue St-Joseph. Public Tél.	4-0052
Succursale No 7, 435, rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 103, rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél.	2-0341
Succursale No 11, 176, 3e Avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Public Tél.	2-0395
Succursale No 13, 15, chemin Ste-Foy. Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél.	2-0117
DELISLE ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE, J.-EDM., 152 St-Jean. Tél.	2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X. LEON, 114, 14e rue. Tél.	4-1963
FORTIN, Mme F., 74, 4e ave, Québec-Ouest. Tél.	4-0226
GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 473, rue St-François. Tél.	3-0033
GAUVIN Mme W., 1251B, rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 St-Joseph. Tél.	2-0738
357, rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport.	
GIROUX ADELARD, 91, 6e rue, Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél.	4-1320
LALIBERTE Em., restaurateur, 129, Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJ., 109, avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-4597
LEVESQUE J.-A., 146½, 3e rue. Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P. 129. Tél.	112
MARTEL L.-E., pharmacien, 12 Côte du Palais. Tél.	2-4873
TROTTIER MATTHY, 595 de la Canardière. Tél.	4-0051
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	159
ROGER RENE, 297½, 1ère Avenue. Tél.	4-0218
ROY Mlle B., 193, rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria, Tél.	2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, Ave Cartier, (coin St-Cyrille). Tél.	6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.	7131

Agents

AGENTS DEMANDES pour vendre notre préparation spéciale pour mettre dans le tabac pour donner bon arôme au tabac. Echantillon envoyé sur réception de 25c. O. Dubois, 18 Henderson, Ottawa. 1b

AGENTS-GERANT DISTRICT. — Merveilleuse découverte, produit garanti, économique, se vendant malgré dépression, employé dans chaque famille. Joli étalage comptoir, se vend aux marchands. Marge profit exceptionnellement bonne aux distributeurs et détaillants. Territoire exclusif. Paleoseel Limited, Alexandria, Ont. 1b

CRAYONS qui additionnent automatiquement. Invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement. Add-O-Graph Co., dept. 6 Saltillo, Miss. 4-11-18-25nov-4fs-1b

Appartements à louer

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 6987; Rita, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 16oct-26fs-5f

CHATEAU LAFAYETTE.—Saison d'hiver ou à l'année, appartements 4 et 5 pièces chauffées, meublées ou non, eau chaude; belle vue sur plaines et fleuve $30.00 et plus par mois. Aussi chambres à louer 131 Grande-Allée, tél.: 2-2437. 16oct-26fs-5r

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208. 30oct-26fs-5r

APPARTEMENT OU CHAMBRE meublée ou non, 3 ou 4 chambres, modernes, situées 79 St-Louis. Aussi bureaux, salles d'échantillons à 251 St-Joseph. S'adresser Nap. Bédard, 561 St-Joseph, tél.: 9832 ou 2-0010. 4-6-7nov-5f

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 30oct-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30, tél.: bureau 4-2918, rés.: 3-2459. 31oct-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450 résidence 4-6312. 20oct-26fs-7r

Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter $4,500.00 sur première hypothèque. S'adresser par lettre à Casier 302 "Le Soleil". j.n.o.-8b

Articles de ménage

J.-E. TURGEON & CIE, 136 du Pont, poêles avec brûleurs à l'huile, à gasoline, couchettes, tables, bureaux, gramophone, prélart, habits, etc. Achetons à domicile, payons haut prix. Ouvert le soir. 4nov-4fs-9r

ALLONS A DOMICILE.—A vendre set boudoir et divanette, matelas, couchettes, sofa-lit, bureaux, side-board, tables, garde-robes, lits d'enfants, porte, chaises, set salon, bibliothèque, valises, gramophones, poêle. G. Brousseau, 26 St-Nicolas, tél.: 2-0196. 4nov-4fs-9r

MEUBLES A VENDRE.—Poêle cuisine, poêle fournaise, set salle, set chambre, bureau à toilette, lit, spring, matelas, divanette, linge de lit, capots fourrures, piano, achetons à domicile, haut prix payé. P. Denis, 188 du Pont, tél.: 4-0761. 4nov-6fs-9r

ON ACHETE à domicile linge et meubles de toutes sortes, tél.: 4-0194. A vendre, miroir, lampe de piano, fournaise, gramophone, bureau, skis, raquettes, patins, etc. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse. 2nov-6fs-9b

QUANTITE d'articles de ménage à vendre, comprenant poêles à gaz, garde-robes, sofa antique, etc., etc. S'adresser 105, Chemin Ste-Foy, tél.: 4-2358. 30oct-6fs-9b

Automobiles à vendre

MAGNIFIQUE DODGE modèle 1933, coupé de luxe avec rumber seat, servi seulement 3 mois à vendre $650.00, garanti 2 mois. Ce char est exactement comme neuf. S'adresser Garage Berthelot Enr., rue St-Patrice, Québec, tél.: 2-3587. 4nov-6fs-12b

PONTIAC SEDAN 1930, propre, en parfait ordre, faut vendre vite, $160.00, tél.: 3-1915. 2nov-4fs-12f

CHARS USAGES.—Hudson sedan Landau, 5 passagers, valise, licence, pneus neufs, très propre. Chrysler Coupé, six pneus neuf, licence. Chrysler avec licence, 5 passagers, $50.00. Garage Lévesque, 77, 1ère Avenue, tél.: 4-4561. 28-30oct-2-4-6-11nov-64f

FORD Sedan, 4 portes 1931, à vendre en bonne condition à vendre prix raisonnable. S'adresser à l'heure des repas. S'adresser 224, 1ère Avenue, tél.: 4-2807. 4nov-2fs-12f

AUTOMOBILE A VENDRE.—Char Plymouth Sedan 4 portes, en très bon ordre, modèle 1930, 4 bons pneus, set de chaînes, 2 rugs et licence 1933, comprise, à vendre $300.00 comptant. Toujours conduit par le propriétaire. Visible au Garage Ste-Marguerite, rue Ste-Marguerite, entre du Pont et Grant. S'adresser au Gérant du United 5c to $1.00 Stores, 65 rue St-Joseph. 4nov-2fs-12b

PIECES ET ACCESSOIRES neufs et usagés pour toutes marques de chars. Spécialité: Ford, Durant, Frontenac, Star, Rugby. Stock de la Quebec Donnacona garage Auto Service Reg'd, 197½ de la Couronne, tél.: 3-2692. 12oct-26fs-12f

PLYMOUTH, Chevrolet, Ford, Essex, Dodge, Packard, tous des récents modèles, avec licence. Parties neuves et usagées de toutes sortes à vendre. S'adresser Beauport-Est Motor Sales, tél.: 4-6925. 28oct-26fs-12b

VRAI BARGAIN, Packard Limousine avec licence 1933, à vendre sans réserve. Chevrolet, $75.00. Aussi deux autres chars, tous en parfait ordre. S'adresser 310, 2e Avenue, tél.: 4-3132. 3nov-26fs-12f

Automobiles demandées

ON DEMANDE à acheter pour argent comptant automobile récent modèle d'ici à 2 jours, tél.: 3-2692 ou 197½ la Couronne. 2nov-4fs-13f

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

Chambres et pension

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée, système de chauffage, améliorations modernes. Aussi repas à la semaine ou à la carte, prix modérés. S'adresser 124 Laliberté. 2nov-4fs-26f

CHAMBRES DOUBLES A LOUER, améliorations modernes, prix modéré, pension si désirée. S'adresser 62 Ste-Ursule, près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 31oct-6fs-26r

GRANDES CHAMBRES doubles et simples, eau chaude et froide dans les chambres, bain, même étage, bien éclairées. Bonne pension, maison respectable, prix modéré. S'adresser 22 Couillard. 4nov-3fs-26r

CHAMBRES avec pension et toutes les améliorations modernes, dans famille privée, chauffées eau chaude, usage téléphone, aussi repas à 25c. S'adresser 24, de la Couronne, tél.: 4-1810. 4nov-2fs-26r

CHAMBRE simple actuellement vacante, bonne pension de table, conditions modérées. Téléphoner 3-1197, Mme Douglas, 137 Lockwell. 4nov-3fs-26b

BELLE GRANDE CHAMBRE pension si désirée. Prix modéré, tél.: 3-1207. 6-8-10nov-26b

CHAMBRE ET PENSION dans une famille privée, avec usage du bain et téléphone. S'adresser 366 de la Reine. 4nov-2fs-27f

MAGNIFIQUES CHAMBRES spacieuses, eau chaude et froide dans chaque chambre, salle de bain, téléphone, tout sur même plancher, conviendrait très bien pour couple ou particuliers. Aussi excellente pension. Tout renseignements s'adresser 43, Avenue Ste-Geneviève. 2nov-6fs-26b

TRES GRANDE CHAMBRE à louer, conviendrait bien pour couple marié ou 2 personnes, bien meublée, 2 lits dans la chambre, usage bain, téléphone. S'adresser 6½ Christie, tél.: 5049. 3nov-3fs-26r

CHAMBRE A LOUER, améliorations modernes, prix modéré, pension si désirée. S'adresser 117½ Avenue Cartier. 31oct-6fs-26b

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits, chambres et pension $32, $35 et $40 par mois; chambres sans pension $10., $12 et $15 par mois en montant, service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 13oct-26fs-27r

CHAMBRE ET SUITE de chambres avec eau courante, matelas à ressorts Bristol, 107 Grande-Allée et 39 Ave Ste-Geneviève. 6nov-6fs-27r

CHAMBRE ET APPARTEMENT à louer, No 8, rue Haldimand, eau chaude, installation pour poêle à gaz, téléphone 4-3346. S'adresser sur les lieux, Mme W. Normand. 4nov-4fs-27r

CHAMBRE A LOUER, magnifique chambre à louer, famille privée, pas d'enfants—monsieur seulement—usage téléphone. S'adresser 168 3-4 St-Olivier. 6nov-6fs-27b

42 COTE LA FABRIQUE, chambre boudoir à louer. S'adresser sur les lieux ou téléphoner 2-1196. 6nov-3fs-27b

PRENDRONS soin d'un veuf avec enfant, aussi chambre à louer. S'adresser 20 Richardson. 27b

TROIS GRANDES CHAMBRES à louer, fenêtres sur la rue, pension si désirée, pour monsieur seulement, prix modéré. S'adresser 25 rue Fraser. 4nov-4fs-27b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, pension si désirée, usage du téléphone, très éclairée, dans famille privée. S'adresser 82 rue Caron, près église Jacques-Cartier. 4nov-2fs-27b

561 ST-VALLIER.—Une chambre simple à louer pour personne seule au prix $2.25 par semaine, eau, toilette sur même plancher, réparé à neuf. Libre dans le moment, tél.: 9321. S'adresser 2e étage. 4nov-2fs-27f

345 RUE ST-JEAN. Belle grande et petite chambres, usage bain, téléphone, beau site, maison sans enfant. Possession immédiate, tél.: 2-8473. 4nov-2fs-27b

VOUS TROUVEREZ de belles chambres $2.00, $3.00 et $4.00, simples et doubles, améliorations modernes, fenêtres sur la rue, téléphone, dans famille sans enfant, 281 St-Jean. 4nov-3fs-27b

FLAT de 2 chambres et chambre simple, à louer, usage du gaz, bain, téléphone. Place tranquille, centre de St-Roch. S'adresser 298 St-François, tél.: 6503. 3-4-6-8nov-27f

62, ST-LOUIS, 2 grandes chambres boudoirs, une avec chambre bain privée, meublées, chauffées, eau chaude, usage téléphone, prix modérés. 30oct-6fs-27r

GRANDE ET PETITE CHAMBRES chauffées, garde-robes, lavabo, chambre bain, téléphone, gaz. Très bon marché, 62 des Prairies. 28oct-26fs-27b

BELLE CHAMBRE, meublée, déjeuner si désiré, dans famille anglaise, améliorations modernes. Aussi suites de 3-4 chambres avec cuisinettes. Belle partie de la ville. S'adresser 105, Chemin Ste-Foy, tél.: 4-2358. 28oct-6fs-27b

CHAMBRES A LOUER à $2.50 et plus, usage du bain et téléphone. S'adresser à Mme Michaud, 72 St-Jean, 3e étage, tél.: 2-2283. 2nov-3fs-27r

Les petites annonces du "SOLEIL" rapportent toujours, quelle que soit l'annonce que vous publiez.

Chevaux, voitures, harnais

DEUX CHARS DE CHEVAUX venant des fermes d'Ontario. Ces chevaux sont domptés double ou simple, sont vendus garantis. Juments pour cultivateurs. La pesanteur varie 1400 à 1700 livres. Ages 4 à 8 ans. Aussi beau cheval de selle "Haquenée". F.-M. Bernier, 1055 St-Vallier. 18oct-26fs-31f

Chevaux demandés

CHEVAUX DEMANDES pour l'hiver, pour leur nourriture. S'adresser Eugène Trudel, 20 Burton, tél.: 4-1295. 31oct-6fs-32b

Chauffage, bois, charbon

ERABLE ET MERISIER, 12 pcs, $2.25 et $2.75, le 24 pcs, $3.95. Blocs, 6 poches pour $1.00. Epinette à $1.90. D. Picher, 42, Nelson, tél.: 2-5832, la cour: 3-0129, résidence. 19oct-26fs-34b

BOIS CHAUFFAGE.—Prix provisions jusqu'au 1er novembre seulement. Belles grosses croûtes merisier, érable, 4 pieds, sciées fendues en bois poêle 12" longueur $8.80 corde, $4.40 1-2 corde, $2.50 voyage. Déligneures bois franc $2.25 voyage. Epinette bien sec, $1.80. Téléphone 9829, Côte Bells, Québec, Edouard Ruel, Ltée. 17oct-26fs-34f

Chauffage, bois, charbon

CHARBONS Coke 25c la poche, 4 poches $1.00, Coke Besco, 25c la grosse poche, 4 poches pour $1.00. A la tonne $3.50, Stove, Chestnut, 75c la poche. Livré à domicile. S'adresser Adj. Noël 155 Carillon, tél.: 7614. 27oct-26fs-34b

CHARBON dur meilleure qualité, Stove, 75c par 100 livres; bois chauffage bonne mesure, 50 Ave Conway, tél.: 4-4780. 27-oct-26fs-34b

BOIS, CHARBON Stove Américain, la tonne $13.50, Stove, Welsh $13.50, Chestnut $13.50, Coke $13.50, Chesnut Stove 25c la poche, Coke 25c la poche. Aussi bois de toutes sortes. H. Bourassa, 154 Montcalm, tél.: 7815. 26oct-26fs-34f

CROUTES D'ERABLE et merisier, gros voyage $2.50, slabs bouleau, $2.30, 5 poches pour $1.00, croûtes dépinette bien sèches, $2.00 gros voyage, 8 poches $1.00. Spécial bois, érable et merisier 15 pcs, fendu $3.25 corde. Prix spéciaux pour provisions, charbon Cooke 4 poches $1.00, charbon de bois 25c poche, charbon toutes sortes. Cour à bois Frontenac, coin Bayard et Dollard, tél.: 3-4967. 17oct-26fs-34f

BON BOIS FRANC, merisier, érable, prix $2.25 par 12 pcs ou $2.50 débité, 2 pieds $4.25, bonne mesure. S'adresser à F. Roy, 106, 1er Avenue, tél.: 4-1820. 31oct-6fs-34f

CYRILLE BUSSIERE, 49 St-Bernard, tél.: 6827, Bois franc sec, à l'abri, débité, $2.25 érable, merisier, 2 et 2½ pieds, scié fendu, $2.75, $3.00; grosses croûtes érables, merisier, etc bon marché; 5 grosses poches pour allumer $1.00; Slabs bouleau, charbon toutes sortes. 26oct-26fs-34f

ATTENTION.—Merisier, érable, 12 pcs $2.60, 15 pcs $3.00, 2 pds $3.90, 2½, $4.75 corde, Erable pure du Nord 30 pcs $5.25, slab bouleau, $2.25 le voyage, croûte bois mou, $1.75. Livré domicile. M. Desharnais, 312 Hermine, tél.: 2-1834. 4nov-26fs-34f

CHARBON DUR première qualité. Stove, Chestnut, 75c la poche, Coke 4 poches $1.00. Charbon de bois franc 20c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 8oct-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ VOUS CHAUFFER bon marché, Coke, 4 poches pour $1. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix $2.00 le gros voyage. Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces. Merisier et érable, 6 poches de bois pour $1.00. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 30sept.2-4-6-7-9-11-13,14-16-18-20-21-23-25-27-28-30oct.-2-3-4-6-8-10-11,13 nov-26fs-34f

Huile pour brûleurs

FOURNISSEZ à votre brûleur l'avantage de donner son plein rendement en achetant une huile de qualité supérieure, entièrement distillée et filtrée, mesure garantie, inspectée par Gouvernement. Richard & Garant, 222½, 4e venue, tél.: 3-4721. 31oct-26fs-35f

"L'Huile Rouge" vous donnera une chaleur plus vive et durera plus longtemps. Confiez-nous vos commandes. Service prompt et courtois. Royal Oil & Gas Regd., 193 Franklin, tél.: 3-4011. 20oct-26fs-35b

HUILE POUR BRULEUR.—Téléphonez-nous vos commandes pour votre huile à brûleur et soyez assurés d'avoir entière satisfaction. Haton & Chariand, 81 Lavigueur, tél.: 4-4508. 2oct-26fs-30af

HUILE POUR POELE, première qualité. Donnez-nous votre prochaine commande. Vous constaterez meilleur résultat sur chauffage et l'entretien de votre brûleur. Lachance & Frère, 211 Dorchester, tél.: 3-3521-6368. 13oct-26fs-35f

HUILE NATURELLE pour votre brûleur est toujours la meilleure. Faites-en l'essai dès aujourd'hui. Service prompt et courtois. Eug. Desroches, 48 de la Normandie, tél.: 4-3018. 20sept-52fs-30ab

PROTEGEZ-VOUS contre les frais d'entretien de votre brûleur en employant l'huile "naturelle" la meilleure et la plus économique. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 11oct-26fs-35f

Commerce à vendre

RESTAURANT situé dans la partie commerciale de la rue St-Jean à vendre à prix d'occasion, pour cause de départ. S'adresser Casier No 348, "Le Soleil". 3nov-3fs-36b

COMMERCES A VENDRE.—Maison de trois logements avec bon poste d'épicerie; autre maison avec étal de boucher, glacière électrique; grande maison de chambres à louer avec clientèle; maison avec restaurant à vendre en bas de l'évaluation et avec termes très faciles. Paul Samson, N.P., 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 2nov-6fs-36r

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 3nov-26fs-42r

Divers à vendre

MANTEAU RAT MUSQUE brun foncé, grandeur fillette, manteau seal électrique, garni d'Alaska, grandeur 36, skis, des bottines à skis, bottines à patins pour dame. S'adresser 267 Grande-Allée. 4 nov-2fs-43b

GOELETTE, capacité 28 tonnes, munie d'un moteur à gazoline, à vendre à bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 40 Côte d'Abraham, H. Gagné, tél.: 4-1452. 3nov-6fs-43b

SHOW-CASES A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 3nov-26fs-43r

CAISSES ENREGISTREUSES, balance, calculatrice, hache-viande électrique, couteaux à jambon. Nous achetons, vendons et réparons ces dites machines. S'adresser à Victor Butchers Supply Reg'd, 107 Côte d'Abraham, Québec, P.Q. 6-8-11nov-43r

SECRETAIRE BIBLIOTHEQUE en noyer noir pratiquement neuf. Encyclopédie de la jeunesse nouvelle édition à vendre à prix d'occasion. S'adresser 137 St-Paul, tél.: 2-2172. 3nov-2fs-43r

L'ARGENT EST RARE. Manteaux d'automne, $0.77; manteaux défaire pour enfants, $1.07; robes, $0.33c, manteaux d'hiver comme neufs, $2.13. Malle gratuite. Demandez liste de prix du gros. Ontario Jobbing 36 St-Nicolas, Québec. 2nov-6fs-43r

A VENDRE 1 paletot d'homme, grandeur 44, 1 tunique noire, 1 paletot de garçon de 15 à 17 ans, presque neuf, aussi une belle petite bassinette rose pour bébé, vendra le tout à bon marché. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. 24oct-j.n.o.

INVENTION PRATIQUE.—Essayez l'allume National pour allumer poêle ou fournaise vif et économique, 40c chacun ou $1.25 avec double canistres, si non satisfaisant dans dix jours retournez marchandise, argent remis. P.-J. Tanguay, Ste-Justine, B. P. Langevin, P. Q. 11oct-26fs-43b

A VENDRE, roulant de ferme d'élevage de renards, cages, broche, treillis, chenils, moteur électrique, broyeur d'os, bouilloire, etc. Prix d'occasion. Quebec Fox Breeding Co., Ltd., Moulin des Mères, Loretteville. 19oct-26fs-43b

PARDESSUS pour homme en drap de castor avec collet de loutre naturelle à vendre à bonnes conditions pour cause de mortalité. S'adresser à 199 rue Napoléon. 2-4-6-9-11nov-43b

Divers

SECRET INDIEN.—Chasseur 15 années d'expérience divulguées, garantie 15 renards par saison sans expérience. Comptant ou C. O. D. $1.00. J. Senneville, La Baie Yamaska, Qué. 3nov-6fs-44b

MATERNITE PRIVEE, licenciée, prix pour 10 jours de soin, $30.00, plaçons bébés, pension avant terme si désiré, prix modéré, réservez votre place à l'avance. S'adresser 57½ St-Joseph, tél.: 6201. 6nov-26fs-44r

VOUS TROUVEREZ maternité licenciée, honnête et tranquille où l'on place les bébés. Adressez-vous 12 St-Gabriel, tél.: 2-1966 ou boîte postale 792, Bureau Poste Haute-Ville, Québec. 6nov-26fs-44r

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabète. Adresse Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 6nov-26fs-44b

HOPITAL de la Miséricorde - Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privés. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux (aumôniers, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 632 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 13oct-26fs-44f

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevets et tous les examens de la province. 23oct-26fs-46r

COURS PRIVE, classique et commercial complet, pour les deux sexes: Français, Anglais, Sténographie, Latin, etc., par professeur, 18 ans d'expérience. Préparation à tous les Collèges, Séminaires, etc. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150 Artillerie, (coin Scott). 17août-j.n.o.-39

Elèves demandés

LECONS d'anglais par une institutrice anglaise expérimentée. Conversation une spécialité. Excelentes références fournies sur demande. Pour plus de renseignements téléphoner 7313. 2nov-12fs-46b

RUE BOUGAINVILLE, maître ès-arts. Leçons privées anglais, adultes ou enfants. Traduction, tél.: 4-3093. 3nov-3fs-46b

MISS ALLEN de Toronto et Londres, Angleterre. Apprenez à parler l'anglais commercial, et l'anglais pratique, 17 ans d'expérience. Heures de bureau 10 hrs a.m. à 10 hrs p.m. Pour renseignements, consultez Miss Allen, 196, St-Jean, Appt. 9, tél.: 2-1331. 9oct--26fs-39r

MANDOLINE-GUITARE enseignés avec succès, méthode rapide et progressive. Prix modéré. Instruments fournis sur demande. S'adresser à F.-X. Lacroix, 452 rue St-Joseph, tél.: 3-1512. 17oct-26fs-46f

AU BART SCHOOL, 221, St-Jean, tél.: 2-5889 ou 7317. Cours commercial anglais donné en anglais par des Anglais. Conversation anglaise. Grammaire anglaise. Cours de ponctuation anglaise et française. Correspondance anglaise et française. Sténographie anglaise et française. Arithmétique commerciale. Mathématiques, Comptabilité, Français. Préparation aux examens de la Province. Comptabilité municipale, etc., etc. 17oct-26fs-46r

INSTITUTRICE possédant brevets et certificats d'enseignement, désire des élèves à domicile. Français ou piano. Piano $1.75 par mois — pour deux élèves $3.00. Ecrire Casier 350, "Le Soleil". 4nov-2fs-46b

Emploi demandé, homme

HOMME marié demande position comme gardien ou concierge. Peut fournir très bonnes références. Ecrire casier 353 Le "Soleil". 4nov-6fs-47b

GARCON demande emploi dans famille, bien mis, pouvant faire service de table ou prendre soin de maison. Peut fournir de très bonnes références. S'adresser par écrit, 24 Ste-Anne. 4nov-2fs-47b

Emploi demandé, femme

LAVAGES DEMANDES, satisfaction garantie. S'adresser 265 St-Olivier, tél.: 7646. Mme A. Déry. 4nov-2fs-48b

CANADIENNE ayant des années d'expérience, possédant le français et l'anglais parfaitement, offre ses services comme gouvernante ou dame de compagnie et accepterait chambre et pension comme compensation. Ecrire Casier 352, "Le Soleil", Québec. 4nov-3fs-48b

VOUS TROUVEREZ une garde-malade bien recommandée, spécialité aux cas maternité et autre cas. Ecrire Casier 306, "Le Soleil". 19oct-26fs-48b

DAME DEMANDE position pour travailler dans une maison privée. S'adresser par écrit, Mme L. Richard, 185 St-Jean. 30oct-6fs-48b

Femmes et filles demandées

FEMME OU FILLE demandée immédiatement, bonnes rémunération pour commencer. S'adresser chambre 306, "Le Soleil". 2nov-4fs-53b

Filles demandées

FILLE DEMANDEE pour aider à la cuisine. S'adresser 20 rue St-Pierre. 3nov-3fs-57b

ON DEMANDE vendeuse d'expérience, bonne apparence, connaissance parfaite des deux langues. S'adresser personnellement, D'Allaird's Limited, 222 rue St-Jean. 6nov-4fs-57b

Fourrures

A VENDRE MAGNIFIQUE CAPOT chat sauvage à sacrifice, cause mortalité. S'adresser 278½ St-Vallier. 6nov-2fs-59b

Hommes demandés

VENDEUR DE SPECIALITES — calendriers et annonces. Expérience préférée mais pas nécessaire. Les plus fortes commissions, territoire exclusif et bon contrat à l'homme voulu. Début commencement de novembre. S'adresser, avec références, à Case 520, London, Ontario. 6nov-6fs-65b

DEMANDE: Voyageur d'expérience dans les caskets, (cercueils) pour Québec et le bas du fleuve, parlant les deux langues courantes. Commission. Voyageur mêmes aptitudes pour les provinces Maritimes. S'adresser: Omer Patenaude, St-Lambert, Montréal. 4-6-8nov-65b

HOMMES, Garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 4oct-26fs-54f

50 BUCHERONS pour Trinity Bay, Côte Nord. S'adresser Bureau Placement Provincial, 229 St-Paul. 3nov-3fs-65b

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Gros profit, très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58 St-Dominique, Québec. 4oct-26fs-65r

VENDEURS DEMANDES pour vendre bois de chauffage à 25c de commission par corde. S'adresser 42 Nelson, tél.: 2-5832. 31oct-26fs-65b

Pour quelques sous par jour vous pouvez avoir l'annonce de votre commerce publiée tous les jours dans notre "Carte d'Affaires" et les résultats sont surprenants.

Information

LA "COLLECTION"—Avez-vous des difficultés à bien faire votre "collection"? Vous trouverez dans le numéro courant des "Affaires" des suggestions pratiques qui vous aideront à recouvrer ce qui vous est dû. Autres articles: "Etude pratique des Physionomies"; "L'Entrevue, phase critique dans la sollicitation d'un Emploi"; "Comment on empêche les faussaires de falsifier les chèques", etc., etc. En vente à 20c le numéro dans tous les dépôts de journaux de Québec ou chez l'éditeur Louis-A. Belisle, rédacteur financier du "Soleil", Québec, P. Q. 28oct-12fs-71b

Logements à louer
Haute-Ville

AVENUE MONCTON No 1-3, près Chemin Ste-Foy, maison de 2 logements 11-8 pièces, magnifique maison neuve détachée.
AVENUE DES BRAVES, maison seule, 11 pièces, magnifique propriété, à louer ou à vendre.
BEAUX TERRAINS sur ces 2 avenues à prix raisonnable. S'adresser P. Furois, 126 Avenue des Braves, tél.: 6338. 21oct-26fs-73f

LOGEMENTS SITUES Avenue Désy, rue Dolbeau, Jeanne-d'Arc, 6-7-8 chambres, plus chambre bain, finis modernes. S'adresser Habitations Manrèse, Ltée, 114 Dolbeau, tél.: 6681. 26oct-26fs-61f

RUE ST-CYRILLE près (Avenue Hollande) logements 5-6-7 pièces, plus chambre bain, chauffés ou non, améliorations modernes. S'adresser M. Fournier, 759 St-Cyrille, tél.: 8716, le soir 3-0877. 9oct-26fs-61r

160½ CREMAZIE, logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, construction neuve, possession immédiate. S'adresser Rosaire Droiet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 31oct-26fs-61f

L'AGREMENT DES SOIREES D'AUTOMNE ET D'HIVER

MUSIQUE et RADIO

Procurez-vous un instrument de musique, radio, etc., par l'intermédiaire des petites annonces classées du SOLEIL. Faites-en la demande ou voyez chaque jour les occasions offertes.

UNE PETITE ANNONCE COUTE PEU ET RAPPORTE TOUJOURS.

Fourrures

OCCASION RARE. — Magnifique manteau Creamer, grand point, garni vison naturel et capot chat sauvage, très propre à vendre pour régler succession. J.-O. Nadeau, 160 Côte d'Abraham, tél.: 3-4245. 31oct-26fs-59r

MANTEAU RAT MUSQUE à vendre bon marché. S'adresser 183 Ste-Hélène. 59b

FOURRURES — Demandez mes prix pour votre manteau de fourrure fait sur ordre. Assortiments aux complets de fourrures. Ma faible administration me permettra de faire des prix très bas. Ouvrage garanti. H. Dion, 151 de Mazenod, tél.: 9702. 28oct-26fs-59f

Garage à louer

HATEZ-VOUS à louer votre garage privé pour hivernement d'auto, à raison $1.50 par mois. S'adresser téléphone 3-4316. 26oct-6fs-60b

GARAGE A LOUER — Garages chauffés, situés en arrière de 130 à 140 rue Aberdeen, (entre Bourlamaque et Cartier) du 1er novembre au 30 avril. S'adresser par téléphone 3-1603. 28oct-26fs-60b

Hommes demandés

HOMME ENVIRON 24 ans demandé pour remplir une position vacante, bonne apparence et références exigées. Salaire environ $18.00 par semaine. S'adresser chambre 306, "Le Soleil". 2nov-4fs-65b

BARBIER demandé, ayant 4-5 semaines d'expérience. S'adresser M. Delisle, 36 du Pont, tél.: 5474. 2nov-6fs-65b

HOMMES, garçons, qui désirent apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplômes et plaçons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole barbier de Québec. Amédée Delisle, 36, du Pont, tél.: 5474. 11-14-16-18-21-23-25 28-31oct-2-4-6nov-12fs-65r

DOUZE ETUDIANTS demandés pour travailler entre les heures de cours, $10 par semaine facilement. Gagnez vos études en faisant un peu de sollicitation pour un éditeur qui paiera généreusement vos succès. Présentez-vous en personne entre 7 et 8 heures du soir à 1, Ave. Murray, appartement No 1. 4nov-3fs-65b

SOLLICITEURS d'expériences demandés. Références exigées. S'adresser entre 2-4 hrs. au Claridge, Appt. 14, 220 Grande-Allée. 2nov-4fs-65b

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Gros profit, très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58 St-Dominique, Québec. 4nov-26fs-65r

FULLER BRUSH COMPANY demande deux hommes, travailleurs, capables et désireux de gagner $20.00 à $25.00 par semaine. 2 Côte d'Abraham, bureau 14. 4nov-2fs65r

HOMMES, Garçons. Attention venez apprendre métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878 St-Vallier, tél.: 4-0479. 4nov-26fs-65f

Voyageur demandé

SOLLICITEUR D'EXPERIENCE, agressif et de bonne apparence, âgé de 25 à 35 ans, trouvera position rénumératrice et avec de grandes possibilités d'avenir. Il s'agit de vendre des accessoires électriques. Nous fournissons les prospects et un gérant de vente aidera à fermer les transactions. Nous voyageons en automobile fournie par l'organisation. S'adresser entre 4 et 6 heures p.m., à 21 rue Laurentides. 4nov-2fs-65f

Haute-Ville

327 ST-CYRILLE, logement à louer, 2ième étage, 8 pièces, compris chambre bain, plancher bois dur, prix réduit, tél.: 6647. 18oct-26fs-61b

LOGEMENT de 10 chambres, plus chambre bain, chauffé, réparé à neuf, 376 rue St-Cyrille, près de Ave des Erables. S'adresser 274 St-Cyrille, tél.: 5668. 15sept-j.n.o.-61f

BELVEDERE
LOGEMENTS A LOUER
ST-CYRILLE — Nos 254-258, 5 chambres et chambre de bain, chauffés ou non.
BOURLAMAQUE — Nos 2, 6, 6 chambres et chambres de bain.
CREMAZIE — 192, 2 logements, 6 chambres et chambre de bain, chauffé ou non.
214-216, 5 chambres non chauffés.
ST-BENOIT. — No 100, 6 chambres.
SOUS-SOL rue Crémazie.
S'adresser Arthur Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 25août-9fs-61f

RUE ARTILLERIE, plain-pied, 4 chambres et chambre de bain. Aussi trois chambres et chambre bain, meublés ou non, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Aussi garage avec lumière électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, tél.: 2-1969. 3nov-6fs-73r

15 ABERDEEN.—6 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser Ed. Nadeau, 65 St-Cyrille, tél.: 3-1866. 3nov-6fs-73b

195 ST-OLIVIER, logement de 7 chambres, plus chambre de bain très propre à louer, bonnes conditions. S'adresser 40 Sutherland, tél.: 5063 ou 195 St-Olivier. 3nov-26fs-61f

21½ STE-MADELEINE, Faubourg St-Jean-Baptiste, logement 4 chambres, plus chambre bain, chauffé, 2ième étage, claire neige, vidanges. Possession immédiate. Prix $20.00 par mois. S'adresser J.-B. Dugas, 73 Côte d'Abraham, tél.: 2-7495. 3nov-6fs-73b

20 DOLBEAU, près Franciscain, 2 petits logements bien ensoleillés, réparés à neuf, 4 chambres plus chambre de bain, tank eau chaude, galerie. Louera bon marché. S'adresser 22 Dolbeau, tél.: 6010. 3nov-2fs-73f

Saint-Roch

102½ DES COMMISSAIRES, logement à louer, 5 chambres. Cause mortalité. S'adresser 1059 St-Vallier, tél.: 3-4053. 3nov-3fs-73b

LOGEMENT à louer, 4 chambres, 163 Richardson. Information, s'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 31oct-6fs-73r

Saint-Sauveur

AU No 23 RUE MONTMAGNY, très beau logement chauffé, 6 chambres, plus bain, moderne, propre, clair de neige. Prix réduit. S'adresser Omer Turgeon, tél.: 6302. 9oct-26fs-61f

52 AVENUE PARENT, logement à louer, 5 chambres, planchers en bois dur, fini à neuf. Informations. S'adresser Alb. Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 24oct-26fs-73f

Limoilou

A LOUER, un logement de cinq grandes chambres, plus chambre de bain, dépense et passage à louer pour $5.00. S'adresser à 3 rue d'Assise. 6nov-3fs-73b

A LOUER, 4 et 6 appartements, chambre de bain en plus, très propres comme neufs, situés coin de rues, très modernes. S'adresser à 82, 2e Avenue, tél.: 4-2887. 16oct-26fs-73r

216, 8ème AVENUE, logement moderne, chauffé, 2ème étage, 6 chambres plus chambre bain. 188 Avenue Maufis, 5 chambres et chambre bain, 2ème étage. 530½, 3ème Avenue, 6 chambres plus chambre bain, 2ème étage. Informations s'adresser J.-N. Dessureault, 172 Canardière, téléphone bureau 4-4601; Rés.: 4-3082. 30oct-3fs-73f

CARTES D'AFFAIRES

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3912. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 14oct-26fsf-C.D.F

HEMSTITCH

HEMSTICH.—Boutons couverts, plissage de jupe, accessoires de machines à coudre de toutes sortes. W. Bessette, 803 St-Vallier, tél.: 3-0011. 31oct-4fs-C.D.R.

HORLOGER-BIJOUTIER

J.-EMILE CARON Enr., 53 rue St-Sauveur, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedomètre. A prix modérés. j.n.o.-C.D.n

MEDECIN-CHIRURGIEN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a. m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 23oct-26fs-C.D.R.

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèques et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PHOTOGRAPHIE-AMATEUR

ATTENTION aux amateurs de photographie. Nous développons vos films gratuitement. Nous imprimons avec ou sans bordure. Agrandissement. Service de 24 heures pour la campagne. Films Limitée, 64 rue St-Joseph. 7oct-26fs-C.D.i

Ne restez pas sans situation, faites appel aux petites annonces du "Soleil" pour vous aider à trouver une situation. portent toujours, quelle que soit l'annonce Les petites annonces du "SOLEIL" rap-

PRESSAGE-NETTOYAGE

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565 St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 28oct-26fs-C.D.F.

NETTOYEURS.—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-2022. 23oct-26fs-C.D R.

RACCOMMODAGE-TISSAGE

ROYAL INVISIBLE.—Weaving-Mending. — Réparations invisibles et tissages fait sur habits, pardessus, robes, manteaux mités, accrocs, déchirés, raccommodage de doublures, etc. Paletots, habits, manteaux retournés. Livraison à domicile, 170½, d'Abraham, tél.: 2-6285. 3nov-26fs-C.D.R.

SALON DE COIFFURE

SALON GAIETE, 521-A St-Jean. Ondulation permanente $1.00 à $4.00. Permanent à l'huile $2.00. Ouvrage garanti fait moi-même. Autre coiffure à 25c. Mme Blanche Richard, autrefois du Salon Lido, tél.: 3-4029. 25oct-26fs-C.D.F.

SALON M. W. TREMBLAY. Spécialité permanent avec nouvelle machine combinée, pour croquignole et spirale, $1.50 à $5.00. Aussi tout genre de coiffure, 4 barbiers à la disposition du public. Pour appointement 268 du Roi, tél.: 4-0334. 13oct-26fs-C.D.F.

AU SALON FLEUR-ANGE, prix spéciaux pour tous genres de coiffure: permanent $1.50 et plus. Aussi cours de coiffures. Ouvrage garanti. Pour appointement, 130 Côte d'Abraham, tél.: 7893. 3oct-26fs-C.D.r

TEINTURERIE DORCHESTER Enrg., Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 12oct-26fs-C.D.f

"SALON MARIO".—Permanent sur machine croquignol "Shelton", $1.50 à $5.00. Ondulation à l'eau 35c à 50c. Ondulation au papier 50c. Coiffure de tout genre. Cyrille Grondin, prop., 106 de Mazenod, tél.: 3-0593. 11oct-26fs-C.D.f

SALON LIDO

84, DORCHESTER (coin St-Joseph). Un seul Salon Lido. Ondulation permanente avec le nouvel appareil indéfrisable croquignole, qui ne chauffe pas la tête. $1.50 régulier $3.00; à l'huile, $2.50, régulier $5.00; aussi véritable permanent à l'huile Petrol, $5.00, régulier $8.00, garantie de 6 mois. Aussi grand spécial: 4 item pour $1.00: un shampoo, une coiffure, manicure, les sourcils, le tout pour $1.00. Teinture des cheveux, $2.50. Aussi Henna blanc pour cheveux blonds. Appointements: Salon Lido, Enr., Mlle Marguerite Richard, prop., tél.: 9404. 16oct-26fs-C.D.F.

SALON YVON ENR., 36 rue St-Joseph, tél.: 8535. Permanents de $1.50 à $5.00 sur machine Halliwell avec solution Kera-Tonic, Marcel, 25c., Komol, 30c., Ondulation eau, 35c. Ondulation eau et shampoo, 50c. 9oct-26fs-C.D.r

SPECIAL: $1.50 permanent croquignols sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00. Marcel 25 cents; Komol 35 cents. Ondulation à l'eau 35 cents, shampoo, 25 cents. Salon Paulette, Mme Lauzier, tél.: 4-2754. No 764 rue St-Vallier. 24oct-26fs-C.D.f.

GRAND SPECIAL pour une semaine du 6-11 novembre, très bons permanents pour $1.00 avec l'ondulation à l'eau. Pour appointements téléphonez 4-3239. Mlle G. Gagnon, 86, 5e Rue. 6nov-3fs-C.D.B.

ATTENTION. — Salon Evelyne, 40 Fleurie, tél.: 2-5116, continuera à donner permanents de $1.00 à $4.00, Komol 30c, ondulation à l'eau, 25c, Marcel 20c. Cours coiffures. Mlle Caron, autrefois du Salon Yvon. 31oct-26fs-C.D.R.

SALON DE COIFFURE

LE SALON LA CANADIENNE s'est assuré les services de Mme Léveillé, de Boston, experte en mise en plies. Nous invitons notre nombreuse clientèle à lui rendre une visite. Spécialité, permanents de toute sorte, teinture, etc. Jos. Asselin, propriétaire, 311½ St-Joseph, tél.: 3-3396. 7oct-26fs-C.D.f

SALON SIMONNE.—Permanent $1.50 à $7.00 sur nouvelle machine croquignole, spirale combinée. Aussi tout genre de coiffure. Cours d'enseignement rapide, 333½ St-Joseph, tél.: 8895. 12oct-26fs-C.D.f

SALON MARTHA.—30½, St-Joseph, 2e étage, chambre No 1. Permanents avec solution Mario Products à $3, $5, $7. Aussi autres à différents prix. Ondulations à l'eau, Marcel, Komol, traitement à l'huile, cours coiffures. Mlle Goudreault, tél.: 2-0309. 28oct-6fs-C.D.r.

GRAND SPECIAL.—Nouveau permanent sur nouvelle machine Croquignol et Spiral, bouclettes, etc., $1.50 à $7.00. Aussi Marcel, Komol, Ondulations à l'eau, shampoo, tous les jours de la semaine 25c, vendredi, samedi, 35c. Deux célèbres expertes, 10 années d'expérience. Mlle E. Mathieu, autrefois chez M. Asselin et Mlle R. Charrier, Studio Charrier, 259 rue St-Joseph, tél: 3-2920. 6oct-26fs-C.D.F.

GRAND SPECIAL au salon Alma, 74 St-Joseph. Permanent, $1.50, mise en plis, 35c avec shampoo, 50c. Komol avec shampoo, 60c. papier, 60c, teintures cheveux, $2.50. Cours coiffure, prix réduits. Tél.: 4-3013. 10oct-26fs-C.D.r

Mlle M. PARADIS, informe sa clientèle et ses amis qu'elle est déménagée à 273 rue St-Joseph. Ondulations permanentes, spécial $1.00 à $3.00 garanti 6 mois. Shampoo gratis. Appointement téléphoner 2-0212. 2nov-26fs-C.D.F.

AU SALON RICHELIEU: ondulation permanente, $1.50 en montant; à l'huile avec Shelton, Croquignol perfectionné. Shampoo gratis avec chaque permanent, ondulation Komol, etc. Mlles Sanmson, 100, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 3nov-26fs-C.D.R.

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO.—Réparation générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 47 d'Abraham, tél.: 3-2503. 27oct-26fs-C.D.R.

ATTENTION! Réparations de radios par maison établie depuis dix ans, prix modérés, inspection gratuite. Vente radios Marconi, De Forest-Crosley, Columbia. J.-A. Breton, nouveau local, 32 Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 16oct-26fs-C.D.R.

CANADIAN RADIO SERVICE, Laboratories. Réparations générales d'appareils récepteurs, érections d'antennes, etc. Ouvrage garanti. Prix modéré. Inspection gratuite, service courtois. Appelez à 4-4814 ou écrivez à 424, 1ère Avenue. G.-R Bélanger, prop. 24oct-26fs-C.D.F.

Limoilou

3 PONT GRAVE. — Logement 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, occupation immédiate. Prix très raisonnable. Trust General du Canada, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-6651. 3-4-6nov-73r

LOGEMENTS de 3-4-5 chambres, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins de papier. Prix de $13.00 en montant. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 11oct-26fs-73f

Logement demandé

4 CHAMBRES CHAUFFE, plus chambre de bain, Haute-Ville. Ecrire Casier 349, "Le Soleil". 6nov-6fs-74b

Machineries à vendre

MACHINE A VENDRE—Dies, tous les points, pour gants, mitaines, makinaws, bretelles, sac d'école, pantoufles de boudoir, etc. Presse à baller le papier, machine à bloquer les gants au gaz. Rosaire Droiet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 21oct-26fs-75f

Maison à vendre

A VENDRE PAYABLE comme loyer, maisons dans Belvédère, St-Jean-Baptiste, St-Sauveur, St-François d'Assise et St-Fidèle. Toutes ces propriétés sont modernes. Bonnes constructions. Location facile. S'adresser P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 10oct-26fs-80f

A VENDRE.—Maison située 171 Avenue Cartier. Belle et grande résidence en excellente condition, près Grande-Allée. Grand terrain; conviendrait pour poste de commerce. S'adresser à J.-A. Nadeau, C.R., 93 rue St-Pierre, Québec. 26sept-52fs-68b

MAISON A VENDRE.—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, Demeules. 24oct-j.n.o.-80b

MAISON 4 APPARTEMENTS, grand terrain. Bien fini, à St-ascal Baylon, près tramways, église, etc. A vendre payable comme loyer ou échanger pour propriété avec grand terrain à Charlesbourg ou Giffard. Ecrire Casier 335, "Le Soleil". 28-30oct-2-4-6-11nov-80b

Maison de campagne

MAISON DE CAMPAGNE à vendre, garage, 5 arpents de large sur le fleuve et 6 de profondeur, verger, 14 milles de Québec, joli endroit, belle grève pour bain. Bargain $2,000. St-Georges Morency, 235 rue St-Joseph. 4nov-2fs-82f

MAISON CAMPAGNE à vendre située dans le rang St-J.-Bte, Ancienne-Lorette, bonne maison, avec garage, terrain à peu près 180 pieds de front, arbres fruitiers, jardinage et le droit à la rivière, très belle place. Pour information, Ecrire Casier 327, "Le Soleil". 23oct-12fs-82b

Objets perdus

PERDU, 27 octobre chien danois et onde, couleur café, poil ras, grandes oreilles. Récompense promise celui le rapportera Eloi Beaulieu, 10 St-Dominique, Bienville, Co. Lévis. 4nov-2fs-88b

BOUCLE D'OREILLES, améthyste, perdue, côte de la Fabrique, St-Jean, jusqu'à Côte Ste-Geneviève. Rapporter à 25 Mont-Carmel, Appt. 5. Récompense. 4nov-3fs-87b

PERDU CHAINE-BRACELET OR, de l'église Saint-Patrice, côte du Palais, rues Saint-Jean, Saint-Stanislas et Sainte-Angèle. Prière retourner à 138 rue Saint-Jean. 87b

Animaux perdus

PETITES ANNONCES CHANTAL
PERDU, 27 octobre chien danois et onde, couleur café, poil ras, grandes oreilles. Récompense promise celui le rapportera Eloi Beaulieu, 10 St-Dominique, Bienville, Co. Lévis. 6nov-2fs-88b

On demande à acheter

ACHETONS vieux bijoux, bagues, montres, chaînes, bracelets, dents en or, pièces d'or. Le plus haut prix payé. Allons à domicile. Tél.: 3-4097. La Raffinerie Canadienne, 74 rue St-Joseph, Edifice St-Cyr, ch. 10. 19oct-26fs-86r

ON ACHETE VIEIL OR, bagues, joncs, boîtiers, chaînes, dents en or. Prime de 20% S'adresser à 31 Boulevard Charest, 2e étage. 10oct-26fs-73b

OR! OR.—Nous sommes acheteurs de joncs, bagues, montres, vieux bijoux en or. Plus hauts prix payés. S'adresser Bernard Rubin, 90½ rue St-Joseph, tél.: 4-3941. 26oct-26fs-86r

Pianos à vendre

PIANO COTTAGE à vendre, de très bonne qualité, en parfait ordre, aussi banc duo. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser le jour 32 Avenue Lamontagne, St-François d'Assise, tél.: 4-3172, ou tél.: 4-2608 en tout temps. 2nov-6fs-93b

Propriétés à vendre

CHATEAU D'EAU.—Magnifique propriété du Dr J. Reid, superficie 277,600 pieds, dépendances, améliorations modernes. Excellent endroit pour Sanatorium à vendre $3,500. Conditions faciles. S'adresser tél.: 3-2568 ou 87 Moncton. 4nov-7fs-97b

Servante demandée

SERVANTE DEMANDEE pour petite famille. Devra coucher chez elle. S'adresser à 32, 13ième Rue. 6nov-3fs-104b

ON DEMANDE une servante générale dans famille où il y a plusieurs enfants. Inutile de se présenter sans références. Mme Emile Robitaille, 446 Arago. 104f

ON DEMANDE une servante sachant bien faire le ménage. Référence exigée. S'adresser 424 St-Joseph. 4nov-6fs-104f

SPORT

FOOTBALL AMERICAIN

(Suite de la page 13)

Oberlin 6; Allegheny 0.
William & Mary 14; Vimy 0.
Georgia 14; Florida 0.
Minnesota 0; Northwestern 0.
Michigan 7; Illinois 6.
Wisconsin 0; Chicago 0.
Perude 17; Carnegie Tech 7.
Ohio State 21; Indiana 0.
Duke 13; Auburn 7.
St Mary's 13; Fordham 6.
Boston College 39; Georgetown 0.
Tufts 6; New Hampshire 3.
Amherst 14; Mass State 0.
Navy 7; Notre-Dame 0.
Maine 18; Colby 7.
Temple 20; Drake 14.
Pitt 37; Centre 0.
West Virginia 13; Marquette 13.
Detroit 24; Holy Cross.
St Lawrence 12; Alfred 6.
Drexel 6; Deleware 0.
Davis & Elkins 28; Geneva 6.
Gettyysburg 13; Ursinus 10.
Susque hanna 37; Hartwick 0.
Vermont 19; Norwich 0.
Duquesne 21; Washington & Jefferson 6.
Trinity 14; Wesleyan 6.
West Virginia Wesleyan 34; Bethany 0.
Williams 13; Union 0.
Rhode Island 20; Worcester Tech 7.
Alumni 12; Boston University 7.
Clarkson 27; Ithaca College 0.
Aalabam 20; Kentucky 0.
Clemson 13; Wake Forest 0.
Venderbilt 9; Georgia Tech 6.
Louisiana State 30; South Carolina 7.

Rugby canadien

INTERPROVINCIAL

Montréal	9
Hamilton Tigers	2
Toronto Argos	21
Ottawa	4

INTERCOLLEGIAL

McGill	17
Queens	1
Toronto Varsity	22
Western	14

SENIOR O. R. F. U.

St-Michaels	9
Sarnia	4

INTERMEDIAIRE Q.R.F.U.
Section ouest

Can. National	19
Westward	1

Section est

57 Battery	19
Granites	0

JUNIOR Q. R. F. U.

Westward	13
Montréal	[illegible]

COLLEGIAL INTERMEDIAIRE

Loyoyla	12
Bishops	7

Section centrale

R. M. C.	7
Queens	7
Toronto Varcity	21
Ottawa U	5

JUNIOR O. R. F. U.

Argonauts	16
Balmy Beach	0

JUNIOR COLLEGIAL

Queens	11
R. M. C.	3

EXHIBITION

Lower Canada College	17
Ashbury, Ottawa	5

VERDUN INDEPENDANT

Stanleys	6
Argos	4
Rangers	5
Ramblers	3

RUGBY ANGLAIS

Wanderers	15
McGill	5

Le rugby
LES POSITIONS

INTERPROVINCIALE

Montréal	4	1	57	44	8
Ottawa	3	2	54	61	6
Argos	3	2	75	44	6
Hamilton	0	5	29	66	0

INTERCOLLEGIALE

McGill	3	2	37	25	6
Queen	3	2	29	42	6
Varcity	3	2	59	38	6
Western	1	4	34	64	2

SENIOR O. R. F. U.

Sarnia	4	1	0	80	22	8
Balmy Beach	3	1	0	50	49	6
St-Mikes	1	2	1	25	40	3
Hamilton	0	4	1	36	74	1

INTERMEDIAIRE Q. R. F. U.
Section ouest

Westward	4	1	55	18	8
C. N. R	4	2	68	28	8
Rangers	3	3	43	33	6
McGill	0	5	9	76	0

JUNIOR Q. R. F. U

Westward	4	0	50	9	8
Montréal	2	2	73	26	4
St-Lambert	0	4	7	95	0

VERDUN INDEPENDANT

Stanley	7	0	77	10	14
Argos	5	2	52	16	10
Rangers	5	2	57	19	10
Ramblers	2	5	24	37	4
Mont Tech	1	5	10	48	2
Emard	0	6	8	10	0

Terres à vendre

MAGNIFIQUE TERRE de 165 arpents, gros roulant, terre à bois, bâtisses de 1ère qualité à vendre avec récolte, très bon marché à 15 milles de la ville. S'adresser à C.-E. Migner, 785 St-Vallier, tél.: 8358. 4nov-2fs-108f

Vues animées

VUES ANIMEES à la maison. Projecteurs pour $14.00 en montant. Aussi un assortiment complet de films pour louer. Agents des appareils Eastman, Ampro Bell et Howell. Frontenac Photo Supply Co., 19 Buade, tél.: 2-3100. 21oct-26fs-113r

Vous avez pour votre argent lorsque vous annoncez dans les colonnes classées du "Soleil".

Non classifiées

OXYMEL

DEMANDEZ à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus". Vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes, bronchites, etc. Vous pouvez en donner aux tous jeunes bébés. En vente partout, 50c la bouteille. 8sept-j.n.o.-4p

ADELARD BOIVIN

AYANT FAIT l'acquisition d'un stock de fourrures, tel que Seal Hudson, Seal ordinaire. Je suis en mesure de vendre cette fourrure, à des prix très réduits. Fourrures de toutes sortes, coupe irréprochable, 23-23½ rue Colbert, tél.: 8245. Rés. 8246. 18oct-26fs-115f

SHANGHAI CAFE

SHANGHAI CAFE.—108, St-Joseph, tél.: 2-0049. Si vous désirez avoir un bon repas faites l'essai de notre restaurant. Repas à toutes heures. Spécialité: repas à la dinde, 25c. 31oct-6fs-115r

46 ST-EUSTACHE.—4 chambres plus chambre bain, propre, 54 St-Eustache, 4 chambres, 1er étage. Ces logements sont remis à neuf. Prix d'occasion. S'adresser 46 St-Eustache, tél.: 2-7780. 31oct-6fs-115r

Chs.-N. Emond, Enrg.

TRES BEAU CHOIX de fourrures d'automne, acheté avant la hausse. Manteaux nouveau styel. Tour de cou, Garniture de manteau. Spécialité: confections, réparations et transformations. Ouvrage garanti. Très bas prix. Mon expérience est à votre service, 353 Des Fossés, coin de la Couronne, tél.: 6741. 14-16-18-21-23-25-28-30oct-1-4-6-8nov-115r

SHAMPOO-TEINTURE.—Produit français, nouveau procédé de teinture pour cheveux. Différent de toute autre teinture. Demandez "Clairol" à votre coiffeuse. H. Noreau,

Saint-Aubert

Mariage Deschesne-Lorendeau

Le 5 octobre a été bénit le mariage de Mlle Juliette Deschesnes à M. Jean-Charles Lorandeau, de Ste-Anne, M. Alphonse Pelletier, servait de témoin à sa fille, M. D. Lorandeau accompagnait son fils. Le déjeuner fut servi chez M. Alphonse Pelletier. Dans l'après-midi les mariés partirent en voyage aux Etats-Unis. Nos voeux de bonheur les accompagnent.

Naissance

Le 4 octobre est né Joseph-Daniel, enfant de M. et Mme Josaphat Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

—M. Gérard Leblanc, son frère M. Eugène Leblanc, de Montréal, en promenade chez leurs parents.

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER
785 ST-VALLIER, tél.: 8358, résidence 2-3506.
PROPRIETES à vendre, à échanger.
AUSSI TERRES et terrains dans différentes localités. 2nov-6fs-114f

H.-P. CIMON
$4,500.00 Ave Bougainville. Maisons de 9 chambres et bain. Système eau chaude et planchers durs. Garage, etc.
$9,000.000 rue Lockwell, 3 logements 5-6-8 chambres. Fournaise séparée.
$900.00 rue Arago. Evalué $1,400.00. 4 chambres, garage, etc.
DIVERS POSTES de commerce à vendre. Toutes les propositions seront à conditions faciles. Echange, etc., 2 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 2nov-6fs-114r

EMILE BROUSSEAU
Immeuble et Assurance
255 ST-JEAN. TEL.: 2-5768
BONNE OCCASION.—Rue Scott, maison 2 logements, système chauffage, planchers bois dur, très propre, entrée cour, conditions faciles.
ARGENT A PRETER.—A 50% de la valeur de la propriété. 4nov-6fs-114r

Ne restez pas sans situation, faites appel aux petites annonces du "Soleil" pour vous aider à trouver une situation.

PROTEGEZ VOTRE AUTO DURANT L'HIVER

Hivernement d'Autos—Réparations —Hangarage de Batteries

GARAGE BASTIEN.—18, la Couronne, tél.: 9606. Remisez votre auto pour l'hiver dans un garage de 1er ordre sans payer plus cher. Service de chauffeurs à domicile. Réparations, lavage, graissage, huile, antifreezes, etc. 2nov-26fs-R

PROFITEZ DE LA SAISON D'HIVER, avant de mettre votre auto en hivernement, qu'avec quelques piastres, vous pouvez enlever tous les bruits de votre carrosserie, portes, vitres, etc. Nous vous invitons. Morissette & Frère, 337, Prince-Edouard, tél.: 7813. 2nov-26fs-F

AUTOMOBILISTES.—Protégez-vous et protégez le public en mettant sur votre auto le lining "Autofren". Efficacité et durabilité incomparables. Coûte peu. Freins sûrs. Autofren Lining Co., 49, Grant ou Garage Ste-Marguerite, 71, Ste-Marguerite. 2nov-26fs-R

GERARD GUAY.—99, Côte d'Abraham, tél.: 2-3707. Confiez le soin de votre batterie pour l'hiver à une maison responsable. Service à domicile. Ouvert le soir. Vendeur autorisé des batteries Willard. 2nov-26fs-R

LEON DROLET & FILS ENRG.—Spécialité. Réparation de ressorts d'auto, etc., 14 Caron, Québec, tél.: 3-0979. Résidence: 3-0979. 2nov-26fs-F

PIECES ET ACCESSOIRES neufs et usagés pour toutes marques de chars. Spécialité: Ford, Durant, Frontenac, Star, Rugby. Stock de la Quebec Donnacona garage. Auto Service Reg'd, 197½ de la Couronne, tél.: 3-2692 2nov-26fs-F

NOUS AVONS TOUJOURS EN MAINS 30 à 40 chars usagés, récents modèles, provenant de faillite et de particuliers, prix très réduits. Quebec Used Car, Ltd., Marché St-Roch, tél.: 3-1915. 2nov-26fs-F

J.-A.-T. LAMBERT INCR., 74 Charest, tél.: 7481. Lavage, graissage, remisage d'auto pour l'hiver, $5.00 par mois. Réparations générale. Prix tout à fait spécial pour overhaulage. 2nov-26fs-F

ALARIE & TESSIER. — Soudure autogène. Spécialité soudure de radiateur d'auto et toutes sortes de soudure, 560½ St-Vallier, tél.: 9455. 2nov-26fs-F

QUEBEC AUTO SUPPLY.—77, du Pont, près des Fossés. Liquidation de nos jolis accessoires d'autos, chaînes, travers de chaînes, abat-jour pour fanaux, pads pour ailes d'arrière, chromés, rubis rouge, $4.50 pour $2.50 Caoutchouc pour volants. 2nov-26fs-R

L.-P. GAUVIN ENR'G.—Réparation générale de carrosserie. Spécialité débossage et peinturage au Duco. Profitez de la saison d'hiver pour faire faire vos réparations, 170½ de Mazenod, tél.: 2-3321. 2nov-26fs-F

ATTENTION AUX AUTOMOBILISTES. — Protégez vos réflecteurs, pare-choc, radiateur en le faisant nickler pour la saison d'hiver. Aussi tout genre de nickelage, argenteries, dorures, etc. Garant & Thibault, 147 Ste-Hélène, tél.: 9232. 2nov-26fs-F

ANTI CONGELANT SPECIAL pour radiateur. Chars usagés: $35.00 à $125.00, avec ou sans licence. Pièces pour nouveau et ancien Ford et Chevrolet. Réparation et pièces de bicycles. Réparations d'autos générales. Edgar Andrews, 136 Boulevard Langelier, tél.: 3-3738. Ouvert 6 a.m. à 12 p.m. 2nov-26fs-F

EMPLISSEZ VOTRE RADIATEUR, avec l'Anti Congellant "Eveready Preston". Il ne s'évaporise pas, est moins sujet à couler. Ne coûte pas plus cher que les autres, et donne plus satisfaction. Morissette & Frère, 337, Prince-Edouard, tél.: 7815. 2nov-26fs-F

J.-S. RUELLAND.—Carrossier, "diplômé" General Motors, Division Fisher Body. Réparation d'auto, débossages. Spécialité: peinturage, rembourrage, posage de vitres. Fabricant de valises, coin Belleau et Colomb, tél.: 8216. 2nov-26fs-F

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars, à prix réduit, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange, Reg'd, 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 2nov-26fs-F

HIVERNEMENT D'AUTOS.—$6 pour l'hiver. Places de garage chauffé, $5 par mois. Réparations générales, débossage, peinturage, huile et graisse d'hiver, chaînes, antifreeze, etc. Côté & Côté, 163, St-Vallier, tél.: 2-6290. 2nov-26fs-R

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BEDARD — A N.-D. de Jacques-Cartier, le 2 novembre 1933, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Bédard, fille de feu M. et madame Elzéar Bédard, autrefois de Beauport.

Les funérailles auront lieu mardi matin, le 7 novembre, à 10 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 400 1-2, rue St-François, à 10 heures 15, pour l'église N.-D. de Jacques-Cartier et de là au cimetière de Beauport, où sera chanté un libéra. 3nov-3fs-b

FAGUY — A l'Hôpital St-Sacrement, le 5 novembre 1933, à l'âge de 11 jours, est décédée Marie-Cécile-Yvette-Louise Faguy, enfant de M. et Mme Roméo Faguy, et inhumée le même jour au cimetière Belmont. Funérailles privées.

GALARNEAU — A l'Hôpital de l'Enfant Jésus, le 5 novembre, à l'âge de 48 ans et 6 mois, est décédée Dame Alice Fortier, épouse de M. P.-A. Galarneau, industriel de Courville.

Le service et la sépulture auront lieu à St-Louis de Courville, mercredi, le 8 courant, à 9 heures. 6nov-2fs-b

MARANDA — A Lévis, le 5 novembre 1933, à l'âge de 7 mois, est décédé Gérard, enfant de M. Jean-Marie Maranda et dame Aurore Lafrance.

Les funérailles auront lieu mardi, le 7 novembre, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 20 rue Mont-Marie, à 3 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. -b

NORMAND — A Québec, le 5 novembre 1933, à l'âge de 81 ans et 6 mois, est décédé le capitaine François Normand, de la Compagnie No 1 des Zouaves Pontificaux.

Des funérailles militaires auront lieu, mercredi, le 8, à 9 heures, en l'église N.-D. du Chemin.

Départ de la maison mortuaire, 140 des Franciscains à 8 heures 45, pour l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles. 6nov-2fs-b

SERVICE

MERCIER — Mardi, le 7 novembre, à 7 heures 45, en l'église St-Coeur de Marie, Grande-Allée, sera chanté le service du Tiers-Ordre pour feu Ernest Mercier, avocat.

Les Tertiaires et les membres de la Société St-Vincent de Paul sont priés d'y assister. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GENEST — Mardi, 7 novembre, sera chanté en l'église de St-Roch, à 7 heures 15, le service anniversaire de Joseph Genest, époux de feu dame Virginie Gingras. 4 nov-2fs-b

REMERCIEMENTS

SINCERES REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de publier. R. P. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveurs obtenues, avec promesse de publier. Mme L. D. R. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Merci. J.-A. B. St-Pierre. -b

REMERCIEMENTS — Mlle Laura McNeil remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Vve Philias McNeil, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS — M. Omer LaRivière et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fille Mlle Alphonsine, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél.: 2-6868

GRAND EUCHRE CONCERT

Ce soir, à 8 heures 30, à la salle de l'Association des Casques d'Acier, 72 rue Ste-Hélène, sera donné un grand euchre concert.

Que l'on se rend e en foule afin d'encourager une bonne oeuvre, car de nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants.

La population de Saint-Sauveur

Le Rév. Père Guérin, curé de la paroisse de St-Sauveur, a donné au prône, hier, le résultat de la visite annuelle qui vient d'avoir lieu. Cette paroisse compte actuellement 2,148familles et sur ce nombre il y en a 13 de langue anglaise. La population catholique est de 11,521 mais il faut ajouter l'Orphelinat, pensionnaires, vieillards, orphelins et employés, 346 et 72 religieuse et religieuses, dans la paroisse, ce qui forme un total de 11,939 âmes. Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles est de 2,306. C'est à peu près le même résultat que l'année dernière.

Bourses d'études du C. P. R.

Le Pacifique Canadien, par l'intermédiaire de M. Grant Hall, son vice-président, annonce qu'il accordera à ses employés mineurs ou fils mineurs d'employés, deux bourses d'études à l'Université McGill couvrant soit une année de cours à la faculté des Arts et Sciences et quatre années de cours en génie civil, mécanique, électricité ou chimie, soit cinq années de cours en architecture.

Ces bourses, qui seront décernées après examens tenus en juin prochain, permettront à leurs titulaires de commencer à étudier à McGill à l'automne 1934.

Le Pacifique Canadien accorde aussi à ses employés mineurs ou fils mineurs d'employés des bourses d'études à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Causerie de M. le juge Roy

Mercredi après-midi, au Château Frontenac, sous les auspices du Cercle des Femmes Canadiennes, M. le magistrat en chef Ferdinand Roy, donnera une causerie sur Louis Veuillot d'après sa correspondance.

La réunion commencera à 3 heures 30. Elle sera présidée par madame Basil Carter. Mademoiselle Marois possède encore quelques cartes d'abonnement.

A Laval

Organiste à Beauport et ex-boursier d'Europe, notre distingué jeune concitoyen, M. Pierre-Charles Lapointe, vient d'être nommé professeur de piano et d'orgue, à l'Université Laval. M. Lapointe fut, deux années durant, dans la Ville-Lumière, l'élève de Louis Vierne, organiste à Notre-Dame de Paris, et d'Henri Patiron, maître de chapelle à la Basilique du Sacré-Coeur de Montmartre.

Mort de madame P.-A. Galarneau

Madame P.-A. Galarneau, née Alice Fortier, épouse de M. P.-A. Galarneau, industriel et plusieurs fois maire de Courville, est morte hier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, à l'âge de 48 ans et 6 mois. Elle était gravement malade depuis plusieurs mois. La défunte laisse dans le deuil son époux, M. P.-A. Galarneau, trois enfants adoptifs: madame J.-E. Raymond, de Loretteville, madame J.-E. Chabot, de Lambton, et M. René St-Pierre, de Courville.

Le service aura lieu à St-Louis de Courville, mercredi, à 9 heures.

Le "Soleil" offre à la famille ses plus sincères sympathies.

Saisie de liqueurs

La guerre aux contrebandiers dans le bas du fleuve, se poursuit très activement. Les agents du service de surveillance de la Commission des Liqueurs exercent une vigilence de tous les instants.

Après les saisies et arrestations dont Le "Soleil a parlé la semaine dernière, voici qu'aujourd'hui, nous sommes informés que les inspecteurs Godbout, Paquet et Letarte, ont saisi deux automobiles et arrêté leurs conducteurs sur la route de St-Fabien, la nuit dernière.

Les officiers de la Commission ont saisi et confisqué une centaine de gallons dans chaque automobile.

Les acusés comparaissent aujourd'hui, à Rimouski, devant M. le magistrat Couillard.

Frappé par une auto

L'ambualnce de la maison Hubert Moisan fut mandée, samedi soir, en face des établissements J.-L. Drolet, rue du Pont. M. François Alain, de Limoilou, venait d'être frappé par une automobile. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang. Le blessé était hors de danger, hier soir.

Club de Radio

Le Radio Club de Québec vient d'être réorganisé. Voici ses officiers, qui furent élus, dimanche soir, le 28 octobre dernier, lors d'une réunion tenue, à la résidence de M. Alexandre Larivière, 174, rue Aberdeen:

Président, M. Alex. Larivière, VE2AB; vice-président, M. J.-H. Labelle, VE2HL; secrétaire-trésorier, M. R. Morin, VE2EY. Directeurs: MM. A. Alther, VE2GM, et J.-R. McGough, VE2EZ.

Entre autres amateurs invités, on remarquait MM. Lucien Gagnon, A. Rochefte, René Frenette, VE2DL, Charles Frenette, VE2FA, R. Rayson, VE2CW et R. Relton.

L'assistance admira beaucoup les appareils de transmission et de réception du poste VE2AB de M. Larivière. Les membres du Radio Club de Québec iront prochainement visiter les amateurs de radio de la région trifluviene.

Soirée intime

Dimanche, le 22 octobre, se réunissaient à la résidence de M. et Mme Michel Filteau, un groupe de parents et d'amis pour fêter le 19e anniversaire de naissance de leur fille Germaine. Comme tout fut organisé discrètement, on peut juger de la surprise de la jubilaire, en arrivant chez elle, lorsqu'elle entendit l'hymne "O Canada". Il y eut lecture d'une adresse par Mlle Marie-Ange Roy, et présentation d'une jolie gerbe de fleurs composée de 19 œillets, présentée par Mlle Gemma Filteau, une bourse bien garnie fut aussi présentée par Mlle Thérèse Filteau, ainsi que plusieurs riches cadeaux par Mlle Julienne Lajoie.

Quoique Mlle Filteau fut très émue, elle sut remercier ses parents et amis avec beaucoup de tact. La soirée se continua, aux sons des violons, guitares, accordéons et piano et divers amusements canadiens.

A minuit, tous les invités prirent place autour d'une table disposée avec goût et richement garnie. Comme la jubilaire prenait place à la table, une seconde adresse plutôt comique lui fut lue par M. J.-A. Soucy et une bourse fut présentée par M. Donat Masse qui agissait comme comédien.

Etaient présents: M. et Mme Michel Filteau, Mlle Germaine Filteau, la jubilaire; ses frères et sœurs: MM. Gérard et Marcel, Mlles Evangéline, Yvonne, Gemma et Thérèse; M. et Mme Ernest Filteau, sr, de Lévis; M. Eugène Filteau, de St-Jean Chrysostome; M. et Mme Octave Olivier, de St-Etienne de Lauzon; M. et Mme Charles Filteau, de St-Jean Chrysostome; M. Pierre Laliberté, M. et Mme Ernest Filteau, jr, de Québec; Mlles Germaine et Alice Olivier, de St-Etienne; Alma Filteau, MM. Léo, Aimé et Albert Roy, Mlles Marie-Ange et Honora Roy, MM. Patrick et Léo Bard, Miles Yvonne et Patricia Bard, Mme J.-H. Carrier, de Québec; Mlle Alida Laferrière, de Québec; Mme Philippe Bégin, Mme Louis Couture, de St-Jean; Mlle Lucienne Couture, M. Dina Couture, M. et Mme Ludger Couture, Mme Uldéric Lajoie, M.M et Mmes Ls Pelletier, Georges Vallières, Mme Alfred Couture, M. Arthur Dubois, sr, MM. Paul, Emile et Arthur Dubois, jr, J.-P. Vaillancourt, Octave Blanchette, B. Tremblay, J.-A. Soucy, Donat Masse, René Cantin, de St-Jean; Ubald Couture, Jérôme Demers, Lauréat et Alphonse Filteau, de Lévis; Omer et Arthur Cantin, de St-Jean; Philippe Gingras, Armand, Rolland et Armand Fréchette, Mlles Ida et Noella Fréchette, Berthe Robitaille, Emilia Samson, de St-Jean; MM. Alphonse Couture, Ls Bédard, Mlles Thérèse Pelletier, Julienne Lajoie, Liliane Vallière, MM. Ls-Philippe Bégin, Roger Filteau, Jacques Filteau et Mlle Lydia Filteau et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La soirée se termina aux petites heures. Tous se séparèrent emportant un souvenir inoubliable de cette agréable réunion.

M. Léo Roy, Mlle Marie-Ange (R) et Dora Roy, Mme P. Bégin, étaient les organisateurs de cette réception réellement bien réussie.

RECENT MARIAGE

M. et Madame Delphis Desrochers (Clotilde Laroche) photographiés à l'issue de leur mariage, béni en l'église de Sainte-Croix de Lotbinière, le 26 octobre dernier.

Notre-Dame de Québec

Dans les Hôtels

Monseigneur le curé visitera cette semaine, les familles demeurant dans les hôtels, comme suit : Château Frontenac, mercredi, à 10 h. 30 ; Hôtel St-Louis, mercredi, à 2 heures de l'après-midi Hôtel Clarendon, jeudi, à 10 h. 30 de l'avant-midi.

Aux prières

M. John Champoux, époux de Dame Marie Sirois, décédé, à St-Cœur de Marie, le 4 novembre. Il était âgé de 81 ans. Le service fut chanté, ce matin, à St-Cœur de Marie.

Achetons-en !

Aujourd'hui, a commencé l'annuelle vente des coquelicots dont les fruits serviront à secourir les familles des vétérans de la Grande Guerre qui sont dans le besoin.

Retraites paroissiales

Nos retraites paroissiales commenceront dimanche prochain. Le prédicateur en sera le Révérend Père Lussier, Oblat de Marie Immaculée. La première de ces retraites sera pour les dames et les demoiselles qui ont un banc ou qui se seront assuré une place de banc. L'exercice initial de cette première retraite aura lieu, à 3 heures, dimanches prochain, dans l'après-midi. Il y aura cette petite différence dans l'horaire des deux premières retraites : à la première, l'exercice du matin sera, à 9 heures, et sera suivi d'une instruction ; à la seconde, où les bancs seront libres, l'instruction du matin aura lieu à 6 h. 30.

Oeuvres diocésaines

Cette semaine, seront distribuées dans chaque famille de notre paroisse des petites enveloppes destinées à recueillir, conformément au désir exprimé par notre éminentissime archevêque, la modeste offrande annuelle de tous les fidèles de notre diocèse pour le soutien de nos œuvres diocésaines d'apostolat.

St-Jean-Baptiste

Aux prières :

M. André Galibois décédé, à l'Hôpital Général, le 30 octobre. Le défunt était âgé de 72 ans.

Pour feu M. Mercier

Demain matin, à 7 h. 45, sera chanté, en l'église St-Cœur de Marie, le service du Tiers-Ordre de M. Ernest Mercier, Les tertiaires et membres de la St-Vincent de Paul y sont invités.

Anniversaire

Samedi, le 11 novembre, à 8 heures en l'église du St-Esprit sera chanté le service anniversaire de feu Dame Alfred Simard née Catherine Gravel.

Une belle œuvre

On fera, cette semaine, une collecte à domicile pour l'Oeuvre de Notre-Dame du Bon Conseil dirigée par M. l'abbé Chapleau.

Achetons-en

On vendra aussi, cette semaine, des coquelicots, au bénéfice des Vétérans de la Guerre. Les fruits de cette vente seront employés à secourir les familles des anciens soldats qui sont dans le besoin.

St-Sauveur

La journée paroissiale

La grand'messe, hier, a été chantée par le révd Père Normand et le prône fut fait par le révd Père Guérin, curé, ainsi que le sermon.

Les vêpres ont été chantées à 7 heures. Il y eut ensuite procession du Rosaire et Salut du St-Sacrement.

Retraites annuelles

Les retraites annuelles sont commencées hier, dans notre paroisse, par celle des dames dont l'ouverture eut lieu à 3 heures. Le révd Père Lortie et le révd Père Cardin en seront les prédicateurs. Les autres exercices auront lieu le matin, à 7 h. 45 et le soir, à 7 h. 30.

Pour les défunts

Il y aura un exercice pour les défunts tous les soirs, excepté le samedi, à 7 h. 30, à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. Cet exercice consistera en la récitation du chapelet et du De Profundis, une lecture de circonstance et la prière du soir. Les fidèles devraient y assister en grand nombre.

Le glas

A cause des retraites qui ont lieu, cette année durant le mois de novembre, on sonnera le glas, pour inviter les paroissiens à prier pour les morts, à 7 h. 25 au lieu de 8 heures.

L'"Académicien"

Le Cercle Dramatique Legault voulant contribuer au bazar en faveur des pauvres, donnera deux représentations d'une comédie intitulée "l'Académicien", de Daniel Auschitsky, ce soir et demain soir, à la salle St-Pierre. Tous ceux qui y assisteront passeront d'agréables soirées. Les prix d'admission n'étant que de 25 et 15 sous, il devrait y avoir foule. Des cartes seront en vente à l'entrée de la salle où l'on pourra réserver des sièges.

Les saintes reliques

Toute la journée, hier, les saintes reliques que possèdent notre paroisse ont été exposées à l'autel de la Ste-Vierge et purent être vénérées par les fidèles après la retraite des dames et les vêpres.

La J. O. C. F.

La J. O. C. F., organisation d'Action Catholique de la Jeunesse Ouvrière existe bel et bien dans la paroisse. Elle possède maintenant son local à 14, avenue des Oblats. La "soirée jociste" du vendredi soir continue d'avoir lieu à la salle St Pierre.

Le "Local Jociste" est ouvert les dimanche et lundi après-midi, ainsi que les lundi et mercredi soir.

Invitation cordiale à toutes nos sœurs ouvrières jocistes et futures jocistes à venir participer au grand mouvement d'action catholique par la réalisation de notre devise: "Garder au Christ les jeunes ouvrières, par les ouvrières."

Pour les tertiaires

A la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, ce matin, à 6 h. 30, a été, chanté le service de tertiaire de Mathilda Turcotte, et demain, à la même heure, on chantera le service annuel pour tous les membres défunts du Tiers-Ordre.

Aux prières

Julien Gauvin, fils de M. Alphonse Gauvin, décédé le 2 novembre, dans notre paroisse, à l'âge de 9 ans.

A l'église paroissiale

Grand'messes, demain: 5 h. 30 pour les âmes; 6 h. 15, pour Clarisse Cantin; 7 heures, pour les membres défunts de la famille J.-H. Patry; 7 h. 45, pour Joseph Thibault.

Cour de Police

Devant l'honorable juge Demers, de la Cour des Sessions de la Paix, s'est poursuivie ce matin la cause de Larochelle, garagiste de Limoilou, contre Albert Rousseau. L'enquête préliminaire, dans cette cause, eut lieu il y a une quinzaine de jours, et l'accusé ayant choisi un procès sommaire, ce procès s'est instruit ce matin.

Les faits, que nous avons déjà relatés lors de l'enquête sont les suivants:

Larochelle, qui tient garage à Limoilou, gardait dans son établissement l'automobile de Brousseau. L'accusé devait à Larochelle une somme assez importante soit pour réparation à son auto soit pour hangarage.

Larochelle pour garantir le paiement de ce qui lui était dû voulut garder l'automobile de Brousseau en son garage. Brousseau aurait demandé à Larochelle de le laisser sortir son auto, mais ce dernier lui aurait répondu qu'il ne rentrerait en possession de sa voiture que lorsqu'il aurait payé ce qu'il devait.

Brousseau, la nuit venue aurait pénétré avec effraction dans le garage de Larochelle pour sortir son automobile à l'insu du propriétaire de l'établissement. Plusieurs témoins furent entendus ce matin, et la cause se poursuit.

Pour recel

L'honorable M. Hugues Fortier, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix, a présidé ce matin une enquête dans l'affaire de Robert Ouellette accusé du recel des bijoux volés dans l'automobile de Mlle Kennedy, de Montréal.

Depuis un mois la police municipale recherche des bijoux d'une valeur d'environ $2,000 laissés dans une valise, dans l'automobile de Mlle Kennedy. Nous avons à plusieurs reprises parlé de ce vol, dans les colonnes du "Soleil" et samedi dernier encore, nous rapportions l'accusation de recel portée contre deux jeunes gens.

Dans cette accusation de recel contre Robert Ouellette, la Cour a terminé sa preuve ce matin et la défense a demandé l'ajournement de l'enquête à la semaine prochaine afin de faire entendre ses témoins.

Devant le même juge est commencée aussi l'enquête d'un deuxième accusé de recel, dans la même affaire. Cette fois il s'agit de Philippe Grenier.

Ce qui contribue à rendre cette double enquête plus intéressante c'est que les deux accusés Ouellette et Grenier auront aussi à répondre à une autre accusation, celle d'avoir tenu un débit clandestin de liqueurs alcooliques dans le quartier du Palais. La descente a été faite samedi soir dernier par les officiers de la Commission des Liqueurs agissant de concert avec la police municipale.

Aubaines IRRESISTIBLES POUR MARDI

SOYEZ AU MAGASIN DES 9 HEURES

Une Table De Bargains
Vêtements de laine pour enfants, articles pour dames, soldes de lignes, le morceau **.25**

Gants De Chamoisette
Lot de 125 paires pour dames et enfants, lignes désassorties, à clairer, la paire **.25**

48 Pardessus De Garçons
Soldes de lignes dans les âges de 10 à 17 ans, paletots d'hiver de bonne qualité, à sacrifier, tant qu'il y en aura **3.89**

Corselettes Dames et Fillettes
Valeurs régulières de $1.00 et plus, grandeurs 30 à 36 pour dames, 10 à 14 ans pour fillettes **.59**

Nappes Blanches
Bonne qualité, patrons assortis, grandeurs 54" x 70", une véritable aubaine à ce prix spécial **.79**

27 Rugs Axminster Anglais
Qualité bien connue, patrons désassortis, grandeurs 9' x 9', 9' x 10½', 9' x 12', ont valu de $48.00 à $65.00, mardi . . **29.95**

Etoffes à Manteaux
Environ 200 verges, qualité valant jusqu'à $1.75 la verge, couleurs assorties, tant qu'il y en aura, la verge **1.29**

Pantalons d'Hommes
Un lot de pantalons pour hommes et garçons, longs, breeches, bloomers, valeurs jusqu'à $4.00, à clairer **1.49**

FAGUY, LEPINAY & FILS

PLAIDOIRIES AU PROCES DU CHARBON

(Suite de la 1ère page)

Cour du Banc du Roi, dans l'affaire des compagnies de charbon, elle fut aojurnée à mercredi matin, du consentement de la Couronne et avec l'autorisation de l'hon. juge Gibsone, qui préside les Assises.

L'on voulut ensuite porcéder dans l'affire des deux frères Bédard, accusés de manslaughter en rapport avec la mort d'un jeune homme de St-Lambert, comté de Lévis, à la suite d'une querelle du cours de laquelle Roy fut frappé par une pierre que l'on dit avoir été lancée par l'un des accusés, mais la défense, représentée par Me Alleyn Taschereau, C. R., demanda l'ajournement à cet après-midi, à 2 h. 30, à cause de l'absence de ses témoins. La défense ne croyait pas que l'on procéderait aujourd'hui, dans cette affaire et c'est ce qui explique l'absence de ses témoins. En demandant l'ajournement à cet après-midi, elle s'est toutefois, au cas où elle ne serait pas encore prête cet après-midi, réservée le droit de ne procéder que demain.

Il en résulte que le procès de Paul-Maurice Corrigan, restaurateur de la Tuque, accusé d'avoir étranglé sa femme, Anne-Marie Tremblay, dans les circonstances déjà relatées par Le "Soleil" ne commencera que mercredi, date pour laquelle l'on a assigné tous les témoins.

On ne prévoit pas que la cause de Bill Power soit bien longue, de sorte que, vraisemblablement, le procès de Corrigan ne subirait qu'un léger retard. Les défenseurs de Corrigan, comme Le "Soleil" l'a déjà annoncé, dès les débuts, croit-on, va enregistrer un plaidoyer de folie, mais la preuve, s'il en était ainsi, serait beaucoup moins longue et surtout bien moins compliqué que dans le procès de Trottier.

Banquet aux huîtres

Dans le sous-sol de l'église du St-Esprit, ce soir, à 8 heures, on donnera un banquet aux huîtres au profit du temple paroissial, sous les auspices des la Société St-Jean-Baptiste. Le banquet sera présidé par M. l'abbé Léon Létourneau, curé, et par M Francis Roger.

L'admission ets de $1.00.

On est prié d'apporter couteau et serviette.

Association ouvrière

Une réunion générale de l'Association Ouvrière de St-Jean-Baptiste, dont le nouveau local a été inauguré à 33 rue Racine, a eu lieu ces jours-ci. La salle était littéralement remplie à sa pleine capacité.

Des orateurs de St-Sauveur ont été intéressants et ont encouragés la population à soutenir la classe ouvrière contre certains abus.

Plusieurs propositions ont été adoptées et donneront certainement un appui à la classe ouvrière.

Tous les membres sont invités à la prochaine assemblée ainsi que leurs amis qui veulent s'inscrire membre du club de l'Association.

Cours agricoles

Beauceville, 6.—(D. N. C.) — Depuis quelques semaines, se sont ouverts, à Beauceville les cours agricoles moyens, au Collège du Sacré-Cœur de cette ville. Ces cours avaient été fondés, l'an dernier en septembre, et l'honorable ministre de l'Agriculture, M. Adélard Godbout, en avait fait l'inauguration, en compagnie de M. Edouard Fortin, député provincial de Beauce, et de quelques officiels de son ministère. L'an dernier, au delà de soixante élèves avaient suivi ces cours. Cette année, cent élèves se sont inscrits et le cours comprend deux années. Nos cultivateurs ont accueilli avec enthousiasme cette fondation et les autorités du collège ont dû refuser des demandes d'admission. M. Marceau est le directeur des cours.

La troupe Colin à la Rivière-du-Loup

MERCREDI ET JEUDI, 8 ET 9 NOVEMBRE

Rivière-du-Loup, 6. — Un événement théâtral sans précédent pour la jolie ville de la Rivière-du-Loup est annoncé pour les mercredi et jeudi, 8 et 9 novembre, la visite de la célèbre troupe de comédie française Georges Colin, de Paris. Se rendant à la demande de nombreux amateurs de théâtre de la Rivière-du-Loup, M. Gauvin enverra en effet la troupe Colin faire la joie des amateurs du bas du fleuve et tous les artistes français avec leurs décors et accessoires présenteront les deux plus grands succès de la tournée au théâtre Princess. Le mercredi 8, la troupe jouera "La Danseuse Rouge" et le jeudi, 9, "La Sonnette d'Alarme".

Nous croyons que c'est la première fois qu'une troupe parisienne de cette importance se rende jusqu'à la Rivière-du-Loup. Il est certain que toute la Rivière-du-Loup assistera à ces beaux spectacles ainsi que de nombreux amateurs de Rimouski, Trois-Pistoles, Cabano, et de tous les alentours .

On peut communiquer avec le théâtre Princess de la Rivière-du-Loup pour tous renseignements.

Cour d'Amirauté

La Cour d'Amirauté entend, aujourd'hui, à Québec, la cause de la "Sinmac Lines" contre les propriétaires du "Wanstead". Il s'agit, en cette affaire, d'une collision survenue, le 16 juin dernier, au quai de la Dominion Coal, à Lévis, entre la barge "Wellington" et le navire "Wanstead".

Les barges "Wellington" et "Isabelle Reid", de la Sinmac Lines", venaient pour renflouer le remorqueur "Alice" qui avait sombré à environ deux cents pieds de la rive lévisienne. Le remorqueur, escorté des deux barges susnommées, allait être amarré au quai de Lévis, lorsque le "Wanstead", en train d'aborder, lui aussi, au même endroit, frappa la barge "Wellington", causant à celle-ci des dommages considérables. La Sinmac Lines, par le ministère de MeLucien Beauregard, C.R., de Montréal, réclame, en conséquence, aux propriétaires du "Wanstead" une indemnité de $35,000. Les défendeurs sont représentés par Me R.-C. Holden, C.R., de Montréal, et le tribunal est présidé par l'honorable juge Louis-Philippe Demers, des Cours Supérieure et d'Amirauté, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, qu'assiste, comme assesseur, le capitaine Demers, ci-devant du département de la Marine.

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de :—
J.-A. TREMBLAY ENRG., (DAME ALICE VALLERAND), BAGOTVILLE, QUE.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque accepté de dix pour cent de l'offre seront reçues aux bureaux de MM. Lamarre, Lamarre & Inns, 19 St-Jacques Est., Montréal, jusqu'à mercredi, le 15 novembre 1933, à midi, pour l'achat des biens suivants, en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous :—

1.—Fonds de commerce suivant inventaire:—

Epicerie	727.76
Accessoires de fumeur	185.56
Articles de librairie	257.59
Quincaillerie	6,079.21
Fixtures et outillage de la quincaillerie	1,298.00
Fixtures et outillage de l'épicerie	1,558.00
Ameublement et outillage de bureau	393.85
	10,499.97

2.—Un emplacement formé de trois lots de terrain ayant une superficie totale d'environ 16355 pds, ayant front sur la rue Victoria, à Bagotville, Qué., avec bâtisses dessus érigées, à savoir : — Un magasin en brique et terra cotta d'une étage et demi avec chauffage à l'eau chaude, mesurant 114 pds de front par 50 & 70 pds de profondeur, le tout représentant 169,168 pds de construction, avec entrepôt y attaché, lambrisé en papier, soit 22,640 pds de construction, avec un autre hangar de 9 pds x 33 pds, soit 5,152 pds de construction.

3.—Un lot de terre de 66 pds & 198 pds, ayant front sur la rue Victoria, à Bagotville, Qué., formant une superficie de 13,068 pds, avec une bâtisse en bois, lambrissée en brique, intérieur en plâtre et en gyproc, à deux étages et demi, soit une construction de 54,000 pieds.

4.—Un lot de terre de 66 pds & 166 pds et un demi lot de terre de 16 1-2 pds x 99 pds, le tout formant une superficie de 14,223 pds, avec un entrepôt construit en bois, à deux étages, formant une bâtisse de 73,024 pds dessus érigé ayant front sur la rue Mars (ou rue de la Station) à Bagotville, Qué.,

5.—Trois lots de terre ayant une superficie totale de 19,470 pds, ayant front sur la rue Mars (ou rue de la Station) à Bagotville, Qué., avec bâtisse dessus érigée employée comme garage, écurie et entrepôt, formant une construction de 74,304 pieds.

6.—Un lot de terre d'une superficie totale de 6,400 pds, ayant front sur la rue Mars (ou de la Station) à Bagotville, Qué., avec une bâtisse en bois, lambrissé en crépi, d'un étage et demi, couverte en métal.

7.—Deux lots de terre d'une superficie totale de 11,024 pds, ayant front sur la rue Victoria, à Bagotville, Qué., avec une bâtisse à deux étages, construite en bois, lambrissée en amiante, avec une extension de 20 x 20, et hangar de 12 x 16, comprenant deux logis.

8.—Un lot de terre d'une superficie de 15,000 pds, ayant front rue St-Pierre, à Bagotville, avec un hangar et un solage en béton dessus érigés.

9.—Un lot de terre d'une superficie de 7,600 pieds, ayant front rue St-Pierre, à Bagotville, Qué., avec hangar en bois d'un étage et demi, dessus érigé.

10.—Trois lots de terre, ayant front sur la 5ème Ave, en la Ville de Port Alfred, Qué., sans bâtisse.

11.—Un lot de terre situé à St. Mathew's Height, en la ville de Régina, Sask.

12.—Cinq lots de terre situés en la ville de Lanigan, Sask.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, lundi, le 13 novembre 1933. Pour plus d'informations et pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser aux soussignés. :—

V. LAMARRE, A. LAMARRE & H.-J. INNS. Syndics.

Bureaux de Lamarre, Lamarre & Inns:—
19 St-Jacques Est., Montréal.

COUR SUPERIEURE, QUEBEC

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.
No 23605.

GAGNONG BROS LIMITED, Demanderesse,
vs
DAME MARIE-FLORE-ALICE GAUTHIER, Défenderesse.

Avis public est par le présent donné que les biens meubles effets saisis chez la défenderesse susdite en vertu d'un bref de saisie fieri-facias, seront vendus en vertu du présent bref le 15ème jour de novembre courant, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, situé au No 339 rue Richardson, en la Cité de Québec, les biens meubles effets comme suit savoir : secrétaire roll top, piano cottage, radio, fauteuils, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, 6 novembre 1933.

JEAN NEREE FOURNIER, H. C. S.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
EDOUARD VERREAULT, Marchand Epicier, 254 de la Reine, Québec. Cédant.

AVIS est par le présent donné que MARDI, le 7 NOVEMBRE 1933, à 11 heures A.M. sera vendu à nos bureaux, 17 rue Saint-Jacques, Québec, édifice Langlois & Paradis, l'actif en cette affaire comme suit:

A.—Fonds de commerce	$ 252.44
Ameublement du magasin	35.00
	$ 287.44
B.—Créances aux livres "Crédits"	2,041.44
C.—Un Camion "Truck" Star 1925	50.00
D.—Une Express	25.00
E.—Une Berline à neige	25.00
F.—Un Berleau	40.00
G.—Un Berleau	20.00
H.—Un Harnais complet et parties de Harnais	25.00
I.—Une Caisse Enregistreuse "Nationale"	150.00
J.—Une Balance "Dayton"	75.00
K.—Un Coffre-fort "Victor"	75.00
L.—Un Moulin à Café "Chs. Parker"	25.00
M.—Un Couteau à Jambon avec table dessus en marbre	60.00
N.—Une Presse à Papier	50.00
O.—Un réservoir à l'huile "Tank"	15.00
P.—Une Balance Plateforme	20.00
Q.—Un Système McCaskey	50.00
R.—Un Cheval	75.00

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre pour les item A et B et au plus haut enchérisseur pour tous les autres item.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux en tous temps à 17 rue Saint-Jacques, Québec.

Le Fonds de Commerce "Stock" sera visible au magasin lundi le 6 novembre 1933 de 9 heures à 5 heures P. M.

CONDITIONS de paiement: "ARGENT COMPTANT".

Québec le 2 novembre 1933.

A. BINET & EMILE RACINE, Syndics.

Bureaux:
17 rue Saint-Jacques
Québec, Qué. 3-4-6nov.-1933.

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. J. CHAMPOUX

(Suite de la page 3)

dent de la Port Royal Pulp and Paper, M. le docteur Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de Médecine, M. J.-P.-A. Gravel, C. R., M. C.-A. Chauveau, C. R., M. Roméo Langlais, C. R., M. Antonio Langlais, C. R., M. J.-E. Grégoire, C. R., M. Antoine Rivard, C. R., M. Fernand Choquette, C. R., M. le commandeur Georges Bellerive, M. le docteur P.-P. Delaney, M. Duchastel de Montrouge, M René Chalout, avocat, M. Guy Hudon, avocat, M Jos. Roy, avocat, M. Edmond Dupré, M. Elzéar Lépinay, M. J.-O. Chalifour, M. L.-O. Morency, M. le notaire Yves Montreuil, M. Fanning Gosselin, avocat, M. Télesphore Simard, M. Philippe Furois, M. A.-A. Almeras, M. P.-A. Alain, M. le notaire F.-X. Lemieux, le colonel Théo. Paquet, le colonel H.-E. Bois, M. G. Kirouac, M. P. Mooney, M. St-Georges Lemoine, M. P.-W. Dugal, M. J.-E. Gorman, M. J.-O. Bresse, M. Jean Hamel, M. le docteur Armand Rioux, M. le docteur Léo Côté, M. Jean-Paul Lessard, avocat, M. E.-A. Tremblay, M. L.-A. Beaudry, M. J.-Antonio Pelletier, avocat, M. Antoine Provost, M. H.-R. Queen, M. U. Allard, M. Philippe Séguin, M. Avila Bédard, M. Georges Martel, M. V.-E.-P. Hudon, M. J.-E. McLeod, M. J.-P. Ménard, M. Arsène Marcotte, M. C.-A. Dallaire, M. J.-E. Laflamme, M. Eugène Furois, M. P. Vallières, M. J.-D. Chabot, M. Auguste Leblanc, M. Jos. Gagnon, M. Alfred Lacroix, M. J.-P. Bolduc, M. J.-A. Cloutier, M. Jean Chalifour, M. Georges Dorais, M. Charles Drouin, M. Paul Bélanger, M. P.-A. Boutin, M. Ernest-E. Picher, M. H. Coulombe, M. P. Pelletier, avocat, M. Jacques Casgrain, avocat, M. F.-O. Drouin, avocat, M. L.-M. Huard, M. C.-A. Caron, M. Bruno Lefebvre, M. Eugène Brochu, M. Jean Garneau, M. D. Bruneau, M. Michel Tremblay, M. C.-J.-L. Légaré, M. J.-F. Taschereau, M. Georges Gascon, M. T.-F. Deschênes, M. J.-P. Gastonguay, M. A. Nadeau, M. J.-A. Courteau, M. J.-M. Malo, M. A. Provost, M. R. Belleau, M. L.-P. Leblond, M. G. Gagné, M. A. Leblanc, M. St-Georges Lépinay, M. Gaston Alain, M. Ernest Alain, M. Marcel Garneau, M. H.-A. Bédard, M. I.-A. Trépanier, M. H.-R. Bouffard, M. Raoul Plamondon, M. Louis Girard, M. Jos. Turcotte, M. Adjutor Turcotte, M. J.-H. Côté, M. Jos. Labrecque, M. A.-E. Marquette, M. J.-H. Jobin, M. Jos. Dugal, M. W. Aubin, M. L. Martinette, M. J.-H. Boulay, M. Georges Morissette, M. Georges Leclerc, M. Marcel Morissette, M. Alain Fortin, . Victor Larue, M. L. Alain, M. D. Guimond, M. Joseph Pépin, M. R.-A. Fugère, M. Georges M. Lavoie, M. Paul Audet, M. Maurice Jean, M. J.-A. Bourdeau, M. Charles-Marie Boissonnault, M. H.-A. Bourdeau, M. Philippe Cliche, avocat, M. A. Mathieu, M. Paul Bélanger, M. Jos. Labrecque, M. A. Brochu, M. Maurice Gauvin, M. J.-E. Bertrand, M. Raoul Bouchard, M. Adélard Gilbert, M. Louis Roberge, M. Gaspard Huot, M. J.-L. Leblond, M. T.-G. Gaudry, M. J.-H. Côté, M. J.-Arthur Renaud, M. William Seale, M. Georges Morisset, M. Paul-A. Côté, M. J.-E. Leblond, M. Jos. Pichette, M. H.-A. Bédard, M. F. Turgeon, M. J.-Arthur Renaud, M. J.-M. Roy, M. Ludger Dionne, M. J.-C. D. Rochette, M. A. Leblanc, M. A. Leblanc, M. Marcel Morisset, M. Albert Lamontagne, M. Gérard Lamontagne, M. Maurice Lamontagne, M. Wilfrid Thibodeau, M. D.-G. Rhault, M. Gustave Fréchette, M. Roger Gagné, M. P.-C. Gaulin, M. L.-E. Rhéaume, M. L.-A. Audette, M. le docteur Henri Lacoursière, M. Jos. Turcotte, M. Edouard Richard, M. Emile Côté, M. Ulric Leclerc, M. J.-H. Jobin, M. A. Legendre, M. Louis Girard, M. Jean Frederick, M. André Frederick, E. E. D., M. Jos. Martin, M. Louis Ouellet, M. Victorien Blanchette, M. B.-O. Filteau, M. Jean Garneau, M. C.-D. Gendron, M. J. Sansfaçon.

A l'église la cérémonie religieuse fut très solennelle. La levée du corps fut présidée par le Révérend Père Coquereau qui a aussi chanté le service assisté de M. l'abbé Alfred Guillemette et M. Roméo Crépin, du Séminaire. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par M. l'abbé Jos. Lachance et M. l'abbé Eugène Blais, du collège de Lévis.

Dans le sanctuaire ont remarquait : Mgr Célestin Lemieux, P. D., Mgr Elias Roy, P. D., M. le chanoine Auguste Marcoux, du Collège de Lévis le Révérend Père Martin, O. P., de St-Dominique, M. l'abbé Emile Gelly, aumônier du couvent de Bellevue, M. l'abbé Adolphe Laberge, curé des Sts-Martyrs, M. l'abbé Valère Roy, aumônier des Ursulines, M. Marie-Louis Belleau, du Collège de Lévis, M. l'abbé Henri Laberge, visiteur des Ecoles, M. l'abbé E. L'Heureux curé de Ste-Thérèse.

A l'orgue, la chorale paroissiale, sous la direction de M. Wilbrod Dubé, a exécuté un magnifique programme de chants pendant la cérémonie funèbre. L'orgue était touché par M. Georges Chouinard.

La dépouille mortelle du regretté disparu fut ensuite transportée à Disraëli où l'inhumation eut lieu après un Libera chanté dans l'église de cette paroisse.

La maison Germain Lépine avait la direction des funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille ses sincères sympathies.

Casques d'Acier

Une importante assemblée générale des membres actifs de l'Association des Casques d'Acier sera tenue demain soir à 8 h. 30 à la salle de l'Association, 72 rue Ste-Hélène. Tous les membres sont priés d'être présents.

DES **PROBLEMES DE CARTES A JOUER**

Les LONGUES soirées sont COURTES en compagnie de nos problèmes

CARTES A JOUER

Plaisir! Délassement! Profit!
$700 aux meilleures SOLUTIONS

Le problème No 1 maintenant en vente chez vos dépositaires de journaux, tabaconiste, libraire, épicier et marchand général, ou à nos bureaux. PRIX .35

Agents vendeurs demandés
— DEMANDEZ —
LES PROBLEMES RECREATIFS Enr.
(Chambre 401)
105 côte de la Montagne
TEL.: 2-2834 — — QUEBEC

PHIL. TROTTIER SERA PENDU LE 17 FEVRIER

Le second procès de Trottier aux assises criminelles s'est terminé dans la soirée de samedi par un verdict de coupable — L'honorable juge Gibsone condamne le prévenu à monter sur l'échafaud le 17 février prochain.

Philippe Trottier, de St-Casimir, a été trouvé coupable de meurtre au premier degré et condamné à être pendu dans la cour de la prison comune, le 17 février prochain.

Les petits jurés, après avoir délibéré pendant à peine vingt minutes, sont revenus devant la Cour d'Assiss, vers 10 heures 25, samedi soir, déclarant par la bouche de leur président, M. J.-Emile Gaboury, qu'ils étaient tous d'accord dans leur verdict. La foule était considérable et un silence de mort planait sur elle, lorsque les paroles fatidiques tombèrent des lèvres du chef des jurés et que quelques secondes après, le président du tribunal, coiffant le tricorne prononça la sentence, envoyant Trottier au gibet. L'accusé qui jusque là avait fait preuve d'une indifference remarquable, sauf à un certain moment de l'éloquente plaidoirie de l'un de ses défenseurs Me Noël Dorion, alors qu'on le vit sortir son mouchoir et s'essuyer les yeux, pendant que son procureur rappelait la mort de sa mère et sa vie plutôt aventureuse depuis sa plus tendre enfance, n'afficha pas autant de morgue que durant son premier procès, et à une question que lui posa l'hon. juge Gibsone, lui demandant s'il avait quelque chose à dile avant que la sentence fut prononcée, Trottier répondit d'une voix plutôt faible: "Je n'ai rien à dire".

Une fois condamné, il quitta le banc des accusés escorté de deux gardes de la prison où il sera détenu dans la cellule les condamnés à mort, jusqu'au vendredi matin, 17 février, alors qu'il paiera de sa tête, sa dette à la société. C'est la seconde fois que Trottier est condamné à être pendu. Après un premier procès au terme d'avril des Assises Criminelles, il avait été condamné à monter sur l'échafaud le 18 août dernier, mais on se rappelle que, dans la suite, ses défenseurs quelques jours seulement avant la pendaison, avaient réussi, en s'adressant au ministère de la Justice fédérale, à obtenir un second procès, la défense ayant prétendu qu'au premier procès, certaines irrégularités s'étaient glissées dans l'adresse du procureur de la Couronne et celle du juge, l'hon. Pierre Bouffard, aux petits jurés. La défense avait aussi invoqué un autre motif celui qu'elle n'avait pas eu l'opportunité de faire une preuve que Trottier était dans un état d'esprit qui ne lui permettait pas d'aider ses avocats à conduire sa cause.

LES MOYENS DE LA DEFENSE

Au cours du procès qui se terminait samedi soir, la défense ne procéda pas de la même façon qu'au premier procès, alors qu'elle tenta de faire une preuve immédiatement devant un jury spécialement formé, sur l'état mental de l'accusé. On se souvient que ce jury spécial, après avoir entendu la preuve médicale, décida que Trottier était en état de subir son procès, lequel s'instruisit ensuite régulièrement devant un autre jury qui rapportait un verdict de coupable de meurtre.

samedi soir, Trottier, n'a pas réédité le geste de bravade qu'il avait fait à la fin de son premier procès, alors que dans un large sourire que l'on attribua dans le temps, à la simulation, salua joyeusement de la main, des personnes de StCasimir qu'il avait reconnues dans la foule, au moment même où il quittait la Cour, après que le juge Bouffard qui venait de le condamner à mort, venait d'ajouter: "Que Dieu ait pitié de votre âme !"

Dans le procès qui vient de prendre fin, la défense n'a pas enregistré de plaidoyer de folie au début même. Elle a laissé la Couronne faire sa preuve de fait, mettre devant les jurés les aveux de l'accusé immédiatement après qu'il eut commis son crime, et appela ensuite, pas moins d'une trentaine de témoins, tous des gens de St-Casimir, des vieillards surtout, pour établir que Trottier descendait d'une famille de fous, remontant pour cela, à partir de sa mère qui avait la manie d'écrire des choses incompréhensibles sur les murs et de se croire sous l'influence des sorciers, jusqu'aux arrières-grands-parents. La défense s'appliqua aussi à prouver que Trottier lui-même était un anormal et qu'il avait commis son crime avec une telle sauvagerie, qu'il était impossible à un être normal d'agir de la sorte.

PAS UN FOU, MAIS UN DEBILE

Son principal témoin, dans la preuve médicale qu'elle fit, fut l'un de nos jeunes praticiens de cette ville, le Dr André Simard, fils de notre regretté concitoyen, le Dr Arthur Simard. Se basant sur les observations qu'il avait faites chez l'accusé, et prenant aussi, l'ensemble des faits mis devant la cour par les témoins qui sont venus raconter ce qu'ils savaient des antécédents de Trottier et de ses parents, sa manière d'agir, etc., le Dr Simard en conclut en disant que Trottier n'était pas un fou, mais un débile mental dont la responsabilité était considérablement diminuée".

Cet ensemble de faits servit de base à la plaidoirie de Me Noël Dorion qui, avec Mes Armand Lavergne, C.R., M.P., et Mark Drouin, défendait l'accusé, parla pendant une heure et vingt. Me Valmore Bienvenue, C.R., qui avait conduit la cause de la Couronne avec Me Laetare Roy, C.R., à titre de substituts du procureur-général, plaida lui aussi, pendant près l'une heure et quart étayant son argumentation sur l'article du Code Criminel qui définit le degré de responsabilité d'un débile, et sur les opinions des médecins de la Couronne, entre autres les Dr Alber Marois, expert-médico légal pour le département du procureur-général, le Dr Willie Verge, de l'hôpital du St-Sacrement, qui eut Trottier sous ses soins, le jour même du crime pour une blessure qu'il s'était infligé à une mains, dans la lutte avec sa victime le Dr Gustave DesRochers, le Dr Gauthier, de l'Hôpital St-Michel Archange et le Dr Saluste Roy, de la même institution.

(Suite à la page 15, 1ère col.)

PRESIDENT

M. J.-S. BLAIS a été élu, hier, président de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

DECEDE

M. F. NORMAND, un des doyens des Zouaves Pontificaux de Québec est décédé hier à 81 ans.

FERMETURE DU JARDIN ZOOLOGIQUE

A partir du 13 novembre, les visiteurs ne seront plus admis au Jardin Zoologique — On estime à plus de 100,000 le nombre des visiteurs durant l'été.

Plus de 100,000 personnes ont visité, au cours de l'été, le Jardin Zoologique de Charlesbourg. Le grand public a manifesté l'intérêt qui répondait parfaitement à l'espoir des directeurs du Jardin et de la Société Zoologique.

On est heureux de déclarer que les règlements ont toujours été spontanément suivis par la foule, qui faisait elle-même la police du Jardin. Il s'est toujours trouvé quelqu'un pour empêcher les quelques étourderies qui auraient pu se produire.

Le Jardin créé pour répondre à un besoin éducationnel a rempli sa mission. Les jeunes naturalistes, par groupes ou isolément, s'y sont rendus souvent et y ont sans doute acquis des connaissances considérables. Le R. F. Michel a déployé un zèle admirable au service des jeunes naturalistes qui se donnaient rendez-vous au Jardin.

La direction et la Société Zoologique espère que la saison de 1934 sera plus intéressante encore.

Mais voici l'hiver et l'on doit mettre tous les animaux à l'abri du froid. Le Jardin sera fermé à partir du 13 novembre. Grâce aux cadeaux de toutes sortes que l'on fait continuellement à la Société, on assure qu'ils seront en plus grand nombre, l'an prochain. Le succès remporté mérite de très sincères félicitations et nous souhaitons au Jardin une assistance plus considérable encore pour 1934.

UN BANQUET AUX HUITRES BIEN REUSSI

Le Cercle des Voyageurs de Commerce a eu une très agréable réunion samedi soir, à la salle Cartier — Sous la présidence de M. J.-T. St-Pierre.

Réussi à tous points de vue a été le traditionnel banquet aux huitres de messieurs les Voyageurs de Commerce, à la salle Cartier, samedi soir dernier. On s'y est bien régalé et amusé ferme jusque vers minuit alors que la veillée s'est terminée au Cercle des Voyageurs, rue St-Jean. Musique, danse, partie de cartes, tout a contribué au succès de la soirée.

Les amateurs d'huitres s'en promettent lorsque conviés avec "couteau et serviette" à ces agapes annuelles. Le Cercle des Voyageurs sait bien faire les choses ; aussi ses officiers et membres jouissent-ils d'une grande popularité. Nous les félicitons.

Un bon mot aussi à l'adresse des danseurs et "danseuses" qui soutenus par l'orchestre Gagnon ont ajouté une note gaie à cette réunion ; à M. Henri LaRoche, représentant de l'Imperial Life, qui a su pêcher les derniers mollusques pour un groupe de gourmets, et à M. J.-A.-A. Frenet qui eut la direction du cafetaria.

Aux débuts, le président du banquet M. J.-T. St-Pierre souhaita la bienvenue à S. H. le maire Lavigueur, entouré des officiers du Cercle : MM. Arthur Hamel, 1er vice-président; P.-E. LaRocque, 2ème vice-président ; Jules-A. Giroux, secrétaire-archiviste ; Henri Gagnon, asst.-sec.-archiviste ; Adolphe Marceau, trésorier ; J.-Alb. Marier, sec.-correspondant et J.-N.-L. Derome, ex-président.

Etaient au nombre des invités : MM. A.-A. Lavoie, D. Campbell, Eug.-A. Lemieux, Lt-Col. Oscar Gilbert, Lucien Frigon, Capt. Emile Trudel, G.-I. Lachance, J.-L. Michaud, L. Cantin, M. Benoit, J.-R. Clavet, A.-C. Picard, H. Gagnon, R. Fortier, J.-T. Allard, M. Dubois, Jules Turcotte, L.-J.-S. Deschamps, M. Brown, Col. H. DesRosiers, Fred Gaulin, C.-H. Frenette, A. Plamondon, J.-H. Prévost, H. Thibault, Léon Prévost, J.-A. Desruches, J.-O. Brousseau ; les directeurs actuels du Cercle : MM. L.-L.-Paul Bernard, Aug. Cloutier, J.-A.-G. Latulippe, Eugène Marchand, Lucien Villeneuve, et ceux de l'an dernier, MM. Jules-R. Clavet, Philippe Gravel, Lionel Roberge, J.-A. Thibault, Jacques Valentine.

Le président du Cercle, M. J.-T. St-Pierre, présidait le banquet. M. Jules-A. Giroux, secrétaire-archiviste, avait charge du comité des amusements.

Les maisons d'affaires qui ont contribué au succès du banquet sont : The B. Houde Tobacco Co., Lemesurier Tobacco Co. Ltd., Imperial Tobacco Co. Ltd., The R.-O. Grothé Tobacco Co. Ltd., Rock City Tobacco Co. Ltd., H.-C. Fortier Ltée (McDonald Tobacco Co. Ltd.), A.-J. Turcotte & Cie Ltée, The T. Hetherington Co. Ltd., The Thomas Co. Ltd., Allard & Robitaille Ltée, Elz. Fortier & Cie Ltée, Whistle Bottling Works Ltd. Savora, etc.

INTERESSANTE EXPOSITION A L'ACADEMIE

L'ouverture officielle de l'exposition d'histoire naturelle a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. C. Frémont — Le public est invité.

A l'Académie Commerciale de Québec, se déploie, pour toute la durée de cette semaine, une très intéressante exposition d'histoire naturelle. Elle comprend deux sections: tout d'abord, les collections de l'Académie Commerciale, puis les collections des jeunes naturalistes de la région québecoise. L'ouverture de cette exposition fut, hier soir, un événement social auquel donna beaucoup de relief la présence nombreuse d'un public d'élite. Elle eut lieu sous la présidence de M. Charles Frémont, avocat, Conseil du Roi, président de la Société Zoologique de Québec.

En pénétrant dans la spacieuse enceinte, à la voûte ornementée de sanguinolentes feuilles d'automne, où il va lui être donné de contempler des spécimens si variés et si admirablement classés du monde de la botanique, de l'entomologie, de la minéralogie, de la zoologie et de l'ornithologie, le visiteur voit, à une place d'honneur, le portrait du Rév. Frère Marie-Victorin, une des illustrations de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. On sait que le Frère Marie-Victorin, admirable écrivain, préposé-en-chef à l'enseignement des sciences naturelles, à l'Université de Montréal, président de la Société Royale du Canada, est le créateur et l'inlassable animateur des cercles de jeunes naturalistes disséminés déjà dans toutes les régions de notre immense province.

La présente exposition se tient sous les auspices conjoints des Sociétés Linnéenne et Zoologique de Québec. Elle restera ouverte jusqu'à dimanche soir, le 12 novembre. Les heures de visite sont, pour le public, de deux

(Suite à la page 9, 1ère col.)

DESAGREABLE SURPRISES AUX RADIOPHILES

L'inauguration de la nouvelle station d'émission de la Commission Canadienne de la Radio a causé un vif désappointement.

La Commission Canadienne de la Radio avait annoncé, à grand renfort de publicité l'inauguration d'une nouvelle station de radiodiffusion, le poste CRCM. Cette station de 5,000 watts devait atteindre les quatre coins de la province aussi les Québecois ont-ils été désagréablement surpris de constater, lors de l'inauguration de ce poste, qu'ils ne pouvaient capter ses ondes à moins de 180 milles de distance. On prétend que si les amateurs de radio de Québec n'ont pu jouir du programme émis par CRCM, c'est que la longueur d'ondes de ce poste est trop voisine de celle de la station locale CHRC. Lorsque les deux stations irradient des programes simultanément, les ondes de l'une et de l'autre se confondent sur les apparells récepteurs québecois et il en résulte un tintamarre qui évoque avec réalisme l'enfance de la radio alors qu'un sans filiste chantait victoire lorsqu'il avait entendu des miaulements venus de quelques centaines de milles de son appareil.

Décidément si la Commission Canadienne de la Radio comptait sur sa station de CRCM pour reconquérir la faveur de ses auditeurs québecois, elle n'a guère atteint son but. Jusqu'ici, Montréal, Chicoutimi et Hull ont été dotées de stations étatisées qui donnent, paraît-il des résultats satisfaisants. A Québec nous n'avons rien eu encore. Pour endormir les critiques on a prétendu que le poste local CHRC passerait sous le contrôle de la Commission, mais rien n'a encore été fait dans ce sens.

Les concerts transmis par la National Broadcasting nous demeurent inaccessibles en dépit de cette nouvelle station qui est sensée être la plus puissante de la province, et ceux-là seuls dont les appareils favorisés par une réception exceptionnelle peuvent capter CKAC entendent parfois une musique digne de ce nom. Que l'on change la longueur d'ondes de CRCM ou celle de CHRC, mais pour Dieu que l'on fasse quelque chose.

Mort de M. R. Simard

Beauceville, 6. (D. N. C.). — Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Raoul Simard, avocat de Baie St-Paul, survenue hier matin vers sept heures. M. Simard est mort d'une attaque d'angine. Il était âgé de 47 ans. Autrefois journaliste à la Presse puis à la Patrie, il était revenu à Baie St-Paul pour pratiquer sa profession.

M. Simard était le fils de M. le magistrat A. Simard. Sa mère lui survit. En outre de sa femme, née Lachellère et belle-fille du juge d'Auteuil, Mtre Simard laisse dans le deuil son frère, M. L.-J. Simard, deux soeurs, Mlles Yvonne et Berthe Simard et un fils, Michel.

Les funérailles auront lieu mercredi.

ON COMPLETE RAPIDEMENT LES DOSSIERS

Les officiers du Revenu national inscriront leur cause sous peu contre les contrebandiers—On procèdera par sommation au lieu de faire des arrestations — Les saisies.

Des personnes au courant des agissements des officiers de la Gendarmerie Royale qui étudient en ce moment les documents saisis en rapport avec la contrebande des boissons dans la province de Québec, affirment que d'ici dix jours le département du Revenu national demandera l'émission de brefs de sommation contre le chef des contrebandiers et ses principaux aides.

On semble avoir abandonné l'idée d'une arrestation en masse et l'on se contentera de prier les accusés de se rapporter à la Cour lorsque la preuve aura été complétée. Il est vrai qu'il y a près de 500 personnes impliquées dans la contrebande des boissons mais elles ne le sont pas toutes au même degré. Le caporal Zaneth, qui aide l'inspecteur Gagnon à préparer la cause, est l'officier qui organisa la preuve contre le fameux Davis, vendeur de stupéfiants, arrêté au pays il y a quelques années. Il n'est pas encore décidé si la plainte sera portée à Québec ou à la Rivière-du-Loup.

Depuis le début de la saison les vedettes du Revenu national ont saisi dix-sept vaisseaux portant de la boisson de contrebande. La plupart de ces navires ont été pris dans le golfe St-Laurent car la surveillance active exercée par les petits croiseurs fédéraux obligeait les contrebandiers à confiner leurs opérations à cette partie du fleuve.

DES REGRETS UNANIMES A ST-DOMINIQUE

Le R. P. Martin, O.P., annonce le départ de son vicaire, le R. P. Monty, O. P., pour St-Hyacinthe, où il occupera le poste d'assistant-directeur des retraites fermées.

La nouvelle du départ du R. P. Monty, vicaire à St-Dominique, pour St-Hyacinthe, où il occupera le poste d'assistant directeur de l'Oeuvre des retraites fermées, a causé des regrets universels dans cette paroisse de Québec, et le R. P. Martin, curé, a exprimé hier matin ses remerciements et ses voeux au dévoué collaborateur qui s'est dépensé sans compter depuis huit ans dans l'intérêt de la paroisse de St-Dominique.

Après avoir rappelé les débuts du Père Monty, à Québec, le R. P. Martin a fait un grand éloge des dons surnatureis, du savoir-faire et des qualités naturelles de celui que tous les paroissiens de St-Dominique voient partir avec regret pour aller mettre ses talents au service d'une oeuvre chère au coeur de tous les Dominicains.

Le R. P. Martin a déclaré: "Le Père Monty est appelé par le T. R. Père Provincial au poste d'assistant-directeur de l'Oeuvre des Retraites Fermées que nos Pères de St-Hyacinthe ont organisée dans leur maison, à la demande de l'autorité diocésaine. L'empressement, la soumission toute religieuse avec lesquels le Père Monty accepta la décision de notre supérieur majeur disent suffisamment qu'il est digne de la confiance qu'on lui manifeste. L'exemple d'obéissance toute simple qu'il nous donne nous aidera, vous et moi, à accepter le sacrifice que son départ nous impose. A mes respectueuses représentations sur la peine qu'allait nous causer le départ du Père Monty, le Père Provincial m'a répondu qu'il est rare qu'un prêtre séculier même soit vicaire dans une paroisse plus que huit ans, et qu'il connaissait assez les paroissiens de St-Dominique pour savoir qu'ils ne s'opposeraient point, malgré leur peine, à une promotion, nécessitée par le bien des âmes et le bon gouvernement de notre province dominicaine. Le R. P. Monty partira sous peu pour St-Hyacinthe.

Mort de A. Grondin

Beauceville, 6. (D. N. C.). — M. Alphonse Grondin, cultivateur bien connu à Beauceville, est décédé vendredi dernier, à l'âge de 60 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Beauceville.

REUNION DES VOYAGEURS A QUEBEC HIER

Les membres des trois sections de l'A. C. V. réunis en la salle paroissiale de Belvédère, étudient diverses questions — On demande la diminution des tavernes.

Les membres des trois sections locales de l'Association catholique des voyageurs de commerce se sont réunis hier après-midi dans la salle paroissiale de Belvédère pour recevoir les officiers généraux de l'association.

M. Andréa Poulin présidait et diverses questions ont été étudiées, principalement la diminution du nombre des tavernes dans Québec, et les voyageurs ont protesté contre toute tentative de modifier l'immunité des communautés religieuses.

M. Langevin, du comité central, a félicité les membres des sections de Québec pour leur beau travail en faveur de la refrancisation et pour leur campagne contre le blasphème.

L'orateur suivant, M. Roméo Beaudet, président général, recommanda aux voyageurs d'être fidèles à leur retraite fermée annuelle et de se faire les apôtres de cette belle pratique.

Le R. P. Dugré, S.J., a parlé de colonisation et déclara que mille nouvelles paroisses représenteraient un actif de deux milliards pour la province de Québec. L'orateur a affirmé qu'il y a un million de jeunes gens et de jeunes filles dans le Québec et que sur ce nombre des milliers devraient se tourner vers la terre.

Les autres orateurs furent M. l'abbé Godbout, curé de St-François d'Assise, et le Dr Philippe Hamel. A la fin de la réunion, on a voté une résolution demandant la réduction du nombre des tavernes dans la ville de Québec.

J.-S. BLAIS A ETE ELU PRESIDENT

Il succède à M. H. Philippon à la présidence de la Société des Arts, Sciences et Lettres — Autres officiers élus samedi.

La Société des Arts, Sciences et Lettres, a eu son assemblée annuelle samedi soir. On a fait l'élection des nouveaux membres du conseil. M. Joseph-S. Blais, courtier, est le nouveau président de la société. M. Horace Philippon est le président sortant. Les autres officiers sont MM L.-P. Morin, comptable, 1er vice-président; Damase Potvin, journaliste, 2e vice-président; Hector Faber, secrétaire réélu; le col. Georges-Emile Marquis, trésorier réélu; Jean Blais, avocat, conseiller législatif réélu; Léopold Christin et Maurice Brodeur, vérificateurs. M. Damase Potvin reste archiviste, fonction qu'il remplit depuis la fondation de la Société.

MM. J.-S. Blais, L.-P. Morin, D. Potvin, G.-E. Marquis, H. Faber, G. Morisset, N. Savoie, Dr J.-E. Bernier, E. Rochette, C.R., M. P. P. et P.-L. Goulet composent le bureau de direction.

En dépit des conditions difficiles et des déboursés nombreux qu'elle nécessite, la Société a décidé de reprendre sa campagne de "refrancisation". M. Horace Philippon continuera de la diriger, comme président d'une commission particulièrement destinée à cette fin.

On a aussi passé une résolution priant les autorités municipales d'obtenir que les billets du Palais Montcalm soient imprimés en français, ou du moins qu'ils soient bilingues.

L'archiviste, M. Potvin, a donné le rapport des activités de la Société pendant l'année qui vient de se terminer.

L'assemblée avait lieu dans la salle de la Société des Arts, Sciences et Lettres, au Palais Montcalm.

Retraite fermée

Une retraite fermée commencera jeudi soir, le 9 novembre, à 8 heures, à la Villa Manrèse, pour les comptables, employés de banque et hommes d'affaires. Les exercices se termineront le dimanche suivant, 12 novembre, à 4 heures du soir. Hommes et jeunes gens désireux de prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au R. P. Directeur, 100 chemin Ste-Foy, Québec. Tél. : 5052.

Pour la Gaspésie

Beauceville, 6.—(D. N. C.)— Un nouveau convoi spécial de bûcherons est parti de St-Georges, Beauceville et les autres endroits situés sur la ligne du Québec Central, en route pour Causapscal, en Gaspésie. Ces gens, tous des chômeurs, s'en vont travailler pour la saison d'hiver, dans les chantiers de M. Edouard Lacroix, M. P., pour Beauce. M. Lacroix va donner du travail à plus de quatre cents chômeurs de son comté de Beauce, dans cette partie de la province, soulageant ainsi les municipalités de l'entretien de ces chômeurs.

Les Voltigeurs

Le commandant des Voltigeurs prie tous les officiers et soldats de ce régiment de se rendre en uniforme au Manège Militaire, à 7 heures précises, ce soir.

En défaut

Une requête aux fins de faire déclarer en défaut la municipalité du Cap-de-la-Madeleine sera présentée par la Commission Municipale de Québec à un juge de la Cour Supérieure, siégeant à Trois-Rivières, le quinze novembre prochain, à 10 heures de l'avant-midi.

DEUX JEUNES BACHELIERES SONT FETEES

Mgr Faucher a présidé hier au couvent de Sillery la remise du parchemin universitaire à Mlles B. Robitaille et M. Doyon — Un rapport de M. l'abbé A. Maheux, secrétaire de Laval.

Une magnifique cérémonie a eu lieu hier après-midi au couvent de Sillery quand Mgr Adjutor Faucher, curé de Jacques-Cartier, a couronné deux nouvelles bachelières de l'Université Laval, Mlle Béatrice Robitaille, de Charlesbourg, et Mlle Madeleine Doyon, de Beauceville, qui ont subi avec grand succès les épreuves du baccalauréat de Rhétorique.

M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire de l'Université Laval, a donné lecture du rapport annuel et a fait l'éloge des révérendes Mères de Sillery qui ne se sont pas laissées abattre par les difficultés du début.

Voici le programme qui a été exécuté à l'occasion de cette remise de parchemins à deux brillantes élèves de Sillery :

I

Entrée: Marche de fête Schmoll
Mlles T. Turgeon et P. Poitras.
Hommage à Monseigneur Faucher
Mlle B. Robitaille
Rapport de l'année 1932-33, lu par M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire de l'Université Laval, directeur de l'Enseignement Secondaire des jeunes filles.
Proclamation des prix. Remise du Baccaulauréat à Mlle Robitaille.
"A notre bachelière"
Les petites
Chant de ralliement des Collégiennes

II

Ouverture du Cercle Littéraire D L. S. T.
Mot du commencement. Proclamation des dignitaires.

(Suite à la page 14, 4e col.)

LES POUVOIRS DES PONTIFES ET LA MESSE

M. l'abbé C. Foy a décrit hier après-midi, pendant l'Heure Catholique, les droits temporels du Pape et M. l'abbé Boutin a parlé de la Sainte Messe — La chorale de St-Roch.

MM. les abbés Christy Foy, docteur en théologie, ancien professeur à l'Université Laval, et maitenant curé de St-Gilles, comté de Lotbinière, et Joseph Boutin, vicaire à la Basilique de Québec, ont donné hier après-midi les conférences de l'Heure catholique.

Le premier a parlé des pouvoirs du Pape et le second de la Sainte Messe.

M. l'abbé Foy a démontré que le Souverain Pontife possède le triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire et qu'il a le pouvoir d'imposer ses volontés et de contraindre ceux qui ne veulent pas s'y soumettre. Le Pape peut aussi lever des impôts car il fait partie des chefs d'état et c'est un pouvoir que les papes exercent depuis mille ans. Le conférencier a répondu à ceux qui nient au pape le droit au pouvoir temporel parce que ce dernier ne lui a pas été accordé par Notre-Seigneur.

M. l'abbé Boutin, dans sa causerie, a décrit une messe dans les catacombes de Rome, la nuit, et rappelé les dangers que les premiers chrétiens couraient pour rendre leurs hommages à Dieu.

Notre messe est la même que celle que l'on célébrait dans les catacombes et M. l'abbé Boutin a rappelé que les cérémonies d'aujourd'hui continuent celles d'autrefois.

Le concert sacré a été donné par la chorale de la paroisse de St-Roch, sous la direction de M. l'abbé Antonin Deschênes et l'orgue était joué par M. Joseph Turgeon, organiste de cette paroisse.

Enfant brûlé

Une fillette souffrant de grâves brûlures aux pieds a été conduite d'urgence hier soir à l'Hôpital du St-Sacrement par l'ambulance de la Maison Moisan hier soir. Cette enfant de deux ans, Marie-Paule Lacroix, fille de M. Paul Lacroix demeurant au No 153 rue Morin s'était ébouillantée en renversant sur elle une soupière renfermant un liquide bouillant.

Bills privés

Les bills privés que la population désire soumettre à l'étude du Parlement lors de la prochaine session qui s'ouvrira le 9 janvier 1934 devront être déposés avant le 26 décembre 1933 et présentés avant le 30 janvier 1934; les pétitions introductives de bills privés devront être présentées avant le 19 janvier 1934; les rapports des comités élus chargés de l'examen des bills privés devront être reçus avant le 13 février 1934.

AU SYNDICAT

Des Doigts Habiles...

et cette offre, vous Réaliserez des Merveilles.

98¢

Beau Crêpe Satin

réversible, envers fini canton. Tissu à rayures et brillant, 38 pouces de largeur, convenant très bien pour robes du soir ou de tout-aller. Nouvelle nuances de brun licorice, rouge vin, gris artillerie, bleu matelot et noir. pour 3 jours seulement 98c

Crêpe Tweed rayé fin

à 2 tons, très bonne pesanteur, 40 pouces de largeur, très apprécié pour robes. Nuances de noir et gris, brun et drab, vert et coquille d'oeuf, bleu et blanc, vert et ivoire. Valeur régulière de $1.75. Pour 3 jours seulement 98c

Voyez ces deux marchandises dans nos vitrines rue ST-JOSEPH

En vente au Rez-de-Chaussée — Annexe St-Joseph

Aux Nouveaux Grands Magasins du SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

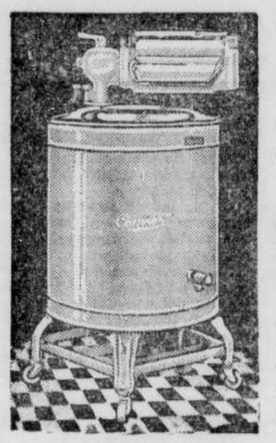

$79.50

Voilà ce que vous coûtera cette laveuse électrique

Connor

Cette laveuse comporte une garantie spéciale de douze années. Donc, pas de risques possibles.

Cette laveuse est depuis de nombreuses années la grande favorite des ménagères.

TERMES FACILES

Quoi que vous achetiez, soyez certains que vous obtiendrez le produit VERITABLE.

Venez les voir à nos magasins

320, rue ST-JOSEPH Tél.: 8167 — C. Robitaille — 45, Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Chez POLLACK

Pour le Sport ou l'Ouvrage

PALETOTS Courts en cuir pour hommes 7.50

Paletots courts en cuir souple brun ou noir, quelques-uns avec col fourrure, doublures en freize ou peluche, poignets en tricot de laine. Longueur 32 pouces. 36 à 48.

PANTALONS et BREECHES en "Freize" bleu marine ou gris, bonne pesanteur. 32 à 44..... 1.99

BREECHES en cuir très souple, entièrement doublées. Grandeurs : 32 à 42 ..... 5.45

POUR GARCONS

COUPE-VENTS en cuir véritable, épaisse doublure laineuse, dos sans coutures, bande-ceinture en tricot de laine. Brun ou noir. Ages : 10 à 18 ans 2.95

COUPE-VENTS en Freize épais, laine brossée ou suédette, fermeture "Zipper", bande-ceinture en tricot de laine. Brun, vert, rouge, drab et marine. 8 à 18 ans 1.50

BREECHES et velours à cote "Corduroy" quelques-uns avec siège double et renforcements de cuir au genoux en en brun foncé. 8 à 16 ans. 1.19

(Lisez notre autre annonce en page 9)

M. POLLACK LTEE